



Jeanne Vercheval

Un engagement social et féministe



INSTITUT
POUR L'ÉGALITÉ
DES FEMMES
ET DES HOMMES



AVG - CARHIF

.be

Jeanne Vercheval

Un engagement social et féministe

Claudine Marissal et Eliane Gubin

2011



INSTITUT
POUR L'ÉGALITÉ
DES FEMMES
ET DES HOMMES



.be

Éditeur :

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
T 02 233 42 65 – F 02 233 40 32
egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be
www.iefh.belgium.be

Auteurs :

Claudine Marissal et Eliane Gubin
Centre d'Archives pour l'Histoire des Femmes
Rue du Méridien 10
1210 Bruxelles
T 02 229 38 31 – F 02 229 38 32
avg.carhif@amazone.be
www.avg-carhif.be

Lay-out et production :

www.inextremis.be

Éditeur responsable :

Michel Pasteel
Directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

Numéro de dépôt :

D/2011/10.043/25

Deze publicatie is eveneens beschikbaar in het Nederlands.

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations	8
Avant-propos	9
Introduction	11
Chapitre 1. Jeunesse, famille et premiers engagements	15
Une origine ouvrière	17
Les grands-parents de Jeanne	17
Les parents de Jeanne	21
Travailler	25
Les années 1960 : des années-clés	30
L'expérience communiste	32
La mobilisation pacifiste	32
L'opposition à la guerre au Vietnam	34
L'Action pour la paix et l'indépendance des peuples (APIP)	35
Les marches antiatomiques	36
La fin de l'expérience communiste	38
Pas encore de place pour le féminisme ?	39
Chapitre 2. Un nouveau féminisme	47
La naissance des Marie Mineur	52
Des groupes spontanés, sans hiérarchie	55
Les influences	57
Les revendications	61
Les moyens d'action	64
Un accueil controversé	67

Chapitre 3. Militer ensemble	75
Le <i>Petit livre rouge des femmes</i>	77
11 novembre 1972 : la première journée F	82
Les <i>Cahiers du GRIF</i>	86
Le regard de militantes de la « première vague »	89
... et les avis des féministes radicales ?	94
De nouvelles orientations	97
Maisons des femmes et refuges pour femmes battues	98
Un essoufflement mais de nouveaux départs	100
Chapitre 4. Oser parler de sexualité et d'avortement	109
limiter les naissances : entre pratiques et interdits	113
Réclamer la maternité consciente	114
L'entrée en scène des Marie Mineur : SOS avortement	116
La lutte s'organise	119
Actions de rue et dans les usines	121
Des années d'effervescence	123
1973 : l'Affaire Peers, un point de non-retour	125
La longue phase parlementaire	128
Chapitre 5. Un féminisme en milieu ouvrier	139
Quel féminisme en milieu ouvrier ?	141
Le soutien aux travailleuses en grève	144
Défendre les chômeuses	147
Provoquer les syndicats	153
Soutenir le changement	157
Les mouvements féminins et ouvriers	159
Féminisme ouvrier, féminisme bourgeois	160

Chapitre 6. Le triomphe de la persévérance	171
En route vers un magazine d'information féminin	174
Faire du journalisme autrement	183
La fin de <i>Voyelles</i>	185
Rebondir	188
Les Archives de Wallonie	189
Une collection qui témoigne d'une région	191
Le Musée de la photographie à Charleroi	193
Retour « aux sources » : l'histoire des femmes en Belgique	197
Conclusion	205
Bibliographie	211
Iconographie	219

Abréviations

ACEC : Ateliers de constructions électriques de Charleroi
ACW : Algemeen christelijk werknemersverbond
APIP : Action pour la paix et l'indépendance des peuples
CDS : Chantal De Smet
CFFB : Conseil des femmes francophones de Belgique
CGSP : Centrale générale des services publics
CNFB : Conseil national des femmes belges
CSC : Confédération des syndicats chrétiens
CST : Cadre spécial temporaire
CVP : Christelijke volkspartij
FGTB : Fédération générale du travail de Belgique
FLF : Front de libération des femmes
FN : Fabrique nationale d'armes (Herstal)
FPS : Femmes prévoyantes socialistes
GACEHPA : Groupe d'action des centres extrahospitaliers pratiquant l'avortement
GALF : Groupe d'action pour la libération des femmes
GBPO : Groupement belge de la porte ouverte
GRIF : Groupe de recherche et d'information féministes
JOC : Jeunesse ouvrière chrétienne
JVJ : Jeanne Vervoort-Vercheval
KAV : Kristelijke arbeiders vrouwengilden (plus tard Kristelijke arbeiders vrouwenbeweging)
LOFC : Ligues ouvrières féminines chrétiennes (plus tard Vie féminine)
MLF : Mouvement de libération des femmes (France)
MVM : Marthe Van de Meulebroeke
ONEM : Office national de l'emploi
OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique nord
PAG : Pluralistische aktiegroep voor gelijke rechten voor man en vrouw
PCB : Parti communiste de Belgique
PFU : Parti féministe unifié
POB : Parti ouvrier belge
PSC : Parti social chrétien
RFP : Rassemblement des femmes pour la paix
RTB : Radio télévision belge
RUG : Rijksuniversiteit Gent
SVV : Socialistische vooruitziende vrouwen
UBDP : Union belge pour la défense de la paix
UCL : Université catholique de Louvain
ULB : Université libre de Bruxelles
VOK : Vrouwen overleg komitee
WOE : Women Oversea for Equality
YWCA : Young Women's Christian Association

AVANT-PROPOS

« *Nous ne connaissions pas l'histoire des femmes. (...) on n'a pas été assez accrochées à ce que nos aînées avaient fait* » déplore Jeanne Vercheval, en se remémorant le militantisme des années 1970 et l'apparente indifférence des féministes de la seconde vague pour les actions de leurs devancières. En vue de conserver ces souvenirs du passé féministe belge, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes a lancé une série de publications consacrées à l'histoire de la lutte en faveur de l'égalité des femmes et des hommes. Dans chacune de ces biographies, une ou plusieurs thématiques sont approfondies et une femme, via ses réalisations, est mise à l'honneur.

Ainsi l'Institut, grâce à ces différentes publications, s'est penché sur le combat juridique pour l'égalité salariale et l'académisation des études féministes, une lutte brillamment incarnée par Eliane Vogel-Polsky, pour suivre ensuite le parcours politique de Miet Smet et l'institutionnalisation de la politique d'égalité des chances. Cette fois, l'Institut s'intéresse à ce qui s'est imposé comme une évidence, la lutte acharnée des néoféministes pour l'égalité, à travers le parcours de l'une d'entre elles, Jeanne Vercheval, qui fut l'initiatrice des Marie Mineur en Wallonie et qui représente de façon significative, le féminisme contestataire des années 1970.

Ces voyages dans le temps permettent de cerner au mieux la manière dont le combat féministe s'est illustré dans différentes sphères : les cours et tribunaux et le monde académique, le monde politique (parlement et gouvernement), et enfin le monde militant par le biais des actions menées sur le terrain, dans la rue, de manière collective et surtout publique.

Les politiques d'égalité des chances et le mouvement féministe n'ont pas toujours entretenu des relations optimales. Dans le livre « Trois décennies de politique d'égalité des chances », Miet Smet témoignait qu'en tant que ministre de l'égalité des chances, elle avait fréquemment été la cible du mouvement féministe. Souvent en désaccord avec les décisions que les politiques prenaient, notamment en matière d'emploi, des féministes radicales comme Jeanne Vercheval se sont opposées à ce qu'elles appelaient la récupération des exigences féministes par le monde politique. Leurs réactions face à l'Année internationale de la femme et la Commission du Travail des Femmes en sont des exemples parlants. L'institutionnalisation du

combat en faveur de l'égalité de genre s'est, semble-t-il, heurtée au caractère révolutionnaire de groupements tels que les Marie Mineur et les Dolle Mina.

Ces actrices de terrain ont souvent été mieux placées que les décideurs politiques pour appréhender le vécu et les besoins des femmes (et des hommes). Elles ont formulé des exigences fermes en vue de changer la société, mettant ainsi les politiques (d'égalité des chances) sous pression. En somme, le mouvement féministe a contraint le monde politique à se mobiliser davantage, incitant à des changements plus radicaux.

En publiant cet ouvrage consacré à Jeanne Vercheval et à son engagement social et féministe, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes atteste de l'importance qu'il accorde aux échanges entre les décideurs politiques et les militantes de terrain. En ma qualité de directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, je souhaite donc remercier chaleureusement Jeanne Vercheval d'avoir ouvert ce dialogue, par le biais de ce livre. Nous l'invitons, ainsi que l'ensemble du mouvement féministe belge, à poursuivre ce combat encore et toujours d'avenir.

Je remercie également le Centre d'Archives pour l'Histoire des Femmes, qui s'est chargé de la rédaction du présent livre. Claudine Marissal et Eliane Gubin ont travaillé sans relâche et avec enthousiasme sur ce projet. Et ce fut, comme toujours, un plaisir de collaborer avec elles. Els Flour a assuré la traduction néerlandaise du livre, avec la rigueur qui est la sienne. Je souhaite donc également lui adresser mes remerciements pour sa collaboration.

La passion et l'enthousiasme avec lesquels les néoféministes comme Jeanne Vercheval et les Marie Mineur ont mené leur lutte en faveur de l'égalité sont stimulants. Facteur d'encouragement pour toutes les femmes, je l'espère, à poursuivre la défense de l'égalité des femmes et des hommes avec autant d'acharnement et d'enthousiasme. En effet, les exigences féministes formulées dans *Le petit livre rouge des femmes* (1972) sont toujours d'actualité – en dépit des progrès réalisés au cours des quarante dernières années.

Michel Pasteel

Directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

Octobre 2011

INTRODUCTION

La biographie de Jeanne Vervoort-Vercheval prend place dans la collection lancée par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, une initiative heureuse qui a déjà permis la publication de deux volumes, le premier consacré à Eliane Vogel-Polsky et aux luttes juridiques en faveur de l'égalité des sexes, l'autre à Miet Smet et au féminisme structurel et institutionnel, profondément imbriqué dans la vie politique du pays. Le troisième change de registre : le militantisme de Jeanne Vercheval nous entraîne cette fois vers un féminisme social en milieu ouvrier.

Connue principalement comme fondatrice des Marie Mineur (elles-mêmes actrices dans la lutte pour la dépénalisation de l'avortement), Jeanne Vercheval révèle au fil de ces pages une personnalité attachante et spontanée, toujours en révolte contre les injustices et les inégalités. Exprimée depuis l'adolescence, cette révolte l'amène à participer aux mouvements de contestation de l'après-guerre, pour la paix, contre l'arme atomique, contre la guerre au Vietnam, ... et aboutit à la prise de conscience que, parmi toutes les injustices sociales, les discriminations fondées sur le sexe occupent une place spécifique. Elle se lance dès lors dans un féminisme principalement tourné vers les femmes des classes ouvrières, dans une région où le déclin de la grande industrie crée des situations dramatiques et où l'emploi des femmes est particulièrement menacé.

L'ouvrage se focalise sur les actions féministes de Jeanne Vercheval, depuis les Marie Mineur (1970) jusqu'à *l'Histoire des femmes en Belgique depuis 1830* (2006),

en passant par la revue *Voyelles* (1978-1982), sans occulter pour autant ses autres engagements. Il espère contribuer ainsi à l'historiographie du néoféminisme, restée jusqu'ici parente pauvre de l'histoire des femmes. Alors que chacun-e convient qu'il est urgent de donner une assise scientifique à ce mouvement qui a profondément marqué les mentalités, très peu de travaux systématiques lui ont été consacrés. L'étude de ce mouvement souffre souvent de lacunes documentaires (dont on prend heureusement conscience aujourd'hui) et des efforts sont faits pour compenser, rattraper, collecter les témoignages qui subsistent, car comme dans toute histoire du temps présent, les sources orales sont précieuses : « Les récits de vie sont rares et pourtant seuls les témoignages individuels pourraient, par leur subjectivité même, rendre visibles ces actrices de l'histoire contemporaine que furent les féministes. Le mouvement des femmes s'est inspiré des idées de mai 1968 : refus de l'autorité, de la hiérarchie, de l'organisation, jusqu'au refus de la signature elle-même. Dans les archives, restent des textes anonymes ou signés du seul prénom. Est-ce cela qui rend le féminisme des années 1970 si difficile à saisir et à analyser ? »¹.

Il semblait donc particulièrement urgent de plonger dans ces années « zéro », portées par une nouvelle génération qui veut intégrer l'émancipation des femmes dans les grands courants de libération de l'après-guerre (libération des peuples, des générations, du corps, ...). Si ce néoféminisme se distingue du féminisme antérieur et de ses formes institutionnelles dérivées, il n'est pas pour autant homogène. Au contraire, il présente une mosaïque de petits groupes qui se font et se défont, de personnalités différentes qui s'estiment ou se déchirent ... Beaucoup de ces femmes viennent de la petite et moyenne bourgeoisie, en ascension sociale grâce à l'accès aux études supérieures, et leur champ d'action se situe plutôt dans des milieux cultivés, laïques et de gauche.

L'originalité revendiquée de Jeanne Vercheval et des Marie Mineur est, au contraire, d'avoir importé le féminisme dans les classes ouvrières. Cette importation soulève une double problématique : celle de la reconnaissance de la militante en milieu ouvrier et celle des liens entre partis ouvriers et féminisme. Les milieux ouvriers en effet se sont longtemps montrés hostiles à la militante, reléguant la femme dans un rôle d'épouse ou de mère de militant. Les rares femmes qui se détachèrent forment écran aux anonymes de la base, restées dans l'ombre². Or le statut militant des femmes est un enjeu fondamental car reconnaître aux femmes un rôle de militante, c'est leur reconnaître une fonction dans l'histoire³. En outre la « question des

femmes » a longtemps été occultée dans les milieux de gauche, qui l'assimilent purement et simplement à la lutte des classes. Il a fallu que la nouvelle vague féministe se développe en-dehors des partis et impose une lecture marxiste des rapports sexuels pour faire admettre la réalité d'une domination de genre, que la domination de classe n'épuise pas⁴.

La recherche a été menée par Claudine Marissal, archiviste au Centre d'Archives pour l'Histoire des Femmes (Carhif). Elle se fonde en grande partie sur des entretiens avec Jeanne Vercheval, de même que sur ses archives personnelles. Trois interviews ont été enregistrées, en septembre - octobre 2010 et avril 2011. La première fut une rencontre à deux voix, entre Chantal De Smet, fondatrice des Dolle Mina et Jeanne Vercheval – des retrouvailles qui ont fait jaillir d'intéressants souvenirs croisés. L'ensemble des témoignages ira enrichir ces « archives de soi », collectées et conservées au Carhif depuis le début des années 1990. C'est ainsi que des interviews effectuées par Catherine Jacques en 1993, auprès de Jeanne Vercheval mais aussi de ses « complices » et amies, comme Suzanne Van Rokeghem ou Christiane Rigomont, ont complété le lot d'informations.

La méthode adoptée s'inspire plus du récit de vie que de l'entretien sociologique dirigé. Elle a permis d'enregistrer la parole libre de Jeanne Vercheval, les souvenirs « bruts » de sa jeunesse, de sa famille, de son travail, de son mariage, ... sous forme d'un dialogue qui pouvait zigzaguer dans le temps, revenir en arrière, approfondir un aspect au détour d'une question, d'un étonnement, voire d'un oubli. Enfin, des explications orales ont également pu être recueillies lors des diverses « journées de dépouillement » dans les archives personnelles de Jeanne Vercheval, particulièrement abondantes. La documentation iconographique participe aussi au parcours d'une femme plongée dès son mariage dans un univers de photographes engagés, convaincus de l'importance de la photo comme document d'histoire. Témoignages oraux et archives personnelles ont été confrontés classiquement, selon la démarche de la critique historique, aux documents d'archives « extérieurs », aux publications d'époque (tracts, brochures, livres blancs, revues), à la presse et à la littérature.

Au terme d'une abondante moisson, la difficulté fut (comme toujours !) de réduire une existence en chapitres distincts, d'ordonner une réalité foisonnante sans la trahir. Enserrés par le chapitre 1 qui traite de la jeunesse et des premiers engagements politiques, et le chapitre 6 qui concerne l'ancrage de Jeanne Vercheval dans la pro-

duction documentaire et photographique de sa région, les chapitres 2 à 5 abordent successivement son cheminement vers le néoféminisme, les luttes menées « en front commun » avec les autres groupes, les stratégies du combat pour l'avortement libre et gratuit, le soutien aux grèves pour l'égalité de salaire et de traitement. Jeanne Vercheval a relu le texte, en y apportant « sa patte » à certains endroits. Nous la remercions très vivement pour cette relecture attentive.

Conclure une biographie n'est jamais évident, surtout quand la biographiée n'est jamais à court de nouveaux projets. Même si, avec le recul du temps, Jeanne Vercheval s'est (un peu) assagie, nous ne sommes de toute évidence pas au bout de nos surprises : Jeanne Vercheval annonce la publication prochaine d'une biographie de Cécile Douard (« *pratiquement terminée* »), et nous gagerions qu'une autre idée est déjà en train de germer ...

¹ F. Flamant, *À tire d'elles : itinéraires de féministes radicales des années 1970*, Rennes, PUR, 2007, p. 13.

² J. Dhondt, « Les femmes et la Première Internationale en Belgique », *Mélanges offerts à Guillaume Jacquemijns*, Bruxelles, ULB. Institut de Sociologie, 1968, p. 239-250.

³ G. Fraisse, « Individue, actrice, sujet féministe » dans : G. Fraisse, *Les femmes et leur histoire*, Paris, Gallimard, Folio, 1998, p. 436.

⁴ Cf. E. Gubin et V. Piette, « Femmes et militance » dans : J. Gotovitch et A. Morelli (coord.), *Militantisme et militants*, Bruxelles, EVO, 2000, p. 91-104.

CHAPITRE 1

Jeunesse, famille et premiers engagements



Illustration 1. Jeanne (à droite) avec sa sœur Monique, 1945.

Une origine ouvrière

Jeanne Vervoort-Vercheval¹ naît à Charleroi, à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, le 16 mars 1939. Son père, Emile Vervoort, était mineur de fond. Sa mère, Gabrielle Danckers, a été successivement domestique puis ouvrière. Le milieu familial est donc résolument ouvrier.

Les grands-parents de Jeanne

Le grand-père paternel, Jean-Baptiste Vervoort, a quitté son village de Langdorp² avec ses parents à la fin des années 1870³. Commune principalement agricole, Langdorp s'était peu à peu vidée de ses habitants en raison de la misère qui y sévissait. Comme dans de nombreuses régions de Flandre, l'exode rural pousse alors la population vers les régions industrielles wallonnes dans l'espoir d'y trouver du travail. C'est ainsi que la famille Vervoort s'installe à proximité des charbonnages du Gouffre, à Châtelineau. Jean-Baptiste n'a que 13 ans quand il « descend » pour la première fois au fond de la mine. Courageux, intelligent, il passe par tous les métiers de la mine et devient assez vite porion⁴. Atteint de silicose, il termine sa vie professionnelle comme surveillant de terrils, un travail qui consiste à éloigner les grapilleurs⁵ qui s'approchent dangereusement du déversoir. Il meurt prématurément en 1931, à l'âge de 54 ans. Sa femme, Augustine Jadoul, est Wallonne. Ils se sont rencontrés au charbonnage où elle travaillait depuis l'âge de 9 ans. Elle avait commencé par soigner les chevaux, puis avait été affectée à l'entretien des lampes de mineur avant de devenir hiercheuse. Mariée, elle quitte la mine et ouvre un petit commerce. Trois enfants sont déjà nés quand le couple décide d'émigrer « en Amérique ». Jean-Baptiste Vervoort traverse l'Atlantique, trouve du travail et prépare l'arrivée de sa famille. Mais Augustine a réfléchi. Elle veut rester chez elle, dans son quartier, près de sa famille. Jean-Baptiste revient. Emile, le père de Jeanne, semble bien être né des retrouvailles ... Jeanne éprou-

vera beaucoup d'affection pour cette grand-mère au franc-parler qui classe le genre humain en trois catégories : les vaillants, les fainéants et les profiteurs... : « *C'était une femme courageuse, qui avait appris à faire la cuisine et à tenir le ménage à l'école du dimanche. Elle avait eu sept enfants et restait marquée par la mort, en 1938, de la cadette qui avait 14 ans et s'appelait Jeanne. Je suis née un an plus tard ! Nous nous aimions beaucoup* »⁶.

Les grands-parents maternels de Jeanne Vercheval sont Flamands. La grand-mère, Melania Legot, naît dans une famille bourgeoise d'Audenaerde (Flandre orientale). Elle a un frère cadet, Léonardus. La trajectoire de ces deux enfants est presque surréaliste tant elle diverge socialement : alors que Melania vivra dans un milieu modeste et ouvrier, Léonardus devient avocat puis juge. Sa fille Marguerite (cousine germaine de la mère de Jeanne), sera juriste et femme politique. Elle épousera Jules De Riemaecker et sera la première femme ministre en Belgique en 1965⁷.

La trajectoire de Melania est totalement différente : pour une raison restée secrète, la fillette est écartée dès sa naissance et placée en nourrice, loin de sa ville natale, à Veerle (Campine limbourgeoise). Cet éloignement détermine toute son existence. Même si ses parents lui rendent régulièrement visite, l'enfant grandit dans un cadre totalement coupé de son milieu originel. Elle ne parle que le dialecte et lorsque ses parents veulent la reprendre, à l'âge de six ans, c'est le drame. Elle souffre d'être séparée de sa nourrice (« Mameke ») et fugue pour la retrouver. Elle retourne à Veerle, y passe toute sa jeunesse et épouse un sabotier, Jean-Baptiste Danckers. Le couple aura huit enfants. Gabrielle, la mère de Jeanne, est la troisième ; elle naît le 30 octobre 1908 à Tessengerlo. En 1911, la famille Danckers quitte la Campine pour chercher de meilleures conditions de vie en Wallonie et s'installe aux Taillis-Prés, un quartier ouvrier de Châtelineau. Jean-Baptiste Danckers descend dans la mine où il se forme comme « boiseur » ... sous la direction de Jean-Baptiste Vervoort. Les deux hommes se lient d'amitié⁸.

L'histoire familiale de Jeanne – paternelle et maternelle – se rejoint donc dans une même logique : les deux familles ont émigré vers les charbonnages wallons pour fuir la misère et le chômage qui sévissaient en Flandre. Elles vont grossir les enclaves flamandes qui se forment en Wallonie, à Charleroi, à Châtelineau, à la Louvière ... À cette époque, la Wallonie est une région dynamique, une « terre promise » où les industries embauchent et offrent de meilleurs salaires⁹.



Illustration 2. Jean-Baptiste Vervoort et Augustine Jadoul, 1905.



Illustration 3. Jean-Baptiste Danckers et Melania Legot, s.d.

Les parents de Jeanne

Né en 1911, le père de Jeanne, Emile Vervoort, est le quatrième d'une famille de sept enfants. Il quitte l'école à 14 ans et travaille dans une ébénisterie puis dans une entreprise métallurgique. Malgré l'opposition de ses parents, il veut être mineur, comme ses oncles, son père et son frère aîné. Il a 16 ans quand il descend dans la mine. Il parlera souvent à ses petits-enfants de ce métier qu'il a aimé, malgré le danger, en insistant sur la complicité et la solidarité qui existaient « au fond ». Dans les années 1930, il rejoint le parti communiste. Proche de Léon Lesoil, très populaire dans la région, il prend le parti des Trotskyistes : « *Dans les manifestations, lors des grèves de 1932, il était considéré comme une grande gueule, ce qui lui valut pas mal de déboires professionnels* »¹⁰.

La mère de Jeanne, Gabrielle Danckers, est née en 1908. Elle fréquente l'école jusqu'à 14 ans mais n'y apprend pratiquement qu'à coudre et à broder¹¹. Elle entre ensuite en service chez un chanoine à Bruxelles (où elle a appris à tenir un ménage !), puis travaille comme ouvrière dans une chaudronnerie, tout comme ses sœurs. « *Une de ses sœurs a épousé le patron. Elle est ainsi devenue la bourgeoise de la famille. Elle est la seule à avoir eu des contacts avec Marguerite De Riemaecker, notamment lors des conférences que celle-ci donnait aux Ouvriers réunis à Charleroi* »¹². Gabrielle, qui est une très belle femme, rêve d'être mannequin ou actrice. Quand Emile Vervoort la rencontre dans un dancing, il est séduit par sa beauté. Les jeunes gens se marient le 18 mai 1935.

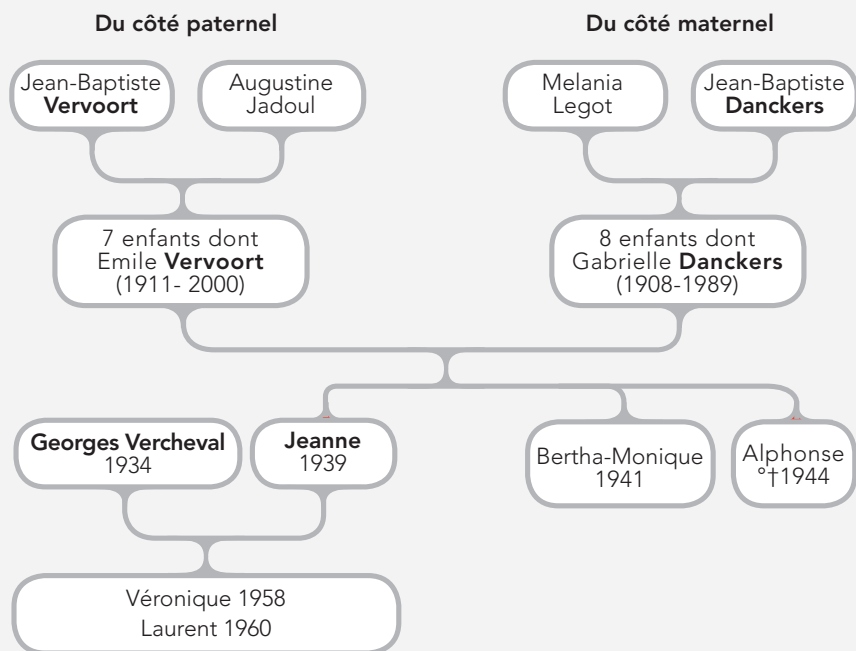
Jeanne, leur premier enfant, naît le 16 mars 1939. La naissance d'une fille est bien accueillie par ses parents et par la famille de son père. Gabrielle Danckers arrête alors de travailler pour se consacrer à son foyer : « *Elle s'est trouvée isolée avec un mari qui travaillait pour deux, fier de pouvoir entretenir seul sa famille. Je crois que ce fut un drame pour elle* »¹³. Le 26 octobre 1941 naît une seconde fille, Bertha-Monique, puis un fils, Alphonse, le 10 août 1944. Celui-ci décède trois mois plus tard, plongeant sa mère dans une profonde dépression. La mort de ce fils, apparemment tant attendu, les conditions de vie difficiles durant la guerre, l'arrestation et l'exécution d'un frère et d'un beau-frère engagés dans la Résistance ... tout concourt à approfondir le désarroi psychique de la mère de Jeanne¹⁴.

Entre-temps, Emile Vervoort a quitté la mine et est devenu conducteur de tram. En 1944, il obtient son transfert comme électricien au dépôt des trams de Gilly. La

famille s'installe dans un logement de fonction : « *Mon père est sur place, donc bien plus présent. Il nous protège le mieux qu'il peut des crises de neurasthénie de notre mère, de plus en plus violentes* ». Quelques années plus tard, il quitte cet emploi (« *Mon père, qui surveille de près la réputation de ses filles, décide de déménager lorsqu'il s'aperçoit qu'elles se font siffler par les jeunes ouvriers du tram* »¹⁵). Il s'établit comme aviculteur, d'abord en association avec un ami, puis à son compte en 1953. L'hiver, il retourne travailler dans la mine comme boiseleur.

Les parents de Jeanne sont catholiques mais non pratiquants : « *Ils étaient catholiques mais seuls les enfants allaient à la messe. Mes parents n'allaient pas à l'église, sauf à notre communion ou au mariage des cousins* ». Leurs convictions religieuses se sont estompées progressivement : « *Maman a fini par exiger pour elle des funérailles civiles* »¹⁶.

Origine familiale de Jeanne Vervoort



LOI
SUR LE
Travail des femmes
et des enfants

CARNET

N° 8480.

Photographie
et
signature du titulaire

Vrouwen
en
kinderarbeidswet

BOEKJE

Nr

Foto en Naamteekening
van de
betrokken arbeidskracht



Signature. - Naamteekening

Celine

Illustration 4. Livret de travail de la mère de Jeanne, délivré à Châtelineau en 1923.



Illustration 5. Les parents de Jeanne, Emile Vervoort et Gabrielle Danckers, devant la maison des grands-parents à Veerle, 1958.

Le père de Jeanne est attentif à l'éducation de ses deux filles : « *Il ne nous a pas élevées comme des garçons, mais il nous a appris à raboter, à clouer, à 'faire de l'électricité'. C'était un très bon père* »¹⁷. Il a la fierté de sa condition et de la valeur du travail manuel (les mineurs sont pour lui l'aristocratie prolétarienne) et il communique ces valeurs à ses enfants. « *Je suis donc née dans une famille ouvrière, avec une mentalité ouvrière. Mon père critiquait volontiers ceux qui rêvaient de faire de leurs enfants des 'cols blancs' mais il ne manquait pas d'ambition pour sa famille. Il a acheté sa maison deux ans après son mariage. Maman ne travaillant plus, il faisait régulièrement des petits boulots après son travail. En fin de vie, il était assez fier de dire qu'il avait toujours fait des doubles journées ! Il tenait à nous transmettre son volontarisme. Je lui ai souvent entendu dire 'ce que tu veux, tu peux' »¹⁸.*

Travailler

Quand Jeanne a 14 ans et que la question se pose de son insertion dans le monde du travail, les projets sont pour le moins variés. Elle rêve de devenir infirmière, ce que son père approuve mais que sa grand-mère paternelle condamne formellement : une de ses filles est entrée en religion après son apprentissage « sur le tas » dans une institution catholique, et elle redoute la même chose pour sa petite-fille ! Sa mère aimerait qu'elle entre en service chez un médecin, au grand désarroi de Jeanne : « *Je déclarais que je me suiciderais plutôt qu'être bonne. Jamais je ne serais une bonne !* »¹⁹. Un cousin sauve la mise en proposant que sa femme la fasse entrer comme apprentie dans le salon de coiffure bruxellois où elle travaille. Ce n'est pas n'importe quel salon, c'est celui d'un des plus grands coiffeurs de Belgique, Aurélien Lintermans, qui possède alors deux salons à Bruxelles. Dans les années 1960, Lintermans sera à la tête de 16 salons, à Bruxelles, Anvers, Paris et New York²⁰. « *J'avais tout juste 14 ans et j'étais partante, fière d'une nouvelle vie qui commençait. La veille, on avait fêté ça avec maman et papa* »²¹. Elle déchantait vite. Son entrée en apprentissage, qui débute une vie professionnelle mouvementée, sera marquée par un esprit d'indépendance et de contestation et par une révolte profonde. Première désillusion : comme apprentie, elle est surtout payée aux pourboires, dont elle déteste le caractère caritatif. Deuxième désillusion : après quelques mois d'apprentissage, elle se retrouve sous l'autorité d'un jeune homme moins expérimenté qu'elle !

*« Ma cousine me présente. Monsieur Lintermans me regarde de la tête aux pieds ... 'Votre prénom ne convient pas : nous vous appellerons Jenny'. Je gagne 10 francs par jour, mais j'ai droit au 'pourboire'. Les clientes riches sont généreuses et étonnées de mes refus. Je garde les mains en poche et refuse de dire merci (...). En 10 heures, j'avais perdu non seulement mon nom mais ce qui représentait pour moi la dignité »*²².

Opiniâtre, Jeanne suit des cours du soir organisés par une grosse firme de produits capillaires, Wella. Elle obtient des premiers prix, des médailles et acquiert, dans les faits, la compétence d'une demi-ouvrière. La goutte qui fait déborder le vase, c'est l'engagement d'un jeune garçon comme demi-ouvrier à la place qui lui revenait : « *Là je n'ai pas du tout apprécié. J'étais meilleure que lui. C'est à ce moment-là qu'a commencé ma révolte* »²³.

Dans ce salon de coiffure, Jeanne est confrontée pour la première fois à la sexualité. Toutes ses amies fréquentent des garçons et il est de bon ton d'avoir un petit ami attiré. Mais de ce point de vue, Jeanne est très naïve, et pour ne pas détonner, elle s'invente un amoureux : « *Comme on s'étonnait de ne jamais le voir, j'inventais 'il est en voyage'. Et puis un jour, j'en ai eu marre de cet amoureux devenu encombrant et je l'ai fait mourir. Il a eu un accident de moto. Je savais bien raconter des histoires [rires]* »²⁴. Elle découvre aussi, précocement, l'envers douloureux des relations amoureuses : une jeune collègue lui raconte sa grossesse non désirée, sa recherche d'un lieu pour avorter. « *Et je me souviens que j'essayais de la persuader de ne pas avorter. J'en pleurais ! J'étais la seule de cet avis, j'avais 15 ans. Je me souviens qu'elle a avorté et que j'en étais malade* »²⁵.



Illustration 6. Jeanne à 16 ans (à droite) avec son amie Josette Liégeois, 1955.

Après un an et demi, son caractère frondeur et contestataire lui vaut d'être licenciée. Son père lui trouve un autre point de chute à Charleroi chez une vieille coiffeuse qui, dans les années 1920 semble-t-il, avait hébergé Zhou Enlai (1898-1976), le futur Premier ministre de la Chine populaire²⁶. Après avoir travaillé chez un « grand » de la mode, Jeanne est forcée d'appliquer des techniques qu'elle juge surannées.

Elle est le plus souvent affectée aux shampoings et au nettoyage. Les cours du soir qu'elle est obligée de fréquenter ne lui apportent rien : « *Et j'ai exigé, soutenue par mon père, de suivre les cours de coiffure pour hommes. Aucune fille ne fréquentait ces cours. Les garçons apprenaient à couper les cheveux entre garçons. Aucun d'eux n'acceptait que je lui touche la tête. J'étais déçue et en colère. Mon père a très vite décidé qu'il me servirait de cobaye. C'est donc sur mon père qu'à l'école j'ai appris 'la coiffure homme' (...). Mais finalement, mon père a trouvé que j'étais décidément impossible à placer ... et il m'a installé un salon de coiffure à la maison [à Montignies-sur-Sambre]. J'ai eu très vite une belle clientèle, des gens de Charleroi qui savaient que j'avais travaillé chez Lintermans* »²⁷. Jeanne aime ce métier. Embellir les femmes, même celles qui ne sont pas naturellement jolies ... Dans un salon de coiffure, on parle beaucoup : « *J'ai entendu les problèmes des femmes, qu'elles soient jeunes ou vieilles, riches ou pauvres. J'ai aussi rencontré des femmes extraordinaires qui m'ont ouvert de nouveaux horizons* »²⁸.

Mais Jeanne est une rêveuse. Elle aurait pu devenir reporter si elle avait été un garçon (« *Oui, parce que je lisais beaucoup Tintin ...* »), ou peintre (« *Je voulais être Van Gogh* »). Par l'entremise d'un oncle²⁹, elle a découvert les joies de la lecture et de la peinture. Avec la détermination qui la caractérise, et prétextant que le dessin lui permettra de perfectionner sa technique de coiffure et de visagisme, elle finit par extorquer la permission paternelle de fréquenter l'Académie des Beaux-Arts. « *C'était en 1955. Ma voisine se destinait à la peinture, elle fréquentait les cours du soir de l'Académie des Beaux-Arts de Charleroi. Je rêvais d'y aller avec elle. Mes parents s'y opposaient – 'j'étais déjà pas comme les autres, fallait tout de même pas que je devienne une artiste, en plus ...'. Quand on veut, on peut, m'avait dit mon père. Et je voulais. Il a cédé. Ça ne coûtait rien et c'était après les heures de travail* »³⁰. L'Académie des Beaux-Arts de Charleroi se présente en effet comme un enseignement à horaire décalé, proposant des cours du soir ou du week-end pour des adultes déjà engagés dans la vie professionnelle. « *Je suis allée le dimanche et le lundi à l'Académie ... pour apprendre à mieux coiffer [rires]* »³¹.

Inscrite au cours de dessin de Marcel Gibon, elle y rencontre Georges Vercheval, son futur mari. Un peu plus âgé qu'elle (il est né le 8 novembre 1934 à Charleroi), Georges Vercheval se perfectionne en dessin et en peinture, après avoir étudié la photographie à Vevey en Suisse. Son père est employé de charbonnages, sa mère tient une crèmerie à Gilly, *Au P'tit Cinsi*. Il a deux frères plus jeunes, Jean et Paul.



Illustration 7. Georges et Jeanne à Arles, 1983.

Très vite, Georges et Jeanne se découvrent des points communs : « *Nous aimions Georges Brassens et Sydney Bechet. Nous avons la même vision du monde. Nous dissertions sur le rôle de l'art. Nous avons d'ailleurs des prétentions d'artistes et imaginions que la culture et l'art pouvaient sortir le monde de la médiocrité* »³².

Ils se marient à Montignies-sur-Sambre le 4 janvier 1958 et s'établissent à Gilly où Georges ouvre un studio de photographie et Jeanne un salon de coiffure à l'étage. Les cimaises du studio et du salon accueillent les œuvres des amis. Pour le quartier, ce sont « *des Picasso !* ». Leur premier enfant, Véronique, naît le 21 août 1958. Deux ans plus tard, pour des raisons professionnelles, ils s'installent à Schaerbeek (Bruxelles) où Laurent, leur deuxième enfant, naît le 2 août 1960. Jeanne exerce comme coiffeuse à domicile jusqu'en 1964. Quand le couple déménage un temps à Rhode-Saint-Genèse, elle travaille comme aide-soignante et animatrice dans un institut psychiatrique à Braine-l'Alleud. Toute cette période, ponctuée de déménagements, est aussi celle de l'entrée en militance et de nouvelles sociabilités.



Illustration 8. Jeanne avec ses enfants Véronique et Laurent, 1963.

Les années 1960 : des années-clés

Ce n'est pas le féminisme qui mobilise d'abord Jeanne Vercheval mais bien le pacifisme et l'espoir, très sensible dans les années 1960-70, d'une société plus juste et plus équitable. Ces aspirations reflètent le climat d'une époque qui voit émerger de nouveaux mouvements sociaux, politiques, pacifistes et tiers-mondistes qui se développent surtout parmi la jeunesse³³. Depuis 1947 en effet, les pays occidentaux sont confrontés à la « guerre froide », à la course aux armements, au développement de l'arsenal nucléaire, puis aux guerres d'indépendance et à la décolonisation. Toutes ces causes structurent des mouvements de contestation qui s'amplifient encore avec la guerre du Vietnam (1964-73). La mobilisation touche surtout des intellectuels de gauche³⁴, que Jeanne commence à côtoyer par l'entremise de son mari et de son beau-frère, Jean Vercheval. Ce dernier, passionné de jazz, fréquente régulièrement le cabaret La Rose Noire (situé Petite rue des Bouchers à Bruxelles) ou le Welkom, deux lieux où se réunissent des artistes et des intellectuels. Jean Vercheval est surtout actif au Théâtre populaire de Bruxelles (futur Théâtre de la Vie) qu'Herbert Rolland a créé dans la mouvance du théâtre de Bertolt Brecht. C'est un théâtre « prolétarien », proche du parti communiste, qui dénonce la culture traditionnelle à travers ses activités (théâtre, cinéma, chansons, mimes, tableaux vivants ...) et qui veut contribuer à réformer la société en profondeur³⁵. Le mari de Jeanne, Georges Vercheval, s'implique aussi totalement dans ce projet et, sollicité pour y faire des photographies, il se charge d'actualiser le propos des spectacles, grâce à des projections de documents contemporains – images fixes et cinématographiques.

Au début des années 1960, le couple Vercheval est donc entraîné dans ces milieux progressistes extrêmement agissants et si Jeanne s'investit moins que son mari, elle fréquente également le Théâtre populaire, rencontre des militants de gauche (principalement des étudiants activistes de l'ULB), et se confronte au débat politique particulièrement virulent : « *Même si je me sentais parfois dépassée par les propos que j'y entendais, j'y participais activement, et de manière critique. J'apprenais beaucoup de choses* »³⁶. Ces discussions, ces débats forment le socle de son premier engagement. Ils lui fournissent une grille de lecture marxiste pour appréhender la société mais aussi des compétences pour organiser et animer un groupe militant. Ces qualités, elle les mettra plus tard au service du mouvement féministe. Pour l'heure, et bien qu'elle noue des contacts avec des femmes qui, comme Germaine Hannevert³⁷, ont joué un rôle dans le féminisme belge, Jeanne Vercheval ne

se sent pas concernée par les discriminations de sexe mais bien par le pacifisme et les luttes sociales. D'autant plus que sa région natale subit de plein fouet la récession économique : la fermeture des charbonnages, à la fin des années 1950, amorce en effet le déclin de la Wallonie. En 1960, la politique d'austérité et la limitation des allocations sociales décidées par le gouvernement déclenchent une grève générale, la grève « historique » de l'hiver 1960-61, très suivie en Wallonie, qui donne lieu à de violentes manifestations suivies de répression³⁸.



Illustration 9. L'équipe du Théâtre populaire de Bruxelles chez Antoine Allard à Knokke-Heist, vers 1963. 2^e rang au centre : Jeanne avec son fils Laurent. À sa gauche : Antoine Allard (avec Véronique, la fille de Jeanne) et Herbert Rolland.

Pourtant, ces événements ne marquent pas immédiatement Jeanne et Georges Vercheval, jusqu'au jour où ils découvrent au Théâtre populaire le film que Frans Buyens³⁹ leur consacre en 1962, *Vechten voor onze rechten/Lutter pour nos droits*. Le réalisateur y évoque notamment la situation sociale dramatique dans la région de La Louvière, et Jeanne est bouleversée : « *C'est alors que je me suis dit : on ne peut pas ne pas s'engager* »⁴⁰.

Avec deux amis proches du parti communiste et Paul Vercheval, le frère cadet de Georges, la famille s'installe alors à Saint-Josse-ten-Noode, rue Gillon, dans une grande maison érigée en lieu « ouvert », en maison communautaire où se retrouvent les amis des amis. C'est une expérience passionnante, innovante, qui met Jeanne Vercheval en contact avec des jeunes de tous milieux. La maison est une véritable ruche où se rencontrent de manière informelle des communistes, des démocrates-

chrétiens, des Jeunes Gardes socialistes, des juifs progressistes. On écoute et on s'échange les disques de Louis Armstrong, Harry Belafonte, Duke Ellington, Georges Brassens, Jacques Brel ou Léo Ferré, mais aussi ceux qui viennent de Cuba ou d'Israël. On y organise des fêtes, on reconstruit le monde jusqu'aux petites heures du matin ...

L'expérience communiste

Entre-temps, Georges et son frère Jean s'affilient au parti communiste (1962). Après plusieurs années de déclin, ce parti connaît en effet un regain d'intérêt lié à son soutien musclé aux grèves de l'hiver 1960-61⁴¹. Mais les années 1960 sont aussi celles des divisions et des déchirements internes entre les partisans du communisme soviétique et ceux du communisme chinois. Quand Jacques Grippa⁴², exclu du parti en 1963 en raison de ses sympathies chinoises, fonde le parti marxiste-léniniste (premier parti communiste maoïste d'Europe financièrement soutenu par la Chine), les débats se déchaînent avec une violence extrême qui se répercute au sein du Théâtre populaire. Georges Vercheval et son frère Jean rallient le parti « grippiste », tandis que Jeanne, qui déplore une division qu'elle espère provisoire, s'affilie au contraire au parti communiste pro-Moscou ! « *Mon père était ouvrier, ma mère aussi ; ce qui me posait problème, c'était toutes ces discussions qui n'en finissaient pas ... J'accusais mon mari et ses amis de diviser la classe ouvrière en soutenant la dissidence* »⁴³. Mais ce choix n'est guère tenable : le parti communiste n'apprécie pas que le conjoint d'une affiliée soit « dissident », il se méfie d'elle et l'éloigne. Jeanne Vercheval finit par rejoindre la dissidence : aux élections communales du 11 octobre 1964, elle est la deuxième candidate sur les trois que compte la liste communiste marxiste-léniniste de Saint-Josse-ten-Noode⁴⁴. Elle n'est pas élue mais devient membre du Comité fédéral du parti.

La mobilisation pacifiste

De 1963 à 1967, l'engagement de Jeanne Vercheval se concrétise surtout au sein d'organisations pacifistes et anti-impérialistes qui, à l'instar de la nébuleuse existant autour du parti communiste, se sont recrées autour du parti « grippiste ». Jusque dans les années 1960 en effet, le pacifisme, représenté notamment par l'Union belge pour la défense de la paix (UBDP), reste surtout ancré dans les rangs com-

munistes⁴⁵ mais à partir des années 1960, avec en toile de fond la crainte de l'arme atomique, le mouvement s'élargit et gagne des milieux de plus en plus diversifiés. C'est lors d'une représentation au Théâtre populaire que Jeanne rencontre Antoine Allard (1907-1981), une figure emblématique et originale du pacifisme belge, qui la marquera fortement. Surnommé le Baron rouge, Allard est issu d'une riche famille catholique de financiers. Administrateur de sociétés, il mène de front dès l'entre-deux-guerres ses activités de négoce avec un investissement dans le mouvement pour la paix. Après la Deuxième Guerre mondiale, il crée sa propre organisation, Stop War, qu'il définit comme un mouvement chrétien populaire pour la paix. En 1949, il adhère à l'UBDP tout en gardant ses distances à l'égard du parti communiste. Compagnon de route des anarchistes et des communistes bruxellois, Allard est aussi un ami proche de la Reine Elisabeth qu'il conviera à visiter la Chine⁴⁶.

Allard se prend d'affection pour la famille Vercheval dont la maison fourmille de jeunes et où il peut parler des sujets qui lui tiennent à cœur. Une véritable complicité se noue entre lui et Jeanne Vercheval : « *Il parlait de paix, il parlait de Stop War, ça nous intéressait* »⁴⁷. Comme beaucoup de personnes de sa génération, Jeanne est restée marquée par la guerre, ce qu'elle rappelle encore dans un article en 1965 : « *Je me souviens avoir eu peur, peur des bombes qui tombaient sur la gare et à côté – surtout à côté. Il y a de cela plus de 20 ans. Ces souvenirs me reviennent aujourd'hui avec toute leur horreur. J'avais 4 ans, 5 ans peut-être, mais jamais je n'oublierai. Aujourd'hui j'ai des enfants, et ma haine de la guerre et de ceux qui la veulent, je la leur transmettrai* »⁴⁸.

Cette haine de la guerre, elle la met au service du pacifisme. Par l'entremise du baron Allard, Jeanne rencontre la féministe Germaine Hannevert, et d'autres pacifistes importants, comme Yvonne et Hertz Jospa⁴⁹, avec qui elle se lie d'amitié. Elle évoque la fascination que les anciens résistants, proches du parti communiste, exercent alors sur elle : « *Il y avait à peine quinze ans que la guerre était finie. Les leaders du parti communiste étaient d'anciens résistants. Pour nous, leur aura était forte, Hertz et Yvonne Jospa étaient des personnes extraordinaires* »⁵⁰. « *Pour les jeunes dont j'étais, Ghert [Hertz] et toi (Yvonne) [... étiez ...] des gens qui ont mis au-dessus de tout la dignité humaine. Vous vous efforciez de nous donner les moyens de l'analyse pour mieux comprendre les rouages économiques et politiques, pour mieux combattre le mensonge et l'injustice. Vous nous transmettiez sans stéréotypes votre confiance lucide en l'avenir* »⁵¹.

L'opposition à la guerre au Vietnam

Dès 1964, l'intervention militaire américaine au Vietnam, puis les bombardements l'année suivante, soulèvent l'indignation dans la plupart des pays occidentaux. En février 1965, avec des jeunes qui fréquentent sa maison communautaire, Jeanne Vercheval participe, aux côtés de Germaine Hannevert et du baron Allard, à la création du Comité belge de solidarité avec le peuple du Sud-Vietnam, qui prendra ensuite le nom de Comité Solidarité Belgique-Vietnam. D'autres comités se créent en Flandre et en Wallonie. Des week-ends de réflexion sont organisés dans la résidence secondaire du baron Allard près de Knokke. Des actions de solidarité contre la guerre du Vietnam et l'arme atomique s'improvisent sur la digue⁵². Jeanne se souvient : « *On chantait des chansons antiguerre (façon Bob Dylan) sur la plage de Knokke (...). Mais jamais d'action violente !* »⁵³.



Jeanne est chargée de coordonner les actions du Comité Solidarité Belgique-Vietnam dans l'ensemble du pays⁵⁴. Des manifestations, des semaines de solidarité et des conférences sont organisées, de l'argent et des médicaments sont récoltés. Ces actions s'effectuent en étroite collaboration avec l'Action pour la paix et l'indépendance des peuples (APIP), créée au même moment que le Comité Solidarité Belgique-Vietnam.

Illustration 10. Manifestation contre la guerre au Vietnam, vers 1965. Jeanne s'adresse aux manifestants. À sa droite : Antoine Allard.

L'Action pour la paix et l'indépendance des peuples (APIP)

La création de l'APIP est une conséquence directe des divisions du parti communiste, qui se répercutent dans toutes les organisations satellites. En juillet 1964, au retour de la 10^e Conférence internationale annuelle du Gensuikyo contre les bombes nucléaires à Tokyo (à laquelle assistaient Germaine Hannevert, Yvonne Jospa et quelques autres délégués belges⁵⁵), les dissensions s'accroissent et suscitent la naissance d'un nouveau mouvement pour la paix en février 1965. L'APIP condamne l'impérialisme américain, exige le retrait de la Belgique de l'OTAN, réclame la destruction complète et l'interdiction des armes nucléaires et l'évacuation des bases militaires étrangères implantées en Belgique. Elle collabore avec les autres organisations de la nébuleuse maoïste, tels que la Marche antiatomique des jeunes, le Comité belge de solidarité avec le peuple du Sud-Vietnam, le Comité contre la prescription des crimes nazis, ...⁵⁶. Jeanne assure le secrétariat et la coordination de l'APIP qui regroupe pratiquement les mêmes personnes que le Comité Solidarité Belgique-Vietnam. En compagnie d'Antoine Allard, elle parcourt la Wallonie et écrit de nombreux articles dans le mensuel du même nom, *Action pour la paix et l'indépendance des peuples*. En 1966, elle succède à Antoine Allard comme éditrice responsable.

Dans ce cadre, elle participe à des congrès internationaux. Ainsi, en juillet 1965, avec d'autres délégués de l'APIP, elle se rend à Helsinki au Congrès mondial de la Paix, l'Indépendance nationale et le Désarmement général organisé par le Conseil mondial. L'assemblée leur reste cependant fermée, en raison des dissensions entre prosoviétiques et prochinois, mais ils sont accueillis par la délégation chinoise. En octobre 1965, elle est déléguée de l'APIP à la première Conférence internationale tenue à Djakarta (Indonésie) pour lutter contre les bases militaires étrangères installées dans le monde⁵⁷. Le Congrès est brutalement interrompu par le coup d'État militaire du général Suharto. Déplacé dans l'île de Bali, puis rapatrié à Djakarta, il se tient dans des conditions particulièrement difficiles.

Jeanne Vercheval est alors à peine âgée de 26 ans mais elle est déjà plongée dans un militantisme qui devient pour elle une manière d'exister. C'est tout naturellement qu'elle s'implique dans les marches antiatomiques qui se multiplient dans les années 1960.

Les marches antiatomiques

L'inquiétude face à l'arme atomique n'a cessé de croître depuis la sortie de la guerre. Un appel du Conseil mondial de la paix pour interdire la bombe atomique, lancé en 1950, avait recueilli en Belgique près de 400.000 signatures. Dans les années 1950, les mouvements de protestation se multiplient et l'inquiétude croît avec les expériences nucléaires de la France et de l'URSS. En 1962, l'angoisse culmine lors de la crise des missiles à Cuba.

C'est dans ce contexte que se déroulent les premières marches antiatomiques et pour le désarmement⁵⁸, inspirées d'une initiative anglaise. En avril 1960, divers mouvements de jeunesse de gauche organisent la première marche en Belgique, qui rassemble 4.000 participants entre Mol et Anvers. La peur de l'arme atomique s'étend désormais à des milieux restés jusque-là en-dehors du mouvement pacifiste, comme la Ligue des Familles qui met sur pied en 1961 une large plate-forme pluraliste, dénommée le Mouvement du 8 mai⁵⁹. De nouvelles marches antiatomiques sont effectuées chaque année entre 1963 et 1970, à l'appel de groupes souvent proches des milieux communistes. À la fin des années 1960, le mouvement s'essouffle tandis que les organisateurs francophones de ces marches participent à la création du Comité national d'action pour la paix et le développement (CNAPD, 1970).

Jeanne Vercheval participe à toutes ces marches. En 1966, elle crée les Comités d'action antiatomiques et anti-impérialistes des jeunes, fondés dans plusieurs localités du pays pour préparer la marche antiatomique de 1966 à laquelle ils veulent donner un caractère plus radical que précédemment⁶⁰. Jeanne coordonne leurs actions depuis Bruxelles et diffuse les revendications dans le journal de l'APIP : « *Ce qu'ils veulent, les jeunes, c'est l'interdiction complète et la destruction totale de toutes les armes nucléaires. Ce qu'ils veulent, les jeunes, c'est la liberté des peuples du monde, seule base pour bâtir une véritable paix* »⁶¹. Ces comités, qui collaborent avec les Jeunesses et les Étudiants communistes, s'opposent à l'OTAN, distribuent des tracts, organisent des actions dans des écoles et des entreprises, tiennent des stands sur des marchés ... En 1966, la Belgique est pressentie pour recevoir le Commandement supérieur des forces alliées en Europe (Shape) sur son territoire et les tensions sont vives. Quand, malgré les réticences, le Shape s'installe à Casteau près de Mons et le Conseil de l'OTAN à Evere (Bruxelles)⁶², Jeanne prend une part active aux manifestations de protestation.

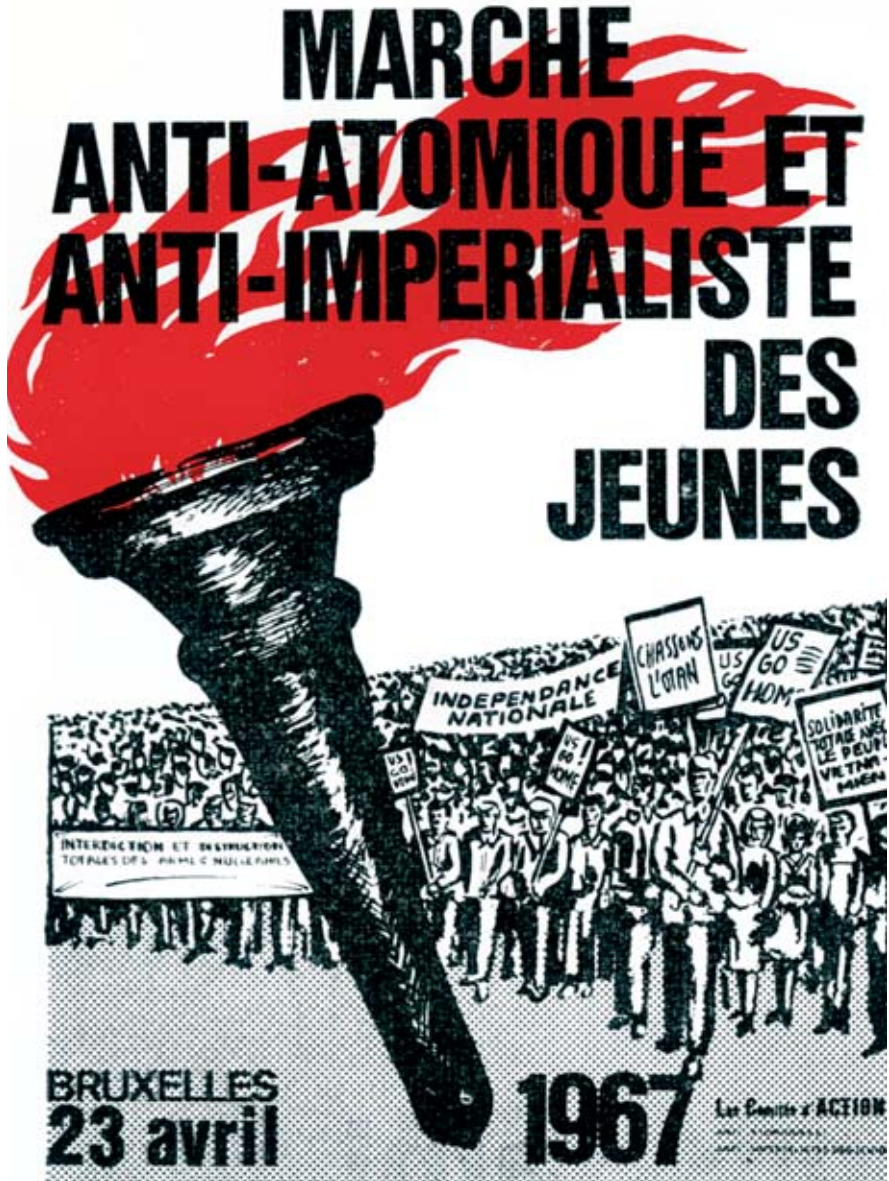


Illustration 11. Appel à manifester des Comités d'action antiatomique et anti-impérialiste des jeunes, 1967.

La fin de l'expérience communiste

Quand Hertz Jospa meurt en juin 1966, Jeanne perd à la fois un ami et un conseiller avisé auquel elle pouvait parler de ses doutes. Il était aussi le seul à pouvoir critiquer impunément les dérives sectaires des communistes. L'année 1967 est ponctuée de nouveaux conflits internes, de nouvelles dissidences⁶³ et Jeanne entre en rébellion. Antoine Allard, qui ne s'est jamais affilié à un parti communiste, quel qu'il soit, est écarté de la direction de l'APIP à la fin de 1966, avant d'en être exclu en 1967⁶⁴. Outre sa collaboration avec des non-communistes, on lui reproche ses prises de position en matière de politique internationale. Jeanne Vercheval, qui a été une des rares à défendre Allard⁶⁵, est exclue à son tour de l'APIP, du Comité Solidarité Belgique-Vietnam et des Comités d'action anti-impérialistes des jeunes en juin 1967⁶⁶. On lui reproche également d'être trop proche de personnalités extérieures au parti communiste. La situation sombre dans le rocambolesque quand plusieurs partis, plusieurs organisations rivales adoptent le même nom, en revendiquant chacun d'être seul légitime ... Deux APIP, deux Comités d'action anti-impérialistes des jeunes, deux Comités Solidarité Belgique-Vietnam coexistent alors pendant quelques mois, les uns restés fidèles à la tendance Grippa, les autres, avec Jeanne Vercheval à leur tête, dans le sillage d'une nouvelle dissidence. Les désaccords, d'une grande violence, apparaissent au grand jour et les critiques contre Jeanne sont féroces⁶⁷. Dans tous les camps, les exclusions se succèdent⁶⁸ et Jeanne est exclue à son tour de la dissidence Trifaut, à laquelle elle avait adhéré, pour en avoir contesté les nouvelles orientations⁶⁹. En réponse à sa demande d'explication, on lui conseille de prendre « trois mois de repos » sous prétexte qu'elle est « très malade » et « trahit les intérêts du peuple vietnamien »⁷⁰. L'exclusion de Jeanne, mais aussi de son mari qui militait également au sein de l'APIP dissidente, est prononcée le 12 novembre 1967⁷¹. Le parti de Jacques Grippa et ses multiples dissidences finissent par sombrer en 1968, laissant place à de nouveaux partis de gauche.

Pour Jeanne et Georges Vercheval, l'expérience communiste prend fin : « *J'avais les mains libres et je n'avais plus envie d'y toucher. J'ai été exclue trois fois, d'une manière très stalinienne. Les jeunes qui faisaient partie du groupe des jeunes anti-impérialistes devaient traverser la rue quand ils me voyaient [rires]* »⁷². Mais ces années de militantisme politique laissent des traces douloureuses qui marquent profondément le couple : « *On ne voulait plus voir personne. On était démolis* »⁷³.

Décidant de quitter Bruxelles, Jeanne et Georges Vercheval se replient à la campagne, à Rance-Froidchapelle près de Chimay, jusqu'en septembre 1969, avant de déménager à La Hestre.

Des témoignages d'autres militants concordent sur les effets destructeurs exercés par ces conflits sur le plan personnel. Antoine Allard s'éloigne du mouvement et s'investit dans la présidence d'Oxfam-Belgique qu'il a fondé en 1964. Germaine Hannevert se retire également des associations qu'elle a contribué à mettre sur pied. Dans une lettre à Jeanne en janvier 1968, elle lui fait part de ses doutes et de son amertume : « Je vis, moi, dans ma coquille, retirée de tous les mouvements auxquels j'ai si volontiers consacré une grande partie de mon activité, mais le temps est venu pour moi de laisser la place aux jeunes, de les regarder vivre en essayant de comprendre le pourquoi de leurs mésaventures ... C'est tellement dommage, alors qu'au fond on poursuit le même but ! »⁷⁴.

Si l'amertume est grande et les blessures profondes, l'expérience communiste n'est pas inutile. Jeanne Vercheval s'est frottée à la lutte de terrain, elle a engrangé des acquis théoriques en participant à différents cycles de formation marxiste. Elle a développé un esprit d'analyse critique et un sens aigu de l'action militante. Les organisations qu'elle a coordonnées étaient marginales, mais avec un noyau de quelques dizaines de militants actifs, elles débordaient de zèle pour faire connaître leurs revendications et assurer leur visibilité. Il en sera de même quelques années plus tard quand Jeanne s'investira avec fougue dans l'action féministe.

Pas encore de place pour le féminisme ?

Jusqu'ici Jeanne n'a guère été interpellée par le féminisme. Elle a intégré la doctrine communiste selon laquelle toutes les discriminations, y compris celles fondées sur le sexe, disparaîtront avec l'avènement d'une société sans classe. Si le parti regroupe les femmes au sein d'organisations spécifiques, pacifistes et moins marquées politiquement, c'est surtout dans le but d'obtenir un soutien de la masse en sa faveur. Les dissidences procèdent de la même manière : en 1965, une nouvelle organisation, l'Union des femmes, se réunit dans le bâtiment qui héberge l'APIP. Créée en septembre par Germaine Hannevert, présidée par sa nièce Marie-Anne De Vreught (épouse Ley), l'Union des femmes rassemble parmi ses cofondatrices

Yvonne Jospa, Cécile Draps⁷⁵ et Madeleine Chapellier, l'épouse de Jacques Grippa. Dans la mouvance du parti grippiste, l'Union des femmes participe aux activités du Théâtre populaire, soutient les revendications de l'APIP, du Comité Solidarité Belgique-Vietnam et des Comités d'action antiatomiques et anti-impérialistes des jeunes. Mais elle y ajoute une touche en faveur des travailleuses : égalité salariale, formation professionnelle plus performante, accès aux postes à responsabilités, égalité dans les allocations sociales et les pensions, de même que des revendications visant à améliorer le bien-être familial⁷⁶.

Dans cette perspective, l'Union des femmes soutient plusieurs actions ouvrières. En 1966, elle organise des collectes de solidarité en faveur des mineurs de Zwartberg (Limbourg) qui partent en grève contre la fermeture de leur charbonnage. De violentes confrontations avec la police se soldent par deux morts et des dizaines de blessés. L'Union participe à des piquets de grève pour soutenir le personnel des grands magasins à Liège (surtout des femmes) qui réclament une augmentation salariale, une grève qui donne lieu à des arrêts de travail dans plusieurs grands magasins du pays. Elle organise aussi des actions de soutien aux chômeuses dans les bureaux de chômage du Borinage.

Et surtout, l'Union des femmes soutient les travailleuses de la Fabrique nationale d'armes à Herstal, qui entament en février 1966 la première grève à portée européenne pour l'égalité de traitement et de salaire, en réclamant l'application et le respect de l'article 119 du Traité de Rome (1957)⁷⁷. Cette grève a un grand retentissement et reste encore aujourd'hui gravée dans la mémoire collective féministe en Europe. De nombreuses actions sont organisées pour soutenir les grévistes, auxquelles l'Union des femmes prend une part active⁷⁸.

Germaine Hannevart cherche à convaincre Jeanne Vercheval de rejoindre l'Union des femmes, mais en vain⁷⁹. Pourtant, dès qu'une action présente une dimension sociale, elle s'y reconnaît. C'est le cas lors de la grève de la FN à Herstal où Jeanne Vercheval distribue des tracts de soutien de l'Union des femmes à l'entrée des usines (notamment aux ACEC de Charleroi). Néanmoins, elle ne voit pas dans cette grève un événement féminin fondateur mais bien une contestation « normale » des travailleuses face au patronat : « *Je pensais qu'elle était largement justifiée, donc qu'elle devait être soutenue. Mais elle me paraissait normale, je ne pensais pas que c'était extraordinaire* »⁸⁰.



Illustration 12. L'Union des femmes soutient les grévistes de la FN à Herstal, 1966.
À l'avant-plan : Madeleine Chapellier-Grippa.

Les événements de mai 1968 la surprennent dans sa retraite à la campagne. Jeanne Vercheval espère d'abord que cette effervescence prélude à la révolution : « *Je me souviens que je me suis dit 'te djou, ils vont faire la révolution sans moi' [rires]. Mais je suis venue de temps en temps à Bruxelles voir comment ça se passait* »⁸¹. Mais elle déçoit rapidement : ce qu'elle observe sur le campus ressemble plus, à ses yeux, à un « chahut » étudiantin, qu'elle suit avec une certaine distance car le mouvement ne présente jamais, comme en France, de connexion avec la classe ouvrière. En Belgique, il touche à peine la rue et le monde du travail⁸². Quelques semaines plus tard, Jeanne se rend à Paris avec son mari qui ramène quelques photographies en témoignage tardif ... Si le militantisme de Jeanne Vercheval est en veilleuse, il n'est pas éteint pour autant. Le néoféminisme allait lui fournir un nouvel élan.

- ¹ Jeanne Vervoort épouse Georges Vercheval en 1958. Nous adopterons dans la suite de cet ouvrage le nom sous lequel elle est la plus connue : Jeanne Vercheval.
- ² Commune du Brabant flamand (depuis 1995), au nord-est d'Aerschot, 2.313 habitants en 1866.
- ³ Le père de Jean-Baptiste, qui était tailleur d'habits, avait peu à peu perdu sa clientèle et avait décidé de « rejoindre ses concitoyens émigrés ».
- ⁴ P. Verbeken, *Arm Wallonië : een reis door het beloofde land*, Anvers/Amsterdam, Meulenhoff/Manteau, 2007. En traduction française : *La Terre promise. Flamands en Wallonie*, Bruxelles, Castor Astral, 2010, p. 142.
- ⁵ Le plus souvent des femmes ou des veuves de mineurs qui glanent des déchets de charbon sur les terrils, pour leur consommation ou pour s'assurer des ressources supplémentaires. Après 1914, cette pratique a quasi disparu en raison de la mesure prise par les charbonnages d'octroyer gratuitement du charbon aux familles de mineurs en activité. Mais elle resurgit avec la crise des années 1930, et cette fois de nombreux chômeurs se retrouvent comme grapilleurs sur les terrils, côte à côte avec des femmes : cf. le film *Misère au Borinage* de Joris Ivens et Henri Storck (1933).
- ⁶ Interview JVV, 28/10/2010. Dans ce livre, les paroles et les écrits de Jeanne Vercheval sont repris en caractères italiques.
- ⁷ Marguerite Legot (1913-1977) : fille de l'avocat Leonardus Legot et de Maria Jeurissen, docteure en droit, parlementaire CVP dès 1946, ministre de la Famille de 1965 à 1968 (*Dictionnaire des femmes belges, XIXe-XXe s.*, Bruxelles, Racine, 2006, p. 363-364).
- ⁸ P. Verbeken, *op. cit.*, p. 143.
- ⁹ Voir les reportages poignants du journaliste socialiste August De Winne, réunis dans un ouvrage *À travers les Flandres* (Gand, Le Peuple, 1902), traduits en 1903 sous le titre *Door Arm Vlaanderen*. Cette situation est corroborée par de nombreuses enquêtes sociologiques du début du 20^e siècle.
- ¹⁰ Interview JVV, 28/10/2010.
- ¹¹ Idem.
- ¹² Idem.
- ¹³ Idem.
- ¹⁴ La dégradation du climat familial se poursuit jusqu'au divorce d'Emile et de Gabrielle, deux ans après le mariage de Jeanne.
- ¹⁵ Interview JVV, 28/10/2010.
- ¹⁶ Idem.
- ¹⁷ Idem.
- ¹⁸ Idem.
- ¹⁹ Idem.
- ²⁰ *L'Officiel de la mode*, n° 525-526, 1965 ; n° 529-530, 1966 ; n° 549-550, 1967.

- ²¹ Archives privées JVV. « Sois humble » : texte préparatoire au *Petit livre rouge des femmes*.
- ²² Idem.
- ²³ Interview JVV, 28/10/2010.
- ²⁴ Idem.
- ²⁵ Idem.
- ²⁶ La présence d'une douzaine d'étudiants chinois à l'Université du travail est attestée, mais celle de Zhou Enlai, étudiant à Paris de 1920 à 1924, est plus problématique. Il semble avoir rendu visite à un ami à Charleroi, lui-même inscrit à l'Université du travail à Charleroi (*Le Quotidien du peuple*, 8/1/2002, en ligne).
- ²⁷ Interview JVV, 28/10/2010.
- ²⁸ Idem.
- ²⁹ Il s'agit du « bourgeois » de la famille, le patron chaudronnier qu'une de ses tantes a épousé.
- ³⁰ J. Vercheval-Vervoort, « Une école de la deuxième chance », *Voyelles*, n° 1, sept. 1979, p. 62.
- ³¹ Interview JVV, 28/10/2010.
- ³² Idem.
- ³³ G. Dreyfus-Armand et al. (dir.), *Les années 68 : le temps de la contestation*, Bruxelles, Complexe, 2000.
- ³⁴ G. Dreyfus-Armand et J. Portes, « Les interactions internationales de la guerre du Vietnam et mai 68 » dans : G. Dreyfus-Armand et al., *op. cit.*, p. 49-68.
- ³⁵ Carcob. Papiers Rochette (fonds non classé). *Culture au service du peuple : périodique édité par le Théâtre populaire de Bruxelles*, n° 1, déc. 1966.
- ³⁶ Interview JVV, 28/10/2010.
- ³⁷ Germaine Hannevert (1887-1977) : professeure de biologie dans l'enseignement secondaire, elle se caractérise par des engagements multiples en faveur de la paix, de la démocratie et des femmes. Initiée au Droit humain dès 1927, elle fera mettre à l'étude de son atelier de nombreuses questions relatives à la condition féminine (*Dictionnaire des femmes belges ... op. cit.*, p. 307-309).
- ³⁸ J. Neuville et J. Yerna, *Le choc de l'hiver 60-61. Les grèves contre la loi unique*, Bruxelles, POL-HIS, 1990.
- ³⁹ Frans Buyens (1924-2004), cinéaste et écrivain belge, autodidacte né en milieu ouvrier, compagnon de la chorégraphe Lydia Chagoll, réalisateur de documentaires et films engagés.
- ⁴⁰ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ⁴¹ 1960-1965. *Petites fleurs rouges de la grande grève : contributions à l'histoire du PCB, Cahiers marxistes*, n° 222, juin-juil. 2002.
- ⁴² Sur Jacques Grippa (1913-1991), résistant de la Seconde Guerre mondiale, déporté à Büchenwald, membre du Comité central du Parti communiste de Belgique, cf. A. Colignon, « Jacques Grippa », *Nouvelle biographie nationale*, vol. 7, 2003, p. 170-176.

- ⁴³ Interview JWV et CDS, 9/9/2010.
- ⁴⁴ « Listes complètes de nos candidats », *La Voix du peuple*, n° 41, 9/10/1964.
- ⁴⁵ L'UBDP, fondée en 1949, est en effet la section belge du Conseil mondial de la paix (1948) proche de l'Union soviétique : J. Van Lierde, « Les mouvements de la paix en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 240, avr. 1964, p. 6-8.
- ⁴⁶ J. Adant, *Le Baron rouge. Antoine Allard : de Stop War à Oxfam*, Charleroi, Couleur Livres, 2009.
- ⁴⁷ Interview JWV et CDS, 9/9/2010.
- ⁴⁸ J. Vervoort, « 1940-1965 : ni kollaboration, ni 'négociation' », *APIP*, n° 3, mai-juin 1965, p. 6.
- ⁴⁹ Sur les époux Jospa-Groisman, tous deux actifs dans les mouvements pacifistes et anti-fascistes de l'entre-deux-guerres, résistants, affiliés au PCB puis à la dissidence grippiste : A. Morelli et J.Ph. Schreiber, « Sources et méthodes pour l'histoire des 'migrantes-militantes' : le cas d'Yvonne Jospa, juive immigrée en Belgique, communiste et militante antiraciste », *Femmes migrantes*, Sextant, n° 21-22, 2004, p. 277-291 ; J.-M. Faux (dir.), *Hertz Jospa. Une vie pour les autres*, Bruxelles, Fondation Hertz et Hava Jospa, 1991.
- ⁵⁰ Interview JWV par C. Jacques, 10/8/1993.
- ⁵¹ J. Vercheval, « Yvonne Jospa : la résistance c'est aujourd'hui », *Voyelles*, n° 9, mai 1980, p. 30.
- ⁵² J. Adant, *op. cit.*, p. 82.
- ⁵³ Idem, p. 114.
- ⁵⁴ Source : le journal de l'*APIP* ; Carhif. Fonds De Vreught-Ley. N° 20. Tract de Solidarité Belgique-Vietnam (rue Belliard 103), 1966.
- ⁵⁵ « Appel à l'Action pour la paix et l'indépendance des peuples », *APIP*, n° 1, mars 1965, p. 4-5.
- ⁵⁶ « Pourquoi nous avons constitué Action pour la paix et l'indépendance des peuples. Et comment vous pouvez contribuer à son succès ! », Idem, p. 8.
- ⁵⁷ « Djakarta octobre '65 : KIAPMA à la Conférence internationale contre les bases étrangères », *APIP*, n° 6, déc. 1965, p. 2-3.
- ⁵⁸ Sur ces marches : J. Van Lierde, *op. cit.*, p. 15-20.
- ⁵⁹ Idem, p. 12-13.
- ⁶⁰ J. Vervoort, « Marche antiatomique des jeunes », *APIP*, 2/4/1965, p. 4-5.
- ⁶¹ J. Vervoort, « Non au chantage nucléaire », *APIP*, n° 1, mars 1965, p. 2.
- ⁶² « Le transfert du SHAPE et du Conseil de l'OTAN en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 357, 10/3/1967.
- ⁶³ *Le PCB et la scission 'grippiste' de 1963*, Documents présentés et annotés par Milou (Emile) Rikir, Bruxelles, Carcob, 2002 ; 1960-1965. *Petites fleurs ... op. cit.*
- ⁶⁴ « Communication du Bureau national de l'*APIP* », *APIP*, n° 5, mai-juin 1967, p. 10.
- ⁶⁵ J. Adant, *op. cit.*, p. 104.
- ⁶⁶ « Communiqués de l'*APIP* », *APIP*, [organisation grippiste], n° 6, août 1967, p. 8.

- ⁶⁷ V. Monique, « Les Comités anti-impérialistes des jeunes vont de l'avant », *APIP*, [organisation grippiste], n° 6, août 1967, p. 7.
- ⁶⁸ M. Rikir, *op. cit.*, p. 28-31.
- ⁶⁹ Archives privées JVV. Copie d'une lettre de JVV à Désiré Trifaux, Bruxelles, 9/11/1967.
- ⁷⁰ Archives privées JVV. Réponse de Désiré Trifaux à JVV, 13/11/1967.
- ⁷¹ Archives privées JVV. Fédération bruxelloise du PCB. Ordre du jour de la réunion extraordinaire du 12 nov. [1967].
- ⁷² Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ⁷³ Interview JVV, 28/10/2010.
- ⁷⁴ Archives privées JVV. Lettre de Germaine Hannevert à JVV, 26/1/1968.
- ⁷⁵ Avocate engagée, Cécile Draps a défendu devant les tribunaux (français et belges) des membres du FLN algérien (Front de Libération Nationale). Elle est l'une des rares femmes avocates à la Cour de cassation (J. Brouwer, « Prétoires en péril. Les femmes et l'exercice de la justice. De Marie Popelin à Cécile Draps », *La Conférence* [Jeune Barreau], mars-avril 2006, p. 22-23). En 1973, elle défendra Jeanne Vercheval, inculpée à la suite d'une manifestation (voir chapitre 4).
- ⁷⁶ Carhif. Fonds De Vreught-Ley. N° 3. Union des femmes. Séance inaugurale, 25/9/1965.
- ⁷⁷ M.-Th. Coenen, *La grève des femmes de la FN en 1966 : une première en Europe*, Bruxelles, POL-HIS, 1991.
- ⁷⁸ Carhif. Fonds De Vreught-Ley. N° 4 et 8. Circulaires et autres documents de l'Union des femmes.
- ⁷⁹ Interview JVV, 28/10/2010.
- ⁸⁰ Idem.
- ⁸¹ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ⁸² R. Hemmerijckx, « Mai 68 et le monde ouvrier en Belgique » dans : A. Morelli et J. Gotovitch (dir.), *Contester dans un pays prospère : l'extrême-gauche en Belgique et au Canada*, Bruxelles, Peter Lang, 2007, p. 138-142.

CHAPITRE 2

Un nouveau féminisme



Illustration 13. Affiche des Marie Mineur.

« Elle a découvert les femmes. Une terre inexplorée, dormante mais chaude, prête à frémir. Germaine [Jeanne] a formé un groupe de femmes ... Entre les récifs de la gauche récupératrice et ceux du mouvement des femmes intellectuelles (et d'autant plus intellectuelles qu'elles sont plus à gauche), Germaine maintient sa troupe »¹.

Depuis 1945, la condition des femmes a fortement changé. Elles ont acquis des droits politiques égaux (1948) et l'accès à toutes les professions. L'égalité civile est amorcée avec la loi de 1958 qui abolit en principe l'autorité maritale. Deux domaines restent cependant fort marqués par les inégalités : le travail et la sexualité. Ce sont les deux remparts de la supériorité masculine qui seront au cœur des nouvelles revendications féministes.

Alors que l'emploi féminin croît depuis la sortie de guerre, les discriminations économiques demeurent profondes entre hommes et femmes. Des associations spécifiques naissent pour défendre les intérêts des femmes dans des domaines précis (comme l'Association belge des femmes chefs d'entreprise en 1949, ou l'Association belge des femmes juristes en 1956). Le Conseil national des femmes belges (CNFB) et le Groupement belge de la porte ouverte (GBPO) demeurent vigilants et dénoncent sans relâche les inégalités de salaire, persistantes en dépit des conventions internationales et du Traité de Rome (1957) imposant aux États membres d'arriver à l'égalité de salaire en cinq ans (article 119). La sécurité sociale, établie en 1944, repose sur une conception traditionnelle des rôles sexués et le système demeure largement tributaire de l'image du travailleur masculin pourvoyeur de subsistance. Il n'est donc pas étonnant que la contestation couve parmi les travailleuses. La grande grève de la fabrique nationale d'armes de Herstal constitue un moment-clé dans cette prise de conscience. Tous, même des syndicalistes, ont été pris de court : « En 1966, la grève de la FN fut vraiment une révélation »².

Parallèlement, une place de plus en plus grande est accordée à l'individu, contrastant avec les idéologies collectives de l'époque. Cet individualisme croissant, soutenu par l'accès à l'éducation et les politiques de non-discrimination, fait naître l'idée d'un droit au bonheur et à l'épanouissement personnels. La libération des mœurs,

observée depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, annonce également l'exigence d'une libération sexuelle des femmes. À mesure que la société se sécularise, la famille revêt une nouvelle signification et l'idée de parenté responsable fait son chemin. Une nouvelle gauche intellectuelle, dont s'inspirera le néoféminisme, propose de nouvelles grilles de lecture marxistes qui dénoncent l'aliénation de l'individu dans la vie quotidienne, la famille, la sexualité et les relations avec autrui. Ce courant, qui a intégré les valeurs antiautoritaires et antihiérarchiques de mai 68, est convaincu de pouvoir changer en profondeur la société. Misant sur la mobilisation de la jeunesse et d'une nouvelle élite ouvrière, il privilégie la remise en cause de l'ordre établi par des actions provocatrices de conscientisation³.

Une « nouvelle vague » féministe se développe dans ce sillage. En rupture avec le féminisme antérieur, ce néoféminisme vise non plus l'égalité des droits mais la libération des femmes, une libération placée sur le double terrain de l'économie (solidarité avec les travailleuses) et du corps. Des expériences étrangères servent d'exemple : le Women's Liberation Movement (Women's Lib) aux États-Unis, les Dolle Mina aux Pays-Bas⁴, le Mouvement de Libération des Femmes (MLF) en France ... Ces féministes mènent des actions publiques, insolites et ludiques, dont elles tirent une grande visibilité en captant l'attention des médias. Quelques livres nourrissent aussi la mobilisation : *The Feminine Mystique* de Betty Friedan (1963), *Het onbehagen bij de vrouw* de Joke Kool-Smit (1967), le *SCUM Manifesto* de Valérie Solanas (1968), *Sexual Politics* de Kate Millet (1970), *The Dialectic of Sex* de Shulamith Firestone (1970), *The Female Eunuch* de Germaine Greer (1970)⁵.

Ce nouveau féminisme émerge également en Belgique ; Chantal De Smet et Roos Proesmans sont parmi les pionnières. Chantal De Smet⁶ est née le 13 novembre 1945 à Ostende. Ses parents, André De Smet et Jeanne Provoost, ont milité au parti communiste. Dans le cadre familial, Chantal a côtoyé de nombreux militants ; elle-même a manifesté contre la guerre au Vietnam et participé au Vlaamse Kommunistische Studenten (VKS). Elle connaît le baron Allard, rencontré dans le mouvement antiatomique. Elle a fait des études universitaires à Gand, où elle a décroché une licence en histoire de l'art (1969) et en histoire (1973). De son côté, Marie-Rose (dite Roos) Proesmans, née le 24 septembre 1943, est docteure en droit (1967, Université de Gand)⁷. Les deux jeunes femmes ont déjà discuté de la condition féminine ; Chantal De Smet a été marquée par la grève de la FN à Herstal et par l'emprisonnement d'un médecin gantois qui avait pratiqué des avortements⁸.



Illustration 14. Chantal De Smet lors d'une manifestation réclamant plus de crèches, Gand, 1980.

Au début de 1970, Roos Proesmans s'intéresse aux Dolle Mina hollandaises qui, à peine fondées en 1969, organisent des actions provocatrices. Après avoir pris contact avec elles, elle décide de créer un groupe analogue en Belgique. Elle prévoit une réunion chez elle, à Anvers, qu'elle annonce dans la presse. Le 28 février 1970, de nombreuses femmes répondent à l'appel. Devant ce succès inattendu, Chantal De Smet prend la même initiative à Gand. Les Dolle Mina flamandes organisent très vite quelques actions ludiques qui trouvent un écho médiatique considérable, comme l'occupation d'un bureau d'assurances le 4 mars 1970 où elles exigent, par provocation, que les employées, qui ne peuvent pas fumer, aient le même « droit au cancer au poumon » que les hommes ! D'autres manifestations suivent en mars et en avril, à Anvers et à Gand, pour réclamer des crèches, des plaines de jeux pour enfants, ... Parties d'Anvers et de Gand, les Dolle Mina essaient à Louvain, Ostende et Bruxelles⁹.

La naissance des Marie Mineur

Durant ses années de militance communiste, Jeanne avait côtoyé des féministes de la première vague, mais sans vraiment épouser la cause des femmes. Alors qu'elle vit à la campagne, le choc ressenti face à un avortement clandestin qui tourne mal lui fait prendre conscience brutalement des discriminations : « *Il s'agissait d'une voisine, une femme du village dont c'était le 12^e avortement. Elle avait l'habitude d'avorter'. Me rendant compte que jusque-là, je n'avais rien compris, je me suis sentie terriblement coupable et je me suis mise à parler de ces problèmes avec toutes les femmes que je rencontrais* »¹⁰. Cette expérience la bouleverse profondément.

En 1969, Jeanne et sa famille s'installent à La Hestre. Toujours en retrait de la vie militante, elle travaille dans un grand magasin de La Louvière. Un jour de congé, au début de 1970, elle entend à la radio l'émission Magazine F de Laurette Charlier et Georges Pradez. Chantal De Smet y parle des Dolle Mina. Jeanne est immédiatement séduite. « *Je me suis dit : c'est vraiment mon créneau. J'ai téléphoné à Laurette qui m'a mise en contact avec Chantal et Chantal m'a dit : 'Eh bien, vous allez faire un mouvement dans votre région'* »¹¹.

L'entente entre les deux femmes est immédiate et marque le début d'un nouvel engagement¹². Jeanne réunit quelques amies et leur propose de rencontrer les Dolle Mina. Mais Chantal De Smet prend les devants et annonce, avant même d'être assurée de leur création, l'existence de « Dolle Mina wallonnes » qu'elle dénomme les « Marie

Mineur ». Et Jeanne est invitée à participer à ses côtés à une nouvelle émission de la RTB, animée par Jacqueline Saroléa, au nom d'un groupe qui n'existe pas encore ... « *Je me rends donc à la radio avec Chantal et nous parlons du féminisme. En fait, je n'avais pas encore grand-chose à dire. Je représentais un pendant wallon du féminisme. Entre-temps nous avons constitué un groupe d'une quinzaine de filles et préparé l'émission. Il ne s'agissait pas de parler de quelque chose qui n'existait pas !* »¹³.

En vue de cette émission, Jeanne réunit dans l'urgence quelques collègues et amies de longue date et le petit groupe décide d'organiser une enquête auprès des travailleuses de quelques usines de leur région. « *Nous donnons la priorité aux entreprises où l'une d'entre nous a des possibilités de relais. C'est le cas aux faïenceries Boch Kéramis et à la confiserie Kwatta Lamy Lutti à La Louvière, aux Verreries gobeletteries de Manage et dans diverses entreprises textiles de Binche et de Havré. La nuit, au préalable, nous 'chaulons' sur les murs à proximité des usines : 'À travail égal, salaire égal !' et aussi 'Femmes libres' (signé Marie Mineur). N'étant que trois à avoir l'expérience de ce genre d'intervention, nous mettons nos maris à contribution. Ils affrontent courageusement la situation ...* »¹⁴. Les Marie Mineur se présentent aux ouvrières comme « *quelques travailleuses unies dans le but d'obtenir pour toutes les femmes la justice sociale au travail et à la maison* »¹⁵. Le questionnaire qu'elles distribuent porte sur les inégalités familiales et professionnelles (travaux ménagers, éducation des enfants, loisirs, motivations à travailler, salaires) et sur leurs aspirations égalitaires. Bien qu'éparses, les réponses les encouragent à poursuivre.



Illustration 15. Revendications des Marie Mineur sur les murs d'une verrerie à Manage.

Le groupe fondateur est composé d'une dizaine de femmes de la région du Centre, âgées de 22 à 35 ans. « *Beaucoup sont mères de famille. Deux femmes d'ouvrage, trois enseignantes, une animatrice, une chômeuse, deux réassortisseuses, une employée, une indépendante, une ouvrière* »¹⁶. On trouve parmi elles quelques femmes que Jeanne avait rencontrées durant ses années de militance communiste, des collègues, des voisines ou amies.

*Portraits de Marie Mineur de La Louvière*¹⁷

Marion Majot-Dainville : Milieu protestant, ex-membre de l'APIP de La Louvière et des comités antiatomiques, enseignante, 2 enfants

Rosalba Baras-Comando : Père mineur, ex-membre des Jeunesses communistes de Charleroi ; employée, elle reprend des études d'assistante sociale et deviendra enseignante à l'École sociale

Odette Harvengt : Réassortisseuse chez CORA, fille et épouse d'ouvrier, 2 enfants

Raymonde Harvengt : Sœur d'Odette, travaille dans une entreprise métallurgique (UBELL), 3 enfants

Liliane Quatre-Coeurs : « Femme d'entretien », mari menuisier, tous deux au Musée de Mariemont et enfants de mineurs, un enfant

Christiane Rigomont : Milieu protestant, fille d'ouvrier, a milité contre la guerre au Vietnam, secrétaire d'Infor-Jeunes à Mons, époux enseignant et syndicaliste (CGSP)

Yvette Liard : « Femme de charge » à la clinique de Jolimont, époux ouvrier (BOCH), 2 enfants

Marie-Antoinette Lefèvre : Professeur de français dans une école catholique, époux photographe, 2 enfants

Marthe Bemelmans : Milieu protestant, belle-mère de Marion Majot

Christiane Rigomont, qui a rejoint les Marie Mineur par curiosité, entraînée par Marion Majot, finit par devenir, aux côtés de Jeanne, une des chevilles-ouvrières du mouvement¹⁸. Certaines Marie Mineur ont une expérience de la vie militante, d'autres pas du tout. Certaines ont du temps à consacrer à la militance, d'autres moins. Alors que les Dolle Mina sont issues du mouvement étudiant, les Marie Mineur ont dès leur création un véritable ancrage dans le monde ouvrier.

Le nouveau groupe adopte le nom de Marie Mineur et se revendique comme Mouvement de libération des femmes de Wallonie. Le nom choisi est symbolique à plus d'un titre : « *Marie = personnification de la femme. Mineur(e) = même adulte, elle reste dépendante de l'homme, donc mineure par rapport à lui* »¹⁹. Chantal De Smet, qui a suggéré ce nom, croit qu'il est celui d'une fille de fosse qui aurait participé au mouvement ouvrier au 19^e siècle et réclamé notamment une réglementation du travail des femmes et des enfants. Ce n'est que plus tard que des recherches identifieront plus clairement la véritable Marie Mineur. Militante ouvrière, très probablement épouse de militant, elle a créé à Verviers en 1872 la seule section féminine de l'Association internationale des Travailleurs. Elle a pris la parole dans des meetings avec beaucoup d'énergie et milita durant une vingtaine d'années dans des cercles anarchistes et rationalistes « pour le triomphe des idées d'émancipation »²⁰. Devenue épouse Maréchal en 1889, elle est à la tête de la section des Femmes rationalistes de Verviers, affiliée au POB.

Des groupes spontanés, sans hiérarchie

Les Marie Mineur intègrent clairement des idées libertaires : « *Nous avons la volonté de rompre avec les habitudes bureaucratiques. Dans notre mouvement, il n'y a pas de 'chef de file', pas de présidente, pas de secrétaire ; il n'y a pas de section, pas de comité national, bref, pas d'organisation. Nous nous voulons libres de toute emprise de groupe ou de parti politique. La participation aux réunions est souhaitée mais n'est pas obligatoire. La participation aux réunions de groupe entraîne la participation aux décisions. Toutes les femmes quelles qu'elles soient peuvent participer à nos actions ou créer avec quelques amies un groupe 'Marie Mineur'* »²¹.

Mais dès leur création, afin d'éviter tout aventurisme et tout dérapage, elles adoptent une charte, de concert avec les Dolle Mina. « *Il fallait qu'on soit au moins*

toutes d'accord pour faire une action, et on ne partait pas à deux ou trois faire une action sans que l'ensemble du groupe soit d'accord, pour éviter justement l'aventurisme ... Nous n'étions pas structurées mais nous ne faisons pas n'importe quoi »²². Jeanne a en effet une expérience antérieure du militantisme, qu'elle met à contribution. La charte²³ prévoit des groupes de travail selon les types d'inégalités : les crèches, la limitation des naissances, le droit marital, les médias, les inégalités salariales. Ces groupes sont chargés d'analyser des cas concrets, de se documenter et de réfléchir avec d'autres organisations féministes en vue de publier un manifeste. Toute proposition doit être soumise aux Marie Mineur, au niveau local et national. Les actions doivent viser un large public et être justifiables auprès de la presse. Leurs résultats sont soumis à évaluation ultérieure. Les membres peuvent être exclus en raison d'actions personnelles non concertées.

Dans la réalité, la structure et l'organisation des Marie Mineur seront beaucoup plus modestes et informelles. Elles se réunissent régulièrement les unes chez les autres, à une dizaine, parfois plus. Ces réunions ne comportent ni ordre du jour ni procès-verbal ; elles sont surtout l'occasion de parler de la vie quotidienne, des conditions de travail, du chômage, des relations familiales, ... « *L'ambiance y est intime, chaleureuse, même si nous ne sommes pas toujours d'accord. Nous nous racontons beaucoup : les enfants, la vie de couple, l'attitude machiste des compagnons de travail, la force d'inertie du mari qui ne participe pas au travail ménager et s'en va en claquant la porte si on le lui reproche. On se passe des tuyaux pour résister. On a raison de se révolter, disons-nous. Il faut apprendre à dire Non ! Déculpabiliser* »²⁴. Elles se parlent « *comme des amies se parlent pour retrouver une sorte de complicité où on se dit un peu tout* »²⁵. Un peu trop, parfois, « *parce qu'on entrait un peu trop dans l'intimité les unes des autres. Donc, si on en voulait à quelqu'un, on avait des armes pour lui faire mal* »²⁶.

À la différence des Dolle Mina, les Marie Mineur excluent les hommes de leurs réunions. Elles éprouvent d'emblée le besoin de se retrouver uniquement entre femmes : « *Tout de suite, on a eu des réunions où on a senti que les hommes ne pouvaient pas venir. Parce que les hommes parlaient à notre place* »²⁷. Elles craignent en effet que les hommes, habitués à parler en public, ne monopolisent la parole, et qu'en leur présence les femmes se placent en retrait et se taisent. « *L'homme a reçu, dans notre société, le rôle de chef de famille ; nous vivons encore sous sa tutelle ; même si parfois dans le couple il refuse son rôle d'exploit-*

teur, il reste trop souvent protectionniste et dominateur. D'autre part, les défauts dus à notre éducation ne nous permettent pas de nous exprimer aussi librement quand des hommes se trouvent avec nous, et bien moins encore quand ils sont nos maris »²⁸. De plus, les sujets évoqués sont souvent trop intimes pour être exposés devant des hommes.

De nouveaux groupes naissent à Charleroi, Mons, Tournai, Liège, Namur, Bruxelles, souvent sous l'impulsion de femmes de gauche. Certains gardent un fort ancrage ouvrier et une pratique d'action concrète, comme à La Louvière ; d'autres s'orientent vers une réflexion théorique, comme à Bruxelles. Celles-ci se réunissent à l'Université libre de Bruxelles (ULB) et y invitent Jeanne Vercheval mais leurs débats la laissent de marbre : « *C'était tout à fait à l'opposé des Marie Mineur : c'était un groupe de réflexion marxiste très pointu. Elles se bagarraient entre maoïstes et trotskistes* »²⁹.

Des conflits éclatent aussi parmi les autres Marie Mineur : « *On avait des groupes qui étaient informels à Namur, à Liège, mais ils allaient, ils venaient, ils existaient puis ils n'existaient plus. Vous savez, c'était après 68, on ne pouvait pas avoir de leader* »³⁰.

Les influences

À la différence de ce que l'on observe dans d'autres pays, où une connexion s'établit entre les mouvements de terrain et des groupes universitaires, le néoféminisme des Marie Mineur a peu d'impact sur les milieux académiques. Leur objectif, on l'a vu, vise moins à théoriser les inégalités qu'à les dénoncer par des actions pragmatiques. Peu de spéculations intellectuelles donc, « on s'attachera plutôt à agir efficacement au ras du politique et au niveau du 'ras le bol' des femmes »³¹. C'est un féminisme *from below*, extrêmement créatif : « Toutes ces manifestations se firent dans un processus en chaîne et coexistèrent dans une complémentarité d'objectifs et non dans de graves divergences idéologiques, du moins exprimées »³².

Ce qui ne veut pas dire qu'il n'intègre aucune influence théorique. Au contraire : Jeanne s'informe et ses lectures nourrissent son féminisme : *La femme eunuque* [*The Female Eunuch*] de Germaine Greer, *Le carnet d'or* [*The Golden Notebook*] de

Doris Lessing. En revanche, Simone de Beauvoir la laisse plus perplexe, comme c'est le cas d'autres néoféministes belges³³. Elle est consciente de son importance (c'est « notre mère à toutes »³⁴) mais *Le Deuxième Sexe* ne la séduit pas : « Ça me tombait des mains. Mais quand même, je l'ai lu »³⁵. Jeanne participe aussi à des congrès féministes dans d'autres pays. Elle se rend notamment avec Christiane Rigomont à un congrès des Dolle Mina aux Pays-Bas, qui sera l'occasion de parler d'avortement et de filière clandestine vers la Hollande. En octobre 1971, elles se rendent aussi, avec d'autres féministes belges, à un congrès des Dolle Mina à Zwolle, en présence de représentantes du Women's Lib américain et du MLF³⁶. En mai 1972, Jeanne participe à Paris aux Journées de dénonciation des crimes contre les femmes³⁷. Mais au total, les influences internationales restent relativement faibles. À l'instar de nombreuses féministes européennes de gauche, Jeanne est sceptique face au féminisme américain³⁸. C'est surtout avec leurs amies belges (dont certaines auront des contacts plus étroits avec l'étranger) que les Marie Mineur construisent leur programme.



Illustration 16. Jeanne Vercheval (à gauche) participe avec d'autres féministes au congrès des Dolle Mina à Zwolle (Pays-Bas), 1971.

Tout d'abord avec les Dolle Mina (Chantal De Smet), puis avec le FLF (Front de libération des femmes) et avec le GALF (Groupe d'action pour la libération des femmes), ces deux derniers créés en 1971. Tous trois sont issus du mouvement contestataire étudiant des années 1960. Chantal De Smet a participé à la campagne « *Walen buiten* » contre la présence d'étudiants francophones sur le site universitaire flamand de Louvain. Elle se souvient avoir commencé à manifester en 1966 : « On était vraiment dans une logique de manifestation et de révolte (...). On remettait tout en question »³⁹. Ce qui la marque dans les événements de mai 68, c'est la prise de parole des jeunes : « J'avais l'impression que pour la première fois les jeunes avaient la parole (...). On était horrifié mais on les écoutait ... C'est la première fois que ça arrivait et c'est pour ça aussi que ça a fait un tel choc chez moi »⁴⁰.

Le FLF naît à l'ULB. Son action fondatrice, restée dans les annales du néoféminisme, est le sabotage de la soirée de gala du concours Miss Belgique, le 7 mai 1971 à Anvers. S'inspirant d'actions identiques aux États-Unis, Danielle Colardyn (qui avait été retenue comme candidate) et ses amies du FLF, des Dolle Mina et des membres du GBPO⁴¹, surgissent sur la scène en brandissant des panneaux et en distribuant des tracts contre l'exploitation des femmes qui ne sont ni « viande » ni « bétail ». Scandale dans la salle mais écho garanti dans les médias⁴²! Quant au GALF, il est fondé par des étudiantes francophones de l'Université catholique de Louvain et adopte des revendications analogues à celles des autres groupes⁴³.

Marie Mineur, Dolle Mina, FLF et GALF tissent des relations très cordiales. Toutes ces féministes sont jeunes, spontanées, enthousiastes et partagent une idéologie révolutionnaire qui remet plus ou moins ouvertement en cause la société capitaliste. Elles sont persuadées qu'elles parviendront à changer les mentalités et la société et se considèrent comme des « avant-gardes », des « aiguillons » dont les actions ludiques et humoristiques provoquent l'opinion et font réfléchir. « *C'était un féminisme farceur, combattif, volontaire et gagnant* »⁴⁴. Ces jeunes femmes se rencontrent souvent, notamment à la Brasserie Verschuieren à Saint-Gilles (Bruxelles). Christiane Rigomont se souvient avec nostalgie : « Ça bourdonnait, c'était vraiment la ruche. Les réunions, c'était la ruche. Je crois que je ne connaîtrai plus jamais ça (...). C'était très, très riche. Maintenant, ce n'est plus du tout pareil »⁴⁵.

et ta soeur???

liberation **des femmes**

éditrice: M. Roussel
C. Rubinsteyn, 19 rue Maurice Chevalier

**JUSTICE
DE CLASSE**

**JUSTICE
DE SEXE**



bimestriel janvier - février 1973

10 frs

Illustration 17. Journal du FLF, animé entre autres par Anne Rousseau, Edith Rubinstein, Denise Testaert et Danielle Colardyn, 1973.

Les revendications

Les quatre associations visent les mêmes objectifs en matière d'éducation, de partage du travail ménager, de vie professionnelle, de contraception et d'avortement. Bien qu'elles affirment leur autonomie vis-à-vis des mouvements de gauche, elles utilisent une grille de lecture marxiste pour analyser l'organisation sociale et les relations de sexe. Elles contestent le patriarcat aussi bien que l'exploitation capitaliste. Dans cette perspective, les femmes sont doublement discriminées, comme femmes et comme prolétaires. Pour renverser le patriarcat, il faut se battre sur de nombreux fronts et libérer les femmes au plan économique, social, psychologique, sexuel, ... Mais comme le mouvement évolue dans des milieux sociaux différents, ses priorités et ses modes d'action varient. Les Marie Mineur ont un engagement politique et social beaucoup plus marqué et rappellent sans cesse la dimension sociale de la lutte des sexes. Elles sont d'autant plus réceptives aux théories anticapitalistes que leur région subit de plein fouet le déclin industriel ; beaucoup ressentent personnellement les difficultés sociales au quotidien.

En 1971, elles diffusent une brochure *'Marie Mineur' : Mouvement de libération de la femme. 1^{ère} année* qui reprend leurs principales revendications. « *Il faut remettre tout en question, démolir ce qui existe, et construire cette société où plus un seul être humain ne pourra être exploité par un autre être humain* »⁴⁶. Elles réclament la mixité de l'enseignement dans toutes les écoles⁴⁷ et à tous les niveaux, un même contenu éducatif pour les filles et les garçons. Elles contestent les formations professionnelles différenciées qui dirigent les femmes vers des métiers moins bien rémunérés et maintiennent une ségrégation du travail qui offre aux patrons une main-d'œuvre féminine bon marché et aux travailleurs l'absence de concurrence féminine dans les filières masculines. « *La majorité de celles d'entre nous qui ont accès aux études supérieures choisissent 'naturellement' des études littéraires et de préférence une carrière ayant un rapport avec l'éducation, car l'enseignement qu'on nous dispense nous apprend quotidiennement que 'les femmes n'ont pas l'esprit scientifique', 'les femmes parlent beaucoup mais ne pensent pas grand-chose', 'les femmes sont faites pour s'occuper des enfants'. Ce conditionnement aboutira à laisser toutes les carrières de pointe aux mains des hommes ! Exploitation !* »⁴⁸.



Illustration 18. Les Marie Mineur publient leurs revendications, 1971.

Les Marie Mineur refusent l'exploitation du corps des femmes par la pornographie, le cinéma, le théâtre et la publicité. « Réduite à son sexe, elle est transplantée dans les décors les plus saugrenus » et est présentée comme un « appât »⁴⁹. Les modèles corporels contribuent aussi à aliéner les femmes : « Si nous voulons 'vivre en sécurité', être 'sûres d'être aimées' nous devons être une ŒUVRE D'ART. Nous craignons les critiques de ceux que nous aimons, nous envisageons les pires folies pour maigrir ou avoir un teint de pêche. Notre savoir doit se limiter à savoir ÉCOUTER ET APPROUVER, à sourire d'un compliment, à aguicher d'un regard, à affoler d'un mouvement de croupe. LA VIE, CE N'EST PAS UN THÉÂTRE OU CHACUN JOUE LA COMÉDIE ! »⁵⁰.

Elles dénoncent aussi la passivité des femmes en matière de sexualité. Les tabous les laissent ignorantes et dépourvues. Les Marie Mineur réclament – nous y reviendrons plus loin – la généralisation de l'éducation sexuelle, la légalisation des moyens anticonceptionnels et le droit des femmes à l'avortement libre et gratuit.

La grève de Herstal avait suscité un puissant mouvement de solidarité autour de la question de l'égalité de traitement et de l'égalité salariale. Confrontées au quotidien

des ouvrières, les Marie Mineur défendent avec force le principe « À travail égal, salaire égal ». Elles dénoncent la réglementation spécifique du travail féminin : si réglementation il y a, elle doit s'appliquer aux deux sexes de la même manière, car le travail féminin n'est pas un travail d'appoint, il a la même valeur que le travail masculin. En bref, les Marie Mineur réclament l'autonomie financière des femmes, le droit au travail et à l'exercice de tous les métiers. Elles sont convaincues que les femmes qui ne travaillent pas en souffrent. Jeanne se souvient comment sa mère, qui avait arrêté de travailler à sa naissance, a retrouvé un nouvel équilibre grâce à sa réinsertion dans le monde du travail : « À 54 ans, elle a retrouvé du travail comme femme d'entretien aux ACEC à Charleroi, elle s'est fait plein de copines : elle est redevenue une femme joyeuse »⁵¹.

Les Marie Mineur critiquent aussi le travail à temps partiel qui maintient les femmes dans le piège de la dépendance : « Si nous nous retrouvons seules le travail à mi-temps ne peut pas nous permettre de vivre ... NOUS NE SOMMES DONC PAS LIBRES »⁵². Mais pour que les femmes puissent travailler comme les hommes, il faut changer les modèles familiaux. « 'La responsabilité de l'enfant incombe à la maman', c'est ce qui se dit depuis longtemps, ce qui est acquis une fois pour toutes, ça arrange bien tout le monde »⁵³. Pour lutter contre les inégalités, il faut changer ces mentalités et développer des structures d'accueil pour les petits : crèches, garderies, ... L'État, qui n'investit pas dans les crèches dont le nombre est pourtant clairement insuffisant, se fait complice des inégalités. « Il n'y a pas de travail pour tout le monde ; en nous empêchant de travailler, l'État couvre les failles du régime (...). ALORS LES HOMMES, QUAND DONC LA REVDICATION DES CRÈCHES DEVIENDRA-T-ELLE LA VÔTRE ? »⁵⁴.

Dans la sphère privée, les Marie Mineur réclament une participation égale des père et mère au processus éducatif et aux tâches ménagères. « Répartissons les travaux de la maison, selon les goûts de chacun et sa disponibilité (repassage, nettoyage, bricolage, jardinage) (...). Que disparaisse cette affreuse boutade 'femme à tes casseroles !!' Hommes et femmes sont capables de tout faire. Question d'apprentissage ! »⁵⁵.

Puisqu'elles réfutent toute dépendance masculine, elles ne veulent pas ouvrir de compte en banque tant qu'une autorisation maritale est exigée. « Par principe donc, nous avons refusé qu'un compte d'un mouvement de libération de la femme soit patronné par nos patrons devant la loi »⁵⁶. Enfin, si les Marie Mineur désirent rester à l'écart des partis, elles critiquent néanmoins la faible représentation des femmes dans la vie politique.

« Notre lutte n'est pas, comme disent les humoristes bourgeois, dirigée contre les hommes, mais contre la société »⁵⁷. Aussi invitent-elles les hommes à se joindre à elles, car la libération des femmes conduira également à la libération des hommes. Elles leur demandent de participer au combat pour l'égalité en l'instaurant dans la vie familiale, en partageant équitablement les tâches domestiques et éducatives, en refusant le titre de chef de famille et le rôle protecteur que la société leur concède, en refusant enfin de considérer la femme comme un être inférieur ... Enfin, elles leur demandent d'aider les militantes, notamment en gardant les enfants lors de leurs actions.

Mais elles invitent aussi les femmes à refuser le jeu des rôles sexués : « Et cessons d'attendre le surhomme, fort, protecteur, ferme ... le prince charmant. Nous accepterons enfin notre compagnon avec ses faiblesses ; nous aimerons l'homme et non l'image car, si la femme est devenue objet, l'homme n'a pas échappé à l'image stéréotypée destinée à bercer nos rêves d'adolescentes. EN NOUS LIBÉRANT NOUS LIBÉRONS NOS OPPRESSEURS »⁵⁸.

Si les néoféministes aspirent au changement, elles sont lucides sur les obstacles qui se dressent devant elles. Les hommes ne sont pas prêts à les suivre, mais les femmes non plus ... : « Notre manque d'unité, le manque de confiance que nous avons en nous-mêmes, la résignation de beaucoup d'entre nous rendent notre lutte très difficile »⁵⁹. Jeanne déplore la passivité de nombreuses femmes qui, confrontées par exemple aux violences domestiques, finissent par se résigner : « Nous accueillions des femmes meurtries, battues, femmes tristes qui, une fois tout pleuré, retournent, se refont battre, reviennent, retournent ... »⁶⁰. Ce ne sont pas seulement les mentalités qu'il faut changer, il faut aussi offrir à ces femmes des lieux d'accueil où elles se sentent en sécurité. Et ces lieux pour femmes battues font cruellement défaut. Jeanne en recueille parfois chez elle : « Il y en a qui ont logé un moment chez nous, sur des matelas par terre où elles dormaient avec leurs enfants »⁶¹.

Les moyens d'action

Les Marie Mineur apprécient les actions cocasses et provocantes des Dolle Mina. Elles ne se privent pas d'ailleurs de suivre leur exemple quand l'occasion se présente. Jeanne raconte : « C'était un soir tard, après une réunion, et nous achetions des frites près de la gare du Nord [à Bruxelles]. Des types s'amènent et nous

regardent, prêts à nous faire des tas de propositions. L'une de nous dit : 'Lequel tu choisis ?'. Marion enchaîne : 'D'abord il faut qu'il se déculotte parce que moi, je prends la plus grosse bite'. 'Ah non, dit Christiane, c'est moi !' [rires]. Les types ont filé ... [rires] »⁶². Mais ces attitudes restent peu nombreuses car, comme le souligne Jeanne à propos de l'anecdote de la gare du Nord, « on n'aurait pas osé faire ça à La Louvière. À Bruxelles, bien ! C'était notre côté Dolle Mina [rires] »⁶³.

Nous sommes Les petites drôles

Celles qui n'ont peur de rien, celles qui chaulent sur les murs des usines fermées : LIBERTÉ !

Nous sommes les scandaleuses

Celles qui disent nous avortons

Celles qui redressent la tête et qui regardent dans les yeux

Celles qui aiment les femmes, les hommes, les noirs, les enfants, et tous les opprimés, tous les parias d'une société amoral.

Nous sommes les femmes pirates

Celles qui sont là quand on s'y attend le moins.

Nous sommes les vulgaires

Celles qui giflent les hommes pinceurs de fesses

Celles qui hurlent quand un policier les arrête.

Nous sommes les immorales

Celles qui foutent les coups de pied au cul des délégués syndicaux.

Nous sommes les sacrilèges

Celles qui refusent d'enfanter des chômeurs

Nous sommes des prostituées

Celles qui ne veulent plus travailler sans rien gagner

Celles qui refusent de faire l'amour quand elles n'en ont pas envie.

Nous sommes des bâtisseuses

Celles qui bâtiront un nouveau monde

Avec vous toutes ... nos sœurs

Avec vous tous ... nos frères.

Les Marie Mineur⁶⁴

Si leurs méthodes puisent dans des pratiques plus « classiques », comme la distribution de tracts et la diffusion de brochures, elles organisent aussi des actions

plus ludiques, joyeuses, voire pétroleuses ; elles s'expriment en chansons ou en saynètes. Jeanne décrit ainsi la fin d'une manifestation à laquelle les Marie Mineur participent : « *La foule se disperse. Nous restons sur la place et nous, les filles, nous nous prenons par la taille et dansons au son du violon de Jacqueline sur l'air '36 heures et des congés payés'* »⁶⁵. C'est ainsi que, même si elles ne sont pas nombreuses, les Marie Mineur font parler d'elles !



Illustration 19. Les Marie Mineur manifestent à La Louvière, 1976. Jeanne Vercheval : 2^e à partir de la gauche.

Sans soutien logistique ni financier, elles doivent se débrouiller pour réunir l'argent nécessaire à leurs actions. « *Les Marie Mineur n'avaient pas d'argent. Des collectes étaient bien organisées sur les marchés, des appels à la générosité lancés via les brochures, mais ce que nous récoltions était bien maigre. Et les tracts, ça nous coûtait cher* »⁶⁶.

Un accueil controversé

Jeanne Vercheval, qui consacre beaucoup de temps et d'énergie à la militance, est heureusement comprise par son mari : « *Mon mari m'a toujours soutenue. Mes enfants aussi. Mon père, ma mère, mes beaux-parents, ça non (...). Ma belle-mère disait 'mais je ne sais pas de quoi elle se plaint, elle a pourtant un mari qui ...' [rires]* »⁶⁷. Mais Jeanne et Georges ont la fibre militante ; ils s'approuvent et se soutiennent dans leurs combats. C'est en commun qu'ils assument la participation aux ressources du ménage, selon les opportunités d'emploi qui se présentent.

Les autres Marie Mineur ont en général le soutien de leur mari. « *Les femmes qui venaient chez nous, devaient forcément bénéficier de la complicité de leur mari parce qu'en milieu ouvrier, on est beaucoup moins libéré que chez les bourgeois, enfin à cette époque* »⁶⁸. Mais les choses peuvent mal tourner, quand des femmes reviennent des réunions avec des idées neuves, et veulent obtenir plus d'égalité dans la vie domestique. Là, certains maris se montrent moins tolérants et la confrontation s'est parfois soldée par des séparations. « *Nous étions des radicales, c'est vrai ... Et on apprenait à nos copines, nos nouvelles copines, à ne rien laisser passer. Et ça a fait pas mal de drames. Nous avons parfois dû rectifier... Quand on a un homme féministe avec soi, c'est facile d'être féministe à fond et de dire aux autres 'Mais ne te laisse pas faire, il peut faire la vaisselle, il peut garder les enfants !'. Mais ce n'est pas évident pour un couple, ni pour les hommes non plus, de tout d'un coup se sentir remis en question. Ils finissent par ne plus savoir faire l'amour quand on remet leur virilité en question ! Leur virilité, elle se perd parfois dans la vaisselle, ou parce qu'ils doivent prendre le torchon ! ... Non, ça c'était un point difficile (...). Si [la femme] était dans un groupe de travailleuses, [le mari] comprenait très bien qu'elle se batte pour son emploi ou pour son droit au chômage, là il trouvait normal qu'elle aille à des réunions. Mais à partir du moment où elle venait avec des histoires comme la vaisselle, nettoyer ou garder les enfants, ça, 'ça n'avait plus rien à voir' ... Il y a même [des femmes] qui ont attrapé des coups. Mais elles se laissaient moins faire qu'avant* »⁶⁹.

La culpabilisation guette d'ailleurs les militantes, taxées de mauvaises mères au moindre problème scolaire de leurs enfants. Christiane Rigomont se souvient du poids que l'école faisait peser sur les mères militantes, alors que les activités des pères n'étaient jamais mises en question : « Pour la moindre des choses, comme

un mauvais résultat en math ... J'avais heureusement la chance que mes enfants travaillaient bien, mais ça pouvait arriver. Et c'était parce que 'la mère évidemment, était toujours sur les chemins, à militer, une écervelée quoi. Si elle s'occupait de son gosse, ça irait mieux'. Par contre, pour mon mari qui était syndicaliste, c'était normal. Certains profs ne me disaient plus bonjour »⁷⁰. Elle pense que ses enfants ont parfois souffert de ces critiques.

Aussi les Marie Mineur s'épaulent-elles pour surmonter les difficultés familiales rencontrées par certaines. En 1976, elles fondent le Front de solidarité des mères seules, après que la fille de l'une d'entre elles a été menacée de placement pour avoir fait l'école buissonnière et simulé un enlèvement (!). Le Front veut offrir un soutien juridique aux mères et pères isolés, divorcés, célibataires ou veufs et qui doivent faire face à des vexations et des tracasseries administratives. Cette action trouve un écho dans la presse et le soutien immédiat de la Jeunesse ouvrière chrétienne, du mouvement féminin chrétien Vie féminine et de la Maison des femmes de Bruxelles⁷¹. Mais elle n'aura qu'une existence éphémère.

L'onde de choc initiée par les Marie Mineur ne se limite pas au cercle familial. Elle touche aussi une société où l'emprise des hommes sur la vie publique reste forte : « *Ici, [à La Louvière], plus et mieux qu'ailleurs, la politique se fait entre hommes (...). Nous sommes entourées de pères. Pères politiques, syndicalistes ou socioculturels. Les Marie Mineur ont bien un peu bousculé les habitudes en descendant dans la rue* »⁷².

L'antiféminisme peut s'exprimer de différentes manières, des hommes enjoignant aux femmes de rester dans leur rôle « naturel », de rentrer chez elles pour « s'occuper de leurs casseroles ». Il s'exprime aussi dans des articles, rares il est vrai, publiés dans des journaux ultraconservateurs qui soutiennent que les féministes nient l'évidence biologique et leur féminité⁷³ : « Que vous soyez, Mesdames, Dolle Mina's ou Marie Mineur, lorsque vous aurez obtenu tous les droits, vous nous aurez peut-être enlevé celui de vous aimer telles que le Seigneur vous fit vraiment : si différentes de nous. Plus vous essayerez de nous ressembler et moins vous suscitez en nous ce que toutes, pourtant, vous espérez : la grande passion »⁷⁴ ...

Ces critiques acerbes ne perturbent pas Jeanne Vercheval : « *C'est vrai qu'il y avait de l'antiféminisme mais je n'en ai pas gardé beaucoup de souvenirs. Il était quand*



Illustration 20. Christiane Rigomont manifeste à Liège pour la dépénalisation de l'avortement, février 1973.

même assez diffus. Je sens que si je militais maintenant comme alors, je serais plus touchée par l'antiféminisme que je ne l'étais à ce moment-là »⁷⁵. Les Marie Mineur refusent d'entrer dans le jeu de la victimisation et prennent ces propos à rebrousse-poil, les désarmant par le rire. « On était des 'mal baisées' ou des choses comme ça. Oui, on a eu ça. Mais finalement, Marion, Christiane et moi, nous pouvions nous en amuser, je t'assure ! »⁷⁶. En 1975, Jeanne est invitée, avec sept femmes de différents milieux, à participer durant quelques mois à l'émission télévisée mensuelle de la RTB 'À vous les studios'. Il s'agit d'échanger des idées sur le désir d'enfant, sur le travail, sur l'amour, ... Confrontée à des propos conservateurs, Jeanne n'hésite pas à susciter la controverse. Elle répond aussi vertement aux réactions négatives de certains téléspectateurs ainsi qu'à un article du journal *Notre temps* : « Nous y répondons à ceux qui nous écrivent que nous sommes laides – grossières – mal aimées – frustrées – immorales – mal coiffées. Nous y disons les pièges sociaux, culturels, sexistes. Nous y disons le couple. Nous parlons aussi de la haine de classe, nous chantons la sensualité, la sexualité, la solidarité »⁷⁷. Des extraits de l'émission seront rediffusés en 1978.

En réalité, le climat est favorable à la contestation et les Marie Mineur, parce qu'elles bousculent les idées, suscitent l'intérêt. Elles sont d'ailleurs invitées à parler, à Bruxelles et en Wallonie : « En général c'était plutôt sur un thème et pas tellement pour parler des Marie Mineur. Mais c'était évidemment parce que nous étions des Marie Mineur. Nous sommes allées partout, notamment dans les Maisons de la culture »⁷⁸. Les médias qui s'intéressent à elles se montrent souvent positifs. Malgré son expérience de l'action militante, Jeanne appréhende de prendre la parole en public. Mais elle surmonte ses craintes et accepte régulièrement de participer à des débats, à la radio, à la télévision, ou dans des réunions. Elle y défend avec vigueur le nouveau féminisme. Sa jeunesse ne laisse pas les journalistes indifférents, comme l'indique en 1970 cet article paru dans le journal *Rénovation* de l'Union des progressistes ... : « Jeanne, jeune femme vive, aux longs cheveux bruns, violente et tendre, pleine d'humour, a répondu avec intelligence, ainsi que sa sympathique équipe, aux nombreuses questions de l'auditoire. D'abord, dit-elle, nous ne sommes pas des folles ! ». L'article insiste sur la collaboration d'un nouveau genre qu'elles veulent construire avec les hommes : « 'Nous les aimons bien, nos hommes', nous dit, pour terminer ce chaud débat, l'une d'entre elles. Cris sincères, qui démontrent bien qu'il ne s'agit pas d'une agitation uniquement farfelue, mais de la nette sensation d'une criante injustice »⁷⁹.

En 1971, l'organe démocrate-chrétien *La Relève* publie un article sur les organisations féminines et féministes belges, qui témoigne aussi de la sympathie pour les Dolle Mina, le FLF et les Marie Mineur : « Leur humour ne réduit en rien le sérieux de leur action (...). L'existence et le développement de ces groupements indiquent que, dans notre pays comme dans d'autres, les femmes prennent conscience d'elles-mêmes et élèvent cette conscience à la généralité. Leur condition n'est plus un fardeau (lourd ou exquis) mais un problème »⁸⁰. Outre la presse quotidienne, des revues spécialisées leur ouvrent aussi leurs colonnes. Marie Mineur, Dolle Mina et FLF sont invitées en janvier 1972 à une table-ronde organisée à l'ULB sur le nouveau féminisme, suivie d'un numéro thématique des *Cahiers du Cercle du libre examen* où chaque groupe expose son mode de fonctionnement et ses revendications⁸¹. Les Marie Mineur y présentent leur brochure '*Marie Mineur*' : *Mouvement de libération de la femme. 1^{ère} année* qui trouve à cette occasion un nouveau public.

Pendant une dizaine d'années, les Marie Mineur seront de tous les combats, seules ou en collaboration. Il en résulte des moments forts qui confortent le néoféminisme et lui assurent une visibilité nationale.

- ¹ M. Denis, *Dis, Marie, c'était comment, rue du Méridien 79 ?*, Voyelles, 1980, p. 28. Dans ce livre qui retrace les premières années de la Maison des femmes créée à Bruxelles en 1974, Marie Denis évoque plusieurs féministes sous le couvert de pseudonymes, Germaine désignant ici Jeanne Vercheval.
- ² *Emilienne Brunfaut. Entretien avec A.-M. Lizin*, Charleroi, Archives de Wallonie, 1987, p. 37.
- ³ I. Gilcher-Holtey, « La contribution des intellectuels de la nouvelle gauche à la définition du sens de mai 68 » dans : G. Dreyfus-Armand et al., *op. cit.*, p. 89-115.
- ⁴ Le nom renvoie à Wilhelmina Drucker (1847-1925), ancienne ouvrière, socialiste et féministe, fondatrice de *Vrije Vrouwen Vereeniging* (1889) et éditrice de *Evolutie*, qualifiée de « folle » car très radicale : V. van de Loo, *De vrouw beslist : de tweede feministische golf in Nederland*, Amsterdam, Inmerc-IIAV, 2000.
- ⁵ F. Collin et V. Degraef, « Néoféminisme » dans : L. Courtois, F. Rosart et J. Pirotte (dir.), *Femmes des années 80 : un siècle de condition féminine en Belgique, 1889-1989*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1989, p. 203-204.
- ⁶ R. de Coninck, *Stortingslijst van het archief van Chantal De Smet*, n° 108, Gent, Amsab-IHS, 1998.
- ⁷ Ch. De Smet, « Roos Proesmans, Prima (Dolle) Mina (1943-2002) », *Brood en Rozen*, n° 4, 2002, p. 37-41.
- ⁸ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ⁹ Sur Dolle Mina : K. De Smit, *Hoe dol was Dolle Mina ? Een geschiedenis van de Dolle Mina's in Vlaanderen*, UGent, Rapporten van het Centrum voor Genderstudies, n° 4, 2006.
- ¹⁰ Interview JVV par C. Jacques, 10/8/1993.
- ¹¹ Idem.
- ¹² Chantal De Smet, qui parle bien le français, servira d'intermédiaire entre les féministes flamandes et francophones.
- ¹³ Interview JVV par C. Jacques, 10/8/1993.
- ¹⁴ J. Vercheval, « Actions féministes en milieu ouvrier » dans : F. Degavre (dir.), *Diversité des féminismes*, Bruxelles, Université des Femmes, 2008, p. 36.
- ¹⁵ Archives privées JVV. Questionnaire, s.d.
- ¹⁶ J. Vercheval, « Actions féministes en milieu ouvrier », *op. cit.*, p. 36.
- ¹⁷ Fondatrices et principales militantes des Marie Mineur louviéroises. Fortunée Reggione, Anne Randour, Anne Cattiez et Nadine Decubber formeront un groupe à Charleroi.
- ¹⁸ Interview Christiane Rigomont par C. Jacques, 14/9/1993.
- ¹⁹ 'Marie Mineur' : *Mouvement de libération de la femme. 1^{ère} année*, La Louvière, [1971].
- ²⁰ J. Dhondt, *op. cit.*, p. 243 ; Fr. Joris, *Trente ans aux fourneaux de Cléo*, Gilly, Ed. des Champs, 2008, p. 189-190.
- ²¹ 'Marie Mineur'... *op. cit.* ; Amsab-IHS. Archives MVM. N° 5.9. Tract « Mouvement de libération des femmes » par les Marie Mineur, 1971.

- ²² Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ²³ Archives privées JVV. Proposition pour un programme de base (accepté à Gand et à Anvers), s.d.
- ²⁴ J. Vercheval, « Actions féministes en milieu ouvrier », *op. cit.*, p. 39.
- ²⁵ Interview JVV par C. Jacques, 10/8/1993.
- ²⁶ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ²⁷ Interview JVV par C. Jacques, 10/8/1993.
- ²⁸ 'Marie Mineur'... *op. cit.*
- ²⁹ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ³⁰ JVV, Intervention à la Semaine d'études « L'art de militer » de Vie féminine, séance plénière, 3/7/2010.
- ³¹ J. Aubenas-Bastie, « 68-78 : dix ans de féminisme en Belgique » dans : M.A. Macciocchi, *Les femmes et leurs maîtres*, Paris, Chr. Bourgeois, 1978, p. 310.
- ³² Idem, p. 311.
- ³³ F. Collin et V. De Graef, « Néo-féminisme », *op. cit.*, p. 204.
- ³⁴ Interview JVV, 28/10/2010.
- ³⁵ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ³⁶ S. Van Rokeghem, « Le mouvement des Dolle Mina's 'récupéré' par des hommes ? : un congrès féministe marquant », *Le Soir*, 5/11/1971.
- ³⁷ Sur ces journées, voir le chapitre 3.
- ³⁸ Interview JVV, 28/10/2010. Cf. aussi G. Dreyfus-Armand, « L'espace et le temps des mouvements de contestation » dans : G. Dreyfus-Armand et al., *op. cit.*, p. 27.
- ³⁹ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ⁴⁰ Idem.
- ⁴¹ Sur le ralliement du GBPO et d'Adèle Hauwel au néoféminisme, voir le chapitre 3.
- ⁴² F. Collin et V. De Graef, « Néo-féminisme », *op. cit.*, p. 204.
- ⁴³ Archives privées JVV. Plate-forme du GALF.
- ⁴⁴ J. Vercheval, « Les féministes aujourd'hui », *Voyelles*, n° 3, nov. 1979, p. 62-63.
- ⁴⁵ Interview Christiane Rigomont par C. Jacques, 14/9/1993.
- ⁴⁶ 'Marie Mineur' ... *op. cit.*
- ⁴⁷ En effet, la mixité est introduite en 1971 dans l'enseignement officiel mais l'enseignement libre ne l'intègre que très progressivement jusqu'aux années 1990.
- ⁴⁸ « Les Marie Mineur » dans : *La condition féminine, Cahiers du libre examen*, mai 1972, p. 21.
- ⁴⁹ 'Marie Mineur' ... *op. cit.*
- ⁵⁰ Idem.
- ⁵¹ Interview JVV, 28/10/2010.
- ⁵² « Les Marie Mineur » dans : *La condition féminine ... op. cit.*, p. 20.

- ⁵³ 'Marie Mineur' ... *op. cit.*
- ⁵⁴ *Idem.*
- ⁵⁵ Amsab-IHS. Archives MVM. N° 5.9. Tract des Marie Mineur « Mouvement de libération des femmes », 1971.
- ⁵⁶ 'Marie Mineur' ... *op. cit.* Ce n'est qu'à partir de 1976, en effet, que les femmes mariées pourront ouvrir un compte en banque à leur nom, sans l'autorisation de leur mari.
- ⁵⁷ *Idem.*
- ⁵⁸ *Idem.*
- ⁵⁹ *Idem.*
- ⁶⁰ J. Vercheval, « Et moi, et moi ... (où est le temps de l'irresponsabilité ... ?) », *Cahiers du GRIF*, n° 23/24, déc. 1978, p. 69.
- ⁶¹ Interview JVV, 28/10/2010.
- ⁶² Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ⁶³ *Idem.*
- ⁶⁴ « Les Marie Mineur » dans : *La condition féminine ... op. cit.*, p. 17.
- ⁶⁵ J. Vercheval, « Dire brouillon », *Cahiers du GRIF*, n° 12, juin 1976, p. 20.
- ⁶⁶ Interview JVV par C. Jacques, 10/8/1993.
- ⁶⁷ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ⁶⁸ Interview JVV par C. Jacques, 10/8/1993.
- ⁶⁹ JVV, Intervention à la Semaine d'études de Vie féminine ..., 3/7/2010.
- ⁷⁰ Interview Christiane Rigomont par C. Jacques, 14/9/1993.
- ⁷¹ Archives privées JVV. Communiqué : appel à la formation d'un front de solidarité régional des femmes seules. Signé : Raymonde, Marion, Jeanne [1976] ; coupures de presse ; Maison des femmes (Bruxelles), 1/6/1976.
- ⁷² « Vivre à La Louvière », *Voyelles*, n° 17, mars 1981, p. 34.
- ⁷³ I. Lemaire, « Féminisme et progressisme », *Europe Magazine* (Bruxelles), sept. 1973, p. 30.
- ⁷⁴ Le Râleur, « Sacrées Marie Mineurs ! », *Belgique n° 1*, 13/1/1972, p. 1.
- ⁷⁵ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ⁷⁶ Interview JVV, 28/10/2010.
- ⁷⁷ Archives privées JVV. Notes dactylographiées de JVV en réaction à un article d'Eugène Alfred « Telle est la télé – les nénettes prises au piège », *Notre temps*, 4/12/1975.
- ⁷⁸ Interview JVV, 28/10/2010.
- ⁷⁹ « Les Marie Mineur (Dolle Mina's wallonnes) ne sont pas folles », *Rénovation : organe de l'Union des progressistes*, 6/11/1970.
- ⁸⁰ « Groupements féminins et mouvements féministes », *La Relève*, 9/10/1971, p. 7.
- ⁸¹ *La condition féminine ... op. cit.*

CHAPITRE 3

Militer ensemble



Illustration 21. De gauche à droite : Marie Denis, Jeanne Vercheval, Eliane Boucquey ; Françoise Collin, Laurent Vercheval, Albert Meeüs ; Pierre et Jean Meeüs, Véronique Vercheval. À Bourdiguet près d'Uzès en France, août 1972.

« Elles ont défilé, elles ont écrit, elles ont signé des pétitions, elles ont chanté.
 Sans compter leur temps et défiant les interdictions, des générations de femmes
 se sont engagées dans l'action pour changer leur condition.
 Elles ont milité »¹.

Au cours des années 1970, la « nouvelle vague féministe » se diversifie, les petits groupes se multiplient, sortes de mouvements spontanés et libertaires qui évitent les risques d'atomisation en collaborant entre eux. Dans une Belgique « pilarisée », des femmes, francophones et néerlandophones, bourgeoises et ouvrières, femmes de gauche et catholiques, se réunissent au niveau national ou régional, pour former « un processus en chaîne » et militer « dans une complémentarité d'objectifs »².

Travailler ensemble : Dolle Mina, Marie Mineur, FLF et GALF s'associent à d'autres femmes qui ont rejoint le féminisme par différents cheminements. Pleines d'enthousiasme, elles se lancent dans des actions au grand retentissement médiatique qui font connaître leurs revendications à un large public. Des amitiés durables se tissent, mais des tensions et des divergences surgissent aussi sur les stratégies à mettre en œuvre pour parvenir à l'égalité. Une première action collective se concrétise avec la publication d'un manifeste, le *Petit livre rouge des femmes*, considéré aujourd'hui comme l'une des réalisations emblématiques du néoféminisme belge.

Le *Petit livre rouge des femmes*

En mars 1971, Marie Denis (pseudonyme d'Eliane Stas de Richelle) envisage de publier un livre sur les femmes. Marie Denis a alors cinquante ans³. Mariée à un magistrat, Albert Meeùs, mère de six enfants, elle évolue dans un milieu bourgeois et catholique. En 1961, sous un pseudonyme pour garder sa liberté de plume, elle a publié un premier livre *Les jours trop longs* où elle exprime le plaisir, mais aussi une forme de détresse, ressentis à chacune de ses grossesses. Sensible aux inégalités de sexe, elle a lu *The Feminine Mystique* de Betty Friedan et correspond avec Simone de Beauvoir. Elle rédige des chroniques dans le journal démocrate-chrétien *La Relève*, collabore à *La Revue nouvelle*, au *Ligueur*, et fréquente le Centre féminin

d'éducation permanente et le Comité 'À Travail égal, salaire égal' né de la grève des femmes de la FN de Herstal en 1966.

La lecture du contestataire et contesté *Petit livre rouge des écoliers et lycéens*⁴, qui vient de paraître et qui invite les jeunes à se révolter contre la domination des adultes, lui donne l'idée d'une brochure analogue pour les femmes⁵. Elle en parle à quelques amies, dont Françoise Collin qui écrit aussi dans *La Relève*. Née en 1928, Françoise Collin est docteure en philosophie de l'Université de Louvain et l'auteure de deux livres, *Le jour fabuleux* (1960) et *Rose qui peut* (1961). Marie Denis parle aussi de son projet à Marthe Van de Meulebroeke, qu'elle a rencontrée au Comité 'À Travail égal, salaire égal'. Marthe Van de Meulebroeke est de la même génération que Marie Denis ; elle est née en 1922, mais dans un milieu totalement différent. Elle a grandi dans une famille intellectuelle de gauche, fréquentée par des révolutionnaires, des libres-penseurs libertaires et des artistes. Diplômée en philologie romane et en philosophie à l'ULB, elle est enseignante et milite activement dans différentes organisations laïques, syndicales et progressistes. Franc-maçonne, elle a adhéré au Droit humain dès 1948. En 1962, elle a participé à la fondation du premier planning familial francophone, la Famille heureuse, à Saint-Josse (Bruxelles) et en 1966, à la création du Comité 'À Travail égal, salaire égal'⁶. La plupart des réunions préparatoires au *Petit livre rouge* ont lieu à son domicile à Forest (Bruxelles).

Peu à peu, ce noyau initial s'élargit. En juin 1971, Marie Denis invite Jeanne Vercheval à assister à une réunion, de même qu'une représentante des Dolle Mina⁷. La rencontre a lieu le 22 juin 1971 chez Marthe Van de Meulebroeke⁸, et rassemble une quinzaine de femmes aux profils très diversifiés, tant par l'âge, l'orientation philosophique, la situation familiale ou professionnelle. La plupart sont cependant universitaires et issues d'un milieu chrétien et aisé. D'emblée, les discussions sont passionnées et des thèmes à aborder se dégagent. Marie Denis prend des notes et s'engage à soumettre à ses nouvelles amies un canevas de petit livre. Chacune pourra lui envoyer des notes ou des idées. Durant l'été, elle rédige un texte martyr qui est ensuite passé au crible lors d'une série de réunions très animées avec, entre autres, des représentantes des Marie Mineur, du FLF, du GALF, des Dolle Mina, mais aussi du Comité 'À Travail égal, salaire égal' ...⁹. Marthe Van de Meulebroeke et sa mère Hélène servent du vin à leurs invitées, les langues se délient et l'ambiance est « euphorique »¹⁰. « *On était déchaînées* »¹¹ se souvient Jeanne Vercheval. « C'était des discussions incroyables »¹² ajoute Chantal De Smet.



Illustration 22. Jeanne prépare, avec d'autres, le *Petit livre rouge des femmes*, 1972.

Marie Denis écrit beaucoup, mais au fil des réunions, les textes se font et se défont, des groupes de travail se construisent et se déconstruisent. Les Marie Mineur qui participent à ces réunions¹³ défendent avec vigueur la cause ouvrière et l'idéologie révolutionnaire. « *Pour nous, le capitalisme, il fallait le combattre et nous étions persuadées qu'il y avait moyen de faire encore la révolution* »¹⁴. Elles insistent en outre pour que la publication ne soit pas trop intellectuelle, qu'elle prenne appui sur des cas concrets et soit accessible au plus grand nombre. Si les discussions sont passionnées, elles restent néanmoins très cordiales. « *On s'aimait beaucoup (...). Même si on n'était pas d'accord, on ne remettait pas la personne en question. On remettait en question ce qu'elle disait, mais pas la personne* »¹⁵. Quand Jeanne Vercheval s'enflamme et tient des propos trop radicaux, les autres lui font calmement comprendre qu'elle exagère ... et la discussion continue. Les échanges sont vifs, notamment avec Marie Denis qui montre beaucoup d'ouverture d'esprit en dépit de son milieu d'origine. Dans une lettre adressée à Jeanne en 1971, elle essaie de concilier leurs points de vue : « *J'ai encore pensé à la lutte des classes : oui, le retournement de la société est indispensable pour nous et pour tous, mais les mots marxistes sont trop chargés d'électricité pour que nous puissions les pro-*

poser à toutes. Il vaut mieux dire société sans classes – car lutte des classes c’est un peu nous placer les unes contre les autres. Moi je comprends mais il y en a qui n’y sont pas prêtes, peut-être le comprendront-elles après »¹⁶. D’autres fois, Marie Denis était choquée : « *Nous, nous la choquions évidemment, mais elle aimait bien d’être choquée comme ça, ça lui faisait du bien. Elle est devenue une très grande amie* »¹⁷. De son côté, Jeanne se plonge avec intérêt dans le livre *Des jours trop longs* de Marie Denis.

En janvier 1972, le projet de brochure est loin d’être abouti. Marie Denis, Jeanne Vercheval et Suzanne Van Rokeghem décident alors de rédiger à trois un texte cohérent, qui intègre les multiples idées émises au fil des rencontres. Une profonde et durable amitié se tisse entre ces trois féministes, qui travailleront ensemble bien au-delà des années 1970. Suzanne Van Rokeghem est la plus jeune. Elle est née le 12 juillet 1947 et a poursuivi une licence en communication sociale à l’UCL¹⁸. Elle a commencé sa carrière de journaliste à l’hebdomadaire *Femmes d’Aujourd’hui*. Depuis 1970, elle travaille au quotidien bruxellois *Le Soir* où elle s’occupe de la rubrique « Vie politique et sociale ». Elle a pris conscience de la question féminine lors de la grève des ouvrières de la FN de Herstal en 1966, elle a lu Betty Friedan, Evelyne Sullerot et d’autres qui enrichissent sa réflexion sur la condition féminine. Dès 1970, elle s’intéresse de près aux actions médiatiques du nouveau féminisme en France et aux États-Unis et s’investit dans le mouvement féministe belge : « J’ai rencontré Jeanne Vercheval par Chantal De Smet (...). J’ai publié un, deux, trois articles dans *Le Soir* sur les Marie Mineur. J’ai sympathisé tout de suite. Elle [Jeanne] m’ouvrait une porte vers un milieu auquel il est très difficile d’accéder sauf par les syndicats : les milieux ouvriers. Donc, quand il y a eu des grèves, j’ai eu des informations que je n’aurais pas eues autrement »¹⁹. Suzanne Van Rokeghem participe aussi aux réunions du FLF.

Fin janvier 1972, Marie, Jeanne et Suzanne proposent un texte signé de leurs « trois plumes » qui, retravaillé, est enfin finalisé. Reste à trouver un titre à l’ouvrage : c’est l’objet de nouvelles discussions : *Y en a marre !* est proposé. Le *Petit livre rouge des femmes*, qui fait référence au *Petit livre rouge* de Mao et au *Petit livre rouge des écoliers et des lycéens*, tout d’abord rejeté pour son manque d’originalité, est finalement adopté car il a l’avantage de signifier la contestation. Antoinette Sturbelle, la graphiste chargée de la mise en page, travaille en étroite collaboration avec Jeanne. Composé de nombreux dialogues et petits récits exemplatifs tirés du quotidien des femmes, agrémenté d’illustrations et de dessins parlants et humoristiques d’Anne Thirion, le *Petit livre rouge des femmes* expose les inégalités dans un style révolté et spontané qui

tranche avec le langage plus pondéré des féministes moins radicales. Assorties d'idées pour le changement, les remises en cause conjointes des Marie Mineur, FLF, Dolle Mina et GALF sont passées en revue. Le *Petit livre rouge des femmes* combat aussi les tabous touchant au corps et à la sexualité, détaille les organes sexuels féminins, réclame le droit de disposer de son propre corps, le droit au plaisir, aux moyens anticonceptionnels et à l'avortement. Il donne d'ailleurs une liste d'adresses de centres de planning familial, bravant ainsi la loi de 1923 sur l'interdiction de la publicité et de l'information sur les moyens contraceptifs, qui ne sera abrogée qu'en 1973.

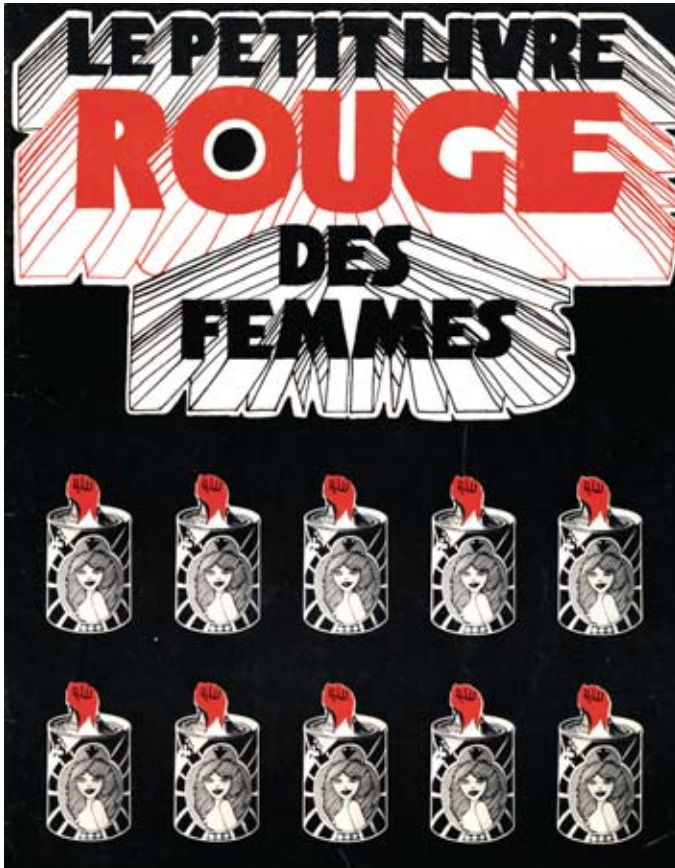


Illustration 23. Le *Petit livre rouge des femmes* reste une publication emblématique du néoféminisme en Belgique.

La brochure est publiée en 1972, aux éditions Vie ouvrière, et l'on convient de la distribuer au prix coûtant. Chantal De Smet, qui a participé à sa rédaction, parvient à la faire éditer en flamand, mais sous un plus petit format²⁰. Vendu lors de la première Journée des femmes du 11 novembre 1972, le *Petit livre rouge* est épuisé le soir même et réédité. En quelques mois, 15.000 exemplaires seront vendus. Mais en dépit de ce succès fulgurant, sa réception a suscité des critiques, auxquelles répond Marie-Thérèse Van Lunen dans le *Bulletin du CNFB* : « On a écrit de ce livre qu'il 'présentait tous les hommes comme des porcs'. C'est l'avoir mal lu (...). On a écrit de ce livre qu'il n'était pas constructif. C'est mal en comprendre l'impact (...). Ouvrage incomplet mais cri du cœur à accepter dans sa vérité ... prise de conscience lucide, il servira de base à des discussions »²¹. Presque quarante ans plus tard, et malgré des progrès incontestables pour atteindre l'égalité, de nombreuses revendications du *Petit livre rouge des femmes* restent d'actualité.

11 novembre 1972 : la première journée F

C'est lors d'une réunion de travail chez Marthe Van de Meulebroeke à propos du *Petit livre rouge*, le 2 mai 1972, que les participantes réfléchissent à la manière de mobiliser davantage. Des idées sont lancées : organiser une conférence de prestige, éventuellement avec Simone de Beauvoir, prévoir des tables de ventes, des réunions à thèmes, ...²².

Quelques jours plus tard, une quarantaine de féministes belges assistent aux Journées de dénonciation des crimes contre les femmes, organisées les 14 et 15 mai par le MLF au Palais de la Mutualité à Paris. Un autocar, affrété par le FLF, amène à Paris notamment les rédactrices du *Petit livre rouge*, un autre, retenu par Lily Boeykens²³, transporte une délégation pluraliste de femmes flamandes. Préparées pendant des mois, ces journées dénoncent les discriminations dont souffrent les femmes au moyen de nombreux témoignages, débats, projections, spectacles, panneaux, banderoles, ... Environ 4.000 femmes y participent²⁴. C'est lors de ces journées que les féministes francophones et flamandes s'accordent pour organiser un événement analogue en Belgique. Pour contribuer à son succès, Simone de Beauvoir est invitée mais Jeanne, qui la rencontre avec d'autres, précise : « On lui avait dit, comme c'était après 68, 'il n'est pas question que vous jouiez les vedettes' ce qui n'était quand même pas très honnête de notre part ... parce que si on l'avait invitée, c'était quand même pour avoir des vedettes »²⁵. Une date est choisie : le 11 novembre, jour férié qui convient à Simone de Beauvoir.



Illustration 24. Jeanne Vercheval (à gauche) et Rose-Marie François rencontrent Simone de Beauvoir à l'occasion de la première Journée des femmes à Bruxelles le 11 novembre 1972.

L'organisation de cette journée mobilise de multiples collaborations : Marie Mineur, GALF, Dolle Mina, FLF et autres chevilles-ouvrières du *Petit livre rouge des femmes*, auxquelles se joignent le Groupement belge de la porte ouverte (GBPO), le Comité d'action 'À Travail égal, salaire égal', le Pluralistische aktiegroep voor gelijke rechten voor man en vrouw (PAG), le Women Oversea for Equality, le Parti féministe unifié, le Centre d'échange pour femmes seules, Infor-femmes, Hommes et femmes dans l'Église, Créativité de la femme, ...

Le Vrouwen Overleg Komitee (VOK), qui rassemble depuis le mois d'avril 1972 des représentantes de nombreuses organisations féminines progressistes flamandes, mais aussi des représentant-e-s d'organisations culturelles, syndicales et politiques²⁶, coordonne la préparation de la journée. Des féministes francophones participent également aux réunions préparatoires. Des groupes de travail thématiques se constituent et Jeanne Vercheval y collabore avec d'autres Marie Mineur. Elles prennent notamment en charge des thèmes relatifs au travail professionnel, aux syndicats, au travail ménager et servent de relais pour recueillir des sketches, des mimes et des témoignages²⁷. Lily Boeykens joue un rôle majeur dans cette coordination. « *Lily Boeykens, qui s'est mise à la disposition de notre groupe, a obtenu les locaux du Crédit communal au Passage 44. Femme aux méthodes de travail rigoureuses, elle est très naturellement devenue la gestionnaire du projet* »²⁸.

Si les préparatifs ont réuni de nombreuses associations, certaines déjà bien implantées, d'autres plus récentes, toutes ne partagent pas nécessairement une optique radicale, ce qui provoque parfois des frictions. Ainsi, lors d'une réunion préparatoire le 9 septembre chez Nina Ariel, l'atmosphère est assez électrique : « *Ce jour-là, Lily est venue avec son secrétaire. Certaines d'entre nous vivent mal la présence de cet homme. 'Et pourquoi pas ?', pensent d'autres, les mêmes d'ailleurs qui soutiennent le projet d'affiche, une tête de femme enchaînée, que nous rejetons ! Aucun peuple luttant pour sa libération ne se présente enchaîné. Avec les militantes du FLF et Dolle Mina, nous décidons d'éditer le sigle international (1.000 affiches et 25.000 vignettes)* »²⁹.

Marie-Thérèse Cuvelliez³⁰ se souvient : « Que de discussions homériques, souvent explosives pour préparer ces journées des femmes ! Je suis dans un petit groupe avec Rosalba Comando du groupe des Marie Mineur – dont je ne fais pas partie – avec Jeanne Vercheval ... Homériques ces discussions qui concernent l'organisation de cette journée du 11 novembre »³¹.

La journée rencontre un succès inattendu. Environ 8.000 femmes se rassemblent au Passage 44 à Bruxelles, dans un beau mélange d'âges, de langues et de conditions sociales. Des féministes étrangères viennent soutenir l'initiative : Françoise d'Eaubonne, Simone de Beauvoir, Germaine Greer, le Women's Street Theatre (Angleterre) qui présente une pièce sur l'égalité salariale, des délégations allemandes et hollandaises, ... L'ambiance est festive et dynamique, de nombreuses animations sont proposées. Les thèmes prennent appui sur les principales revendications en matière d'éducation, d'enseignement, de travail, de prise de décision, de travail ménager, de contraception et d'avortement, de publicité, d'égalité juridique, ...

Venue avec une dizaine d'amies ouvrières, Jeanne Vercheval en garde un souvenir ému : « *Quand nous avons décidé une journée des femmes, le 11 novembre 1972, nous espérions nous retrouver à 500 ; nous étions 8.000, déchaînées, rieuses, revendicatrices, moqueuses, fières. 'Plus jamais ce ne sera pareil', disions-nous* »³². « *Le 11 novembre et notre Petit livre rouge, quelle liberté, quels cris, quelle joie, quel bonheur, j'étais de celles qui ont envahi la tribune. J'embrassais Simone de Beauvoir, j'attaquais Emilienne Brunfaut 'tu n'es pas ici pour faire l'éloge du syndicat, mais pour dénoncer les emmerdements qu'on te fait ...'* »³³. Emilienne Brunfaut tentait en effet de monopoliser la parole en faveur d'une plus forte participation féminine dans les syndicats et dans les partis politiques. Cette altercation révèle une fois encore les divergences qui opposaient les féministes entre elles.



Illustration 25. Simone de Beauvoir lors de la première Journée des femmes, 1972. Dans la foule : Laurette Charlier, Françoise Collin, Jeanne Vercheval et Rosalba Baras.

Les médias couvrent très largement cette journée, les journaux lui consacrent de chaleureux reportages où il est question d'une ambiance d'effervescence, d'un succès incontestable et de revendications légitimes. Vu son succès, l'initiative sera désormais reconduite chaque 11 novembre. Mais l'effet de surprise est passé, et dès 1973, les néerlandophones et les francophones organisent leurs journées séparément, à l'exception de la Journée du 11 novembre 1976 où l'alliance se reforme autour de la question de l'avortement. Jeanne Vercheval garde surtout le souvenir de la première journée, la plus « révolutionnaire ». Son enthousiasme retombe pour la deuxième journée, même si elle continue à y participer. Elle a le sentiment d'un « remake », d'un déjà-vu ... en moins bien : « *Cela m'ennuie, ce 11 novembre 73. Ce sera le même boulot que l'an dernier, avec des gens plus raisonnables, plus tassés. Ce ne sera plus la fête, ce sera sérieux* »³⁴. Et de fait, la journée rencontre moins de succès : les participantes sont moins nombreuses et les échos dans la presse plus mitigés.

Les Cahiers du GRIF

Le succès du *Petit livre rouge des femmes* et de la première Journée F encourage les féministes à développer d'autres initiatives. Elles forment des groupes de réflexion et de prise de conscience, les « Groupes de femmes du 11 novembre », qui planchent sur de nouvelles actions, mais Jeanne n'y participe que de loin. Elles décident aussi de lancer de nouvelles revues pour diffuser leurs idées. À partir de 1973, la feuille *Et ta sœur ?*, publiée par le FLF depuis 1971, change de format, adopte une mise en page originale et ouvre ses colonnes à tous ceux et celles qui sont favorables à la libération des femmes. Quelques militantes du GALF, des Marie Mineur et du Comité 'À Travail égal, salaire égal' y participent³⁵, mais même sous sa nouvelle présentation, le journal ne touche qu'un lectorat restreint. À partir de mars 1973, les Dolle Mina publient aussi une nouvelle revue, *De Grote kuis* [Le Grand nettoyage]. Mais ce sont *Les Cahiers du GRIF* qui rencontrent un réel succès et font connaître les apports théoriques du nouveau féminisme belge à un public averti.



Illustration 26. Fondatrices des *Cahiers du GRIF* chez Françoise Collin, vers 1972-1973. De gauche à droite : Nicole Young-Lurquin, Marie Denis, Eliane Boucquey, Jacqueline Aubenas, Françoise Collin et Hedwige Peemans-Poullet.

L'initiative émane de Françoise Collin qui découvre le féminisme américain lors d'un voyage à New York en 1972. Elle revient en Belgique avec des idées neuves et, durant l'été 1973, elle forme un groupe de réflexion féministe, le Groupe de recherche et d'information féministes (GRIF) et une nouvelle revue, *Les Cahiers du GRIF*³⁶. Elle réunit autour d'elle Jacqueline Aubenas³⁷, Eliane Boucquey, Marie-Thérèse Cuvelliez, Marie Denis, Hedwige Peemans-Poullet, Geneviève Simon, Marthe Van de Meulebroeke, Suzanne Van Rokeghem, Jeanne Vercheval, qui en deviennent, sous sa houlette, les chevilles ouvrières.

Tiré à 1.500 exemplaires, le premier numéro des *Cahiers du GRIF*, « *Le féminisme pour quoi faire ?* », paraît à l'occasion de la deuxième Journée des femmes, le 11 novembre 1973. Distribué simultanément à Bruxelles et à la Librairie Maspero à Paris, il est épuisé le soir même. Dans leur première mouture, les *Cahiers du GRIF* paraîtront jusqu'en 1978³⁸. Mêlant témoignages et théorie, ils explicitent, argumentent et structurent au fil de 24 numéros la pensée et les analyses néoféministes, en explorant des thèmes d'une grande diversité : corps, travail (ménager et professionnel), sécurité sociale, politique, conflits sociaux, famille, violence, lesbianisme, religion, arts, langage ... Les *Cahiers* s'ouvrent aussi à des collaborations étrangères et à des mouvements moins radicaux. Originale et d'une très grande qualité, la revue s'adresse *de facto* à un public intellectuel ; elle connaît très vite une grande renommée à l'étranger, particulièrement dans les pays francophones.

Ouvertes à toutes, les réunions préparatoires aux *Cahiers* rassemblent habituellement une dizaine de femmes de différents milieux philosophiques et sociaux, auxquelles s'ajoutent ponctuellement d'autres, au gré des numéros thématiques. Si les universitaires sont majoritaires, la présence des Marie Mineur ouvre la revue aux questions ouvrières. L'ambiance est enrichissante et cordiale, la liberté de parole est totale. Jeanne y participe régulièrement car elle apprécie l'apport théorique qu'elle y trouve : « *J'allais chercher de la force chez les intellectuelles. J'avais besoin d'être nourrie pour mon travail militant de base, besoin de ces réunions à Bruxelles (...) les réunions du GRIF m'aidaient à rester féministe. Parce que quand tu es dans le quotidien des femmes, tu finis par être assistante sociale, pas féministe* »³⁹. Parfois, tout comme pour le *Petit livre rouge des femmes*, des désaccords surgissent, mais l'ambiance reste toujours constructive : « *Il y avait des contradictions évidemment. Mais tu sentais une volonté d'avancer et d'avancer dans le bon sens* »⁴⁰.

Les CAHIERS du GRIF

**Le
féminisme
pour
quoi
faire** 

1

65,— FB
7,50 FF

TRANSÉDITION

Illustration 27. Dans leur première mouture, les *Cahiers du GRIF* paraissent jusqu'en 1978.

Avec d'autres Marie Mineur comme Raymonde Harvengt et Christiane Rigomont qui assistent quelquefois aux réunions, Jeanne Vercheval insiste inlassablement pour que la dimension sociale des inégalités ne soit pas oubliée. Elle insiste aussi sur la nécessité de ne pas se perdre dans des débats trop théoriques. Mais elle se sent à l'aise au sein d'une équipe ouverte et sensibilisée aux approches marxistes. « *Au GRIF, on n'a jamais eu de problèmes de caste, de classe, les choses étaient bien claires, une bourgeoise ne valait pas plus qu'une ouvrière, bien au contraire* »⁴¹. « *Des gens comme Eliane Boucquey ou Françoise Collin ou Hedwige Peemans-Poullet, c'était des intellectuelles qui étaient à notre portée. Elles étaient à l'écoute. Jamais on ne s'est senties humiliées par leurs analyses. C'était des femmes avec qui on se sentait bien. Moi en tous cas* »⁴². Eliane Boucquey suggère à Jeanne Vercheval de proposer un numéro pour les femmes ouvrières. Ce sera le numéro thématique *Les femmes font la fête, font la grève* qu'elle dirige avec Hedwige Peemans-Poullet⁴³. En avril 1977, Jeanne Vercheval et Hedwige Peemans-Poullet dirigent à nouveau le numéro *Leurs cris, nos luttes*. Dans plusieurs articles parus au fil des *Cahiers*, Jeanne Vercheval donne la parole aux femmes ouvrières, faisant ressortir leurs difficultés professionnelles, les inégalités dans l'emploi, les relations avec les hommes, la militance, la crise, le chômage, la révolte, les grèves⁴⁴. Elle évoque aussi l'avortement, toujours à travers la parole de femmes rencontrées en cours de militance⁴⁵.

Le regard de militantes de la « première vague »

Les actions médiatiques des nouvelles féministes ne laissent pas indifférentes les féministes de la « première vague », inscrites dans une tradition de lutte déjà longue pour l'égalité et qui ont engrangé des acquis formels, surtout depuis 1945.

Pourtant, au début des années 1970, le nouveau féminisme semble vouloir faire table rase de son passé et se construit dans un déni presque total des « pionnières », comme l'indique le titre de la revue française *Partisans (Libération des femmes, année zéro)* ou la première brochure des Marie Mineur (*'Marie Mineur'. Mouvement de libération de la femme. 1^{ère} année*), ou encore le numéro thématique de *La Revue nouvelle* en janvier 1974 « *Naissance de la femme* ». Les néoféministes jugent les actions de leurs devancières trop « politiquement correctes » et rejettent leur héritage. Alors que le féminisme de la première vague cherchait la respectabilité et le sérieux, elles veulent au contraire choquer et faire parler d'elles.

Si elles reprennent en partie des revendications féministes précédentes et encore non abouties⁴⁶, elles se positionnent sans équivoque en faveur de l'égalité des sexes et rejettent la complémentarité défendue par d'autres. Comme elles sont filles de leur temps et de la libération sexuelle qui caractérise la seconde moitié du 20^e siècle, elles élargissent aussi leurs revendications au corps et à la sexualité, deux domaines dans lesquels le féminisme précédent s'était montré très timoré. En 1972, Marie Denis évoque cette rupture avec l'ancien mouvement : « Au lieu de lui être reconnaissant des services grands ou petits, qu'il a rendus à la cause féministe, on lui reproche sa timidité, son vocabulaire, son 'révisionnisme'. La reconnaissance n'est pas le levier de la révolution (...) la liberté d'expression, le rejet des méthodes anciennes et des carcans de pensée, unissent ceux-ci [mouvements radicaux] dans une poussée révolutionnaire »⁴⁷.

Mais au-delà de la rupture et des divergences, il existe entre les deux mouvements de la compréhension, voire de l'empathie. En fait, la fracture est beaucoup moins nette qu'une rhétorique assez flamboyante le suggère : « anciennes » et « nouvelles » féministes vont en réalité s'enrichir mutuellement⁴⁸. Car la réserve avec laquelle les féministes plus traditionnelles observent les actions médiatiques des néoféministes n'est pas dénuée de sympathie, elles admirent même leur capacité à capter l'attention des médias. Même plus, certaines d'entre elles participent à leurs actions ou les soutiennent. Ainsi, Adèle Hauwel, dont la curiosité et l'engagement féministes sont insatiables, entre rapidement en contact avec les Dolle Mina et les Marie Mineur.

Née le 20 mars 1920, diplômée en médecine de l'ULB, Adèle Hauwel milite dès l'entre-deux-guerres au GBPO et au Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme. Après 1945, elle adhère au CNFB dont elle préside la Commission du travail, à la Fédération belge des femmes diplômées des universités, au Business and Professional Women of Belgium, au Comité 'À Travail égal, salaire égal' ...⁴⁹. En mai 1970, elle écrit à Roos Proesmans pour lui dire tout l'intérêt qu'elle porte aux Dolle Mina. Elle lui présente les objectifs du GBPO et invite en retour les Dolle Mina à présenter les leurs lors d'une soirée à Bruxelles⁵⁰. La réunion est fixée le 22 octobre 1970 dans les locaux du Centre féminin d'éducation permanente⁵¹. Sous le titre « Les Dolle Mina's sont là », les « nouvelles » féministes exposent leur doctrine, leurs méthodes et leurs moyens d'action. Les Marie Mineur ont été également invitées, et Jeanne Vercheval présente les racines du mouvement à l'étranger, les actions provocatrices et spectaculaires des Dolle Mina, les Marie Mineur et leur programme. Dans des notes prises au cours de la soirée, Adèle Hauwel reprend les propos de

Jeanne qui invite à former de nombreux groupes, à changer les mentalités par la provocation : « *Oser parler – oser se montrer – oser dénoncer – oser crier* »⁵².

La séance rassemble une centaine de personnes, parmi lesquelles des membres d'organisations féminines et féministes plus anciennes, dont Marlise Ernst-Henrion (1914-2011), épouse de l'ancien ministre des Finances Robert Henrion, affiliée à de très nombreuses associations féministes⁵³, ancienne présidente de l'Association belge des femmes juristes. Marlise Ernst-Henrion est une juriste réputée qui représente la Belgique auprès de différentes assemblées internationales depuis 1940. En 1970, elle est déléguée du gouvernement à la 23^e Commission de la condition de la femme des Nations unies à Genève⁵⁴. Elle accueille les nouvelles féministes en termes chaleureux « car elles renouvellent nos méthodes – souffle tout neuf avec talent et humour. Attirer l'attention du grand public et toucher la classe ouvrière, ce que nous n'avons jamais fait »⁵⁵.

Fernande Baetens (1901-1977), une autre juriste de poids au palmarès féministe impressionnant⁵⁶, souligne, dans le *Bulletin du CNFB* : « Ce qui frappe chez ces jeunes femmes, dont plusieurs sont jolies, c'est leur jeunesse et leur enthousiasme véhément »⁵⁷. Mais si elle marque son intérêt pour le nouveau mouvement, elle critique aussi ses affirmations à l'emporte-pièce : « Les 'Marie Mineur' ne s'embarrassent pas de nuances et d'études. Elles agissent. Leur sens moderne de la publicité attire l'attention comme ne l'ont jamais fait les études patientes et documentées de leurs devancières, et elles ont réussi la pénétration du milieu populaire, resté fermé à ces dernières, et bien entendu des milieux flamands. Il faut remercier l'Open Door de les avoir fait entendre aux milieux féministes. Pareille séance n'est peut-être pas très constructive, mais elle est jeune, vivante et bannit tout ennui. Ne sont-ce pas là de bonnes conditions pour se faire écouter ? »⁵⁸. En janvier 1972, c'est au tour du FLF de venir se présenter devant les membres du GBPO⁵⁹.

Adèle Hauwel, qui a toujours défendu un féminisme égalitaire, est l'une des seules « anciennes » à adopter sans réserve le nouveau féminisme. Elle participe aux réunions du FLF, collabore activement au sabotage de l'élection de Miss Belgique et c'est chez elle que sont stencilés les premiers numéros de *Et ta sœur*⁶⁰. Elle initie aussi, en collaboration avec le FLF et les Marie Mineur, une action de protestation au goûter matrimonial d'Ecaussinnes⁶¹ afin de souligner que « le mariage n'est pas une fin pour la femme et que son seul problème n'est pas d'accrocher un mari »⁶².



Illustration 28. Adèle Hauwel présente le GBPO à la Journée des femmes de 1973.

Adèle Hauwel participe aussi à la préparation de la première Journée F, aux réunions du VOK, s'affilie au PAG ... et elle choquera même parfois Jeanne Vercheval par son franc-parler et la vivacité de ses propos. Toutefois, malgré de nettes convergences, leur collaboration reste limitée, faute de temps peut-être : « *On aurait pu travailler plus ensemble. Mais travailler, plus militer, plus aller de temps en temps à une réunion à Bruxelles, on n'avait pas le temps ! (...) C'était quand même de l'artisanat comme militantisme. On avait beaucoup, beaucoup à faire* »⁶³.

Avec le Comité 'À Travail égal, salaire égal', la collaboration est plus suivie. Les Marie Mineur diffusent en province des campagnes d'information du Comité et celui-ci soutient des grèves initiées par les Marie Mineur. Mais chaque association possède son propre créneau : les Marie Mineur en milieu ouvrier, le Comité auprès d'organisations de la société civile. Jeanne Vercheval se lie d'amitié avec Marthe Van de Meulebroeke et Marie-Thérèse Cuvelliez, deux cofondatrices du Comité. Marie-Thérèse Cuvelliez (1923-2005) est docteure en droit de l'université de Liège, elle est affiliée au GBPO et au Comité de soutien aux grévistes de la FN de Herstal. Avocate, elle s'illustre dès le début des années 1970 aux côtés d'Eliane Vogel-Polsky⁶⁴ dans la défense des hôtesses de l'air de la Sabena, victimes de fortes discriminations professionnelles⁶⁵.

Marthe Van de Meulebroeke a participé activement à la réalisation du *Petit livre rouge des femmes* et Jeanne Vercheval garde le souvenir d'une personnalité extraordinaire. « *Marthe, c'était une personnalité qui pouvait plaire à n'importe quelle femme de n'importe quel milieu. Elle faisait partie de nous* »⁶⁶. En 1971, elle met sur pied, avec Chantal De Smet, le Comité Angela Davis. Celui-ci rassemble des féministes de différentes tendances pour obtenir la libération de la militante communiste noire américaine, engagée dans la lutte contre le racisme et la guerre au Vietnam et accusée d'avoir aidé à une évasion⁶⁷. La mobilisation est d'ailleurs internationale.

La journée F du 11 novembre 1972 est aussi un moment important dans le rapprochement des deux générations de féministes. Du côté néerlandophone, le VOK joue un rôle nettement fédérateur. Parmi les francophones, les avis restent partagés, allant de l'enthousiasme déclaré à un jugement plus réservé. Marlise Ernst-Henrion manifeste d'abord un certain attentisme, avant d'être séduite par les méthodes nouvelles : « *J'étais partagée. Cela partait dans tous les sens. J'avais le sentiment qu'on n'arriverait à rien. Par la suite, mon impression a changé. J'ai eu de très bons contacts avec Jeanne Vercheval et les Marie Mineur. J'ai suivi et approuvé ce qu'elles faisaient. J'ai pensé alors que le travail devait être fait par tous les aspects, que tout était utile* »⁶⁸. La secrétaire générale du CNFB, Françoise De Croo, parle de cette journée avec enthousiasme⁶⁹. Mais la secrétaire adjointe est plus réservée. Elle souligne des aspects positifs, comme la solidarité des femmes pour obtenir une société plus juste, mais elle déplore des propos sans nuances, des erreurs idéologiques, et le fait que les organisations féminines n'aient pas eu droit à la parole officielle⁷⁰. De même Fanny Fuks, alors vice-présidente de la section bruxelloise de la Fédération belge des femmes diplômées des universités, applaudit au style nouveau, à l'humour et aux « revendications sans complexes » mais regrette les contradictions et l'agressivité des arguments⁷¹.

Des féministes « à l'ancienne » en viennent à réfléchir sur leur propre mouvement. En février 1971, lors de la journée nationale des responsables de l'YWCA, Marie-Thérèse Van Lunen, membre du CNFB et cofondatrice en 1970 du mouvement Femmes et hommes dans l'Église, s'interroge sur les lourdeurs du mouvement féminin, parlant même de « structures dépassées » et d'une « difficulté au changement »⁷². Elle prône l'ouverture : « *Acceptons que d'autres femmes se regroupent différemment, travaillent par d'autres moyens, s'expriment autrement, telles les Dolle Mina ou les NOW américaines. Les évolutions sont si rapides qu'il faut renoncer à centraliser ; des formes, plus souples, d'associations devront être inventées* »⁷³.

Quels que soient leurs points de convergence ou de divergence, les féministes suscitent l'intérêt ; anciennes et nouvelles se retrouvent ensemble à des conférences, des débats ou des émissions de télévision, souvent houleuses. Les néoféministes ont en effet des contacts privilégiés avec certains médias, qu'elles mettent à profit pour se faire connaître. Marthe Van de Meulebroeke invite ses amies à venir parler lors d'émissions laïques 'La pensée et les hommes' qu'elle anime à la radio et à la télévision. Suzanne Van Rokeghem écrit de nombreux articles sur le nouveau féminisme dans le quotidien *Le Soir*. Marie Denis, Françoise Collin, Eliane Boucquey et Hedwige Peemans-Poullet écrivent entre autres pour *La Relève* et *La Revue nouvelle*, ...

... et les avis des féministes radicales ?

Il y a donc, en dépit d'une apparente rupture, une perméabilité entre les mouvements anciens et nouveaux. De leur côté, les néoféministes soutiennent et reprennent les revendications des mouvements antérieurs⁷⁴ et Jeanne Vercheval utilise leur argumentation pour convaincre : « *C'est sûr que les arguments qu'elles donnaient nous servaient dans des discussions que nous avons avec des travailleuses (...). On ne disait pas seulement 'c'est injuste', on disait 'il y a des lois qui doivent changer ça'. On se nourrissait de ces intellectuelles, de ce qu'elles faisaient, de ce qu'elles disaient. Mais on ne peut pas dire qu'il y avait un soutien à ce qu'elles faisaient. Elles n'en avaient d'ailleurs pas besoin, elles ne nous le demandaient pas* »⁷⁵. La ligne de fracture entre les deux courants se concentre sur les méthodes et sur la conception du changement social. La rupture se lit entre celles qui tiennent un discours révolutionnaire et celles qui, jeunes ou moins jeunes, de la « première » ou de la « deuxième » vague, poursuivent un objectif réformiste.

C'est la raison pour laquelle les néoféministes critiquent le PAG créé à Bruges en janvier 1970 sur le modèle de l'association hollandaise *Man-Vrouw-Maatschappij* (1968). De 1970 à 1973, il essaime dans plusieurs villes de Flandre et organise jusqu'en 1977 des actions médiatiques de protestation, que le grand public associe souvent à celles des Dolle Mina. Mais le PAG se montre plus traditionnel, se concentre sur la réforme des régimes matrimoniaux, les services collectifs pour les enfants (crèches, garderies, ...) et les personnes âgées, et la coéducation. Il pousse aussi les femmes à participer aux élections et à se présenter comme candidates. Il participe pourtant activement à l'organisation de la première Journée F⁷⁶.

Jeanne Vercheval et ses amies, qui manifestent au contraire une méfiance à l'égard des partis politiques, considérés comme contaminés par la culture masculine, accusent de même le Parti féministe unifié (PFU) de trahir leurs aspirations révolutionnaires. Créé en mars 1972 par Claire Bihin, Nina Ariel, Adèle Hauwel et Renée Waty-Fosseprez, le PFU fait le pari de l'entrisme en politique, il entend faire pression sur les partis traditionnels et porter le féminisme dans l'arène parlementaire. Si le PFU crée la surprise et suscite l'intérêt des médias et des partis, il n'obtient pas d'élues aux élections législatives de 1974, ni plus tard. Mais son insertion dans le processus électoral le range dans une tendance réformiste non révolutionnaire⁷⁷, que ne peut accepter Jeanne Vercheval – du moins à cette époque : *« Les réformes de structures équivalent à un emplâtre sur une jambe de bois ... La création du PFU est donc naturellement vécue comme un camouflet, une récupération politique de l'ensemble du mouvement. Même si le programme reflète les revendications qui sont les nôtres, la formation même de ce parti est en totale contradiction avec la contestation radicale de la société qui est à la base de notre féminisme »*⁷⁸. Plus tard, elle reviendra sur ce jugement péremptoire : *« J'étais contre. Et maintenant je me dis : 'est-ce que j'ai eu raison d'être contre ?'. Je n'en suis pas sûre. On était les filles de 68 (...). Moi j'avais peur, j'avais peur d'un parti, de l'aventure d'un parti »*⁷⁹. Encore échaudée par son aventure malheureuse, voire traumatisante, au sein du Parti communiste et de ses dissidences, Jeanne Vercheval n'est pas prête à rentrer en politique.

La crainte d'une récupération est tout aussi manifeste lors de l'Année internationale de la femme. Face au Comité belge qui rassemble une quarantaine d'organisations féminines et féministes pour préparer la première Année internationale de la femme, prévue par les Nations unies en 1975, les néoféministes refusent d'appuyer ce qu'elles qualifient ironiquement de « grand-messe ». Les Dolle Mina diffusent à cette occasion l'affiche « Geen jaar, een leven voor de vrouw » [Pas une année, mais une vie pour la femme]⁸⁰. Jeanne Vercheval s'emporte contre « l'effet de mode » qui entoure le féminisme, et le côté policé qu'il revêt désormais : *« Elles étaient trop polies pour nous (...). En fait, il y avait de plus en plus d'émissions et de conférences sur la condition féminine. C'était devenu à la mode, mais tout était si poli ! Tout était si bien arrangé ! Les gens disaient poliment des choses horribles. On avait l'impression d'avoir affaire à des diplomates. Or c'était un combat que nous menions et j'en avais marre de ce côté diplomate de certaines féministes »*⁸¹.

GÈÈN JAAR, EEN LÈVEN VOOR DE VROUW



Illustration 29. « Pas une année, mais une vie pour la femme ». Affiche des Dolle Mina critiquant l'Année internationale de la femme organisée par les Nations unies en 1975.

De nouvelles orientations

Mais l'effet de surprise qui a fait le succès des premières manifestations s'estompe. À la révolte des premières années succède une période de réflexion sur les nouvelles orientations à donner au mouvement. Le climat propice aux rêves révolutionnaires s'évanouit avec le début de la récession économique qui frappe la Belgique dès le milieu des années 1970. De nouvelles formes de féminisme naissent avec l'Année internationale de la femme et la création de la Commission du travail des femmes au sein du Ministère de l'Emploi et du Travail en 1975. Les autorités publiques prennent progressivement en compte les inégalités sexuées, initiant ce que l'on appellera plus tard le féminisme institutionnel.

Les nouvelles associations féministes doivent dès lors se repositionner. Doivent-elles continuer à militer en dehors des structures ? Doivent-elles au contraire s'y intégrer pour y importer les aspirations égalitaires ? Comment concilier lutte des classes et lutte des femmes ? Leur mode d'organisation suscite aussi des tensions. Le refus de la hiérarchie, la promotion de la sororité, l'adoption de l'autogestion et de la libre parole ne sont pas exempts de problèmes. Si des amitiés très profondes se sont nouées et si les échanges ont été très féconds, l'intimité parfois trop forte comporte des dangers : « *Nous n'avons pas échappé à la critique destructive. Nous nous sommes fait mal. Nous nous étions trop découvertes l'une l'autre, trop nouvellement féministes, trop exigeantes* »⁸². Les relations de pouvoir sont taboues, et pourtant elles sont présentes et suscitent des conflits. « *Être leader, c'était vraiment le péché mortel. Moi je l'étais parfois un peu trop. Alors de temps en temps on se bagarrait ... On s'est toujours retrouvées, généralement dans des lieux militants, mais à certains moments on s'est dit 'il vaut mieux que l'on se sépare' ... Il y avait des liens très très forts entre nous, mais en même temps, on se sentait piégées par ces liens très forts* »⁸³.

Dès 1974, Jeanne Vercheval se met à douter de l'efficacité de ces méthodes. Elle se confie à Marie Denis : « *Et nous continuons à parler ! De toutes sortes de choses qui, bien sûr, sur le plan culturel font changer les mentalités. Mais des féministes comme moi se posent quand même de fameux problèmes ! Moi, en tous cas, j'en ai marre. Je peux travailler sur des objectifs limités mais il me manque des perspectives. Nous faisons surtout confiance aux hasards des rencontres : on réunit la droite et la gauche, on crée un climat d'amitié entre toutes les femmes, ainsi soit-il. J'ai eu tendance à*

m'appuyer sur des théories anarchisantes, à trop prôner le spontanéisme. Mon travail est un mauvais travail politique (...). Je crois que les femmes sont une grande force révolutionnaire que nous n'avons pas assez considérée. Nous ne prenons pas nos responsabilités »⁸⁴. La crise économique qui touche de plein fouet sa région la perturbe profondément et l'oriente aussi vers d'autres priorités : « Je ne vais pas bien. Je vis très mal la crise économique. Beaucoup de gens que je connais sont au chômage, ou partiel, ou total. Je ressens le vide politique comme une menace (...). Je pense qu'il faut cesser le féminisme spontanéiste (...). Le féminisme n'est-il pas un luxe dépassé en ces temps de crise ? Où est donc notre place à nous les femmes ? »⁸⁵.

Jeanne Vercheval n'est pas la seule à se remettre en question. Les associations néo-féministes du début des années 1970 vivent des heures difficiles. Certaines d'entre elles ont déjà disparu – les Dolle Mina d'Anvers, Bruxelles, Ostende et Louvain qui se sont limitées à quelques actions médiatiques relativement isolées⁸⁶. Le FLF disparaît à la fin de 1974, avec l'arrêt de la revue *Et ta sœur ?*, le GALF vers 1975⁸⁷. De nouveaux groupes se créent, mais leur existence est souvent éphémère. En 1974 naissent plusieurs associations de femmes lesbiennes (Sappho à Gand, Homo L à Bruxelles, ...).

Maisons des femmes et refuges pour femmes battues

Le mouvement se divise alors en fonction des idéologies ou des aspirations. Des féministes bruxelloises se focalisent sur le projet d'une maison des femmes, à l'initiative de Marie Denis qui veut créer un lieu de rencontre, d'échange et d'entraide⁸⁸. Située rue du Méridien à Saint-Josse-ten-Noode, inaugurée lors de la 3^e Journée des femmes du 11 novembre 1974, la Maison des femmes devient un lieu de ralliement des associations féministes bruxelloises⁸⁹. L'équipe des *Cahiers du GRIF*, le WOE, le Comité 'À Travail égal, salaire égal', Homo L et le Centre de formation à la responsabilité politique (créé en 1972) s'y réunissent. Une bibliothèque, des ateliers manuels, des cours de self-défense, des repas et une permanence juridique y sont organisés. L'initiative bruxelloise fait tache d'huile et des Maisons des femmes s'ouvrent dans différentes villes du pays⁹⁰. À La Louvière, Christiane Rigomont envisage d'y développer des séminaires de discussion sur l'emploi, le chômage, l'éducation, la santé, la sexualité, la consommation dès décembre 1976⁹¹. Située tout d'abord dans un sous-sol, la maison ouvre ses portes en 1977 sous sa direction, tandis qu'une autre Marie Mineur, Raymonde Harvengt, y tient des permanences sur le chômage et la sécurité sociale.

Des néoféministes s'investissent aussi dans la création de refuges pour femmes battues. En mars 1976, le Tribunal international des crimes contre les femmes, organisé à Bruxelles, rassemble plus de 2.000 femmes venues de 40 pays. Les participantes dénoncent l'absence de reconnaissance qui entoure les violences faites aux femmes. À la suite de ce Tribunal, des féministes créent un Collectif pour femmes battues et un refuge, ouverts à Bruxelles en 1977⁹². Comme dans d'autres pays européens, elles s'inspirent du premier refuge créé à Londres en 1971 par Erin Pizzey. Des associations analogues naissent dans différentes villes de Flandre et de Wallonie⁹³ (notamment à La Louvière, en 1979, à l'initiative de Christiane Rigomont). En 1977 est aussi fondée l'association SOS Viol à Bruxelles, une initiative suivie quelque temps plus tard à Gand et à Louvain-la-Neuve.

Les féministes du début des années 1970 parlaient peu des violences faites aux femmes, même si la prise de conscience était présente. Jeanne avait d'ailleurs été souvent confrontée à la violence domestique et à la nécessité d'accueillir en urgence des femmes battues⁹⁴. Mais, tout comme d'autres féministes radicales (dont Chantal De Smet), la création des maisons de femmes et des refuges la laisse dubitative. Pour Jeanne, les néoféministes y perdent leur rôle d'aiguillon qui lui tenait tant à cœur ; créer des maisons de femmes signifie, ni plus ni moins, retirer les femmes de l'action subversive dans l'espace public⁹⁵. Marie Denis revient sur ces divergences de vue dans son livre *Dis Marie, c'était comment la rue du Méridien 29 ?* : « Germaine [Jeanne] est une meneuse et il lui faut des peuples, il lui faut sentir gronder jusque dans son ventre la colère du peuple tout entier »⁹⁶. Jeanne Vercheval aurait préféré l'ouverture d'une librairie féministe. Elle participe toutefois à l'installation de la Maison des femmes, prépare une partie du repas pour l'ouverture ... mais n'assiste pas au souper ! Elle sera bien présente à quelques réunions, mais se fera très discrète. Quelques années plus tard, elle revient sur sa position tranchée et reconnaît que cette initiative avait du bon : « *C'étaient des lieux où les femmes pouvaient se retrouver. Je crois qu'elles ont fait un bon travail mais ce n'était pas mon truc. Je n'avais pas d'autre perspective, je n'avais rien d'autre à proposer, de toute façon* »⁹⁷.

Elle ne soutient pas davantage la création de refuges pour femmes battues. « *Elle [Christiane Rigomont] a fait un travail extraordinaire. Mais je n'étais pas partante pour une maison des femmes battues ... Je trouvais que notre combat était dans la rue* »⁹⁸ ; « *Je trouvais que ce n'était pas notre boulot, qu'il fallait exiger des lois qui pussent plus fort. Il fallait exiger que les CPAS aient des lieux où ces femmes puissent se*

réfugier ... Mais pour moi, ce n'était pas un travail de féministe. Le féminisme, c'est être dans la rue, aux portes des usines, dans l'activité politique et sociale »⁹⁹. Les néoféministes prennent dès lors des chemins différents et le mouvement se morcelle. Jeanne Vercheval se concentre surtout sur les luttes ouvrières. « Je me suis davantage attachée au chômage, aux droits des femmes. Ces contradictions entre nous, nous les avons assumées. Sur le droit à l'avortement, on s'est retrouvées »¹⁰⁰.

Un essoufflement mais de nouveaux départs

À la fin des années 1970, tous les groupes néoféministes ont pratiquement disparu. S'il n'y a pas de date officielle de dissolution, ils cessent peu à peu leurs activités. En décembre 1978, Jeanne Vercheval s'interroge : « Aux Marie Mineur, nous n'avons pas assez de force militante, nos actions coûtent cher en temps et en argent. Il faudrait structurer, organiser, assurer la formation politique des nouvelles ... Depuis un an et demi, nous ne sommes plus descendues dans la rue (...). Nous n'avons pas su récolter les fruits de notre action. Il faut organiser les femmes. Je ne suis pas certaine que nous en ayons la force politique, matérielle, morale. Les Marie Mineur ont neuf ans déjà. Un bilan ? Non, quand même, nous n'avons pas fini de nous défaire et de nous refaire. Mais moi, où en suis-je ? »¹⁰¹.

En 1978, l'équipe du GRIF se sépare également. Malgré son succès – la revue est tirée à 7.000 exemplaires – la rédaction se divise et les collaborations bénévoles se font de plus en plus rares. Le dernier numéro, en décembre 1978, dresse un bilan de huit années d'action, et conclut : « Le néoféminisme, et sa première génération à laquelle nous appartenons, est sans doute parvenu à un tournant »¹⁰². Les Cahiers cessent alors de paraître pour quelques années. De même, en Flandre, si la dissolution définitive des Dolle Mina Gent n'est décidée qu'en 1988, l'épuisement du groupe est visible dès le début des années 1980. En 1981, il arrête d'ailleurs de publier *De Grote kuis*¹⁰³.

Ces associations reposaient pour la plupart sur l'activité intense de quelques femmes. Durant plusieurs années, elles s'investissent avec passion dans un militantisme, souvent mené de front avec une activité professionnelle. Mais cet investissement a des limites. « On ne peut pas vivre ce genre de mouvement indéfiniment, c'est impossible » constate Suzanne Van Rokeghem. « C'est comme une révolution,

on ne peut pas continuer à faire la révolution tous les jours. Ce n'est pas possible. Aller à des réunions tout le temps, manifester tous les dimanches, peindre la maison des femmes le samedi, ce n'est pas possible. C'est une agitation (...). Ça secoue énormément de choses, ça fait démarrer énormément de choses et après, chaque chose évolue »¹⁰⁴.

Jeanne Vercheval estime aussi que les militantes sont fatiguées. Elle exprime sa nostalgie face à un féminisme qui, après de joyeuses révoltes et des élans spontanés, se spécialise, s'institutionnalise, en un mot s'assagit : « *Je suis de celles qui regrettent le temps où nous prenions la parole sans la demander. Souviens-toi de notre petit groupe de Marie Mineur (...). Nous nous foutions pas mal que le public nous aime. La vérité était de notre côté. Nous chahutions des salles respectables (...). Parfois nous en venions aux mains, menaçant de déshabiller un fasciste qui s'était attaqué à l'une d'entre nous (...). À l'époque, je pensais aussi que l'on pouvait se passer de pouvoir* »¹⁰⁵. Mais il fallait trouver de nouvelles formes d'expression et d'action : « *La page était tournée. Pas de mon féminisme, je me sens toujours féministe. Mes méthodes – oui, mes méthodes – n'étaient peut-être plus adaptées (...). Nous avons fini notre travail d'aiguillon. La machine était lancée ... Mon temps était fini, le temps des Dolle Mina et des Marie Mineur ...* »¹⁰⁶.

Certaines militantes rejoignent les partis politiques, les syndicats, les mouvements féminins traditionnels, d'autres changent totalement d'orientation, quittent le mouvement, d'autres encore se lancent dans de nouvelles initiatives. En 1977 s'ouvrent les librairies féministes La Rabouilleuse à Bruxelles et Dulle Griet à Louvain, l'année suivante, le café des femmes Lilith et le centre de documentation féministe Rol en Samenleving (RoSa) à Bruxelles. Un café des femmes s'ouvre aussi à Liège. Au même moment, Jeanne Vercheval, Marie Denis et Suzanne Van Rokeghem repartent dans un nouveau projet, la publication d'une revue, *Voyelles*, sur laquelle nous reviendrons ultérieurement. En 1979, Klet Mariette, une radio libre féministe, voit le jour. La même année, Françoise Collin et Hedwige Peemans-Poullet fondent le GRIF-Université des femmes et le GRIF-Ateliers, lieu de formation et de réflexion féministes. Deux ans plus tard, leurs chemins se séparent : Hedwige Peemans-Poullet reprend avec d'autres l'Université des femmes qui entame la publication de *Chronique* tandis que Françoise Collin s'établit en France où elle fait paraître les *Cahiers du GRIF* de 1982 à 1997, sous sa direction et celle de Jacqueline Aubenas. Jeanne Vercheval fait toujours partie de son Comité de rédaction mais participe de

moins en moins à une revue de plus en plus théorique, fondée sur des collaborations étrangères. Les années 1980 poursuivent sur la lancée féministe avec la création du Comité de liaison des femmes, de Femmes contre la crise, l'accélération de l'institutionnalisation ...

Si l'on veut dresser un bilan des années 1970, il faut certainement mettre en évidence l'effet de surprise créé par les actions ludiques et médiatiques des associations néoféministes, qui ont placé les revendications égalitaires à l'avant-plan de l'actualité. Mais comme tous les scoops médiatiques, cet effet a été de courte durée. Le mouvement, qui n'était pas homogène, s'est constamment fait et défait, a constamment cherché de nouvelles formes de militantisme. Un équilibre s'est peu à peu produit entre les générations de féministes. L'impression de rupture et d'exception, qui est restée gravée dans les mémoires parce qu'elle caractérise les premières actions, doit être relativisée.

Toutefois, les néoféministes, Marie Mineur en tête, ont été à la pointe de la lutte pour la libération du corps et de la sexualité. Dans ce domaine, elles ont réellement fait sauter un carcan et brisé des tabous, face à un féminisme traditionnel dont les combats s'étaient jusque-là focalisés sur la lutte contre la réglementation de la prostitution. À la sexualité assimilée à la domination masculine, elles vont opposer une sexualité féminine pour laquelle elles réclament le plein épanouissement.

- ¹ A. Levesque, « Militer » dans : E. Gubin et al. (dir.), *Le Siècle des féminismes*, Paris, L'Atelier, 2004, p. 87.
- ² J. Aubenas-Bastié, *op. cit.*, p. 309-311.
- ³ Née à Liège le 4 décembre 1920, Marie Denis obtient le prix Rossel en 1967 (pour *L'odeur du père*), le prix Scriptorum Christiani en 1998 et, la même année, pour l'ensemble de son œuvre, le prix Félix Denayer de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique.
- ⁴ B.D. Andersen, S. Hansen et J. Hansen, *Le petit livre rouge des écoliers et lycéens*, Lausanne, CEDIPS, 1970. Traduit de : *Den lille rode bog for skoleelever*, 1969. Issu du mouvement libertaire de mai 68, ce petit livre informe notamment sur la sexualité, l'avortement et les drogues. Il sera censuré dans plusieurs pays.
- ⁵ Carhif. Dossier biographique Marie Denis. Entre autres : *Petit historique de la participation au néoféminisme des années 1970* (notes dactylographiées de Marie Denis).
- ⁶ *Voyelles*, mars 1981, p. 26-28; R. Hemmerijckx, *Stortingslijst 156. Marthe Van de Meulebroeke*, Gand, Amsab-IHS, 1993, p. 1.
- ⁷ Archives privées JVV. Lettre de Marie Denis à JVV, 9/6/1971.
- ⁸ Archives privées JVV. Notes « Petit historique du *Petit livre rouge* ».
- ⁹ En font partie, outre l'équipe initiale, Suzanne Van Rokeghem, Françoise Palange, Eliane Boucquey, Chantal De Smet, ... entre autres.
- ¹⁰ Amsab-IHS. Archives MVM. N° 5.8. Lettre de Marie Denis à Marthe VDM, [1971].
- ¹¹ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ¹² Idem.
- ¹³ Jeanne Vercheval, Christiane Rigomont, Rosalba Baras, Marion Majot, ... (La Louvière), auxquelles se joignent des Marie Mineur de Liège (Claire Schaus, Rose-Marie François, ...).
- ¹⁴ Interview JVV par C. Jacques, 10/8/1993.
- ¹⁵ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ¹⁶ Archives privées JVV. Lettre de Marie Denis à JVV, 16 [1971].
- ¹⁷ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ¹⁸ Carhif. Dossier biographique Suzanne Van Rokeghem.
- ¹⁹ Interview Suzanne Van Rokeghem par C. Jacques, 14/9/1993.
- ²⁰ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ²¹ M.-Th. Van Lunen, « Le Petit livre rouge des femmes », *Bulletin du CNFB*, 1/3/1973.
- ²² Amsab-IHS. Archives MVM. N° 5.7. PV de la réunion du 2/5/1972.
- ²³ Sur Lily Boeykens (1930-2005), une des grandes figures du féminisme belge, qui a eu une trajectoire internationale, cf. V. Ceulemans, *Lily Boeykens : een grenzeloze feministe*, Bruxelles, RoSa, 2004.
- ²⁴ F. Picq, *Libération des femmes : les années mouvement*, Paris, Seuil, 1993, p. 135-145.

- ²⁵ Interview JVV, 28/10/2010.
- ²⁶ *Terugblik zonder nostalgie : 25 jaar Vrouwen Overleg Komitee en de geschiedenis van de vrouwenbeweging in Vlaanderen*, Bruxelles, VOK, 1997 ; H. Van Loon, *De impact van het Vrouwen Overleg Komitee (VOK) op het Vlaamse feminisme : een monografie van een overlegorgaan van de nieuwe vrouwenbeweging (1972-1992)*, Mém. lic. inédit., Hist., VUB, 2004.
- ²⁷ Carhif. Archives L. Deveen. N° 19. Compte-rendu de la réunion du 9/9/72 chez Nina Ariel.
- ²⁸ J. Vercheval, « Actions féministes en milieu ouvrier » ... *op. cit.*, p. 41.
- ²⁹ *Idem*, p. 41-42.
- ³⁰ Pour Marie-Thérèse Cuvelliez, voir plus loin.
- ³¹ « Marie-Thérèse Cuvelliez : la vie d'une avocate féministe ! Propos recueillis par Hedwige Peemans-Poullet », *Chronique féministe*, n° 86-88, sept. 2003-janv. 2004, p. 156.
- ³² J. Vercheval, « Les féministes aujourd'hui », *Voyelles*, nov. 1979, p. 62-63.
- ³³ J. Vercheval, « Et moi, et moi ... », *op. cit.*, p. 68.
- ³⁴ Cité dans : M. Denis et S. Van Rokeghem, *Le féminisme est dans la rue (Belgique, 1970-1975)*, Bruxelles, POL-HIS, 1992, p. 141.
- ³⁵ *Et ta sœur ?*, n° 1, janv.-fév. 1973, p. 2.
- ³⁶ Sur les *Cahiers du GRIF* : J. Brau, « Au cœur du féminisme des années 1970 : le Groupe de recherche et d'information féministes (GRIF), 1972-1978 », *Sextant*, n° 23-24, 2007, p. 227-228.
- ³⁷ Née à Toulouse en 1936, diplômée de Sciences Po à Paris, Jacqueline Aubenas-Bastie évolue dans des milieux artistiques. Critique de cinéma et professeure à l'INSAS et bientôt à l'ULB, elle deviendra rédactrice à *Bruxelles-Jeunes* et collaborera à *Voyelles*.
- ³⁸ Ils cessent de paraître de 1978 à 1982, puis reprennent, avec une équipe renouvelée, de 1982 à 1997.
- ³⁹ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ⁴⁰ Interview JVV, 28/10/2010.
- ⁴¹ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ⁴² Interview JVV, 28/10/2010.
- ⁴³ Née en 1933, Hedwige Peemans-Poullet est historienne. Après une carrière d'enseignante dans le secondaire et d'assistante à l'UCL, elle devient en 1975 attachée à la Commission du travail des femmes (Ministère de l'Emploi et du Travail). En 1977, elle entre à l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes comme rédactrice en chef du journal *En marche*. Elle sera cofondatrice de l'Université des femmes et du Comité de liaison des femmes.
- ⁴⁴ *Cahiers du GRIF* : « La FN en grève », n° 4, oct. 1974, p. 71-73 ; « Agenda d'une grève », n° 5, déc. 1974, p. 33-35 ; « Meeting », n° 12, juin 1976, p. 20-21 ; « Les Marie Mineur ont invité des amies à parler de la crise », n° 16, avr. 1977, p. 30-31.

- ⁴⁵ « Avortement », *Cahiers du GRIF*, n° 12, juin 1976, p. 21.
- ⁴⁶ L. Van Molle, « De nieuwe vrouwenbeweging in Vlaanderen : een andere lezing », *BTNG / RBHC*, t. 34, fasc. 3, 2004, p. 359-397.
- ⁴⁷ M. Denis, « 'L'heure des femmes a sonné' : quelques réflexions sur le Jour F », *Le Monde*, 23/11/1972.
- ⁴⁸ L. Van Molle, *op. cit.*, p. 359-397.
- ⁴⁹ *Dictionnaire des femmes belges ... op. cit.*, p. 310-311.
- ⁵⁰ Carhif. Archives GBPO. N° N284. Copie d'une lettre d'Adèle Hauwel à Roos Proesmans (Antwerpen), 19/5/1970.
- ⁵¹ Carhif. Archives GBPO. Quelques lettres (n° N281, N283, N284).
- ⁵² Carhif. Archives GBPO. N° N290. Notes manuscrites d'Adèle Hauwel sur la séance du 22/10/1970.
- ⁵³ Le Conseil national des femmes belges, la Fédération internationale des femmes des carrières juridiques, la Fédération belge des femmes diplômées des universités.
- ⁵⁴ Carhif. Dossier biographique Marlise Ernst-Henrion.
- ⁵⁵ Carhif. Archives GBPO. N° N290. Notes manuscrites d'Adèle Hauwel concernant la séance du 22/10/1970.
- ⁵⁶ Conseillère juridique de la Fédération belge des femmes universitaires, secrétaire nationale puis vice-présidente du CNFB, rédactrice en chef puis responsable éditoriale du *Bulletin du CNFB*, du *Bulletin du Conseil international des femmes*, conseillère juridique des Ligues ouvrières chrétiennes féminines : *Dictionnaire des femmes belges ... op. cit.*, p. 37-38.
- ⁵⁷ *Bulletin du CNFB*, 11/12/1970, p. 1.
- ⁵⁸ Idem.
- ⁵⁹ Carhif. Archives GBPO. N° N302. Invitation à la réunion du 27/1/1972.
- ⁶⁰ M. Denis et S. Van Rokeghem, *Le féminisme est dans la rue ... op. cit.*, p. 48.
- ⁶¹ Fête folklorique populaire, organisée annuellement depuis 1902, le Goûter matrimonial d'Ecaussines met en présence des jeunes gens à marier.
- ⁶² Archives privées JVV. Lettre d'Adèle Hauwel, 19/12/1970. Prévue pour le 31 mai 1971, cette manifestation n'a lieu que l'année suivante, le 22 mai 1972.
- ⁶³ Interview JVV, 28/10/2010.
- ⁶⁴ Cf. E. Gubin, *Eliane Vogel-Polsky : une femme de conviction*, Bruxelles, IEFH/Carhif, 2007.
- ⁶⁵ « Marie-Thérèse Cuvellez ... », *op. cit.*, p. 152-157.
- ⁶⁶ Interview JVV, 28/10/2010.
- ⁶⁷ Amsab-IHS. Archives MVM. N° 10.10. Comité Angela Davis.
- ⁶⁸ Cité dans M. Denis et S. Van Rokeghem, *Le féminisme est dans la rue ... op. cit.*, p. 63.

- ⁶⁹ F. de Croo, « De 'V' Dag op 11 november », *Bulletin du CNFB*, 11/12/1972, p. 6.
- ⁷⁰ A. Riga, « Journée F », *Bulletin du CNFB*, 11/12/1972, p. 5-6.
- ⁷¹ Carhif. Archives L. Deveen. N° 1. Fédération belge des femmes diplômées des universités. Section de Bruxelles. Feuille de nouvelles, fin 1972.
- ⁷² M.-Th. Van Lunen, « A l'heure de la mixité, les mouvements spécifiquement féminins sont-ils encore nécessaires ? », *Bulletin du CNFB*, 1/2/1971, p. 3.
- ⁷³ Idem.
- ⁷⁴ L. Van Molle, *op. cit.*, p. 368-371.
- ⁷⁵ Interview JVV, 28/10/2010.
- ⁷⁶ *Dames werden feministen : PAG*, Markante vrouwen, n° 4, Bruxelles, RoSa, 2004.
- ⁷⁷ Cl. Bihin, « Les origines du PFU », *Cahiers du GRIF*, n° 6, mars 1975, p. 43-47.
- ⁷⁸ J. Vercheval, « Actions féministes en milieu ouvrier », *op. cit.*, p. 41.
- ⁷⁹ Interview JVV par C. Jacques, 10/8/1993.
- ⁸⁰ K. De Smit, *op. cit.*, p. 108-109.
- ⁸¹ Interview JVV, 28/10/2010.
- ⁸² J. Vercheval, « Et moi, et moi ... », *op. cit.*, p. 68.
- ⁸³ JVV, Intervention à la semaine d'études de Vie féminine ..., 3/7/2010.
- ⁸⁴ Extrait d'une lettre de JVV à des amies féministes (dont Marie Denis), [1975]. Cité dans : M. Denis, *Dis, Marie ... op. cit.*, p. 164-165.
- ⁸⁵ Extrait d'une lettre de JVV à Marie Denis, s.d., dans : Idem, p. 162-163.
- ⁸⁶ K. De Smit, *op. cit.*, p. 28-37.
- ⁸⁷ Le GALF est dissous et remplacé en 1975 par le Groupe Action Femmes (GAF, aussi à Louvain).
- ⁸⁸ Carhif. Dossier biographique Marie Denis. *Petit historique ... op. cit.*
- ⁸⁹ Sur l'histoire de cette maison : M. Denis, *Dis, Marie, ... op. cit.* Cf. aussi M. Denis et S. Van Rokeghem, *Le féminisme est dans la rue ... op. cit.*
- ⁹⁰ Sur les maisons des femmes flamandes, cf. K. De Ridder, *De Vlaamse vrouwenhuizen tussen 1974 en 1994*, KULeuven, mém. lic. inédit, 1994.
- ⁹¹ Archives de La Louvière. Fonds Jean-Pierre Hubert. Appel de Christiane Rigomont pour obtenir un soutien financier pour la Maison des femmes, 5/1/1977.
- ⁹² L. Horton, « Le tribunal international des crimes contre les femmes », *Cahiers du GRIF*, n° 14/15, déc. 1976, p. 83-86.
- ⁹³ M. Thiry, *Violences conjugales : évolutions d'une lutte*, Bruxelles, Labor, 2004.
- ⁹⁴ J. Vercheval, « Et moi, et moi ... », *op. cit.*, p. 69.
- ⁹⁵ Interview JVV par C. Jacques, 10/8/1993.

⁹⁶ M. Denis, *Dis, Marie ... op. cit.*, p. 28.

⁹⁷ Interview JVV par C. Jacques, 10/8/1993.

⁹⁸ JVV, Intervention à la semaine d'études de Vie féminine ..., 3/7/2010.

⁹⁹ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.

¹⁰⁰ JVV, Intervention à la semaine d'études de Vie féminine ..., 3/7/2010.

¹⁰¹ J. Vercheval, « Et moi, et moi ... », *op. cit.*, p. 70.

¹⁰² « Où en sont les féministes ? », *Cahiers du GRIF*, n° 23/24, déc. 1978, p. 3.

¹⁰³ K. De Smit, *op. cit.*, p. 154.

¹⁰⁴ Interview Suzanne Van Rokeghem par C. Jacques, 14/9/1993.

¹⁰⁵ Jeanne Vercheval, « Et moi, et moi ... », *op. cit.*, p. 68.

¹⁰⁶ Interview JVV, 28/10/2010.

CHAPITRE 4

Oser parler de sexualité et d'avortement

OUR BODIES OUR SELVES

A COURSE BY AND FOR WOMEN



NEW PRINTING OF

WOMEN & THEIR BODIES

40¢

JE LICHAAM JE LEVEN

HET LIJF-BOEK VOOR VROUWEN

door het vrouwengezondheidscollectief uit boston
en bewerkt door anja meulenbelt

....LEER JE EIGEN LICHAAM KENNEN,
SEXUALITEIT, RELATIES, ZWANGERSCHAP,
KINDEN KRIJGEN, MENOPAUSE,
KIEKTES, AANRANDING, ZELFVERDEDIGING
EN NOG VEEL MEER....

Illustration 30. *Our Bodies, Ourselves*, publié en 1971, devient un classique traduit en plusieurs langues.

Notre corps, nous-mêmes



Écrit par des femmes pour les femmes

PAR LE COLLECTIF DE BOSTON POUR LA SANTÉ DES FEMMES

AM

ADAPTATION FRANÇAISE

ALBIN MICHEL

« L'histoire de la pilule m'énervait ...
Je trouvais qu'on ne devait pas parler de sexualité,
que cela faisait partie de la vie privée »¹.

Cette réflexion de Jeanne Vercheval illustre bien la conviction, toujours forte dans les années 1960, que la sexualité est un tabou. « Cette chose-là »² reste difficile, sinon impossible, à exprimer. La sexualité des femmes est enfouie sous une chape de plomb, fermement maintenue par une éducation rigide, des codes moraux, des conventions langagières – et surtout par la religion et le droit. Tout dans l'éducation des filles, est marqué du sceau du silence, censé garantir « leur innocence », préserver leur virginité³. Ce déni de leur sexualité se solde, chez la plupart des femmes, par une profonde ignorance de leur corps. Les quelques progrès réalisés dans les années 1930 par les débuts de la sexologie n'ont pas changé grand-chose et dans les années 1950-60, en dépit des mutations qui bouleversent la vie des femmes, la sexualité féminine demeure pour beaucoup d'entre elles un continent noir, ancré dans le non-dit. Les « mots pour le dire » font souvent défaut, et les expressions employées entre femmes sont révélatrices de leurs soucis : « *On ne disait pas 'je suis enceinte', on disait 'j'ai été prise'. Et 'comment me débarrasser ?'. C'était comme cela qu'on disait* »⁴. Le vocabulaire allusif, les pratiques échangées tissent une subculture féminine, faite d'entraide et de solidarité.

Au cours de leurs réunions, les Marie Mineur brisent les tabous et parlent ouvertement de sexualité. « *C'était vraiment une révolution. Et c'est vrai qu'à certains moments, ça nous énervait, Rosalba et moi. Tout de même, nous remettions les choses en place (...). Rosalba disait 'Eh bien moi, quand je vois une publicité pour*

un caleçon, ça me fait bander'. C'était un scandale de dire des choses pareilles. À l'époque, c'était une révolution de le dire. Ou de déclarer 'moi ça m'excite de voir mon mari nu' »⁵. Cette libération de la parole ne peut se faire qu'entre femmes, ce qui légitime la non-mixité des assemblées. « Et c'est aussi à cause de ces aspects-là qu'il n'y a pas de rapports de réunion plus explicites ! »⁶. Mais dès que le verrou du silence a sauté, c'est un flot de confidences très intimes qui indiquent clairement qu'il faut s'organiser à la fois sur le front du savoir et sur celui des moyens d'éviter les maternités non désirées. La crainte des grossesses nombreuses est lancinante : « Ce n'était pas gai, la vie sexuelle des femmes », conclut Jeanne Vercheval⁷. Il faut donc instruire les femmes sur leur propre corps, lever le tabou de l'interdit. Pour les Marie Mineur, l'éducation sexuelle devient prioritaire : « Nous exigeons une éducation sexuelle sérieuse et complète, dès le plus jeune âge. L'ignorance sexuelle aboutit nécessairement à l'exploitation de la femme par l'homme et par la société. La femme qui n'est pas maîtresse de sa fécondité, ne se réalise pas comme être humain à part entière, mais seulement comme reproductrice »⁸.

Au même moment, les féministes américaines du Collectif de Boston (Boston Women's Health Collective) publient *Our Bodies, Ourselves* (1971, réédité en 1973 et 1976). Ce livre devient emblématique du combat néoféministe. Vendu à plus d'un million d'exemplaires aux États-Unis, il est traduit dans de nombreuses langues. Toutefois, encore en 1977, les traductrices françaises avouent leur embarras : « Nous avons eu du mal à parler franchement de notre sexualité, ce fut une rude tâche »⁹.

En Belgique, le *Petit livre rouge des femmes* comporte aussi des explications sur la physiologie et les organes sexuels féminins¹⁰. Une brochure publiée par les Marie Mineur en avril 1973 revient sur cette ignorance des femmes, qui les laisse démunies devant le risque de grossesse : « Tout ça n'est pas de notre faute, pas entièrement en tout cas, mais bien plus de la faute de tous ceux qui possèdent la science (médecins, psychologues, enseignants, etc.) qui nous abandonnent à nous-mêmes, à notre ignorance, à nos peurs. Demandons à des amies expérimentées de nous expliquer ces choses, ne nous laissons plus aller à la panique »¹¹. Mais lors d'une enquête pour la revue *Voyelles*, sept ans plus tard, Jeanne Vercheval constate encore : « Nous avons été bouleversées au cours de notre enquête par l'ignorance et la détresse de toutes ces très jeunes filles pour qui un acte de tendresse, d'amour, aboutit au drame ... »¹².

Limiter les naissances : entre pratiques et interdits

Parler de maternité amène inévitablement à évoquer les moyens pour s'en protéger. C'est l'histoire d'une solidarité particulière entre les femmes. C'est aussi une décision des couples, qui se traduit dès le tournant des 19^e-20^e siècles par un déclin démographique qui finit par gagner toutes les régions. Les couples belges réalisent peu à peu « cette transition fondamentale sans tambour ni trompette, dans l'intimité de leur lit. Quand les premiers démographes, tout comme les autorités politiques et religieuses, ont pris conscience de l'ampleur du mouvement, il était presque terminé »¹³. Alors que dans les classes aisées, le préservatif masculin se généralise, dans les milieux populaires il reste rare, à cause de son coût relativement élevé et des difficultés à s'en procurer. En revanche, le coït interrompu est largement pratiqué, comme moyen accessible et ... gratuit. Mais comme il est peu fiable, les femmes reprennent l'initiative avec l'avortement qui constitue « un filet de secours lorsque la prudence masculine a été prise en défaut »¹⁴.

Après la Seconde Guerre mondiale, la pratique est entrée dans les mœurs¹⁵. La conviction est répandue qu'il n'y a pas réellement d'avortement tant que l'enfant n'a pas bougé dans le ventre de sa mère ; la pratique est alors assimilée à un moyen contraceptif¹⁶. Pour Jeanne Vercheval, « *l'avortement, on en fait plus une question de conscience qu'autrefois. Je garde l'impression que les femmes qui avortaient et que l'on a aidées à avorter ne se sentaient pas coupables. Elles ressentaient ça comme un droit* »¹⁷. Dans les milieux populaires, il n'est pas rare (Jeanne Vercheval recueille des témoignages dans ce sens) que des femmes y recourent plusieurs fois¹⁸. Certaines le pratiquent elles-mêmes : « *Des femmes plus âgées nous disaient être capables de 'le faire passer' elles-mêmes. Une femme qui avait eu six enfants m'a dit : 'J'ai avorté une vingtaine de fois, qu'est-ce que tu veux, m'fille, j'allais pas avoir 26 enfants quand même !' C'était comme cela, du moins dans certains milieux* »¹⁹. L'avorteuse est souvent une simple ménagère, qui a la confiance des femmes du village, et qui pratique de manière relativement fiable, sans être pour autant à l'abri des accidents²⁰. Mais en se livrant à des avortements clandestins, les femmes ne risquent pas seulement de mettre leur vie et leur santé en danger, elles bravent aussi les lois de l'Église et de l'État.

Pour l'Église catholique, toute limitation intentionnelle des naissances dans le mariage est assimilée à un péché mortel, et l'avortement à un crime. Tous deux sont susceptibles d'excommunication²¹. Depuis le début du 20^e siècle, l'Église belge a même joué un rôle

de pointe dans la lutte contre les moyens anticonceptionnels²², avec l'appui de médecins à la tête de ligues natalistes²³. Après la Deuxième Guerre mondiale, rares sont les chrétiens – si ce n'est autour du chanoine De Loch²⁴ – qui jugent urgent de sortir l'avortement de la clandestinité. La doctrine est encore rappelée en 1968 par Paul VI dans *Humanae Vitae*.

Le droit n'est pas beaucoup plus tendre. Le Code civil (1804) régit la sexualité au profit des hommes. L'épouse ne peut se soustraire au « devoir conjugal » et la notion de viol entre époux est inconnue. Le Code pénal de 1867 range l'avortement parmi les « crimes et délits contre l'ordre des familles et contre la moralité publique » : la femme qui avorte, tout comme sa ou son complice, est passible d'une amende ou d'une peine de prison de 2 à 5 ans. Le fait que l'avorteur ou l'avorteuse soit un professionnel de la santé (y compris un pharmacien) constitue une circonstance aggravante, portant la peine de prison de 5 à 10 ans. La loi du 23 juin 1923, adoptée dans une période d'obsession nataliste, durcit encore ces mesures : si elle n'interdit pas explicitement la vente de moyens contraceptifs, elle sanctionne toute information ou toute publicité. Valorisée à outrance, la maternité n'est plus seulement perçue comme un « destin » mais comme un « devoir » civique.

Si les poursuites judiciaires et les procès sont extrêmement rares²⁵, la loi de 1923 a néanmoins des effets dramatiques pour la vie quotidienne des femmes. Toute information sur la contraception et l'avortement est désormais illicite ; aucun enseignement à ce propos ne peut être donné, même pas dans les universités aux futurs gynécologues²⁶. Préservatifs et diaphragmes ne sont vendus que dans de rares pharmacies qui se les procurent à l'étranger. La pilule, introduite en 1964, n'est délivrée que sur prescription médicale, dans quelques officines, à un prix dissuasif²⁷. Les progrès d'une contraception moderne et fiable sont donc totalement bloqués, au profit du maintien des anciennes méthodes, parmi lesquelles l'interruption de grossesse, taxée de « fléau social », même s'il est impossible d'en évaluer l'ampleur²⁸.

Réclamer la maternité consciente

Le débat sur la maternité consciente et l'avortement s'amorce déjà avant la Première Guerre mondiale et s'intensifie dans l'entre-deux-guerres. En 1931, les Femmes prévoyantes socialistes (FPS) se positionnent en faveur du *birth control* découvert lors de missions en Angleterre. En 1938, le Congrès des femmes socialistes demande « la

révision de la loi sur la vente des moyens anticonceptionnels » et quelques femmes ont des accents très radicaux, comme Isabelle Blume, Vogelina Lobe, ou Estelle Goldstein qui réclame « des moyens anticonceptionnels vulgarisés et la pratique de l'avortement organisée et réglementée par l'État »²⁹. Quelques féministes se montrent également favorables à une éducation sexuelle et à la maternité consciente³⁰. Cette revendication est relayée dans les milieux maçonniques. La Fédération du Droit humain (où se retrouvent des femmes socialistes et des féministes comme Germaine Hannevert) inscrit l'examen de « la sexologie et la maternité consciente » à l'ordre du jour des ateliers pour l'année 1932-33. La question est sans équivoque : « Est-il admissible que la maternité soit imposée à la femme ou a-t-elle le droit de disposer de son corps ? ». Le rapport des loges souhaite la création de dispensaires prodiguant aux femmes des conseils pour limiter leur fécondité, réclame l'abrogation de la loi de 1923 et une étude sérieuse de la légalisation de l'avortement.

Après la Deuxième Guerre mondiale, la question de la parenté responsable se diffuse plus largement. Les femmes socialistes poursuivent sur leur lancée : contacts aux Pays-Bas avec la Nederlandse Vereniging voor Seksuele Hervorming en 1955 (qui servira de base à l'Association belge pour l'éducation sexuelle la même année), contacts avec l'International Planned Parenthood Federation à Londres (1964), ouverture de consultations médicales dans différentes sections locales dès le début des années 1960³¹. Le Droit humain (à l'instigation entre autres de Monique Rifflet-Knauer et de Marthe Van de Meulebroeke) apporte l'appui des milieux maçonniques. Trois émissions radiophoniques, organisées en 1961 par La Pensée et les Hommes, permettent de constituer un dossier de témoignages, qui prélude à la création, l'année suivante, de la Famille heureuse (Saint-Josse, premier planning familial francophone)³².

La multiplication de plannings familiaux dans les années 1960, subsidiés à partir du 3 avril 1970³³, leur regroupement en 1972 en une Fédération des centres de planning familial et d'éducation sexuelle, branche belge de l'International Planned Parenthood Federation, témoignent de la visibilité de la question dans la société et de son ancrage dans les milieux de gauche et laïques. En 1966, Guy Cudell (1917-1999), bourgmestre de Saint-Josse et député socialiste, dépose à la Chambre une première proposition pour abroger les dispositions de la loi de 1923.

La parenté responsable est également défendue par plusieurs médecins comme Jean Snoeck (1900-1974), chef de service de la maternité universitaire de l'hôpital Saint-Pierre

à Bruxelles³⁴. C'est là que seront formés Willy Peers (1924-1984), Jo Boute (1922-2005), Pierre-Olivier Hubinont (1919-1986) et d'autres. Dès 1953, Snoeck marque son intérêt pour l'accouchement sans douleur, encourage la parenté responsable et réalise des interruptions volontaires de grossesse pour raison thérapeutique. En 1959, Peers, nommé directeur-adjoint du Centre provincial de gynécologie et d'obstétrique de Namur, procède ouvertement à des avortements, jusqu'à son arrestation en 1973. Jo Boute suivra un parcours analogue à la clinique Louis Caty à Baudour³⁵. Quant à Hubinont, qui succèdera à Snoeck à la maternité de l'hôpital Saint-Pierre, il fait des tournées en province dès 1959 pour plaider en faveur de la contraception³⁶. À l'hôpital universitaire AZ-VUB, Jean-Jacques Amy procédera aussi à des avortements pour lesquels il sera poursuivi.

Toutes ces initiatives balisent sans aucun doute le terrain. Mais ce sont les néoféministes qui font descendre les revendications dans la rue et qui les radicalisent.

L'entrée en scène des Marie Mineur : SOS avortement

Jusqu'à la fin des années 1960, Jeanne Vercheval reste indifférente à la question de la maternité consciente. Ayant subi une ligature des trompes à la suite d'un avortement thérapeutique, elle ne se sent pas concernée : « *Quand la presse parlait de contraception, j'étais choquée que l'on aborde ce genre de sujet qui relevait du privé ... J'étais d'une indifférence coupable* »³⁷. L'expérience communiste n'encourage pas son ouverture : si le parti se prononce pour une libéralisation de l'avortement en 1945, il reste sourd aux revendications touchant la sexualité³⁸.

La confrontation directe et brutale avec une réalité jusque-là refoulée agit dès lors comme un électrochoc. Très précisément quand elle doit aider une voisine dont le mari, affolé, lui demande de la conduire à l'hôpital³⁹ : « *Elle avait fait un avortement à l'aide d'une aiguille et elle saignait abondamment. Elle est restée près de 15 jours à l'hôpital et elle a frôlé la mort ... Ce devait être en avril ou en mai 1968* »⁴⁰. Ce drame lui ouvre les yeux. Elle prend conscience de la peur lancinante qui taraude les femmes face au « devoir conjugal », quand, chaque mois, elles craignent « d'être tombées enceintes ». Elle prend conscience des conditions parfois sordides dans lesquelles elles se font avorter : « *On se 'débarrassait' avec des aiguilles à tricoter, avec des lavements au savon ou aux racines de persil, avec des purges qu'on avalait, avec des coups de poing dans le ventre, avec des bains très chauds d'eau*

salée, enfin je vous assure que c'était horrible »⁴¹. Quelques semaines plus tard, en juillet, son indignation monte d'un cran à l'annonce de l'encyclique *Humanae Vitae* (« *quand le pape s'en est mêlé, je me suis dit que le privé est politique* »⁴²).

La création des Marie Mineur lui donne quelques mois plus tard l'occasion d'entrer en action. Si le mouvement des idées à propos de la parenté responsable progresse, c'est en effet à petits pas, comme le souligne ironiquement le sexologue hollandais Conrad Emde Boas : « Il faut trois générations pour faire un gentleman britannique, trois générations pour sortir de sa coquille un puritain, il faudra trois générations pour faire accepter la contraception »⁴³ ! Pour les Marie Mineur, pas question d'attendre : c'est maintenant et tout de suite qu'il faut aider les femmes. « L'aide aux femmes en détresse s'organise. Les pionnières sont les Marie Mineur. Le problème est particulièrement crucial en milieu ouvrier : c'est là que l'information et la pratique de la contraception sont les moins répandues et le recours aux faiseuses d'anges tacitement courant »⁴⁴.

Elles sont d'autant plus motivées qu'elles ont conscience – tout comme les Dolle Mina – de la dimension sociale de l'interdiction de l'avortement. Car face à la maternité non désirée, les femmes ne sont pas égales. La discrimination est forte entre des femmes aisées, ayant accès à des moyens contraceptifs coûteux et à des avortements sécurisés à l'étranger, et les femmes des classes populaires. Avec Christiane Rigomont et d'autres femmes témoins d'avortements dramatiques, Jeanne Vercheval crée dès lors en 1970 « *le premier réseau d'entraide SOS avortement. Grâce aux Dolle Mina, nous connaissons bien les réseaux vers les Pays-Bas et nous communiquons ouvertement les filières. Mais tout le monde n'a pas nécessairement les moyens de s'y rendre. Il nous est arrivé de prendre en charge l'acheminement de femmes démunies. Cela demandait beaucoup de temps et de l'argent, que nous n'avions pas* »⁴⁵.

Cet engagement est lourd et psychologiquement très éprouvant, car les femmes affluent : « *À cette époque, j'étais sans travail. Il y avait trois, quatre, cinq demandes d'avortement par semaine, parfois plus. Christiane en recevait autant. Il fallait faire face. Des militantes de partout nous envoyaient des femmes. Notre filière était bonne et ça se savait* »⁴⁶. « *Au bout de quelques mois, je m'effondrais (...). J'avais besoin de voir des gens heureux, sans problèmes, de tenir dans mes bras un bébé tout neuf, de le serrer, de le sentir. Mais il fallait tenir bon, continuer à accueillir chaque femme, comprendre son désespoir, encourager et ne pas montrer, oserai-je dire ... l'éccœurement* »⁴⁷.



Illustration 31. Affiche des Dolle Mina, 1971. Avortement : pourquoi pour l'une et pas pour l'autre ? Les néo-féministes dénoncent les inégalités sociales devant l'avortement.

À l'inverse de ce que laisserait supposer le raccourci trompeur de « lutte pour le droit à l'avortement » et le slogan d'« avortement libre et gratuit », personne n'a en effet jamais été favorable à l'avortement. Et surtout pas les Marie Mineur ni les Dolle Mina, régulièrement confrontées à la détresse des femmes et aux conséquences dramatiques de la clandestinité. L'avortement laisse toujours une blessure indélébile, « dans le corps, dans le cœur et dans l'esprit des femmes » affirme Chantal De Smet⁴⁸.

« L'avortement nous répugne »⁴⁹, écrit encore Marie Denis en 1973, mais c'est un *fait* qu'il faut avoir le courage de regarder en face. Seule sa libéralisation permettra « d'organiser le respect de la vie en chacune de ces personnes, je veux dire les hommes et les femmes capables de fécondité (...) car le corps des femmes n'est pas un magma fécond où les hommes peuvent semer, tantôt à la légère, tantôt avec autorité. Le corps des femmes est le lieu de leur existence et aussi de leur autonomie »⁵⁰.

Aussi lorsque les Marie Mineur distribuent des tracts sur les marchés, qui disent aux femmes « *n'avortez pas n'importe comment, nous pouvons vous aider* », elles n'incitent évidemment pas à avorter mais luttent contre les risques que les femmes encourent : « *On ne trouvait pas que l'avortement était une bonne chose, mais il n'y avait pas le choix. Il fallait cesser ce genre de pratiques. Il fallait mettre les politiques devant leurs responsabilités* »⁵¹. Tous ceux et celles qui se sont engagé-es dans la lutte pour la libéralisation de l'interruption de grossesse l'ont perçue comme un « dégât » collatéral que seule une contraception fiable et généralisée pourrait réduire.

La lutte s'organise

Parallèlement aux transferts vers les Pays-Bas, une prise en charge locale s'organise. Confrontée en 1971 au cas d'une femme qui ne peut plus avorter aux Pays-Bas car elle a dépassé le délai prescrit, Jeanne Vercheval contacte le docteur Willy Peers, probablement sur le conseil de Chantal De Smet qui le connaît assez bien⁵². Un axe officieux Marie Mineur-Willy Peers se met en place et préfigure la convergence entre féministes et médecins militants. L'alliance se solde par la tenue, à Haine-Saint-Pierre, le 7 juin 1971, d'une conférence sur « L'amour, la contraception, l'avortement » où Willy Peers et Philippe Toussaint parlent au nom de la Société belge pour la légalisation de l'avortement, qu'ils viennent de fonder (11 juin 1970). « Conférence-débat organisée par les Marie Mineur, mouvement de libération de la femme. Garderie des enfants assurée. Service de retour assuré sur demande » précise l'annonce⁵³.

Organisée à la hâte, la conférence est pourtant un succès : 80 à 100 personnes y assistent, parmi lesquelles plusieurs médecins que Peers et les Marie Mineur interpellent par la suite : « *Peers est venu animer une réunion de médecins pour essayer de les convaincre de nous aider (...). Quand une immigrée de 14 ans s'est présentée chez nous, nous l'avons accompagnée à la clinique et nous avons insisté*

auprès du gynécologue pour qu'il intervienne. Il n'a pas pu refuser. C'est ainsi que peu à peu les médecins de la région ont accepté d'aider les femmes. L'ouverture d'un centre de planning familial a encore facilité les choses par la constitution d'un petit noyau de gens convaincus »⁵⁴.

Lors du premier contact entre Jeanne Vercheval et Willy Peers, une stratégie *win-win* est mise au point : Peers accepte d'aider les Marie Mineur et les Marie Mineur s'engagent à soutenir Peers. Le dispositif est simple : « *Quand il décidait de participer à une conférence devant un public hostile à l'interruption de grossesse, il nous demandait d'y participer : 'Je compte sur vous. Vous vous mettez dans les premiers rangs et moi derrière'. Alors nous faisons le scandale qu'il fallait »⁵⁵. L'agitation et les chahuts déclenchés par les Marie Mineur profitent, par contraste, à Peers qui, avec calme et autorité, reprend la main. Il apparaît alors comme un interlocuteur pondéré et raisonnable et peut exprimer des idées qui n'auraient pas été écoutées d'entrée de jeu. Jeanne se souvient d'une réunion particulièrement mouvementée aux Facultés universitaires Notre-Dame de Namur, où les Marie Mineur prennent à partie un conférencier qui se révèle être un prêtre : « *Des gens se levaient, voulaient nous attraper, c'était houleux. J'ai pris la parole – j'avais une forte voix à l'époque – 'eh oui, les femmes avortent, vous allez les lapider ? Les mettre en prison ?' Enfin je ne sais plus très bien ce que j'ai dit mais ça faisait un bazar terrible. Quand finalement ça s'est calmé, Peers a pris la parole. Il avait évidemment l'air d'un saint, nous avions l'air de diables [rires]. Nous avons joué notre rôle »⁵⁶.**

S'enchaînent ainsi des rencontres où les Marie Mineur jouent la provocation : « *On allait interrompre des réunions contre l'avortement en faisant du scandale (...). On pouvait admettre que des gens ne veulent pas avorter, un médecin qui ne veut pas faire d'avortement c'est son droit. Mais qu'il aille faire des conférences contre les femmes qui avortent, nous ne le tolérons pas »⁵⁷. Si bien que, en peu de temps, l'annonce de la présence des Marie Mineur à une réunion suffit à faire naître l'inquiétude : « *On leur faisait peur, c'était gai »*, se souvient Christiane Rigomont. « *Quand ils faisaient quelque chose d'officiel ou quoi, ils craignaient que les Marie Mineur ne se pointent : 'Qu'est-ce qu'elles vont encore venir faire ?' (...). Oui, on profitait des réunions officielles par exemple pour aller distribuer des tracts, pour demander des signatures pour l'avortement, dans tous les milieux (...). On s'est fait ramasser chaque fois, on courait, on allait au poste et puis on sortait évidemment. On était habituées »⁵⁸.**

Actions de rue et dans les usines

Très vite, les Marie Mineur descendent dans la rue pour sensibiliser la population. La première fois, lors de la Journée internationale en faveur de la libéralisation de l'avortement, les 21 et 22 novembre 1971. Christiane Rigomont organise la journée à Mons, le FLF à Bruxelles, Rosalba Baras et Jeanne Vercheval à La Louvière et à Charleroi. Fidèles à leur conception pragmatique de mise en scène du vécu des femmes, elles dédient la journée à un drame récent survenu à Charleroi. Les circonstances sont particulièrement atroces : le corps d'une jeune femme de 24 ans, mère de deux enfants, vendeuse au *Bon marché* et déléguée syndicale, décédée des suites d'un avortement clandestin, a été retrouvé dans un bassin de décantation à Couillet. La presse indique que les coupables ont été arrêtés, « *Mais les législateurs courent toujours* » ajoutent les Marie Mineur. Rejointes par des militantes du GALF et du FLF, elles investissent le 21 novembre les rues commerçantes de Charleroi, manifestent devant *l'Innovation* et le *Bon marché*, distribuent des tracts qui dénoncent l'hypocrisie de la magistrature et des politiques.

Nous accusons la morale hypocrite des hommes qui font la loi.

Nous accusons le système qui rend les médecins coupables de non-assistance à personne en péril

D'avoir tué Micheline Bochart, 24 ans, vendeuse au Bon marché de Charleroi.

Femmes ! Une des nôtres est morte comme tant d'autres, une femme, mère de deux enfants.

Une travailleuse qui n'a eu d'autres ressources que les mains d'avorteurs insuffisamment qualifiés (même s'ils sont parfois bien intentionnés).

Les femmes sont toujours les victimes⁵⁹.

La police intervient pour empêcher la distribution des tracts. Plusieurs femmes sont arrêtées et emmenées au poste sans ménagement. « *Nous refusons que la police nous prenne nos tracts. Nous avons donc improvisé une sorte de 'sit-in' devant les gens qui s'attroupaient. Tandis que les copines continuaient à distribuer, je criais 'il y a eu un avortement clandestin, une femme est morte, nous revendiquons le droit d'avorter dans de bonnes conditions et c'est pour cela qu'on nous arrête !' (...). Les gens applaudissaient, nous encourageaient : 'Allez les femmes !' Les flics fous furieux ont fini par nous emmener sous les huées* »⁶⁰. Amenée au poste avec six autres femmes, Jeanne est interrogée. Remarquant son alliance, les policiers s'étonnent :

« *'Comment des femmes normales peuvent-elles faire un tel scandale ?'* »⁶¹. Trouvant intolérable d'être traitée avec plus d'égard que les autres militantes (principalement des étudiantes du FLF ou du GALF), elle enlève son alliance. Désormais, les Marie Mineur ont cessé de la porter⁶².

Poursuivie pour « rébellion et coups à des agents de la force publique dans l'exercice de leur fonction », Jeanne comparaît avec six autres inculpées devant le tribunal correctionnel de Charleroi le 12 juin 1973. Elle est défendue par M^e Cécile Draps. Le procès, relaté par la presse, se déroule dans une ambiance électrique : salle envahie par des Marie Mineur en pantalon, couleurs criardes et tenues résolument agressives, chahuts qui donnent bien du fil à retordre à la présidente de séance⁶³. Jeanne sera condamnée à une légère peine avec sursis.

À de multiples autres occasions, les Marie Mineur distribuent des tracts, des annonces dans les usines, dans les entreprises où elles sont connues ; elles parlent directement aux ouvrières lors des pauses, leur fournissent des adresses en cas de grossesse non désirée. Dans les milieux ouvriers, leur propagande est bien reçue : « *Très, très bien. Là c'est clair qu'on répondait à un besoin* »⁶⁴.

Tract pour la liberté d'avortement

La formation du cortex cérébral commence au troisième mois de gestation. Avant : pas de relations humaines.

C'est pourquoi nous accusons

De non-assistance à personne en danger

La morale hypocrite des hommes qui font les lois.

Nous accusons

Un système qui parle de liberté sans nous reconnaître le droit de disposer de notre vie.

Nous accusons

Les hommes qui maintiennent les lois répressives de tuer des femmes qui n'ont d'autres recours que les mains d'avorteurs insuffisamment qualifiés.

Nous revendiquons

Une information honnête et systématique des moyens de contraception et leur diffusion gratuite

Une éducation sexuelle dès l'enfance.

Nous voulons la suppression des lois répressives contre l'avortement
La création des centres où les femmes qui doivent avorter puissent le faire
dans les meilleures conditions psychologiques, médicales et financières.
Nous appelons toutes les femmes à se joindre aux Marie Mineur pour parvenir à réaliser nos objectifs rapidement⁶⁵.

Les Marie Mineur collaborent avec d'autres mouvements féministes, avec des associations laïques, avec le Comité d'action 'À Travail égal, salaire égal', avec les plannings familiaux et des groupements de quartier⁶⁶. « Rien ne les arrête, rien ne leur fait peur surtout pas la crainte du ridicule ou des réactions de l'assistance. N'étant pas dans les rouages, elles n'ont rien à perdre et font irruption dans la société des hommes avec leur imagination, leur liberté »⁶⁷. Elles ne seront jamais sérieusement inquiétées. Même plus tard, lorsque paraîtra le numéro spécial sur l'avortement de *Voyelles* (dont les éditrices espéraient la saisie pour faire du bruit), il n'y a eu aucune réaction répressive⁶⁸.

Des années d'effervescence

Ces actions provocatrices sont menées tambour battant dans un contexte où divers événements ramènent la question de l'avortement à l'avant-plan. Le 18 février 1971, le socialiste Willy Calewaert⁶⁹ dépose une proposition de loi au Sénat visant à libéraliser l'avortement. L'accueil est mitigé car la proposition limite fortement l'autonomie des femmes au profit du contrôle des médecins. Même au sein du parti socialiste, les Femmes prévoyantes socialistes (FPS) et les femmes de la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) regrettent de ne pas avoir été consultées et déplorent le manque d'autonomie laissé aux femmes. Les critiques fusent aussi parmi les Marie Mineur.

Des colloques universitaires sont aussi organisés sur la question. À l'ULB, le colloque « Avortement et Contraception » draine, les 11 et 12 mars 1971, un public nombreux et diversifié, rassemblant des partisans et des adversaires de la dépénalisation, ainsi que des déléguées de plusieurs organisations féminines qui s'étaient jusqu'alors montrées assez frileuses : CNFB, Vie féminine, branche belge de la Fédération abolitionniste internationale, ... Ces déléguées côtoient des féministes avérées comme Stella Wolff, Régine Orfinger, Marie-Thérèse Cuvelliez, Adèle Hauwel, Danielle Colardyn, Monique Rifflet, ... et Jeanne Vercheval. Le sénateur Calewaert est présent, de même que Pierre

De Loch et Marie Denis qui figurent parmi les orateurs. Pendant deux jours, les aspects juridiques, médicaux, techniques, psychologiques de l'avortement sont présentés, mais aussi les aspects sociaux : Philippe Toussaint insiste sur l'hypocrisie sociale et la discrimination de classe de la législation existante : « Ce n'est un secret pour personne qu'il suffit de disposer de 20 à 30.000 francs pour échapper à la répression ». La loi crée ainsi un « clivage complet entre pauvres et riches, impossible à admettre pour la Justice »⁷⁰.

Si la plupart des partisans de la dépénalisation se rangent derrière la proposition de Calewaert, quelques-uns n'hésitent pas à aller dans le sens souhaité par les néo-féministes. Mais ils sont rares ceux qui, comme le psychiatre Jean Dierckens⁷¹ et le Dr Hubinont⁷², plaident pour que les femmes puissent décider seules. Hubinont n'hésite pas à déclarer que, dans son service à Saint-Pierre, les avortements « thérapeutiques » s'élargissent aussi à la situation psychologique et sociale de la future mère⁷³. Marie Denis réclame une libéralisation de l'avortement au profit de ceux qui auront la charge de l'enfant : « La décision ne peut appartenir finalement qu'à ceux et celles qui porteront la charge et la responsabilité de cette vie qui semble s'annoncer »⁷⁴.

Si un colloque de ce type est révélateur d'un état d'esprit, il permet aussi d'apprécier combien, au-delà d'une revendication commune, les divers groupes partisans de la dépénalisation poursuivent en réalité des objectifs différents. Très peu sont favorables aux positions néoféministes qui veulent sortir l'avortement du Code pénal et en confier la décision exclusive aux femmes. Ces exigences radicales sont clairement réaffirmées lors de la première Journée des femmes du 11 novembre 1972.

La question dépasse de loin les frontières du pays, y compris dans les milieux académiques et scientifiques. Déjà en 1964, le IX^e Congrès international de droit pénal à La Haye avait émis le vœu de voir se libéraliser l'avortement. Dans le monde médical, des voix s'élèvent de plus en plus pour dénoncer les ravages des avortements clandestins. La World Medical Association, en congrès à Oslo en septembre 1970, s'était prononcée à l'unanimité, sauf l'Argentine, en faveur d'une légalisation de l'avortement. L'Organisation mondiale de la santé (OMS), les 19-23 avril 1971, réunit un groupe de travail « ayant pour mission d'étudier l'avortement, légal ou illégal, comme phénomène de santé publique ».

Les pays voisins sont aussi touchés par le mouvement. En France, le 5 avril 1971, *Le Nouvel observateur* et *Le Monde* publient un Manifeste dans lequel 343 célébrités féminines déclarent avoir avorté. Jeanne Vercheval se souvient que ce manifeste « a

fait l'effet d'une bombe »⁷⁵ et l'a profondément impressionnée. Renforcé encore par un second manifeste de médecins, et non des moindres, c'est un superbe coup médiatique. Toute la presse y fait écho. Si le procédé table sur le vedettariat des signataires, de toute évidence, il est efficace. Et cela seul compte !

1973 : l'Affaire Peers, un point de non-retour

Le 17 janvier 1973, Willy Peers est inculpé pour avoir provoqué 300 avortements à la maternité de Namur. Il sera détenu préventivement pendant 36 jours. Immédiatement, son arrestation déclenche un vaste mouvement de solidarité. Des comités Peers se créent en différents endroits. Une pétition nationale réclame sa libération et recueille 250.000 signatures, dont celles de 3.500 médecins⁷⁶. Une vaste manifestation de soutien arpenté les rues de Namur. À l'instar du *Manifeste des 343*, 800 femmes signent une déclaration, reconnaissant avoir avorté, et reçoivent le soutien de 200 médecins.



Illustration 32. Manifestation pour la libéralisation de l'avortement, organisée à Namur le 27 janvier 1973 lors de l'incarcération du docteur Willy Peers.



Illustration 33. Les Marie Mineur soutiennent Willy Peers, Liège, 24 février 1973.

Dès le 20 janvier 1973, un communiqué de presse en faveur de Peers émane des Marie Mineur de Wallonie et de Bruxelles, du FLF, du GALF, du Groupe des femmes du 11 novembre, du Groupe féministe de Liège, de l'équipe *Et ta sœur ?*, des femmes ayant participé au *Petit livre rouge des femmes ...*⁷⁷. Un comité Peers, pluraliste, s'organise dans la région du Centre, regroupant 28 organisations, dont les Marie Mineur. Jeanne Vercheval préside « *la réunion de soutien régionale, à la Maison du Peuple. Pour les Marie Mineur, c'était une reconnaissance 'officielle' de la place militante qu'elles occupaient* »⁷⁸.

Les Marie Mineur sont sur la brèche. À Liège, Rose-Marie François se souvient : « Lors de l'emprisonnement du docteur Peers, nous avons distribué aux enfants, sur la Place Saint-Lambert, des ballons où figurait, d'un côté 'Je suis un enfant voulu' et de l'autre 'Avortement libre et gratuit'. Les policiers les regardaient décontenancés : ils ne pouvaient tout de même pas arracher les ballons des mains des enfants ! »⁷⁹. Les Marie Mineur se promènent sur les marchés, lancent des slogans en faveur de la dépénalisation, affirment : « *Nous sommes tous complices* »⁸⁰.



Illustration 34. Willy Peers et son épouse (au centre) aux côtés du docteur Pierre-Olivier Hubinont, lors de la manifestation organisée à Liège le 24 février 1973.

En prévision d'une grande manifestation prévue à Liège, le Comité Peers de La Louvière prépare une motion (5 février) où les Marie Mineur introduisent une note personnelle⁸¹ : « *Demande personnelle. Les Marie Mineur invitent de plus les organisations ici représentées à prendre l'engagement de soutenir les médecins qui prennent aujourd'hui les positions et les responsabilités assumées par le Dr Peers en attendant la fin du conflit* »⁸². La libération de Peers, le 20 février, ne tarit pas la mobilisation. Au nom du Comité Peers, elles appellent les conseils communaux hennuyers à dénoncer la législation en matière de contraception et d'avortement. Une vingtaine d'entre eux se prononcent pour l'arrêt des poursuites judiciaires et la révision de la législation⁸³.

Dans la foulée, les Marie Mineur rédigent une brochure, *Ce que nous, les femmes, nous pensons*, qui paraît en avril 1973 et qui est largement diffusée à Charleroi, à Liège et à Bruxelles⁸⁴.

Pour nous, l'avortement, c'est une chose grave, sérieuse. Nous aimerions que ça n'existe pas. Seulement, ça existe (...). Nous sommes forcées de faire remarquer aussi que la plupart des médecins sont incapables d'aider les gens dans ce domaine. Ils sont retenus par leurs idées, par les lois, par la classe à laquelle ils appartiennent, par leurs règles professionnelles, par les études qu'ils ont faites, par le sexe qu'ils ont reçu à la naissance (...).

Pour toutes ces choses, le mieux serait d'en parler tranquillement entre nous, de nous apprendre les unes aux autres à employer ces systèmes [de prévention]. Nous ne sommes pas des minus, nous déciderions nous-mêmes du moyen à employer et nous l'achèterions librement.

La longue phase parlementaire

L'affaire Peers est considérée généralement comme un point de non-retour dans la lutte pour la dépénalisation de l'avortement et provoque l'entrée sur scène massive des groupes laïques et des milieux maçonniques : « Quand Peers a été arrêté, alors là, il y a eu une différence parce que les plannings, les mouvements laïques se sont mobilisés. Mais avant ça, ils ne nous soutenaient pas quand nous déclarions publiquement, dans la rue, sur les marchés, que nous aidions les femmes à avorter, en Hollande ou ici et là »⁸⁵.

Le parti socialiste, la FGTB, les FPS s'engagent à fond aux côtés de Peers. Inversement, le Parti social chrétien (PSC) et le Christelijke Volkspartij (CVP), s'alignent sur la position de l'épiscopat qui réaffirme la valeur imprescriptible du fœtus et l'interdiction d'interrompre une grossesse, en dehors des cas médicaux où la vie de la mère est en danger. Mais face à la crise déclenchée par l'Affaire Peers, ces deux partis doivent lâcher du lest en acceptant d'abroger la loi de 1923 et de promouvoir l'éducation sexuelle.

De son côté, l'épiscopat avait espéré qu'en se montrant ferme et intraitable sur la question, il parviendrait à couper court aux velléités de libéralisation réclamées par des chrétiens progressistes⁸⁶. La Ligue Pro-Vita concrétise cette tendance réactionnaire : créée en février 1973, elle s'oppose à la trêve judiciaire et réclame au contraire le durcissement des poursuites. Mais loin de ramener la sérénité dans les rangs catholiques, la radicalisation de l'épiscopat accélère la rupture avec les Centres d'éducation à la famille et à l'amour (CEFA) et le chanoine De Loch : « Je suis contre l'avortement », écrit ce dernier, « mais je crois qu'une interruption de grossesse est parfois le moindre mal, donc une bonne solution ... Une modification de la loi me paraît indispensable »⁸⁷. Cette position lui vaudra d'être exclu de sa charge professorale à l'Université de Louvain. Deux organisations de masse se rangent derrière lui : le Mouvement ouvrier chrétien wallon et bruxellois et Vie féminine, rejoints par les femmes PSC en octobre 1973⁸⁸. Au contraire, l'aile flamande du mouvement ouvrier chrétien (ACW) et les femmes CVP, s'alignent toujours sur le programme du parti⁸⁹ – une position que Vrouw en Maatschappij taxe de stratégique, mais qui fait enrager Jeanne Vercheval et Chantal De Smet.

Souvenirs croisés :

- Chantal De Smet : « En privé [elles disaient], 'on est pour, on est pour, on est pour' et en public c'était 'on est contre'. Elles disaient : 'Oui ... dans notre parti, on ne comprendrait pas, on perdrait la lutte' ».
- Jeanne Vercheval : « *Quand on se retrouvait dans une réunion, on leur disait 'Dis ce que tu penses réellement, ne dis pas ce qu'on te dit de dire !' Et là, nous, on y allait, on était en colère!* »⁹⁰.

L’Affaire Peers se solde néanmoins par le vote de la loi du 19 juillet 1973, libérant l’information et la publicité sur les moyens contraceptifs. De plus, une trêve judiciaire est établie⁹¹ et durant quatre ans, de 1974 à 1978, les plannings familiaux se multiplient, des hôpitaux opèrent désormais publiquement (bien que toujours illégalement). En mars 1975, « Aimer à l’ULB » réalise un premier avortement extrahospitalier sur le campus universitaire, à la suite duquel des Centres extrahospitaliers se mettent progressivement en place. Le premier⁹² est fondé à la Maison des femmes de Bruxelles par le Groupe A. Celui-ci, créé en 1974, fournissait déjà des adresses, donnait des conseils et organisait des consultations gynécologiques.

Entre-temps, l’Année internationale de la femme (1975) donne le coup d’envoi à un féminisme institutionnel plus modéré. Les néoféministes craignent que leurs exigences initiales – l’avortement libre et gratuit et l’autonomie complète des femmes – ne se diluent dans des solutions de compromis et dans un débat sur l’éthique ou la santé publique⁹³. C’est pourquoi le Groupe A revient à la charge et publie un livre blanc en 1976, *Avortement. Les femmes décident*, dont le thème est débattu à la Journée des femmes du 11 novembre⁹⁴. À cette occasion les féministes organisent une journée nationale au Passage 44 (la deuxième depuis celle de 1972). Jeanne Vercheval et Christiane Rigomont mobilisent les femmes du Centre, proposent des transferts en voiture vers Bruxelles, organisent des départs groupés à partir de la gare de Mons ou de La Louvière. Un *debriefing* est programmé à Mons et à Haine-Saint-Pierre pour le 18 novembre à 20 heures⁹⁵. Au terme de la Journée, des Comités pour la dépénalisation de l’avortement sont créés dans le but explicite de préserver la spécificité féministe dans ce combat⁹⁶.

La rupture de la trêve judiciaire en 1978 entraîne la création du GACEHPA (Groupe d’action des centres extrahospitaliers pratiquant l’avortement, mai 1978) à l’initiative de féministes et de médecins progressistes⁹⁷ et la fondation du Comité pour la suspension des poursuites judiciaires (Monique Rifflet-Knauer/Monique Van Tichelen). À la fin des années 1970, la question de l’avortement, profondément marquée par la fracture idéologique de la société belge, s’amplifie au point de mettre en danger le gouvernement. La phase parlementaire de « non-décision » qui s’étire sur plusieurs années et les 14 propositions de loi déposées (en vain) alimentent la déception des féministes, une déception confirmée par le vote de la loi du 3 avril 1990. L’avortement figure toujours au Code pénal, sa libéralisation n’est que partielle et la décision des femmes demeure strictement subordonnée à celle des médecins.



Illustration 35. La Journée des femmes de 1976 (Bruxelles) a pour thème la dépénalisation de l'avortement.

Dans la mémoire collective, la lutte pour l'avortement libre et gratuit demeure emblématique de la deuxième vague du féminisme. L'opinion publique voit dans la libération sexuelle le symbole du néoféminisme. Pourtant, le mouvement en faveur de la dépénalisation de l'avortement présente de fortes différences liées au contexte régional. En Flandre, il est resté nettement moins structuré qu'en Wallonie ou à Bruxelles, en raison de la faiblesse relative des groupes laïques et de gauche et de la prédominance écrasante de l'Église catholique. Les campagnes n'ont véritablement démarré qu'en 1973, avec l'arrestation du Dr Peers. De plus, les réseaux vers la Hollande se sont maintenus plus longtemps qu'en Wallonie ou à Bruxelles, en l'absence de structures locales suffisantes pour accueillir les femmes désirant avorter⁹⁸. Ainsi en 1979, 80% des 7.500 femmes belges qui se font avorter aux Pays-Bas sont néerlandophones. Il faut attendre la mise en place du Kollektief Antikonceptie à Gand (1980), clinique pratiquant exclusivement des avortements, pour que le nombre de transferts chute de manière significative.

Illustration 36. Les manifestations se succèdent au cours des années 1970 pour réclamer la liberté d'avorter. Appel à manifester à Bruxelles, 1978.

**6 HEURES POUR L'AVORTEMENT LIBRE
6 UUR VOOR ABORTUS VRY.....**

**Samedi 11 février 1978
Aux Halles de Schaerbeek
1000 Bruxelles**

de 18h à 19h entrée : 100 F

avec
Le Frontiste Pascal (et plusieurs autres chanteurs)
Les Femmes de Cigari et du GAN
Christiane Brabanty
Christiane Brabanty
Les Redoubtées
Musique en Musique(s)

**Zaterdag 11 februari 1978
In de Hallen van Schaerbeek
1000 Brussel**

vanaf 18 uur ingang: 100 F

met
Het Frontiste Pascal (en vele andere artiesten)
Vrouwen van de Cigaretten en Gan
Christiane Brabanty
Christiane Brabanty
Redoubt Vrouwen
Musiek en Musie(s)

Bal populaire avec **Volksbal met**

Rue du Village

1978 21 fév. 19h 17h

À Bruxelles et en Wallonie, les lieux d'accueil pour femmes désirant avorter se sont multipliés et structurés, ce qui a permis de relâcher la pression sur les Marie Mineur⁹⁹. « Dès ce moment-là, la relève étant assurée, nous n'étions plus nécessaires. Si des femmes venaient vers nous, nous les guidions vers les centres extra-hospitaliers »¹⁰⁰. Ce qui n'empêche pas les Marie Mineur de participer aux grandes manifestations nationales organisées chaque année à Bruxelles par les Comités de dépénalisation de l'avortement : le 5 mars 1977, le 11 février 1978 (Halles de Schaerbeek), le 31 mars 1979 (avec cette fois la participation des FPS). Une manifestation est aussi « délocalisée » à Gand le 4 mars 1978 pour souligner les difficultés particulières rencontrées dans le nord du pays. À cette occasion, les Dolle Mina collent des affichettes « *Abortus uit het strafrecht* ».

De même, les Marie Mineur réagissent lors de poursuites judiciaires. C'est le cas lorsque le *Guide de la Belgique des luttes* (Ed. Vie Ouvrière, 1977) est saisi par la police. Des protestations s'organisent à Bruxelles, Gand, Liège et Mons ; à La Louvière, les Marie Mineur mobilisent une quarantaine de personnes¹⁰¹. Même solidarité quand Anne Léger comparait devant le tribunal de Courtrai pour avoir transporté dans le coffre de sa voiture des brochures des Dolle Mina qui renseignaient les adresses de deux cliniques hollandaises pratiquant l'avortement¹⁰².

Mais pour les Marie Mineur, la tension des premières années s'est relâchée. Elles ont réussi à dénoncer publiquement le scandale des avortements clandestins, à faire descendre la question dans la rue. Elles ont pris l'initiative d'aider les femmes en détresse en bravant les lois et les interdictions. Elles peuvent désormais réorienter les femmes vers les lieux d'accueil qui se sont ouverts et multipliés et se consacrer à la lutte économique et sociale en faveur des travailleuses.

- ¹ Interview JVV par C. Jacques, 10/8/1993.
- ² H. Michel-Wolffromm, *Cette chose-là. Les conflits sexuels de la femme française*, Paris, Grasset, 1970.
- ³ Y. Knibiehler, *La sexualité et l'histoire*, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 19 et p. 35-37.
- ⁴ JVV, Intervention à la Semaine d'études de Vie féminine ..., 3/7/2010.
- ⁵ Interview JVV par C. Jacques, 10/8/1993.
- ⁶ Idem.
- ⁷ Interview JVV, 28/10/2010.
- ⁸ « Les Marie Mineur » dans : *La condition féminine ... op. cit.*, p. 21.
- ⁹ *Notre corps, nous-mêmes, écrit par des femmes pour des femmes*, Paris, Albin Michel, 1977, p. 1. En néerlandais : *Je lichaam, je leven. Het lijf-boek voor vrouwen door het vrouwengezondheidscollectief uit Boston en bewerkt door Anja Meulenbelt*, Amsterdam, Bert Bakker, 1976.
- ¹⁰ Cf. chapitre 3.
- ¹¹ « Ce que nous, les femmes, nous pensons », *Cahiers des féministes*, n° 1, avr. 1973 (éd. responsable Vervoort).
- ¹² *Voyelles*, n° 13, nov. 1980, p. 45-52.
- ¹³ M. Neven et M. Oris, *Bibliographie. Histoire de la population, de la famille, de la santé*, Bruxelles, FUSL, Cahiers d'histoire moderne et contemporaine, n° 5, 1995, p. XIII.
- ¹⁴ A.-M. Sohn, « Le corps sexué » dans : A. Corbin, J. J. Courtine et G. Vigarello (dir.), *Histoire du corps*, t. 3, Paris, Seuil, 2005, p. 114.
- ¹⁵ A. McLaren, *Histoire de la contraception*, Paris, Noësis, 1996, p. 29, aussi p. 27, p. 286-287 ; Ch. Vandenbroeke, *Vrijen en trouwen : van de middeleeuwen tot heden. Seks, liefde en huwelijk in historisch perspectief*, Bruxelles/Amsterdam, 1986, p. 70 et sv., p. 105.
- ¹⁶ J. Stengers, « Les pratiques anticonceptionnelles dans le mariage aux 19^e et 20^e s. : problèmes humains et attitudes religieuses », *RBPH*, XLIX, 1971, p. 406-410, p. 1123-1126.
- ¹⁷ Interview JVV, 28/10/2010.
- ¹⁸ Interview JVV et CDS, 9/9/2010. Cf. aussi D. De Keyzer, *De engeltjesmaaksters. Abortus toen het niet mocht*, Louvain, Van Halewyck, 2009, p. 248-256.
- ¹⁹ JVV, Intervention à la Semaine d'études de Vie féminine ..., 3/7/2010.
- ²⁰ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ²¹ Seule la méthode Ogino-Knaus sera admise, mais on connaît son taux élevé d'échec.
- ²² *Questions actuelles*, t. 100, 1909, p. 294 ; « Déclaration sur l'avortement de l'épiscopat belge » (15/12/1970), *La Documentation catholique*, 7/2/1971.
- ²³ V. Piette et E. Gubin, « La politique nataliste de l'entre-deux-guerres » dans : M.-Th. Coenen, *Corps de femmes : sexualité et contrôle social*, Bruxelles, De Boeck Université, 2002, p. 115-129.

- ²⁴ Sur le chanoine De Locht, fondateur en 1959 des Centres d'éducation à la famille et à l'amour (CEFA) : M.-Th. Coenen, « Le chanoine Pierre De Locht : pour une morale de la responsabilité », *Chronique féministe*, n° 105, janv.-juin 2010, p. 39-43.
- ²⁵ M.-S. Dupont-Bouchat, « Le corps violenté » dans : M.-Th. Coenen, *Corps de femmes ... op. cit.*, p. 88-92 ; D. De Keyzer, *op. cit.*, p. 164, p. 270 ; K. Celis, *Abortus in België 1880-1940*, Mém. lic. inédit., Hist., KULeuven, 1994, p. 75-76.
- ²⁶ M. Rifflet, « Le contrôle des naissances en Belgique », *La Revue nouvelle*, t. 58, n° 1, janv. 1973, p. 30.
- ²⁷ D. De Keyzer, *De schaamte en de schrik, goesting en genot. Vier generaties vrouwen vertellen*, Louvain, Van Halewyck, 2004, p. 351-371.
- ²⁸ Le chiffre fantaisiste de 200.000 avortements par an a longtemps circulé : M.-S. Dupont-Bouchat, « Le corps violenté » ... *op. cit.*, p. 91. K. Celis évalue les avortements à environ 5.000 en 1920, dont près de 4.000 à Bruxelles, Anvers, Gand, Liège : K. Celis, *op. cit.*, p. 90.
- ²⁹ *Egalité*, n° 26, 1935, p. 11-12.
- ³⁰ C. Jacques, « Les féministes belges et la sexualité : un combat moral » dans : R. Beauthier, V. Piette et B. Truffin (éd.), *La modernisation de la sexualité, 19^e-20^e siècles*, Bruxelles, ULB, 2010, p. 99-111.
- ³¹ K. Celis, « Wij waren de eersten. IJveren voor de liberalisering van voorbehoedsmiddelen en abortus 1945-1980 » dans : D. De Weerd (éd.), *De dochter van Marianne. 75 jaar SVV*, Gand, Amsab-IHS/Hadewijch, 1997 ; Gh. Julemont, *Femmes prévoyantes socialistes. Des combats d'hier aux enjeux de demain*, Bruxelles, FPS, 2008 ; H. Peemans-Poullet, « Féminisme et contrôle des naissances » dans : M.-Th. Coenen, *op. cit.* ; V. Jacobs, *L'avortement en Belgique*, IEV, Note de documentation 80/1, Bruxelles, 1980.
- ³² S. Van Rokeghem, J. Vercheval-Vervoort et J. Aubenas, *Des femmes dans l'histoire en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, Luc Pire, 2006, p. 197.
- ³³ Initiative du ministre socialiste de la Famille et du Logement G. Breyne, au cabinet duquel Monique Rifflet est détachée depuis 1968.
- ³⁴ E. Gubin et V. Piette, *Emma, Louise, Marie. L'ULB et l'émancipation des femmes 1834-2000*, Bruxelles, ULB, 2004, p. 283-297. Sur Jean Snoeck : *Nieuw Biografisch Woordenboek*, V, col. 314-316.
- ³⁵ Sur Willy Peers : A. Botquin et M. Hanotte (dir.), *Willy Peers : un humaniste en médecine*, Mons, Ed. du Cerisier, 2001. Sur Jo Boute : R. Hemmerijckx et L. Soubry, *Jo Boute : een leven in dienst van de vrouw*, Gand, Amsab-IHS, 2004 (en français sous le titre *Jo Boute : une vie au service de la femme*).
- ³⁶ Archives ULB. Dossier personnel de P.O. Hubinont.
- ³⁷ Interview JWV et CDS, 9/9/2010.

- ³⁸ Idem. La réflexion est de Chantal De Smet.
- ³⁹ L'ambulance était rarement appelée car toute femme présentant une hémorragie génitale et faisant appel au 900 (service d'urgence) faisait l'objet d'une investigation policière : P.O. Hubinont, « L'interruption de la grossesse : un point de vue médical », *La Revue nouvelle*, janv. 1973, p. 47.
- ⁴⁰ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ⁴¹ JVV, Intervention à la Semaine d'études de Vie féminine ..., 3/7/2010.
- ⁴² Idem.
- ⁴³ H. Michel-Wolffromm, *op. cit.*, p. 152.
- ⁴⁴ M. Denis et S. Van Rokeghem, *Le féminisme est dans la rue ... op. cit.*, p. 116-117.
- ⁴⁵ J. Vercheval, « Actions féministes en milieu ouvrier », *op. cit.*, p. 39.
- ⁴⁶ JVV, Intervention à la Semaine d'études de Vie féminine ..., 3/7/2010.
- ⁴⁷ J. Vercheval, « Et moi, et moi ... », *op. cit.*, p. 69.
- ⁴⁸ S. Pereira, « Entretien avec Chantal De Smet », *Chronique féministe*, n° 105, janv.-juin 2010, p. 38.
- ⁴⁹ M. Denis, « Dans mon corps, c'est chez moi », *La Revue nouvelle*, janv. 1973, p. 35.
- ⁵⁰ Idem, p. 38.
- ⁵¹ JVV, Intervention à la Semaine d'études de Vie féminine ..., 3/7/2010.
- ⁵² Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ⁵³ Amsab-IHS. Archives MVM. N° 5.9. Tract des Marie Mineur.
- ⁵⁴ Interview JVV, oct. 1991, cité dans : M. Denis et S. Van Rokeghem, *Le féminisme est dans la rue ... op. cit.*, p. 117-119 ; J. Vercheval, « Actions féministes en milieu ouvrier », *op. cit.*, p. 40.
- ⁵⁵ JVV, Intervention à la Semaine d'études de Vie féminine ..., 3/7/2010.
- ⁵⁶ Idem.
- ⁵⁷ Interview JVV, 28/10/2010.
- ⁵⁸ Interview Christiane Rigomont par C. Jacques, 14/9/1993.
- ⁵⁹ Archives privées JVV. Tract des Marie Mineur. Editeur responsable : Bemelmans M., La Louvière.
- ⁶⁰ Interview JVV par C. Jacques, 10/8/1993.
- ⁶¹ J. Vercheval, « Actions féministes en milieu ouvrier », *op. cit.*, p. 40.
- ⁶² Interview JVV par C. Jacques, 10/8/1993.
- ⁶³ *La Nouvelle gazette*, 13/6/1973.
- ⁶⁴ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ⁶⁵ Amsab-IHS. Archives MVM. N° 5.9. D'autres tracts dans le même fonds.
- ⁶⁶ Interview JVV, 28/10/2010.
- ⁶⁷ M. Denis et S. Van Rokeghem, *Le féminisme est dans la rue ... op. cit.*, p. 53.

- ⁶⁸ Interview JWV, 28/10/2010 ; M. Denis et S. Van Rokeghem, *Le féminisme est dans la rue ... op. cit.*, p. 117-119.
- ⁶⁹ Willy Calewaert (1916-1995), sénateur socialiste, professeur de droit pénal à la Rijksuniversiteit Gent et à la Vrije Universiteit Brussel, parlementaire européen (1974-79), plusieurs fois ministre, premier Président à la Cour d'Arbitrage.
- ⁷⁰ Ph. Toussaint, « Pour une légalisation de l'avortement » dans : *Avortement et contraception*, Bruxelles, ULB, 1972, p. 44.
- ⁷¹ Idem, p.110.
- ⁷² Idem, p. 89, p. 144.
- ⁷³ B. Marques-Pereira, *L'avortement en Belgique : de la clandestinité au débat politique*, Bruxelles, ULB, 1989, p. 38.
- ⁷⁴ M. Denis, « La liberté de choisir » dans : *Avortement et contraception ... op. cit.*, p. 131.
- ⁷⁵ J. Vercheval, « Actions féministes en milieu ouvrier », *op. cit.*, p. 39.
- ⁷⁶ B. Marques-Pereira, *op. cit.*, p. 39.
- ⁷⁷ Carhif. Archives Karlin-Orfinger. N° 33.
- ⁷⁸ J. Vercheval, « Et moi, et moi ... », *op. cit.*, p. 68.
- ⁷⁹ Entretien de Rose-Marie François par Vincent Huart, *Le Journal de Babel*, 25/4/2008.
- ⁸⁰ Interview JWV par C. Jacques, 10/8/1993.
- ⁸¹ La motion du Comité Peers recueille des appuis extrêmement divers : outre les Marie-Mineur, 16 associations et groupements signent la motion, parmi lesquels des groupes médicaux, syndicaux, laïques, de gauche et FPS : Carhif. Archives Karlin-Orfinger. N° 33.
- ⁸² Carhif. Archives Karlin-Orfinger. N° 33.
- ⁸³ Carhif. Archives Karlin-Orfinger. N° 33. Copies de délibérations de conseils communaux.
- ⁸⁴ « Ce que nous, les femmes, nous pensons », *op. cit.*
- ⁸⁵ Interview Christiane Rigomont par C. Jacques, 14/9/1993.
- ⁸⁶ *Déclaration de l'épiscopat belge sur l'avortement*, avr. 1973.
- ⁸⁷ *La Libre Belgique*, 29/1/1973. Sur cette rupture : B. Marquès-Pereira, *op. cit.*, p. 51-60.
- ⁸⁸ *La Cité*, 27-28/4/1973, 29/1/1973 ; *La Libre Belgique*, 4/10/1973 ; B. Marquès-Pereira, *op. cit.*, p. 59-60.
- ⁸⁹ E. Gubin et L. Van Molle (dir.), *Femmes et politique en Belgique*, Bruxelles, Racine, 1998, p. 131-132. Dans les années 1980, Vrouw en Maatschappij fera pression, au sein du parti, en faveur d'une modification de la loi, mais sans succès. Voir aussi : B. Marquès-Pereira, *op. cit.*, p. 65.
- ⁹⁰ Interview JWV et CDS, 9/9/2010.
- ⁹¹ Elle durera jusqu'en 1978, année où les poursuites reprennent contre les médecins.

- ⁹² M. Denis et S. Van Rokeghem, *Le féminisme est dans la rue ... op. cit.*, p. 121-122, p. 163-165. Si une toute première intervention hors hôpital y est effectuée, « Aimer à l'ULB » ne s'occupe pas spécifiquement des IVG (interruptions volontaires de grossesse), comme ce sera le cas des Centres extrahospitaliers.
- ⁹³ F. Filosof, « L'avortement aujourd'hui en Belgique », *Chronique féministe*, n° 46, déc. 1992-janv. 1993.
- ⁹⁴ *Avortement. Les femmes décident*, Bruxelles, Maison des femmes, 1976.
- ⁹⁵ Carhif. Archives Karlin-Orfinger. N° 36.
- ⁹⁶ B. Marquès-Pereira, « L'interruption volontaire de grossesse : de l'interdit pénal à la parenté responsable » dans : M.-Th. Coenen, *Corps de femmes ... op. cit.*, p. 165 ; Carhif. Archives Karlin-Orfinger. N° 44. Document dactylographié « Les comités d'action pour la dépénalisation de l'avortement ... », [1978]. Les Marie Mineur sont parmi les associations de soutien.
- ⁹⁷ Sur leur développement en Flandre, Wallonie et Bruxelles : M.-N. Coetsier, « 20 ans d'une loi mais 40 ans de lutte », *Chronique féministe*, n° 105, janv.-juin 2010, p. 7-8.
- ⁹⁸ S. Pereira, « Entretien avec Chantal De Smet » ... *op. cit.*, p. 38.
- ⁹⁹ J. Vercheval, « Et moi, et moi ... », *op. cit.*, p. 69.
- ¹⁰⁰ Interview JVV, 28/10/2010.
- ¹⁰¹ Carhif. Archives Karlin-Orfinger. N° 43 et Archives Vermoesen. N°3a.
- ¹⁰² Carhif. Archives Karlin-Orfinger. N° 42. Sur les publications des Dolle Mina relatives à l'avortement : K. De Smit, *op. cit.*, p. 29, p. 45, p. 92.

CHAPITRE 5

Un féminisme en milieu ouvrier



Illustration 37. Les Marie Mineur défendent les droits des chômeuses à La Louvière, 1975.

De tous les groupes néoféministes des années 1970, les Marie Mineur se distinguent par l'origine sociale de leurs militantes et par leur implantation en milieu ouvrier. Dès leur création, elles insistent sur leur dynamique particulière : « Notre but vise principalement à toucher les femmes de milieu modeste. Femme travailleuse – épouse et fille de travailleur – notre mouvement se met donc au service des moins favorisées »¹. Défendant le droit au travail et l'égalité de traitement, elles soutiennent activement – voire organisent – des actions ouvrières en Wallonie. Elles construisent donc un pont entre des ouvrières qu'elles initient aux exigences néoféministes, et des féministes principalement « bourgeoises » qu'elles poussent à appréhender la réalité sociale. Ce double engagement n'est pas sans susciter des tensions dans les deux milieux.

Quel féminisme en milieu ouvrier ?

Le féminisme belge, tel qu'il se développe depuis la fin du 19^e siècle, est un phénomène principalement petit-bourgeois. Ses revendications sont donc conformes à la manière dont il se représente la condition ouvrière. Inversement, les femmes qui défendent des idées féministes au sein d'organisations ouvrières socialistes ou communistes sont le plus souvent contraintes de privilégier la lutte des classes au détriment de leurs aspirations féministes². Toutes se heurtent à un sexisme de la base masculine, parfois prononcé, que des femmes socialistes attaquent d'ailleurs « en interne »³. Les mouvements féminins de masse, développés durant l'entre-deux-guerres (FPS/SVV, Liges ouvrières féminines chrétiennes-LOFC et Kristelijke Arbeidersvrouwengilden-KAV⁴), défendent les intérêts des ouvrières en fonction d'un cadre familialiste, marqué par la distribution complémentaire des rôles sexués.

Les femmes communistes, souvent utilisées au profit de la politique du parti, sont enrôlées dans des mouvements à dominance pacifiste, comme le Comité mondial

des femmes contre la guerre et le fascisme et, après la Deuxième Guerre mondiale, le Rassemblement des femmes pour la paix (RFP)⁵. Dès 1949, sous la houlette d'Emilienne Brunfaut, ce dernier dénonce les discriminations qui frappent les chômeuses et fait remonter – sans grand succès – leurs revendications auprès des décideurs politiques⁶. En 1966, il défend les ouvrières de la FN en grève. De même, l'Union des femmes de Belgique, créée en 1965 dans la mouvance du parti communiste de Jacques Grippa, soutient plusieurs contestations ouvrières et défend les intérêts des chômeuses. Mais ces deux associations adoptent par ailleurs des représentations assez traditionnelles des rôles sexués.

Les néoféministes créent donc une toute nouvelle onde de choc en conciliant des aspirations révolutionnaires avec la revendication de l'égalité absolue des hommes et des femmes. Pour elles, *« toute ségrégation est le fruit d'un racisme certain, profitable aux hommes en général, et à la société capitaliste en particulier »*⁷. Si ces conceptions fleurissent dans les milieux universitaires (Dolle Mina, GALF et FLF), les Marie Mineur sont les seules à les déployer en milieu ouvrier et à introduire leur propre expérience du monde du travail auprès des féministes bourgeoises : *« Jusque-là, les féministes réformistes avaient élaboré une solide logique juridique, mais sur une base surtout théorique : les expériences quotidiennes des ouvrières leur échappent, hormis les problèmes qu'elles ont pu découvrir par leur pratique professionnelle d'avocates (...). Quand il s'agit de sensibiliser les masses ouvrières, elles sont nettement plus démunies »*⁸.

Les Marie Mineur développent une dynamique propre, distincte des actions des autres groupes féministes, qui risqueraient de rester largement incomprises dans des milieux populaires. Désirant s'adresser directement aux ouvrières, elles réalisent tout d'abord une enquête sur leurs conditions de travail, leur vie familiale et leurs aspirations au changement. *« Notre enquête nous a confirmé qu'il fallait faire quelque chose. Quelques femmes motivées l'avaient fait circuler parmi des ouvrières. Ces femmes-là étaient des leaders d'opinion dans leur entreprise. Elles se sont dit 'ouf, il y a quelque chose qui se présente' »*⁹. D'autres femmes rejoignent alors le noyau initial des Marie Mineur, qui étend son influence dans des entreprises de la région de La Louvière et au-delà : *« Ces enquêtes ont permis de rencontrer les femmes les plus révoltées par la situation. Très vite, elles sont venues vers nous, souvent anonymement. Quand il y avait une déléguée syndicale, ce qui était très rare à l'époque, elle venait vers nous en disant : 'vous pouvez nous aider, on a besoin d'un coup de main pour tel et tel problème' »*¹⁰.

Confrontées à des travailleuses souvent peu qualifiées, voire illetrées, elles doivent adapter les outils traditionnels de la militance. Christiane Rigomont se souvient d'une première distribution de tracts à l'entrée d'une usine : « C'était à 4 heures du matin, la première pause des femmes qui travaillaient en verrerie. Il y avait principalement des femmes, beaucoup de femmes. On distribuait des tracts mais certaines ne les prenaient pas (...). Puis il y a un mec qui passe : 'Vous distribuez des tracts ? Elles ne savent même pas lire !' On était habitué aux tracts, aux affiches. On s'est dit 'il faut faire autre chose, trouver un autre mode de communication'. On a demandé à pouvoir expliquer oralement le contenu du tract. Nous avons pu entrer dans l'usine et discuter »¹¹.

Mais les terrains d'action dépassent les lieux de travail. Les Marie Mineur soutiennent l'une ou l'autre action ponctuelle, au gré des sollicitations, comme l'agrandissement d'une cour d'école devenue trop exigüe. « *Sollicitées [par l'institutrice], les Marie Mineur apportent leur aide pour constituer le comité des femmes du quartier. Sur les invitations, elles ont écrit : 'Si toutes les femmes du monde voulaient se donner la main ...'* »¹². En 1975, elles s'associent à un comité pour créer une crèche dans un zoning¹³. Mais elles en viennent bientôt à des actions plus transgressives, distribuent des tracts sur les marchés, aux entrées des usines, participent à des manifestations, organisent ou chahutent des conférences, aident des femmes à faire face à des problèmes conjugaux ou à avorter, ...

Au fil de ces actions, les Marie Mineur insufflent une dynamique frondeuse et féministe. Dans leurs tracts, elles disent vouloir « *remettre en question les idées reçues depuis l'enfance* »¹⁴ : « *Nous appelons toutes les femmes, toutes les jeunes filles à discuter entre elles de leur condition ; à ne plus se laisser faire, à se révolter quand à la maison, au travail, dans les études, leur droit à l'égalité est contesté* »¹⁵.

Elles s'implantent d'autant plus facilement dans leur région qu'elles sont en phase avec leur terrain de militance. À ce moment-là, Jeanne Vercheval enchaîne divers petits boulots et fait l'expérience du travail à pause dans une usine textile établie dans le zoning de Seneffe. Les Marie Mineur ont aussi la sympathie de certaines « élites » locales. L'éditrice responsable de leurs publications, Marthe Bemelmans, fait partie des personnalités en vue dans le milieu protestant de La Louvière : « *Elle était d'accord avec nos positions ; elle était la sœur du président du club de football de La Louvière, qui était en première division et avait beaucoup de succès. Bemelmans était intouchable [rires]. On avait une façon de s'imposer, très populaire comme ça, ... c'est ce qui pouvait nous faire prendre au sérieux* »¹⁶.



Illustration 38. Les Marie Mineur manifestent sur un marché à La Louvière, 1976.

Le soutien aux travailleuses en grève

Les Marie Mineur s'illustrent surtout par le soutien apporté aux travailleuses, dénonçant les salaires indécents, les conditions de travail et les fermetures d'entreprises.

La grande grève de l'hiver 1960-61, qui s'était soldée par un échec, avait été suivie d'une relative paix sociale. Les années 1960 connaissent alors la croissance économique, le plein emploi et le développement de la consommation de masse. Mais la situation se dégrade à la fin de la décennie et de 1970 à 1973, près de 700 grèves secouent la Belgique. Ce sont, le plus souvent, des actions spontanées et isolées qui touchent surtout des secteurs où la main-d'œuvre est peu qualifiée, mal rémunérée et où les syndicats sont mal implantés. Avec la crise économique qui frappe la Belgique à partir de 1974, les fermetures d'entreprises se multiplient. Pour tenter de les sauver, les travailleurs et travailleuses partent en grève ou occupent leur usine, initiant des expériences où les ouvriers gèrent eux-mêmes les moyens de production¹⁷. L'exemple vient notamment de Besançon (France), où les ouvrièr-e-s de l'usine d'horlogerie LIP réagissent en 1973 à la fermeture de leur entreprise en formant une coopérative. Jeanne Vercheval se rend avec son mari à Besançon, d'où elle revient pleine d'enthousiasme, en espérant pouvoir mettre en œuvre pareille initiative.

En Belgique, les femmes prennent une part active à ces contestations ouvrières qui touchent l'ensemble du pays¹⁸. Les travailleuses se concentrent en effet dans des secteurs où la main-d'œuvre est peu qualifiée, où les salaires sont très bas et

les conditions de travail particulièrement pénibles¹⁹. En 1974, les ouvrières de la FN de Herstal partent à nouveau en grève, exigeant une amélioration de leurs conditions de travail et une augmentation salariale. En Hainaut, terrain d'action privilégié des Marie Mineur, des grèves éclatent à la faïencerie Boch-Keramis à La Louvière (1971-72 et 1975)²⁰, à l'usine de relais de centraux téléphoniques Siemens à Baudour (1976)²¹, à la fabrique de pantalons Farah à Obourg (1977)²² et SA Confection industrielle (ex-Salik) à Quaregnon (1978-79)²³, ... : « *Nous vivions, comme témoins actives sinon victimes, les fermetures, manifestations et occupations d'usines* »²⁴.



Illustration 39. Juin 1976. Grève des travailleurs d'Europair à Manage suite au licenciement de Jeanne (2^e à partir de la droite) qui avait dénoncé des irrégularités salariales. Suite à cette action, elle sera réintégrée.

Ces grèves, dont certaines ont un large retentissement médiatique, se poursuivent au cours des années 1980. Les syndicats rechignent parfois à les soutenir, mais ces mouvements spontanés, qui remettent en cause l'ordre économique et social, catalysent l'attention de groupes de gauche qui se pressent à la sortie des usines. Les Marie Mineur ne sont pas en reste et y insufflent une dynamique féministe : moins organisées, les travailleuses restent souvent démunies dans les conflits sociaux, la défense de leurs intérêts devient donc une priorité. Sans relâche, les Marie Mineur

dénoncent les formations professionnelles orientant les femmes vers des secteurs dévalorisés et mal rémunérés, les criantes inégalités salariales, les tâches répétitives, monotones et abrutissantes, le manque de services collectifs (crèches, garderies, ...), les pièges du travail à temps partiel, ... Quand un problème se pose dans une entreprise, elles mettent leur expérience militante au service des ouvrières : « *Nous intervenions à la demande s'il y avait un problème de travail ou d'inégalité salariale. Les Marie Mineur 'proprement dites' n'étaient pas très nombreuses (on était 15-20 ... peut-être 50 en comptant Liège et Charleroi) et elles agissaient de l'extérieur. Mais il y avait des noyaux durs dans certaines usines où les déléguées syndicales avaient du mal à faire admettre leurs revendications. Des groupes, sans se dire Marie Mineur, appelaient à la rescousse* »²⁵.

« *Il y avait de multiples manières d'aider* » : rédiger et distribuer des tracts, inventer des chansons, organiser des meetings, des fêtes de soutien, des manifestations ou des piquets de grève, rechercher l'appui des syndicats et des responsables politiques. « *Nous étions présentes lors des grèves, on nous demandait un coup de main pour les piquets. On allait parfois chercher les enfants à l'école, tout simplement. On était là. On était disponible. Et ça, petit à petit, les travailleuses du coin le savaient : 'on téléphone aux Marie Mineur !'* »²⁶.

Partisanes de conditions de travail strictement identiques pour les deux sexes, les Marie Mineur mettent en exergue les discriminations spécifiques qui frappent les femmes : « *Il faut tuer cette idée que le salaire de la femme est un appoint, son rôle primordial étant le ménage et les enfants* »²⁷. Les inégalités salariales sont d'ailleurs au cœur des débats : « *On a fait un gros travail avec les femmes. On a fait des réunions et discuté de 'À travail égal, salaire égal'. C'était là qu'était le problème des femmes à l'époque. Il l'est encore, il faut le dire. Et là nous avons été reçues à bras ouverts dans toutes les entreprises* »²⁸. Elles dénoncent aussi les hiérarchies fondées sur le sexe dans l'organisation du travail : « *On ne trouvait plus normal qu'une équipe soit dirigée par un homme parce qu'il était un homme. Elle pouvait être dirigée aussi bien par une femme. Nous avons débattu de ces questions avec les femmes, à l'intérieur de l'entreprise, et elles ont été revendiquées* »²⁹.

Dépassant le cadre professionnel, les Marie Mineur profitent aussi des contestations ouvrières pour remettre en cause les inégalités sexuées dans l'ensemble de la vie sociale. Jeanne se souvient : « *J'avais été sollicitée par un permanent syndical*

namurois qui m'avait dit 'il y a un problème dans une usine tout près de Namur' (...). Des ouvrières occupaient l'usine et il m'a dit : 'il faudrait une féministe là-dedans'. J'ai occupé l'usine avec elles pendant huit jours. C'était terrible. Des filles de 16 ans (...) des femmes qui ne savaient pas lire. Elles étaient super exploitées (...). Les inégalités, ce n'était pas seulement au boulot, c'était aussi à la maison, c'était aussi les contrats de mariage, la contraception, l'avortement, ... Je parlais du quotidien aussi. Et si une femme disait : 'oui mais moi, mon homme, je n'oserais pas', alors je réussissais à faire parler les autres pour que la discussion se poursuive d'elle-même (...). On ne peut pas dire qu'elles remettaient tout en cause mais j'étais sûre que j'avais apporté une petite graine. Tu la sèmes et puis tu vois ce qu'elles en font »³⁰.

Le résultat de ces actions est difficile à évaluer. Parfois, les ouvrières, soutenues aussi par des ouvriers et d'autres organisations de gauche, obtiennent gain de cause. Mais parfois il s'agit de mouvements désespérés contre des fermetures d'entreprises initiées notamment par des multinationales. Jeanne n'est pas dupe. En 1977, elle note à propos de la grève à l'usine Farah à Obourg : « *Si Farah Obourg gagne, ce sera une victoire sur Goliath. Il faudra la fêter ensemble, parce que si elles gagnent, ça veut dire que tout est possible !* »³¹.

Le bilan féministe n'est pas nécessairement à la hauteur des espérances. En 1975, Jeanne constate avec amertume : « *Voici bientôt cinq ans que j'essaie d'être féministe en milieu ouvrier. Depuis deux ans, je suis assise entre deux chaises. Les Marie Mineur vivent sans s'être organisées ni structurées. Les travailleuses ont intérêt à ne pas adhérer à un groupe qui les marginaliserait par rapport à leurs camarades de travail* »³². Par contre, comme nous le verrons plus loin, le rôle des Marie Mineur est fondamental pour éperonner les syndicats. La plupart de ces mouvements ouvriers spontanés finissent en effet par faire sortir les organisations syndicales de leur réserve initiale³³. Il en est de même pour le soutien aux chômeurs et chômeuses qui s'organise durant la deuxième moitié des années 1970.

Défendre les chômeuses

À partir des années 1970, les restructurations et les fermetures d'entreprises se multiplient, entraînant une explosion du chômage. En 1964, on comptait 43.762 chômeurs complets indemnisés. En 1974, ils sont 104.720, et 264.284 en 1977³⁴.

Pour défendre leurs droits, des comités de chômeurs se sont organisés dès 1975, le plus souvent de manière autonome, mais aussi sous l'impulsion d'organisations ouvrières comme la Jeunesse ouvrière chrétienne ou les syndicats. En mars 1977, une coordination nationale se réunit pour la première fois pour élaborer une plateforme de revendications communes³⁵. Ces comités réclament le droit au travail et un salaire minimum garanti pour tous. Ils dénoncent les emplois aux rabais et les exclusions des allocations de chômage. Un Comité national d'initiative contre le chômage appelle à la solidarité entre travailleurs et chômeurs, jeunes et âgés, wallons, flamands ou immigrés³⁶, mais il reste muet en ce qui concerne les hommes et les femmes ...

Pourtant, les travailleuses paient un lourd tribut à la crise. En juin 1964, on comptait 28% de femmes parmi les chômeurs complets indemnisés³⁷. Cette proportion grimpe à 52% en 1974 et 60% en 1977³⁸ ! Cette hausse spectaculaire résulte de la grande vulnérabilité du travail féminin qui réagit plus brutalement aux restructurations et aux délocalisations : quelles que soient les branches d'activité, les femmes, en général moins qualifiées et moins bien formées que les hommes, sont les premières à être licenciées. Ces disparités s'expliquent aussi par la ségrégation du marché du travail qui limite drastiquement les métiers proposés aux femmes par rapport à ceux proposés aux hommes. Les mesures de résorption du chômage mises en œuvre (stages, mises à l'emploi) sont aussi plus favorables aux hommes³⁹. La plupart des chômeuses peinent à retrouver un emploi et se retrouvent souvent dans une situation extrêmement précaire.

Les inégalités face au droit au chômage s'ajoutent aux inégalités face à l'emploi⁴⁰. Des dispositions réglementaires permettent en effet d'exclure les chômeurs pour une période plus ou moins longue⁴¹ et il s'avère que les exclusions définitives touchent surtout les femmes. Pour les justifier, on invoque – non leur sexe – mais leur situation familiale, ou leur manque de volonté de retrouver un emploi. Elles se complairaient au chômage et doivent donc être sanctionnées !

Une discrimination aussi criante attise la colère des Marie Mineur qui se lancent dans un nouveau combat : la défense des chômeuses. « *Si nous nous sommes senties concernées par le grave problème du chômage, c'est que nous savons que le chômage est un véritable drame financier et psychologique pour la plupart des femmes, mais aussi pour les couples et les familles. Nous avons été blessées, humiliées* »

liées par le langage tenu contre les chômeuses : par les hommes politiques ; par les gens de la rue ; par les commerçants ; par les ouvriers, dans les usines ; par les travailleurs, menacés eux-mêmes de chômage ; par les chômeurs eux-mêmes (...). Les critères populaires restent : les hommes sont les soutiens de famille ; les femmes, les salaires d'appoint. À partir de là, affirmer que les femmes doivent laisser la priorité aux hommes sur le marché du travail, il n'y a qu'un pas, et beaucoup l'ont franchi ! »⁴².

Dans la région de La Louvière, plusieurs industries sont durement touchées : le verre (Avray, Braine-le-Comte, Manage), la faïence (La Louvière), le textile (Binche). Raymonde Harvengt, qui a perdu elle-même son emploi, assiste dans un bureau de chômage à l'exclusion d'une jeune mère, au motif qu'elle n'est pas disponible sur le marché de l'emploi car elle ne peut faire garder son jeune enfant⁴³ : « *Le soir même, à une réunion des Marie Mineur, elle raconte. Personne n'en croit ses oreilles. Elles s'informent, se documentent, interrogent le syndicat, contactent les comités de chômeurs à Bruxelles, à Charleroi ... la situation est plus grave qu'elles ne l'avaient supposé* »⁴⁴. « *On compare d'autres faits, en d'autres temps, et on remarque la similitude des situations, on se rend compte que dans une crise, les femmes sont toujours les plus atteintes, les plus visées, les plus manipulées, les plus 'coupables' (...). Partir avec l'énorme projet de déculpabiliser les travailleuses sans emploi de notre région, c'était une gageure, nous ne l'ignorions pas (...). Aider les femmes à sortir de leur solitude, leur apprendre à dépasser leurs appréhensions, lutter ensemble contre le défaitisme, dire tout haut ce que la plupart de nous pensent, c'est une rude besogne...* »⁴⁵.

Dès décembre 1976, Raymonde Harvengt, Jeanne Vercheval et Christiane Rigomont arpentent les bureaux de pointage à la rencontre des chômeuses⁴⁶. Elles y distribuent des tracts « Chômeuses, attention », en français et en italien, mettant les femmes en garde contre les risques d'exclusion et les invitant à se regrouper pour se défendre. Raymonde Harvengt raconte : « *Pendant plusieurs semaines, les téléphones chauffent, les pneus de la voiture de Jeanne perdent leur relief. Nous écrivons, on nous répond. Des informations, des brochures, des paroles d'encouragement nous parviennent. Toujours à la course : photocopie, réponse, rendez-vous, réunions, stencils, téléphone, correcteur, journaux, brochures, nouvelles ...* »⁴⁷. Trois mois durant, les Marie Mineur mènent une activité intense pour informer les chômeuses, dénoncer les exclusions et sensibiliser l'opinion publique aux préjugés

sur le chômage féminin : « Il est vrai que rien ne nous arrêtaît ! Paraphrasant ce que disait Hedwige Peemans-Poullet lors d'une réunion du GRIF ('nous étions les plus faibles, nous le sommes encore plus !'), nous affirmions : 'des milliers de faibles qui s'unissent constituent une véritable force !' »⁴⁸.



Illustration 40. Manifestation des comités de chômeuses à La Louvière, 1977. Au 1^{er} rang, entourant des chômeuses menacées d'exclusion, Jeanne Vercheval, Christiane Rigomont et Raymonde Harvengt.

Les Marie Mineur publie le *Livre blanc sur le chômage des femmes*. Rédigé conjointement par Jeanne Vercheval et Raymonde Harvengt, il ne se borne plus à informer mais aussi à refléter « notre condition de femme sans travail qui, du découragement, passe à la colère. De la colère à l'action »⁴⁹. Diffusé parmi les chômeuses et les travailleuses, le *Livre blanc* expose clairement les risques d'exclusion et la manière de s'en protéger. Il donne aussi la parole à des chômeuses qui témoignent de la perte de leur emploi, de leurs démarches infructueuses et des contacts difficiles avec l'administration. On y trouve aussi quelques chansons à entonner lors des manifestations.



Illustration 41. Les comités de chômeuses tiennent une assemblée au Théâtre de La Louvière, 1977.

Une douzaine de comités de chômeuses se créent en moins de deux mois dans la région louviéroise. Conduits par quelques femmes motivées, ils touchent chacun plusieurs dizaines de chômeuses. Les Marie Mineur assurent leur coordination. Le 7 février 1977, Jeanne et ses amies organisent dans les rues de La Louvière une manifestation qui rassemble quelque 600 femmes. Elles réclament du travail, la suppression des exclusions du chômage, le respect des droits de tous les travailleurs sans emploi et la réduction du temps de travail à 36 heures par semaine. *« Elles scandent leur révolte, chantent leurs revendications, elles appellent à l'unité de la classe ouvrière, à la solidarité, elles dénoncent les abus, la manipulation capitaliste dont elles sont victimes. 600 femmes dans les rues, dignes dans leur gravité, belles dans leur révolte, gaies dans leur action, jeunes, très jeunes, moins jeunes, wallonnes, immigrées, toutes ensemble, unies, conscientes »*⁵⁰.



Illustration 42. Les comités de chômeuses investissent les bureaux de l'ONEM à La Louvière, 1977.

Des représentants de la FGTB et de la CSC se joignent à elles et cette manifestation est relayée dans la presse⁵¹. L'action s'achève par l'occupation tumultueuse des bureaux de l'ONEM à La Louvière. « *Il n'y avait plus de travail, plus rien. Tu sais, dans la région, de 1972 à 1976, ça a été subitement l'hécatombe pour l'emploi. Et en plus on trouvait qu'elles étaient fainéantes (...). Je t'assure il y avait une vraie colère dans les réunions de chômeuses* »⁵². Une semaine plus tard, elles sont environ 150 à manifester devant le Ministère du Travail à Bruxelles.

Vois-tu, notre emploi nous procurait
 Un salaire et l'autonomie
 Quand chez nous les usines ont fermé
 Nous étions déjà démunies
 En supprimant nos allocations
 Tu portes atteinte à tous nos droits
 Tu freines notre émancipation
 En nous éloignant de l'emploi⁵³

Certaines syndicalistes se montrent de plus en plus ouvertes. Miette Pirard et Emilienne Brunfaut quittent une réunion de la Commission du travail des femmes à laquelle elles participaient pour assurer les manifestantes de leur soutien⁵⁴. Après quelques années de militance en milieu ouvrier, les Marie Mineur commencent à récolter les fruits de leur action.

Provoquer les syndicats

Au cours des années 1970, les Marie Mineur jouent un rôle d'aiguillon pour inciter les syndicats à prendre en compte les combats des travailleuses. Depuis la création des organisations syndicales au 19^e siècle, la défense des travailleuses s'est posée avec acuité. Majoritairement masculines, ces organisations ouvrières véhiculent une représentation négative du travail féminin, considéré comme un travail d'appoint, voire un mal nécessaire. Les travailleuses, avec leurs bas salaires, sont perçues comme des concurrentes « déloyales ». En dépit de leur participation aux luttes ouvrières, la défense de leurs intérêts n'a jamais constitué une priorité syndicale.

Or les grèves des travailleuses, si elles ont été trop souvent oubliées, étayent aussi l'histoire des mouvements sociaux⁵⁵. Après la Deuxième Guerre mondiale, les syndicats, forcés et contraints par les directives internationales⁵⁶, intègrent lentement le principe « À travail égal, salaire égal », tout en continuant à privilégier le modèle de la femme au foyer. En 1946, la FGTB crée la Commission nationale du travail féminin qui n'aura qu'une existence éphémère. En 1947, la CSC crée le Service syndical féminin. Le nombre d'affiliées augmente progressivement. La grève des

travailleuses de la FN de Herstal en 1966 oblige désormais les syndicats à prendre en compte la double discrimination des travailleuses, touchées en tant que femmes et ouvrières. En 1967, la FGTB adopte la *Charte de la femme au travail* qui dénonce leur surexploitation tandis que la CSC proclame en 1968 *Le statut de la travailleuse*. Quelques militantes luttent activement pour faire évoluer les mentalités, mais malgré des progrès sensibles, les structures des syndicats, tant CSC que FGTB, restent essentiellement masculines ; de même la direction demeure exclusivement aux mains des hommes⁵⁷.



Illustration 43. Les féministes pointent la double exploitation des femmes ouvrières. Dessin d'Anne Thirion paru dans la revue *Et ta sœur* en 1974.

Dans les conflits sociaux, les travailleuses sont souvent confrontées à des délégués syndicaux dédaigneux, voire hostiles, peu intéressés à soutenir leurs revendications. Certains ressentent même le féminisme comme une menace. Jeanne cite souvent un tract distribué lors des élections sociales de 1971 par des syndicalistes d'une usine métallurgique : « *Des majorettes pour la parade, d'accord ! Des midinettes pour le plaisir, d'accord ! Mais pour défendre vos intérêts, votez pour des hommes !* »⁵⁸.

Le soutien des Marie Mineur aide les travailleuses à passer outre ces railleries misogynes. Elles adoptent à leur tour un ton moqueur qui amuse les ouvrières. En 1972, un représentant syndical s'insurge contre la mauvaise influence dans l'usine d'une « nommée Marie Mineure [sic] qui ne travaille pas à Kéramis » (!)⁵⁹. La réponse est cinglante. Distribuant en retour un tract aux travailleurs de la faïencerie, les Marie Mineur se moquent de lui : « Mais voilà, les Marie Mineur, c'est comme des savonnettes que l'on prend dans son bain ; on croit l'attraper et hop ! elle est de l'autre côté de la baignoire ! Ça vous dérange (...) de ne pas savoir nous contrôler ... Les Marie Mineur ne sont pas mixtes, il n'est donc pas possible pour vous d'y adhérer »⁶⁰. Elles lui suggèrent aussi de se méfier de son épouse ... qui a peut-être rencontré Marie Mineur : « *Quand on distribuait des tracts à l'intérieur des usines, les syndicalistes disaient : 'méfiez-vous, ce sont des passe-murailles ...' On a eu du mal, oui. Mais les femmes aimaient bien qu'on soit là parce qu'elles disaient qu'on 'asticotait' les délégués syndicaux* »⁶¹. En bousculant les habitudes, leurs actions encouragent les ouvrières : « *Des femmes qui, tout d'un coup, se sentaient fortes parce que soutenues par un groupe de grandes gueules. Les femmes qui nous fréquentaient étaient traitées de 'casse-couilles' de l'usine par les syndicats. Et ça, pour nous, c'était évidemment le meilleur compliment* »⁶². Et les délégués syndicaux ne peuvent les stigmatiser de « bourgeoises », comme ils le font pour d'autres mouvements féministes⁶³.

Inlassablement, les Marie Mineur interpellent le monde syndical. Elles dénoncent la faible représentation féminine dans les structures syndicales, l'absence des femmes dans les négociations sociales, même dans les secteurs où les travailleuses sont majoritaires (à titre d'exemple, la fermeture de Farah à Obourg a été négociée en concertation avec les permanents syndicaux masculins), le manque d'autonomie des commissions syndicales féminines, ... En 1977, une table ronde du textile (un secteur principalement féminin) réunit au meeting final 2.000 participants « dont 1.800 femmes. À la tribune des permanents syndicaux, pas de femmes ! »⁶⁴. « *Leur absence à la tribune énerve les plus jeunes qui en ont marre et forcent les barrages. Sous quelques huées, mais surtout des acclamations, elles imposent les Marie Mineur. Il y avait grand soleil, nous chantions : 'Ce sont toujours les femmes, les femmes, les femmes qui sont sacrifiées ...' que les hommes reprenaient en chœur. C'était, il faut le dire, très émouvant !* »⁶⁵. La radicalité des Marie Mineur choque. Critiquées pour leur virulence, elles répondent aux « camarades » par des propos cinglants : « *Camarades, nous revendiquons le droit d'être 'passionnées', 'éner-*

vées', parce que la lutte pour la justice sociale est *PASSIONNANTE* ! Trop de syndicalistes ont perdu, à la longue, leur enthousiasme (...). Leur manque de passion, leur manque d'imagination ont conduit au découragement voire à la démobilisation de beaucoup de travailleurs »⁶⁶.



Illustration 44. Les ouvrières de Farah occupent leur entreprise menacée de fermeture à Obourg, 1977.

Les syndicats ne sont pas seuls à critiquer les Marie Mineur ; des militants d'extrême gauche les accusent de briser la lutte des classes : « Certains, les plus modestes, nous acceptaient, notamment ceux qui sont allés travailler en usine. Ils avaient très bien compris. Mais les autres, les militants professionnels qui venaient aux portes des usines distribuer leurs tracts, disaient que ce que nous faisons, c'étaient des révolutions bourgeoises ... dans un langage qui passait au-dessus de la tête des gens »⁶⁷. Ceux-là ne digèrent pas les slogans véhiculés par les féministes, tels que « Révolutionnaires du monde entier, qui lave vos chaussettes ? » ou encore « Le premier prolétaire, c'est la femme du prolétaire ! ». Le parti socialiste n'est guère plus favorable : « Dans notre région, être membre du parti socialiste et se revendiquer féministe équivaut à un suicide politique »⁶⁸. Jeanne Vercheval se souvient : « Nous étions dérangeantes. Nous n'avions aucun soutien. Nous étions considérées comme des irresponsables »⁶⁹.

Soutenir le changement

Par les actions qu'elles mènent en toute indépendance et sans souci du qu'en dira-t-on, les Marie Mineur sont un atout précieux pour les quelques femmes qui, à l'intérieur des syndicats, cherchent depuis plusieurs années à imposer des idées égalitaires. C'est le cas de Marie-Henriette Pirard (dite Miette). Secrétaire permanente de la CNE (Centrale nationale des employés) depuis 1953, coresponsable du Service syndical féminin de la CSC aux côtés de la flamande Sarah Masselang de 1967 à 1982, elle essaie inlassablement de mobiliser les travailleuses et de les intégrer dans les structures syndicales⁷⁰. En 1968, elle crée une commission féminine auprès de la Fédération du Centre de la CSC, et elle entreprend, dans différentes usines, de former des militantes à l'action syndicale et à la défense des intérêts des travailleuses⁷¹. Mais ses efforts sont freinés par la passivité de certains représentants syndicaux. En 1977, Monique Duhain, une militante syndicale de la région du Centre, lui fait part de son amertume : « Alors qu'en réunion, je peux tenir tête à certaines affirmations, dans les contacts individuels, je ne peux supporter l'agressivité continuelle qui existe. Elle me paralyse complètement et je n'arrive pas même à prendre contact avec les femmes pour les encourager à faire de l'action syndicale car je ne rencontre que très peu de permanents qui souhaitent leurs initiatives, au contraire, elles les dérangent très fort »⁷². Le soutien des Marie Mineur sera dès lors bienvenu⁷³.

Militantes syndicales et Marie Mineur agissent en effet sur un même terrain, dans des entreprises où, dès la fin des années 1960, Miette Pirard a essayé de mobiliser. Elle tisse notamment des relations cordiales avec Maria Moreau⁷⁴. Devenue déléguée syndicale chez Boch-Keramis, celle-ci jouera un rôle-clé dans plusieurs conflits sociaux et se liera d'amitié avec Jeanne Vercheval. D'autres, comme Emilie Culot et Yvette Liard, passeront aussi du militantisme syndical au féminisme⁷⁵. Loin de s'offusquer des provocations des Marie Mineur, Miette Pirard les utilise au contraire pour faire avancer la cause des femmes à la CSC et elle les appelle parfois en renfort dans certaines entreprises. La connexion s'effectue progressivement : « *Celles qui avaient une expérience syndicale nous ont rejointes plus tard, quand elles ont vu que nous étions sérieuses* »⁷⁶. En 1971, les Marie Mineur participent, aux côtés de Miette Pirard et de la socialiste Emilienne Brunfaut, aux débats et rencontres organisés en vue des élections sociales⁷⁷. Miette Pirard souligne : « [Les Marie Mineur] nous ont beaucoup aidées. Nous les utilisons pour faire peur aux hommes syndicalistes. Nous disions aux responsables 'si vous continuez à être aussi obtus et rétrogrades, on va perdre nos meilleures militantes'. Chez ces dernières, on sentait vraiment la révolte se dessiner »⁷⁸.

Il en sera de même dans la défense des chômeuses. Dès 1970, les syndicats dénoncent les réglementations du chômage et les exclusions, et Miette Pirard pointe régulièrement les discriminations qui touchent les femmes⁷⁹. En 1974, elle écrit des articles sur le chômage féminin dans les *Cahiers du GRIF*⁸⁰. En décembre 1976, alors qu'elle est membre de la Commission spécialisée pour les femmes auprès de l'ONEM, elle crée un groupe de travail « chômeuses » au sein du Service syndical des femmes de la CSC et invite Raymonde Harvengt à s'y joindre, au nom des Marie Mineur. Ce groupe de travail, qui se réunira quelquefois, vise à soutenir les comités de chômeuses et à réfléchir aux nouvelles actions à entreprendre⁸¹. Miette Pirard s'en servira aussi pour proposer aux instances dirigeantes de la CSC l'organisation syndicale des chômeurs⁸². Elle soutient par ailleurs l'action des Marie Mineur, en leur transmettant des informations utiles à la rédaction de leur *Livre blanc sur le chômage des femmes*⁸³. Fortes de l'appui des femmes de la CSC, Jeanne Vercheval et ses amies se tournent alors vers la FGTB pour solliciter son soutien : « Vous connaissez sans doute notre groupe – fort actif, mais peu nombreux – nos moyens sont donc limités. Il serait ridicule de notre part de prétendre 'soulever les masses'. Nous savons qu'un front commun syndical peut, lui, beaucoup plus »⁸⁴.

Pourtant les relations sont moins aisées avec la militante socialiste Emilienne Brunfaut. Syndicaliste de la première heure, celle-ci avait pris dès 1936 la tête de l'éphémère Commission du travail féminin créée au sein de la Commission syndicale du Parti ouvrier belge (POB). Après la Deuxième Guerre mondiale, elle institue la Commission du travail des femmes (FGTB) – qui disparaît en 1952 – et milite pour l'égalité salariale, notamment lors de la grève de la FN de Herstal. En 1968, elle participe aux États-généraux de la femme, organisés par plusieurs associations féminines et féministes. En 1975, elle préside le Comité belge pour l'Année internationale de la femme et devient vice-présidente de la Commission nationale du travail des femmes⁸⁵. Mais son féminisme réformiste et institutionnel cabre souvent les néoféministes. Les différends sont palpables, comme à la première Journée des femmes en 1972 où Jeanne Vercheval s'emporte parce qu'Emilienne Brunfaut, avec sa faconde habituelle, monopolise la parole à son profit. Mais aussi à d'autres occasions, lors de débats dans les médias : « Elle estimait qu'on était des irresponsables. Et c'est vrai. Mais ce sont les irresponsables qui font avancer les responsables »⁸⁶. Emilienne Brunfaut suit les grèves de femmes soutenues par les Marie Mineur, mais sans y trouver le même intérêt que Miette Pirard : « Même si je n'étais pas toujours tout à fait d'accord avec certaines formes de lutte », dit-elle, « j'y allais parce que je crois qu'il faut être là où les gens luttent »⁸⁷.

Au fil de leurs actions, les Marie Mineur trouvent des relais syndicaux. Les appuis sont réciproques et plusieurs d'entre elles finissent même par s'engager au syndicat : « *Depuis 1975, nous avons (du moins partiellement) enterré la hache de guerre avec les syndicats que bon nombre d'entre nous avaient rejoints. Dans les régions de Liège, du Brabant wallon, du Borinage, dans le Centre ou le Namurois, des personnalités comme Georges Vandersmissen, Henri Andris ou encore Raymond Coumont appréciaient la présence active des féministes dans les entreprises. Il devenait courant que nous soyons sollicitées par des ouvrières pour les accompagner activement lors d'occupations d'usines sans que cela n'indispose les syndicalistes les plus combattifs. C'était moins évident à Charleroi. Nous y étions pourtant soutenues par Christiane Labarre qui, envers et contre tous, souhaitait voir plus de féministes s'impliquer dans l'appareil syndical* »⁸⁸. La stratégie de l'aiguillon porte ses fruits et, à la fin des années 1970, les syndicats intègrent peu à peu les intérêts des travailleuses et des chômeuses.

Les mouvements féminins et ouvriers

Les Marie Mineur côtoient aussi les deux grands mouvements féminins traditionnels, les Femmes prévoyantes socialistes (FPS) et Vie féminine. Les premières comptent 650.000 membres dans le pays en 1973, les secondes 125.000 membres en Belgique francophone⁸⁹. Poussées par quelques militantes féministes, elles ont soutenu en 1966 les travailleuses en grève de la FN de Herstal. Les FPS revendiquent de plus le droit des femmes au travail et à l'avortement. Mais ces deux mouvements adhèrent à une conception familialiste très éloignée des revendications égalitaires des néo-féministes et privilégient une complémentarité des sexes.

Dès 1970, ces organisations observent avec réserve un néoféminisme lui-même très critique à leur égard. Chantal De Smet raconte que ni les syndicats ni les partis politiques ni les mouvements de femmes n'appréciaient les actions provocatrices des Dolle Mina, qu'ils qualifiaient de « vulgaires ». De leur côté, les Dolle Mina ne se privent pas de critiquer le manque d'originalité des anciennes organisations et la banalité de leurs aspirations⁹⁰. Néanmoins Vie féminine annonce dans sa revue la création des Marie Mineur, en signalant que « Leur but est le même que les mouvements féminins 'traditionnels' : l'égalité entre hommes et femmes au point de vue enseignement, accès à la profession, égalité de rémunération »⁹¹. Quelques liens se nouent locale-

ment : en 1976, Marie Mineur, Vie féminine et FPS organisent ensemble une soirée de soutien aux travailleuses de Siemens au Foyer culturel de Haine-Saint-Pierre (La Louvière)⁹². Des relations privilégiées se tissent surtout entre les Marie Mineur et la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) qui soutient également les grèves des travailleuses. « *La nécessaire solidarité qu'elles prônent entre les travailleurs hommes et femmes, la liberté de ton et le franc-parler des Marie Mineur, apportent aux militant(e)s un soutien non négligeable ; nous sommes régulièrement conviées par les dirigeant(e)s jocistes et prêtres progressistes pour animer des réunions de jeunes où il est question de luttes ouvrières mais aussi de sexualité et de contraception* »⁹³. La JOC met aussi parfois des locaux à la disposition des Marie Mineur.

En soutenant les travailleuses et les chômeuses, les Marie Mineur jouent donc à nouveau un rôle d'aiguillon, qui est leur « marque de fabrique ». Elles permettent ainsi aux femmes engagées dans les associations ouvrières d'imposer des changements qu'elles avaient initiés sans pouvoir les concrétiser. Inversement, les Marie Mineur saisissent les opportunités qui se présentent et, n'hésitant pas à collaborer avec ces mêmes organisations, elles assurent le succès de leurs initiatives et distillent les revendications féministes en milieu ouvrier.

Féminisme ouvrier, féminisme bourgeois

Jeanne Vercheval et ses amies apparaissent comme de véritables « passeuses » d'idées dans différents milieux sociaux, jouant aussi un rôle de « médiatrices féministes » entre les ouvrières et les intellectuelles. En 1971, elles diffusent une première brochure où elles exposent les problèmes des femmes des milieux populaires. En 1972, elles veillent à donner une dimension ouvrière au *Petit livre rouge des femmes*. Certaines participent à la rédaction de *Et ta sœur*, des *Cahiers du GRIF*, de *Bécassines en lutte* qui rendent compte des grèves de femmes, des combats des chômeuses et du machisme syndical. En 1977, elles diffusent leur brochure sur le chômage des femmes. En 1976, Jeanne écrit : « *Je voulais montrer que beaucoup de femmes que je connais sont démunies, qu'elles ne trouvent pas les mots pour le dire, et que la pensée est souvent limitée aussi et pourtant elles sentent fort, souffrent et ont peur aussi fort* »⁹⁴. Jeanne écrit sur les grèves dans plusieurs revues, elle recueille et diffuse surtout des témoignages, considérant « qu'il n'y a personne de mieux placé que les ouvrières pour parler de ce qu'elles vivent »⁹⁵.



bécassines en lutte 5

30F MENSUEL N°5 JANVIER 1977



Illustration 45. La revue *Bécassines en lutte* soutient les chômeuses, 1977.

Les relations avec les féministes bourgeoises ne sont cependant pas toujours au beau fixe. « À partir du moment où le féminisme se mettait en-dehors de la lutte des

*classes, je trouvais qu'il trahissait la classe ouvrière. Les femmes de la classe ouvrière peuvent être la grande force du féminisme. C'est avec elles qu'on peut mener le plus loin le combat (...). Je trouvais que si les féministes ne comprenaient pas ça, eh bien elles n'étaient pas féministes (...). Avant que je ne comprenne qu'il y avait **des** féminismes et pas **un** féminisme ... Il a fallu que je fasse mon écolage. Mais c'est vrai que les femmes bourgeoises avec qui j'ai fait du chemin étaient des femmes qui ne niaient pas la lutte des classes »⁹⁶.*

Même si elles ne sont pas toutes radicales, Chantal De Smet, Hedwige Peemans-Poulet, Françoise Collin, Eliane Boucquey et d'autres soutiennent Jeanne Vercheval. De longues discussions s'engagent, notamment avec Marie Denis : « Marie était assez bousculée. Elle avait deux fils universitaires qui avaient choisi d'être ouvriers et les discussions que nous avions s'apparentaient à celles qu'elle avait avec eux. Nous nous sommes attachées l'une à l'autre. Elle n'appréciait pas toujours la manière dont je disais les choses. Mais Marie avait assez d'universalité pour comprendre que cette façon de penser la lutte des classes devait exister »⁹⁷. Marie Denis estime même que la condition ouvrière de Jeanne est un atout pour elles toutes. En 1973, alors que Jeanne vient de décrocher un nouvel emploi dans une usine, elle lui écrit : « Si tu peux tenir le coup, c'est formidable de faire ça, d'abord pour les Marie Mineur et ensuite pour nous toutes. Tu nous trouveras plus bourgeoises que jamais et tu auras raison. Ce qu'il ne faut pas, c'est que nous fassions semblant de n'être pas bourgeoises pour vous plaire, pour que vous ne nous détestiez pas trop »⁹⁸.

Jeanne Vercheval rejette en effet avec fougue toute condescendance vis-à-vis de la classe ouvrière. Elle évoque notamment un échange houleux avec Marlise Ernst-Henrion, lors d'un débat à la radio : « Au cours de cette émission, qui parlait de l'expérience américaine, nous mettions l'accent sur les inégalités, sur les ouvrières sous-payées. Une de nous a dit : 'il y a des femmes battues aussi (...). Les hommes se servent volontiers de leur force physique'. Sortant de cette émission, Marlise me dit, 'Mais comment est-ce possible, les hommes de la classe ouvrière battent leur femme ?' Alors là, nous hésitions entre le rire et la colère : 'Et vous croyez que les médecins ne battent pas leur femme ?' Il s'en est suivi une discussion, elle était très à l'écoute. Quand elle a appris que j'étais née, comme elle, à Charleroi, elle a été prise d'une sorte d'engouement, se disant prête à me prendre sous sa protection. J'ai bien dû lui dire que je n'étais évidemment pas d'accord d'être maternée (...). Elle a semblé comprendre ma réaction et on a pu discuter entre égales »⁹⁹.



Illustration 46. En 1974, les féministes manifestent devant le Ministère de l'Emploi et du Travail à Bruxelles pour soutenir la nouvelle grève des ouvrières de la FN de Herstal.

Les Marie Mineur ne sont pas les seules à soutenir les actions ouvrières. D'autres groupes néoféministes distribuent des tracts, participent à des manifestations de soutien, ... Dès 1975, de petites organisations de femmes de gauche naissent un peu partout en Belgique et se penchent sur les liens entre féminisme et marxisme. En 1977 et 1978, les journées F sont centrées sur le chômage et la défense des travailleuses. En novembre 1977 à Liège, ce sera autour du thème « Nous travaillons toutes ... tout le temps ». On y dénonce le chômage des femmes, la difficulté à sensibiliser les syndicats. Les militantes – parmi lesquelles des déléguées syndicales – s'engagent à préparer une action nationale des femmes pour le droit au travail¹⁰⁰. « C'est ce jour-là que Nadine Plateau déclare qu'une grève nationale des femmes d'un seul jour donnerait la mesure du poids économique et social que représentent les femmes. La présence de syndicalistes hommes à la journée illustre le changement de mentalité. Mais, s'ils sont devenus conscients qu'il faut compter avec les féministes, ils sont loin d'être prêts à nous suivre sur ce terrain »¹⁰¹. Une délégation de femmes quitte l'assemblée pour aller soutenir les ouvrières de Farah qui, suite à une intervention de la gendarmerie, campent devant les grilles de leur entreprise à Obourg.



Illustration 47. En 1977, la Journée des femmes organisée à Liège est dédiée à la cause des travailleuses. Au centre, figurant les femmes de ménage, Fanny Filosof. Debout à droite : Bernadette Sacré.

En 1978, la Maison des femmes de Bruxelles organise la journée F sur le thème « Les femmes sont culottées : elles luttent, elles résistent, elles s'organisent ». Les féministes clament leur soutien aux ouvrières en grève de l'usine de jeans Salik à Quaregnon : « À un moment où une pression idéologique importante pèse sur les travailleuses pour les faire rentrer au foyer, où le chômage frappe le plus durement les femmes, occupées dans les secteurs dits 'faibles', au moment où les femmes sont exclues du bénéfice du chômage pour des motifs factices, où une certaine presse mène campagne pour dénoncer les soi-disant abus féminins en matière de chômage, ou insidieusement suggère que les femmes occupent des postes qui pourraient plus utilement être attribués à de respectables pères de famille dans le cadre de la lutte contre le chômage, NOUS VOULONS ACTIVEMENT SOUTENIR UNE LUTTE DE FEMMES QUI À LA FOIS REFUSENT LE CHÔMAGE ET VEULENT TRAVAILLER DANS DES CONDITIONS DE TRAVAIL SATISFAISANTES »¹⁰². Conjointement avec la Maison des femmes de Charleroi, elles vendent des cartes de soutien aux grévistes afin de les aider à s'organiser en coopérative. Mais ces initiatives émanent d'organisations intellectuelles de gauche qui n'auront jamais, comme les Marie Mineur, de véritable assise ouvrière¹⁰³. Selon Chantal De Smet, « Les Marie Mineur avaient une position très politique (...). Je crois que dans ce sens-là elles occupent une place unique dans l'histoire (...). Elles avaient un impact, pas nécessairement un impact révolutionnaire, mais un impact ! Je crois que cela n'aurait pas été possible en Flandre, parce que la tradition ouvrière y est différente, comme l'évolution économique. Ajoutons-y l'influence prépondérante de l'Église depuis longtemps »¹⁰⁴.



Illustration 48. Au début des années 1980, Femmes contre la crise se bat à son tour pour la défense des travailleuses et des chômeuses. Au 1^{er} rang à gauche : Hedwige Peemans-Poullet.

Le soutien aux travailleuses et aux chômeuses se poursuit dans les années 1980, initié cette fois par de nouvelles organisations : Femmes contre la crise-Vrouwen tegen de krisis (lancées notamment par Fem-soc¹⁰⁵ et d'anciennes Dolle Mina's), le Comité de liaison des femmes (CLF, fondé en 1980, à l'initiative notamment d'Hedwige Peemans-Poullet). Quelques néoféministes rejoignent le CLF, comme Christiane Rigomont. Mobilisés par des militantes féministes, les syndicats s'engagent de plus en plus.

Après une dizaine d'années au service des conflits sociaux, Jeanne Vercheval abandonne alors à d'autres le rôle de meneuse. « *C'était terminé, j'avais envie d'autre chose* »¹⁰⁶. Mais si elle s'investit dans de nouveaux défis, dont la création d'une revue féminine, elle continue à participer aux manifestations et à répercuter la condition des travailleuses, dans *Voyelles* tout d'abord, et dans une série de publications sur la Wallonie industrielle ensuite.

- ¹ 'Marie Mineur' ... *op. cit.*, p. 1.
- ² C. Jacques, *Le féminisme en Belgique de la fin du 19^e siècle aux années 1970*, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2012/2013, 2009, p. 27.
- ³ Cf. H. Denis, Y. De Man et B. Labille, *Le Catéchisme de la femme*, 1932.
- ⁴ Les LOFC deviennent Vie féminine en 1969 ; les KAV deviennent Kristelijke Arbeiders Vrouwenbeweging.
- ⁵ S. Vertommen, « Hoe de KPB het feminisme links liet liggen : de emancipatiegraad van de vrouw in de Kommunistische partij van België, 1921-1991 », *Brood & Rozen*, n° 3, 2008, p. 27-47 ; F. Huart et S. Pereira, *Rassemblement des femmes pour la paix : un mouvement, une histoire, des engagements*, Bruxelles, Université des femmes, 2009.
- ⁶ F. Huart et S. Pereira, *op. cit.*, p. 155-158.
- ⁷ « Les Marie Mineur » dans : *La condition féminine ... op. cit.*, p. 20.
- ⁸ C. Jacques, « Emilienne Brunfaut (1908-1986) : du syndicalisme au féminisme ? », *Sens public*, mai 2009, p. 12.
- ⁹ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ¹⁰ JVV, Intervention à la Semaine d'études de Vie féminine ..., 3/7/2010.
- ¹¹ Interview Christiane Rigomont par C. Jacques, 14/9/1993.
- ¹² J. Vercheval, « Actions féministes en milieu ouvrier », *op. cit.*, p. 38.
- ¹³ Archives privées JVV. Comité crèche Zoning. Liste des membres présents le 12/4/1975.
- ¹⁴ Amsab-IHS. Archives MVM. N° 5.9. Tract « Mouvement de libération des femmes » des Marie Mineur, 1971.
- ¹⁵ Idem.
- ¹⁶ Interview JVV par C. Jacques, 10/8/1993.
- ¹⁷ J.-L. Degée, *L'évolution des luttes ouvrières en Belgique*, Liège, Fondation André Renard, 1980 ; R. Hemmerijckx, *op. cit.*, p. 135-152.
- ¹⁸ CSC. Service syndical des femmes, *La solidarité au féminin*, Bruxelles, CSC, 1983, p. 17.
- ¹⁹ G. Desolre et Ch. Jonckheere, sous la dir. de R. Gubbels, *Instruments pour l'élaboration d'indicateurs sociaux sur l'égalité de traitement des hommes et des femmes dans l'emploi : étude statistique entreprise à la demande du ministre de l'Emploi et du Travail. Secrétariat de la Commission du travail des femmes*, CERSE, [1978], p. 53 et sv.
- ²⁰ Archives privées JVV. Tracts des Marie Mineur.
- ²¹ Archives privées JVV. Tract des Marie Mineur « Les travailleuses de Siemens-Baudour occupent, jour et nuit, leur entreprise », s.d. ; « Siemens » dans : *Chômage, il y a des rumeurs qui courent*, Contact jeune, n° 1, 1977 (revue de la FGTB) ; C. Caudron, « Les occupations de Siemens et ex-Salik : 'la révolution dans tous les domaines' », Carhop, 2008 (www.carhop.be).

- ²² Jeanne, « Farah Obourg » et « Jeudi 20 octobre, 18.000 ouvrières du textile manifestent ! », *Bécassines en lutte*, n° 11, nov. 1977, p. 8.
- ²³ C. Caudron, *op. cit.* ; M.-Th. Coenen, « Quel look mon Salik ! », *Cahiers de la Fonderie*, n° 15, déc. 1993, p. 42-47.
- ²⁴ J. Vercheval, « Actions féministes en milieu ouvrier », *op. cit.*, p. 42.
- ²⁵ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ²⁶ *Idem.*
- ²⁷ « Les Marie Mineur » dans : *La condition féminine ... op. cit.*, p. 20.
- ²⁸ JVV, Intervention à la Semaine d'études de Vie féminine ..., 3/7/2010.
- ²⁹ *Idem.*
- ³⁰ Interview JVV, 28/10/2010.
- ³¹ Jeanne, « Jeudi 20 octobre ... », *op. cit.*, p. 8.
- ³² Extrait d'une lettre de JVV à des amies féministes (dont Marie Denis), [1975], citée dans : M. Denis, *Dis Marie ...*, *op. cit.*, p. 164.
- ³³ R. Hemmerijckx, *op. cit.*, p. 138-142.
- ³⁴ L. Bibilas, « L'emploi et le chômage des femmes en Belgique », *Revue du travail*, n° 6/7, juin-juil. 1977, p. 448 ; G. Desolre et al., *op. cit.*, p. 86.
- ³⁵ Archives privées JVV. Différents documents de comités de chômeurs.
- ³⁶ Archives privées JVV. Tract du Comité national d'initiative contre le chômage – Nationaal Initiatiefkomitee tegen de werkloosheid (bilingue).
- ³⁷ L. Bibilas, *op. cit.*, p. 448.
- ³⁸ G. Desolre et al., *op. cit.*, p. 86.
- ³⁹ *Idem*, p. 104 et sv., p. 149 et sv.
- ⁴⁰ *Idem*, p. 146 et sv.
- ⁴¹ Article 133 (chômeurs considérés comme indisponibles pour le marché de l'emploi) et article 143 (durée de chômage jugée anormalement longue ou répétitive).
- ⁴² J. Vercheval et R. Harvengt, *Livre blanc sur le chômage des femmes*, Marie Mineur, 1977, p. 3.
- ⁴³ Fin 1976, certains bureaux régionaux de l'ONEM, dont celui de La Louvière, décident en effet d'activer l'article 143. D'octobre 1976 à février 1977, 175 femmes en sont exclues en vertu de cet article qui ne touche quasiment aucun homme : Carhop. Archives M. Pirard. N° 94. Statistiques. Sanctions prises en vertu de l'article 143.
- ⁴⁴ « Ça bouge à La Louvière. Marie Mineur féministes en milieu ouvrier », *Bécassines en lutte*, n° 6, fév. 1977, p. 5.
- ⁴⁵ Jeanne, « Marie Mineur, La Louvière », *Bécassines en lutte*, n° 7, mai 1977, p. 5.
- ⁴⁶ Durant les années 1970, chômeurs et chômeuses sont obligés de « pointer » chaque jour, soit signer une carte de chômage auprès de ce qu'on appelle des « bureaux de pointage » communaux.

- ⁴⁷ Raymonde, « Livre blanc des chômeuses. Extrait », *Cahiers du GRIF*, n° 16, avr. 1977, p. 61.
- ⁴⁸ J. Vercheval, « Actions féministes en milieu ouvrier », *op. cit.*, p. 42-43.
- ⁴⁹ J. Vercheval et R. Harvengt, *Livre blanc sur le chômage des femmes*, *op. cit.* Il répond sans doute au *Libre blanc des travailleuses d'Europe*, qui, publié en 1976 par la Confédération européenne des syndicats dans le cadre de l'Année internationale de la femme, met en exergue les inégalités professionnelles, les luttes sociales des femmes à travers l'Europe et leur représentation dans les syndicats.
- ⁵⁰ Jeanne, « Marie Mineur, La Louvière », *op. cit.*, p. 5.
- ⁵¹ « À La Louvière : les chômeuses du Centre ont protesté contre le sort que le Gouvernement Tindemans leur réserve », *Le Peuple*, 5/2/1977.
- ⁵² Interview JVV, 28/10/2010.
- ⁵³ Carhop. Archives M. Pirard. N° 272. R. Harvengt, J. Vercheval, lundi 13/1/[1977]. Extrait d'une chanson entonnée lors de la manifestation à Bruxelles.
- ⁵⁴ « Les chômeuses du Centre manifestent à Bruxelles », *L'Indépendance*, 15/2/1977.
- ⁵⁵ M.-Th. Coenen, *La grève des femmes ... op. cit.* ; M.-Th. Coenen, « Et si on se passait des patrons ? Des grèves aux luttes autogestionnaires en Belgique (1966-1985) », *Sens public*, n° 5, 2009.
- ⁵⁶ Pour plus d'informations sur le rôle des traités internationaux, cf. E. Gubin, *Eliane Vogel-Polsky ... op. cit.*
- ⁵⁷ H. Peemans-Poullet et M. Pirard, « La participation à la vie syndicale : tendances actuelles » dans : *Femmes et structures sociales, Recherches sociologiques*, Louvain, 1976, 7/1, mars, p. 23-36.
- ⁵⁸ J. Vercheval, « Actions féministes en milieu ouvrier », *op. cit.*, p. 38.
- ⁵⁹ Carhop. Archives JVV. N° 1. Tract de la FGTB. Maison du Peuple de Jolimont. Aux travailleurs et travailleuses de Keramis.
- ⁶⁰ Carhop. Archives JVV. N° 1. Tract des Marie Mineur. Ed. responsable : M. Bemelmans.
- ⁶¹ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ⁶² JVV, Intervention à la Semaine d'études de Vie féminine ..., 3/7/2010.
- ⁶³ M. Denis et S. Van Rokeghem, *Le féminisme est dans la rue ... op. cit.*, p. 8.
- ⁶⁴ Jeanne, « Jeudi 20 octobre ... », *op. cit.*, p. 8.
- ⁶⁵ J. Vercheval, « Actions féministes en milieu ouvrier », *op. cit.*, p. 43.
- ⁶⁶ Archives privées JVV. Lettre de R. Harvengt, J. Vercheval, M. Majot, Y. Liard et Chr. Rigomont (Marie Mineur) aux Camarades, 4/3/1977.
- ⁶⁷ Interview JVV, 28/10/2010.
- ⁶⁸ J. Vercheval, « Actions féministes en milieu ouvrier », *op. cit.*, p. 38.

- ⁶⁹ Interview JWV par C. Jacques, 10/8/1993. A l'exception de la Ligue révolutionnaire des Travailleurs, qui cite les Marie Mineur dans un de leurs tracts : Carhop. Archives L. Deveen. N° 27. « Avortement, les femmes décident », s.d.
- ⁷⁰ *Archives du Service syndical féminin de la CSC : papiers Miette Pirard (1967-1982)*, Collection Archives. Inventaire n° 30a, Bruxelles, Carhop, 1998.
- ⁷¹ Carhop. Archives M. Pirard. N° 40. Différents documents, 1968-1977.
- ⁷² Carhop. Archives M. Pirard. N° 43. Lettre de Monique Duhain à Miette Pirard, 1/5/1977.
- ⁷³ En décembre 1976, les Marie Mineur apportent d'ailleurs leur soutien à Monique Duhain : Carhop. Archives M. Pirard. N° 94. Lettre de R. Harvengt à M. Pirard, 13/12/1976.
- ⁷⁴ Accusée d'avoir initié plusieurs conflits à Boch-Keramis, Maria Moreau est licenciée en 1975. Ce licenciement provoque un mouvement de grève qui obtiendra un large soutien auprès des ouvriers d'autres usines et auprès de plusieurs organisations de gauche : Carhop. Archives M. Pirard. N° 41 et 43 ; Carhop. Archives JWV. N° 1 à 4.
- ⁷⁵ Propos recueillis par J. Vercheval, *Voyelles*, n° 17, mars 1981, p. 38-39.
- ⁷⁶ Interview JWV, 18/4/2011.
- ⁷⁷ J. Vercheval, « Actions féministes en milieu ouvrier », *op. cit.*, p. 37 ; Carhop. Archives M. Pirard. N° 40.
- ⁷⁸ Interview M. Pirard, déc. 1991, cité dans : M. Denis et S. Van Rokeghem, *Le féminisme est dans la rue ... op. cit.*, p. 64.
- ⁷⁹ Carhop. Archives M. Pirard. N° 89.
- ⁸⁰ M. Pirard, « Le travail : une autre forme d'insécurité », *Cahiers du GRIF*, n° 4, oct. 1974, p. 37-39 ; « Le chômage des femmes : analyse d'ensemble », *Idem*, p. 39-43.
- ⁸¹ Carhop. Archives M. Pirard. N° 40 et 94. Notes manuscrites et comptes-rendus de réunions.
- ⁸² Carhop. Archives M. Pirard. N° 94. CSC. Service féminin. Note préparatoire de Miette Pirard à la réunion des secrétaires fédéraux du 9 juin consacrée au problème des chômeurs, 26/5/1977.
- ⁸³ Carhop. Archives M. Pirard. N° 272. Marie Mineur. Aide demandée aux organisations syndicales.
- ⁸⁴ Archives privées JWV. Copie d'une lettre de J. Vercheval, R. Harvengt, M. Majot et Y. Liard au camarade Henri Andris, 7/1/1977.
- ⁸⁵ C. Jacques, « Emilienne Brunfaut ... », *op. cit.*
- ⁸⁶ Interview JWV, 28/10/2010.
- ⁸⁷ *Emilienne Brunfaut : entretien avec A.-M. Lizin*, *op. cit.*, p. 39.
- ⁸⁸ J. Vercheval, « Actions féministes en milieu ouvrier », *op. cit.*, p. 43.
- ⁸⁹ *Les associations féminines en Belgique, Courrier hebdomadaire du CRISP*, Bruxelles, n° 621-622, 16 nov. 1973.

- ⁹⁰ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ⁹¹ « Vie féminine a écouté les Dolle Mina's », *Vie Féminine*, déc. 1970.
- ⁹² Archives privées JVV. Tract des Marie Mineur « Les travailleuses de Siemens-Baudour occupent, jour et nuit, leur entreprise », s.d.
- ⁹³ J. Vercheval, « Actions féministes en milieu ouvrier », *op. cit.*, p. 37.
- ⁹⁴ J. Vercheval, « Dire brouillon », *op. cit.*, p. 20. De nombreux dossiers seront publiés plus tard dans *Voyelles* (voir chapitre 6).
- ⁹⁵ F. Gallot, « Les ouvrières depuis 1968 : quelles ressources à la BDIC ? », *Bulletin des Archives du féminisme*, n° 18, déc. 2010, p. 16.
- ⁹⁶ Interview JVV, 28/10/2010.
- ⁹⁷ Idem.
- ⁹⁸ Archives privées JVV. Lettre de Marie Denis, 31/9/1973.
- ⁹⁹ Interview JVV, 28/10/2010.
- ¹⁰⁰ Archives privées JVV. Conclusions de la Journée des femmes 1977 à Liège. AG finale.
- ¹⁰¹ J. Vercheval, « Actions féministes en milieu ouvrier », *op. cit.*, p. 44.
- ¹⁰² Carhif. Archives WOE. N° 5a. Tract de la Maison des Femmes (Bruxelles) du 26/10/1978.
- ¹⁰³ K. De Smit, *op. cit.*, p. 70.
- ¹⁰⁴ Interview JVV et CDS, 9/9/2010.
- ¹⁰⁵ Fem-Soc avait été créé en 1977 pour coordonner les actions de plusieurs petites associations féministes flamandes de gauche, avec le slogan « Pas de féminisme sans socialisme, pas de socialisme sans féminisme ».
- ¹⁰⁶ Interview JVV, 28/10/2010.

CHAPITRE 6

Le triomphe de la persévérance



Illustration 49. Georges et Jeanne aux Rencontres de photographie à Arles, 1982.

« On n'a pas arrêté d'être militants ...
On restera des militants jusqu'à la fin de notre vie »¹.

À la fin des années 1970, le militantisme de Jeanne Vercheval s'exprime d'une autre manière, caractérisé par sa capacité étonnante à s'investir dans de nouveaux projets. Tout en s'impliquant dans une revue « féminine-féministe », *Voyelles*, elle met toute son énergie au service de la préservation de la mémoire : mémoire des luttes sociales passées et présentes qui ont marqué sa région, mémoire des luttes de femmes qui se confondent avec ses propres combats. Ces témoignages sont pour elle un outil de réflexion sur ce que fut, ce qu'est et ce que doit être un mouvement de contestation. Le puzzle ainsi reconstitué, ses actions affichent une cohérence parfaite.

Son intérêt pour l'histoire – l'histoire des femmes et l'histoire sociale – est ancien. *« J'ai toujours été intéressée par l'histoire. Je me souviens qu'au début de notre mariage, Georges m'offrait régulièrement des bouquins d'histoire (...). Et j'ai toujours trouvé qu'il fallait connaître sa propre histoire »*². Aujourd'hui, elle déplore l'indifférence des néoféministes pour les actions de leurs devancières, et le fossé d'ignorance dommageable que ce dédain a causé : *« Nous ne connaissons pas l'histoire des femmes. Des gens comme Adèle Hauwel ou Germaine Hannevert auraient dû nous raconter leur histoire. Et peut-être parce qu'elles n'ont pas voulu nous donner des leçons (...) on n'a pas été assez accrochées à ce que nos aînées avaient fait »*³.

Quant à son intérêt particulier pour les documents iconographiques, et plus précisément photographiques, il prend racine tout naturellement dans le milieu familial : *« J'ai un mari photographe, un beau-frère photographe, ma fille est photographe ... »*⁴. *« J'étais plongée dans la photographie depuis notre mariage. Georges était professeur de photographie et avait travaillé comme photographe au Musée de Mariemont. Dans le prolongement de son enseignement, il avait fondé une association, 'Photographie ouverte'. Nous rencontrions beaucoup de photographes, dont des femmes, ce qui m'intéressait. Tout ce que font les femmes m'intéresse »*⁵.

En route vers un magazine d'information féminin

En 1977, Marie Denis suggère à Jeanne Vercheval de rééditer le *Petit livre rouge des femmes*, qui devrait paraître à l'occasion de la journée des femmes du 11 novembre. Jeanne s'y investit beaucoup mais, alors que l'ouvrage est presque terminé, l'éditeur renonce au projet⁶. Au même moment se discute entre Marie Denis, Jeanne Vercheval et Suzanne Van Rokeghem la création d'un magazine féminin. C'est une idée que cette dernière nourrit depuis quelque temps, dans le climat d'après 1968 qui a suscité l'émergence d'un nouveau journalisme. La période est marquée par « une volonté de renouveler le langage de l'information »⁷ mais aussi par le souci de réfléchir sur la place des femmes dans les médias, de dénoncer les publicités qui utilisent le corps des femmes « comme faire-valoir à la consommation »⁸.

« Le féminisme des années 70 a vu naître quantité de petits journaux indépendants, bourrés d'imagination et d'audace (...). *Le Torchon brûle*, *Et ta sœur*, *Bécassines en lutte*, etc. expriment les idées d'un mouvement qui remet fondamentalement en cause les rôles féminin et masculin »⁹. Des enquêtes sont menées, notamment au niveau européen. Des publications alternatives voient le jour. Les études confirment ce que l'on pressentait : les femmes n'ont que peu d'existence dans la presse généraliste et sont renvoyées – comme les sports, l'automobile ou les loisirs – à une rubrique spécialisée. Mais à la différence des États-Unis ou de la Grande-Bretagne, où le rapport des femmes et des médias devient un thème central dans la pensée féministe à la fin des années 1970, la Belgique accuse du retard : les *Cahiers du GRIF* n'y consacrent aucun dossier, et ce n'est qu'en 1988 que *Chronique féministe* sortira un numéro thématique¹⁰.

Aussi Suzanne Van Rokeghem est-elle taradée par l'envie de faire de l'information autrement. Elle rêve, non pas d'un journal féministe et militant comme il en existe déjà, mais d'un journal d'information qui s'adresse aux femmes sans tomber dans les travers habituels des magazines féminins. D'Angleterre, elle entretient une correspondance suivie pendant un an et demi avec Jeanne Vercheval et Marie Denis¹¹. Dès que Suzanne Van Rokeghem lance l'idée, Jeanne embraille et peu à peu, le projet prend corps : « *J'envisage la manière de réaliser une revue. Grâce à ma belle-sœur, Françoise Vercheval*¹², *bien introduite dans le monde de la publicité, j'ai la chance de rencontrer Willy Claeys*¹³ *qui va m'aider à professionnaliser le projet. Et quand Suzanne est rentrée, on s'est mise à travailler* »¹⁴.



Illustration 50. Marie Denis (à gauche), Suzanne Van Rokeghem (au centre) et Jeanne Vercheval préparent *Voyelles* lors d'un week-end à Duinbergen, juillet 1978.

La phase préparatoire est ardue car pour réussir un tel défi, la bonne volonté et le militantisme ne suffisent pas. Il faut s'initier aux techniques journalistiques, sonder le marché, définir les ressources nécessaires et créer une infrastructure. Jeanne Vercheval, Marie Denis et Suzanne Van Rokeghem, bientôt rejointes par Anne-Marie Trekker¹⁵, fondent, le 13 mars 1978, l'asbl l'Une et l'Autre¹⁶, dont le but est de « promouvoir toute publication, animation, organisation de conférences, cours, ateliers, etc., concernant l'épanouissement et la formation permanente des femmes, notamment : l'édition et la diffusion d'ouvrages et périodiques qui poursuivent le même but »¹⁷. La socialiste Emilienne Brunfaut, la députée sociale-chrétienne Geneviève Ryckmans, le Centre féminin d'éducation permanente acceptent de parrainer l'association qui peut, à partir du 15 août 1979¹⁸, engager trois personnes sous le statut de CST (cadre spécial temporaire)¹⁹. Dans le même temps, un local est loué au 99 boulevard de Waterloo à Bruxelles.



Illustration 51. Au nom de l'Une et l'Autre, Jeanne Vercheval (de dos) et Marie Denis (à l'arrière-plan) participent en 1981 à une manifestation pour la défense des droits des chômeuses.

La préparation du magazine s'effectue dès lors avec minutie. Un groupe de recherche et de réflexion se réunit toutes les semaines et planche sur le contenu. C'est une aventure nouvelle, inédite, qui met en présence des professionnelles et des militantes. Le journal veut rester indépendant, il doit donc être financièrement viable et rentable. C'est un fameux défi pour cette équipe de féministes qui rêvent toujours d'autogestion, de travail collectif et spontané, hors de tout esprit de lucre. Or la réussite du projet exige au contraire une structure solide, une administration responsable, une comptabilité sans faille. Jeanne Vercheval, Suzanne Van Rokeghem et Marie Denis vont devoir apprendre « à être des chefs d'entreprise et des patronnes. Se vendre aux agences de publicité. Négocier avec l'imprimeur. Asseoir notre image dans le succès. Tenir la comptabilité. Mettre les papiers en ordre. Dur, dur ! »²⁰.

La gestion quotidienne pose problème car elle se heurte aux convictions « libertaires » des fondatrices. Jeanne Vercheval est notamment très consciente qu'il faut doter le journal d'une « direction » capable d'exercer une certaine autorité. Mais à qui attribuer cette fonction ? Elle craint que Suzanne Van Rokeghem ne soit trop jeune, Marie Denis trop âgée, et elle-même n'a pas envie d'endosser ce rôle. Pourtant, « *c'est comme cela qu'une entreprise vit, avec des chefs, et le seul chef possible, c'est moi avec une secrétaire, un téléphone, un agenda, avec des plans de travail, de l'ordre et du temps pour penser. C'est aussi le rôle de celui qui récompense et punit. Je ne suis pas ça et personne chez nous n'est ça* »²¹. L'autre difficulté réside dans le choix de la ligne éditoriale : journal féminin ou journal féministe ? Le futur mensuel vise un public large : « Bien qu'ayant un message féministe à faire passer, nous avons cherché dès le départ à sortir du cercle des convaincues pour intéresser d'autres femmes »²².

Recourir aux publicités n'est pas non plus une mince affaire car si elles s'avèrent indispensables, elles choquent souvent les principes des féministes : « Il a fallu des semaines de discussions pour décider jusqu'où nous pouvions nous ouvrir à la pub ; comment par exemple, ne pas reproduire à travers les annonces l'image traditionnelle des femmes. Nous avons fini par trouver une sorte d'échappatoire en nous situant dans le créneau 'haut de gamme', c'est-à-dire en prétendant nous adresser à des femmes qui s'intéressent plus aux voitures, aux placements, qu'à la qualité des poudres à lessiver »²³. La question restera brûlante pendant toute la durée de la publication, notamment à partir du moment où certaines publicités, par exemple pour des cigarettes, provoqueront des réactions négatives de lectrices²⁴.

Des auxiliaires très précieux sont heureusement trouvés. En mars-avril 1978, tous les samedis, Jeanne Vercheval rencontre Willy Claey²⁵. Il va l'obliger à objectiver « le marché », estimer le nombre de lecteurs et d'annonceurs potentiels. Fondateur du Centre d'Information sur les Médias (CIM) (1971), Claey²⁵ est un vieux routier de la communication. Il occupe une position prépondérante dans le monde des médias belges. Chef de publicité au *Laatste Nieuws* en 1926, il a créé sa propre agence dès 1935, en rachetant – ce qui reste unique dans les annales publicitaires belges – le bureau belge d'une agence américaine²⁶. Surnommé « le pape de la publicité » (de paus van de reklame), c'est certainement un allié de poids par sa connaissance du marché et des personnes-relais.

Le projet obtient aussi l'appui de Josephine Overeem « qui avait lancé *Pub* quelques années plus tôt »²⁷. Néerlandaise d'origine, Josephine Overeem est une amie de Françoise Vercheval, la belle-sœur de Jeanne. Son père a travaillé comme journaliste au *Volkskrant*, elle-même a épousé un publicitaire flamand et travaille dans le milieu de la communication où elle se distingue par son « comportement féministe ..., toujours critique, toujours acerbe ... », mais aussi par son « professionnalisme journalistique »²⁸. Elle deviendra par la suite une figure incontournable dans le domaine de la publicité et du marketing. Enfin, Suzanne Van Rokeghem et Jeanne Vercheval prendront conseil auprès de l'équipe de *F-Magazine*, qu'elles rencontrent à Paris. Créée en janvier 1978, cette revue française poursuit des objectifs analogues à ceux du futur mensuel *Voyelles* et veut encourager les femmes à prendre conscience d'elles-mêmes et à affirmer leurs droits²⁹.

Afin d'évaluer le lectorat potentiel, les fonds nécessaires et les ressources possibles auprès des annonceurs publicitaires, un questionnaire est envoyé en juin 1978 à 3.000 femmes ; les 450 réponses reçues sont dépouillées et analysées afin « de connaître les goûts et les critiques des femmes vis-à-vis de l'information »³⁰. Après quelques hésitations, le titre du futur magazine est trouvé : « On cherchait un titre qui ne divise pas les femmes, qui ne nous catalogue pas d'office et qui soit en même temps amusant et sympathique »³¹. Ce sera *Voyelles*, aux multiples facettes, « femmes de l'alphabet », inverse de « elles voient », contenant « elles » qui sera mis en évidence dans le logo et puis aussi « parce que ça fait penser à voyou dont on aime bien le côté un peu agressif »³². Un premier appel de fonds permet de récolter assez facilement les 100.000 francs nécessaires à l'enquête et à l'édition de la maquette zéro, carte de visite indispensable tant pour la recherche de fonds que pour la publicité. Elle paraît en décembre 1978.



Illustration 52. L'équipe de *Voyelles* se présente au public en 1978. Au 1^{er} rang : Anne-Marie Trekker (avec bébé), Véronique Vercheval et Jeanne (derrière elle). À l'arrière, de gauche à droite : Viviane Bolland, Françoise Vercheval, Martine Frère, Suzanne Van Rokeghem, Brigitte Baptista, Marie Denis, Annick Maté.

Le trio passe alors à la vitesse supérieure et crée, le 31 juillet 1979, une société coopérative éditrice qui émet des parts de 25.000 francs. Les administratrices sont Anne-Marie Lizin, Betty Le Hodey, Eliane Stas de Richelle (Marie Denis), Jeanne Vercheval, Suzanne Van Rokeghem. Cette fois, les ressources sont nettement plus substantielles, environ 800.000 francs sont récoltés, mais ils ne représentent toujours qu'un tiers du budget nécessaire. Jeanne Vercheval se souvient des efforts particulièrement efficaces de Jacqueline Aubenas-Bastié, qui n'avait pas son pareil pour lever des fonds : « *Jacqueline Aubenas était d'une grande efficacité pour la recherche de fonds (...). Elle organisait, chez elle, des déjeuners au cours desquels nous venions parler du projet Voyelles* »³³.

Les coopératrices, dont beaucoup résident à Bruxelles, proviennent de milieux très divers. De la grande industrie, comme Antoinette Boël³⁴ ou Betty Le Hodey³⁵ ; de

l'artisanat haut de gamme comme la baronne Solange Schwennincke-Hanssens³⁶ ; des différentes familles politiques.

Coopératrices de la SC Voyelles

Jacqueline Aubenas, Sonia Berryer, France Bisqueret, Antoinette Boël, Françoise Boon, Janie Chaidron, Marie Denis, Amélie d'Oultremont, Marlise Ernst-Henrion, Nadine Hirsch-Kaufmann, Anne-Marie Lizin, Antoinette Spaak, Suzanne Van Rokeghem, Jeanne Vercheval, Mme J. Claeys, M.J. Claeys, Anne de Clippel, Mme Devos, Catherine Gernay, Patricia Lapage, Betty Le Hodey, Francine Léonard, Jacqueline Mayence, Sarah Nacar, Renée Richard, Roland Michel, Solange Schwennincke, Liliane Van Gehuchten, Sonia Van Laer, Dominique Estenne.

Bien que le capital souscrit soit toujours insuffisant, le comité de direction décide de se lancer dans l'aventure³⁷. Aux côtés du trio fondateur, le comité de rédaction varie au cours du temps. Quant aux collaboratrices, elles sont très nombreuses, et changent selon les thèmes traités. On y retrouve des « anciennes » des *Cahiers du GRIF*, comme Jacqueline Aubenas, Anne-Marie Trekker, Eliane Boucq, Françoise Collin, Hedwige Peemans-Poullet ... mais aussi des professionnelles des médias, dont certaines feront une belle carrière : Colette Braeckman (*Le Soir*, *Le Monde diplomatique*), Christine Laurent (*Journal et Indépendance*, *Le Peuple*, *Le Vif/L'Express*), Françoise Zonemberg (*Le Soir*), Bibiane Godfroid (JT de RTL-TVI, Canal+, TF1, M6), Marie-Claire Blaimont (*Le Soir*), Dominique Burge (RTBF), ainsi que des photographes professionnelles telles que Véronique Massinger, Evelyne Gondry et la fille de Jeanne Vercheval, Véronique, laquelle s'engage à fond pour *Voyelles*, « *renonçant volontairement à deux belles opportunités de carrière*³⁸ (...) *pour se consacrer au métier de photjournaliste, bien qu'elle en connaisse la fragilité. Elle sera donc photographe et assistante à la mise en page, acquérant ainsi une expérience de l'édition qui sera précieuse pour les Archives de Wallonie* »³⁹. Les relations extérieures sont assurées par Amélie d'Oultremont, future présidente exécutive de la Fortis Foundation Belgium, spécialisée dans le mécénat d'entreprises. Marlise Ernst-Henrion est conseillère juridique ; Dominique Estenne, juriste et spécialiste du droit des affaires, future présidente de la Commission Femmes et Entreprises du Conseil des femmes francophones de Belgique, participe à la ges-

tion ... Cette énumération, qui n'est pas exhaustive, montre que le soupçon parfois émis d'amateurisme, n'est pas justifié.

Une exposition de peinture à la Maison de la Francité à Bruxelles et à la Galerie Camomille à Ixelles accompagne le lancement du premier numéro, le 10 septembre 1979⁴⁰. À Charleroi, Jeanne présente le nouveau mensuel à l'Hôtel de ville et reconnaît « *qu'il s'agit là d'un coup d'audace, à une époque où la presse se porte si mal partout, mais nous estimons que tout est possible si on croit en ce que l'on fait. Voyelles veut être un mensuel féminin de la Belgique francophone, et pas bruxellois comme c'est souvent le cas pour nombre de publications. La culture existe tout autant à Charleroi, Namur, Mons, Liège qu'à Bruxelles* »⁴¹. Tiré à 30.000 exemplaires, le premier numéro rencontre un courant de sympathie de la part des organisations de femmes et de nombreuses personnalités⁴². Il exige même un tirage supplémentaire de 4.000 exemplaires.



Illustration 53. *Voyelles* à la reliure, 1982.

Jeanne est enthousiaste. Dans l'immédiat, *Voyelles* signifie pour elle la continuité dans l'action féministe : « *Le féminisme n'est pas seulement une longue plainte des femmes, il est aussi et surtout une révolution dans les mentalités, dans la culture ; une révolution que chacune de nous vit dans sa vie quotidienne, au travail, dans son corps et dans son cœur. Le féminisme n'est ni mort ni malade. Le féminisme prend sa place dans la lutte pour une société égalitaire* »⁴³. Mais *Voyelles* amorce aussi une ambition plus large : « *Pour moi, Voyelles, c'est autre chose, j'ai des idées de grandeur, les yeux plus grands que le ventre !* », avait-elle confié à Marie Denis⁴⁴. Ces « idées de grandeur », elle les explicite par la suite : engranger un maximum d'informations pour écrire une histoire des femmes⁴⁵.

L'idée de réunir une documentation sur les femmes est en effet dans l'air. Du côté flamand, RoSa⁴⁶ ouvre ses portes le 26 octobre 1978 à Forest, avant de s'installer à Schaerbeek. Du côté francophone, l'Université des femmes ouvrira aussi une bibliothèque (appelée par la suite Bibliothèque Léonie La Fontaine) ; en 1980, l'asbl l'Une et l'Autre, dont l'objectif principal est de soutenir *Voyelles*, ouvre également son propre centre de documentation, mettant à disposition du public sa collection de photos et son fonds de cassettes enregistrées. À partir de novembre 1981, il publie une revue de presse « femmes »⁴⁷. En collaboration avec *Voyelles*, l'Une et l'Autre se lance en outre dans l'édition et publie trois ouvrages : *Les Oiseux* (1980), un album de bande dessinée de Chayé⁴⁸, *Dis Marie ... c'était comment rue du Méridien 79 ?* (1980), un roman de Marie Denis qui retrace l'histoire de la maison des femmes de Bruxelles, et *Le récit de Nelly* d'Aline Nève (1982). Par ailleurs, l'Une et l'Autre constitue des dossiers qui servent à alimenter *Voyelles*. Jeanne Vercheval collecte notamment des informations sur la vie des femmes en Wallonie ; elle obtient l'appui de la Commission féminine de la Maison de la Culture de Charleroi où elle côtoie des femmes responsables de mouvements carolorégiens très divers, des journalistes (Christine Laurent, Marie-Claire Blaimont, Françoise Zonemberg, ...), une photographe (Marie-Paule Lemaire), la conservatrice du Musée du Verre (Michèle Thiry-Cognioul), ... Ces femmes forment un petit groupe de travail et les thèmes suggérés, les intérêts exprimés constituent le point de départ d'un dossier sur Charleroi⁴⁹. Des dossiers analogues sont établis pour d'autres villes, Namur, Bruxelles, Liège, Tournai, Binche, les Fourons, ..., réunissant peu à peu une documentation importante (coupures de presse, photos, interviews, ...) qui alimentera la rubrique « Vivre à ... » de *Voyelles*.

Faire du journalisme autrement

Voyelles est atypique et impossible à classer. C'est un magazine dont l'originalité réside principalement dans le fait d'être « une initiative de femmes. Il est pensé, écrit, illustré, géré par une équipe de femmes. La cuisine voisine avec la politique, la psychologie avec le social, la mode avec l'économie, la maison avec le monde. Comme dans la vie quotidienne, dans notre vie de femmes. *Voyelles* ne sera ni triste, ni 'euphorisant'. Il sera à l'image des femmes de notre temps, dynamique, vivant »⁵⁰. Le nouveau magazine veut sortir les femmes – toutes les femmes – des stéréotypes dans lesquels elles sont enfermées. Dans le premier appel de fonds, Jeanne Vercheval écrit : « *Nous aimons les magazines féminins pour les heures de détente qu'ils procurent ... Pourtant, nous sommes de plus en plus nombreuses à détester qu'ils soient si futiles, qu'ils acceptent des publicités humiliantes, qu'ils n'aient pas évolué avec nous et même, dans certains cas, qu'ils contribuent à freiner l'évolution de la condition des femmes* »⁵¹.

Journal d'information et de promotion des femmes, *Voyelles* n'est jamais indifférent aux préoccupations sociales, ce qui confère un accent différent aux rubriques, même « traditionnelles ». Ainsi, l'attention portée à la mode se distingue-t-elle de ce que l'on lit dans les autres magazines féminins : joyeuse, inventive, elle donne l'occasion d'interviewer des créatrices. Mais elle permet aussi de présenter des ouvrières du textile⁵², leurs conditions de travail, les conflits sociaux qui éclatent dans la confection (chez Salik – jeans –, ou à Binche)⁵³. Les rubriques artistiques, culturelles, scientifiques sont autant de tribunes pour des écrivaines, des cinéastes, des actrices, des femmes photographes, des femmes philosophes, ... La politique est centrée sur l'insertion des femmes dans les lieux de décision, avec des dossiers de « femmes de pouvoir » et des portraits de politiciennes. La revue s'engage aussi pour le droit de vote des étrangers⁵⁴ et n'oublie pas de répercuter l'information internationale. Même les rubriques de service ont un souffle féministe : ainsi la rubrique « automobile » donne des conseils utiles aux femmes pour démarrer les matins de grand froid⁵⁵, tout comme elle met en évidence des femmes participant au rallye de Paris-Dakar.

L'humour, si cher au néoféminisme, n'est jamais bien loin, grâce aux dessins de Chayé, et un clin d'œil ironique rappelle la dérision de naguère, comme cette annonce d'embauche qui contourne l'interdiction de discrimination : « On demande maçon(ne) pesant plus de 80 kilos et pouvant travailler torse nu » !

Enfin, tous les numéros comportent un gros dossier, les *Dossiers de l'Une et l'Autre*, intitulés « Vivre à ... ». Jeanne Vercheval, qui est chargée de l'animation dans les régions, contribue très activement à ces enquêtes, placées chaque fois sous la responsabilité d'une journaliste. Elle mobilise d'anciennes Marie Mineur ou met à profit les relais dont elle dispose, les entrées qu'elle a dans les usines de sa région⁵⁶. Des interviews non utilisées pour le *Petit livre rouge des femmes* sont également reprises. Si la majeure partie des enquêtes ciblent une région ou une ville, d'autres présentent des problématiques telles que « Vivre avec ... le nucléaire », une enquête sur les centrales de Tihange, de Chooz et de Doel et sur les conséquences pour la santé des habitants⁵⁷. Le dossier « Vivre dans les Fourons » permet non seulement de donner la parole pour la première fois à des agricultrices⁵⁸, mais aussi de proposer une analyse des problèmes communautaires⁵⁹. Le style de Jeanne Vercheval n'est pas dépourvu de poésie ni d'empathie pour sa région frappée par le déclin économique⁶⁰. Elle en exprime à la fois l'angoisse et l'espoir dans des instantanés de la vie quotidienne : « *C'est un vendredi ensoleillé. Les gens ont sorti les chaises devant les portes (...). Allons-nous devenir 'no man's land', une région de passage, un entrepôt désert ? Ma région est pleine de 'belles' ruines industrielles qu'une nouvelle archéologie tente de classer. Il fait chaud. Les coups sourds de l'usine du Thiriau me rentrent dans le corps. Le soleil rouge descend doucement derrière le terril. Cela me rappelle un tableau de Pierre Paulus ... La grève* »⁶¹.

Outre ces enquêtes, Jeanne Vercheval participe aux dossiers collectifs (sur l'avortement, sur la politique) et recueille inlassablement des témoignages de femmes et sur les femmes. Sa démarche comme ses textes attestent en filigrane de sa fidélité aux engagements antérieurs : grèves de femmes et conflits sociaux, revendications féministes, femmes dans des métiers d'homme, conflit israélo-palestinien, ...

Enfin, la volonté de promouvoir les arts et les lettres auprès d'un public féminin et de faire connaître les femmes artistes se traduit, très concrètement, par des expositions qui ponctuent les anniversaires du magazine. En septembre 1980, une exposition d'œuvres de graphistes et de dessinatrices est présentée à Bruxelles dans les locaux de la Caisse générale d'épargne et de retraite (CGER), pour fêter la première année d'existence. En vue de son deuxième anniversaire, *Voyelles* lance un concours de photographies, avec la collaboration de Photographie ouverte⁶². Les photos des 19 lauréates sont exposées à Bruxelles, le 2 septembre 1981, dans une ambiance chaleureuse et bon enfant⁶³. Deux jours plus tard, l'anniversaire est célébré à Huy où la Gale-

rie Juvénal expose les résultats de l'enquête hutoise menée par l'Une et l'Autre⁶⁴ et enfin, le 11 septembre à Charleroi, l'exposition « Femmes photographes » ouvre en même temps la saison de la Galerie du Musée de la photographie. Partout, on note le même succès⁶⁵.

La fin de *Voyelles*

Mais si ces anniversaires donnent l'illusion d'une bonne santé, la réalité est nettement plus préoccupante. Bien que sa diffusion soit honorable pour le marché francophone belge (14.300 abonnements, un lectorat estimé à 40.000 personnes), la situation financière du magazine se révèle vite précaire. Un premier coup de semonce est donné dès le 18 avril 1980 : dans une lettre à Jeanne Vercheval et à Suzanne Van Rokeghem, Nadine Hirsch et Dominique Estenne estiment, au vu des comptes, qu'il faut liquider la société. Elles démissionnent de *Voyelles*⁶⁶. Le 20 novembre 1980, une réunion du comité de gestion décide de réduire les salaires des collaboratrices en fonction des rentrées, du travail fourni ou des responsabilités assumées. De nouvelles coopératrices doivent être sollicitées : il faut impérativement trouver de nouvelles ressources.



Illustration 54. Suzanne Van Rokeghem et Jeanne Vercheval fêtent le premier anniversaire de *Voyelles*, 1981.

Mais le tirage et la diffusion ne sont pas suffisamment attractifs pour les annonceurs publicitaires qui, peu à peu, retirent leurs billes, d'autant que se profilent des formes de publicité nouvelles et plus rentables, notamment à la RTBF, radio et TV. Les rentrées publicitaires chutent fortement dès novembre 1981⁶⁷. Cette fois, la situation est catastrophique. Le 23 mars 1982, Jeanne Vercheval exprime son inquiétude et sa lassitude, dans une lettre à une amie : « *Je suis horriblement angoissée par l'avenir. Des envies de pleurer – ou de casser* »⁶⁸. Le 26 mars 1982, l'assemblée générale de la société coopératrice décide la liquidation. La dissolution de l'asbl l'Une et l'Autre suit, mais Jeanne Vercheval obtient que le personnel et la documentation soient transférés à une nouvelle association de fait : les Archives de Wallonie⁶⁹.

Le journal paraît encore quelques mois, au cours desquels des tentatives sont entreprises pour le sauver. Au printemps 1982, des contacts sont pris avec des dissidentes de *F-Magazine* pour former une nouvelle revue franco-belge, *F-Magazine/Voyelles*. Les négociations ont lieu à Paris le 28 mai 1982 avec l'ancienne éditrice de *F-Magazine*, Martine Bannamy⁷⁰. À l'été 1982, le journal répercute ses difficultés mais garde encore un certain espoir, du moins si l'on en croit le titre de l'éditorial : « Allons-nous vers un nouveau *Voyelles* ? » : « Ce numéro d'été, nous ne l'avons pas préparé avec l'entrain habituel (...). Nous sommes au bout de notre troisième année d'existence. En trois ans, nous avons épuisé – goutte à goutte, grâce à une gestion parcimonieuse – le capital que des femmes et des hommes sympathisants nous avaient apporté pour lancer ce journal (...). En trois ans, (...) notre diffusion a oscillé entre 7.000 et 17.000 exemplaires »⁷¹.

L'échec des négociations avec les Éditions Dupuis qui, dans un premier temps, semblaient intéressées, sonne définitivement le glas pour le mensuel. En septembre 1982, découragée, Jeanne écrit à Marie Denis et à Suzanne Van Rokeghem : « *Je vais régler les dernières choses de Voyelles pour sortir de l'impasse proprement. Après cela, il me semble que je dois prendre une direction qui me soit propre, avec ou sans vous. Je veux vivre autrement, moins stressée et surtout ne pas être 'l'otage' d'une personne ou d'une équipe* »⁷². Le dernier numéro paraît en octobre 1982 : l'aventure a duré trois ans.

Les causes de l'insuccès sont complexes et ne peuvent se réduire au seul échec commercial – même si celui-ci constitue un élément déterminant. L'équipe rédac-



Illustration 55. Jeanne Vercheval (au centre) et Suzanne Van Rokeghem (à droite) lors d'un reportage de la RTBF dans les bureaux de *Voyelles*.

tionnelle a fait preuve d'une persévérance remarquable, en dépit de quelques moments de découragement. Mais le recours constant au bénévolat, l'impossibilité de rémunérer correctement (voire pas du tout) les collaboratrices font naître des tensions et des défections. Le plus délicat – et aussi le plus dur – sera de gérer un personnel pas toujours prêt « à investir autant de temps et de dynamisme que nous dans ce travail »⁷³. Il faut souligner combien le mode de travail adopté est aussi épuisant. Avec le même souci critique que celui qui avait présidé aux *Cahiers du GRIF*, les articles, les publicités, sont discutés collectivement : « A-t-on le droit de mettre en couverture une femme qui réussit, même si nous n'aimons pas beaucoup ce qu'elle fait ? (...) de prêter notre voix aux femmes qui vantent le travail à mi-temps parce qu'il leur donne le temps de vivre, alors que nous savons qu'il hypothèque leur avenir professionnel ? »⁷⁴. En fait, la liste des interrogations était sans fin et « à *Voyelles*, rien n'allait de soi ; tout était contestable et contesté »⁷⁵.

Par ailleurs, le journal refuse toute étiquette politique, ce qui, dans le paysage « pilarisé » de la Belgique, est une gageure. Dans une lettre adressée à Jeanne Vercheval, Marie-Claire Blaimont, Christine Laurent, Marie-Paule Lemaire, Michèle Thiry et Marie-Annik Sion estiment ne plus se retrouver dans le projet de *Voyelles*, trop « généraliste », trop pluraliste : « nous ne croyons pas possible de toucher, de concerner

les socialistes, les libérales, les écologistes, les féministes, en n'étant ni socialiste, ni écologiste, ni féministe »⁷⁶. Elles considèrent aussi que tout travail mérite salaire, sauf à mener un projet élitiste qui crée une concurrence déloyale pour les autres journaux.

De plus, *Voyelles* naît dans un contexte de diversification et d'expansion des périodiques féminins et se heurte donc à de nouveaux concurrents. Paradoxalement, la formule initiée par *Voyelles* oblige des magazines féminins traditionnels, comme *Femmes d'aujourd'hui*, à actualiser leur contenu et à se repositionner, confortant ainsi leur succès ! Les années 1980 sont aussi celles où le marché des journaux féminins se spécialise par catégorie d'âges (*Biba*, 1980) tandis que, sous la poussée féministe, paraissent des magazines populaires de qualité comme *Prima* (1982) et, plus tard, *Femme actuelle* (1984). Les magazines d'opinion féminins comme *Voyelles* qui, dans d'autres pays, ont également tenté de « rejoindre toutes les femmes, féministes ou pas » finissent aussi par disparaître. En France, *F-Magazine*, qui tire à 200.000 exemplaires et peut se targuer de collaboratrices de renom (Michèle Cotta, Anne Sinclair, Christine Ockrent, ...) ne reçoit pas pour autant les faveurs des annonceurs⁷⁷. Au Québec, un magazine analogue, *La Vie en rose*, est confronté aux mêmes difficultés et disparaît au bout de quatre ans.

Aujourd'hui, Jeanne Vercheval s'interroge encore sur le bien-fondé de la liquidation : aurait-il fallu persévérer ? Emprunter ? « *On est partis avec 800.000 francs, ce qui n'est rien. Nous avons quand même tenu trois ans, ce qui est beaucoup. Finalement, et encore maintenant, on rencontre des gens, même à l'étranger, qui disent : 'ah Voyelles, c'était tellement bien'. Peut-être aurions-nous dû attendre d'avoir plus d'argent pour nous lancer ? Et une fois lancées, peut-être était-il possible de maintenir la publication en s'endettant ?* »⁷⁸. Mais en 1982, il est clair que l'équipe est en proie à un burn-out collectif.

Rebondir

« *Une féministe peut faire autre chose que de parler des femmes* »⁷⁹ : par cette phrase, Jeanne Vercheval résume bien sa conception d'un féminisme qui n'enferme pas les femmes dans un ghetto d'objectifs exclusivement féminins. Son féminisme est au contraire un moyen pour changer en profondeur la société. « Empêcheuse de tourner en rond, cette Carolo défend la cause de ses semblables (les femmes, donc) mais aussi celle des plus humbles et des sans-voix »⁸⁰.

Alors qu'elle s'occupe activement de la production de *Voyelles*, Jeanne a plusieurs fers au feu et participe aux initiatives de son mari : dès ce moment, l'histoire est celle d'un couple militant, et même d'une famille, si l'on y ajoute la participation de leur fille Véronique. Jeanne et Georges partagent une même vision du monde où la culture et la préservation du patrimoine tiennent une place importante. C'est ce qui les a rapprochés, tout jeunes, à l'Académie des Beaux-Arts de Charleroi. C'est ce qui les a soutenus mutuellement pour réaliser des aspirations qui, portées et nourries de longue date, se concrétisent au tournant du siècle : les Archives de Wallonie pour Jeanne (1983), le Musée de la photographie pour Georges (1987). Les deux réalisations sont complémentaires et tellement entremêlées qu'elles sont indissociables.

Pourtant, après l'échec de *Voyelles*, le moral est au plus bas, de même que la situation financière de la famille : « *Georges avait lâché son poste d'enseignant à La Cambre pour mettre en route – à titre bénévole – le Musée de la photographie ! Je travaillais un peu pour le Journal et Indépendance où Christine Laurent était devenue rédactrice en chef (...). Elle m'avait chargée de la rubrique expositions. C'est par elle que j'ai eu l'opportunité d'un boulot d'attachée de presse au Parlement européen. Pendant six mois, j'y ai travaillé avec Ernest Glinne, Anne-Marie Lizin et Raymonde Dury* ». Un travail intéressant et, ce qui ne gâtait rien, « *plutôt bien payé* »⁸¹.

Les Archives de Wallonie

Les Archives de Wallonie naissent en 1983, dans la continuité des enquêtes et des reportages patiemment consignés par l'asbl l'Une et l'Autre pour *Voyelles*. Mais l'idée est plus ancienne. « *L'histoire des Archives de Wallonie commence réellement en 1972* » écrit Jeanne, « *lorsque Georges Vercheval édite ses '23 Terrils', un portfolio de 23 photographies originales, en trente exemplaires, accompagné d'un texte que j'avais écrit sous le pseudonyme de Jeanne Ruchet* »⁸². Considérant les terrils comme un patrimoine, elle exprime son attachement au paysage de son enfance et sa colère face aux spéculations financières de ceux qui veulent les réexploiter : « *terril de mon enfance vendu aux enchères sans profit pour ceux qui l'ont dressé ... – m'enlever un terril, c'est trahir mes grand-pères, mes oncles que la mine a tués, c'est me voler l'héritage de mon père* »⁸³.

Que faire des terrils ? Et pourquoi les préserver ? Leur destruction équivaldrait ni plus ni moins à gommer d'un trait un pan entier du passé économique de la Wallonie, et un élément majeur de la trame sociale de la région. Ce serait aussi saper l'assise d'une réflexion sur le redressement économique et sur l'aménagement du territoire. Jeanne Vercheval y ajoute sa touche personnelle et affective : « *Les terrils, pour moi, c'est avant tout le souvenir de balades en pleine nature et à l'abri des regards, en jeune amoureuse. Mais c'est aussi cette végétation particulière et unique. J'aime les terrils coniques pour leur forme parfaite et sensuelle. Les terrils sont la seule trace qui nous reste pour expliquer le passé, ils sont la mémoire d'un pays minier, sans parler de leur intérêt écologique* »⁸⁴.

Le couple Vercheval participe dès lors aux mouvements de protestation qui s'organisent dans les régions minières. En 1976, avec Bernard Josse, Chantal Lemal-Mengeot et Franco Meraglia, ils fondent le Groupe de défense des terrils. La mobilisation se solde par la sensibilisation des pouvoirs publics et le classement de nombreux terrils comme témoignages du passé industriel et comme zones naturelles. En 1978, ils font paraître aux Éditions ouvrières *Terrils*, le premier ouvrage collectif et militant dont Jeanne Vercheval assure la coordination⁸⁵. Ce livre accompagne une exposition organisée par Georges au Musée royal de Mariemont, présentée à nouveau l'année suivante au Carmel de Mont-sur-Marchienne. Conçu à l'origine comme un recueil de photographies, il s'étoffe d'un historique des charbonnages, de contributions de poètes, d'écrivains, d'écologistes et d'agronomes, de témoignages d'anciens mineurs, dont certains recueillis par Franco Meraglia et par Jeanne – ce qui lui permet d'enregistrer les souvenirs de son père, Emile Vervoort. Au total, Jeanne coordonne une équipe de plus de 50 collaborateurs et collaboratrices, parmi lesquelles une ancienne Marie Mineur, Rosalba Baras-Comando, et Marie Denis.

Le succès de *Terrils*⁸⁶ encourage Georges et Jeanne à poursuivre sur leur lancée. D'autres publications sont programmées, cette fois dans le cadre des Archives de Wallonie, « une association volontaire de photographes et de journalistes qui avaient en commun le désir de 'constituer aujourd'hui des archives photographiques pour demain' »⁸⁷. Les Archives de Wallonie s'appuient sur les acquis de l'asbl l'Une et l'Autre et de *Voyelles*. Les efforts de Véronique Vercheval, qui y avait travaillé comme photographe-reporter et qui s'engage aux Archives de Wallonie de 1983 à 1999 (le plus souvent bénévolement), permettent de récupérer le gros fonds photographique du défunt magazine⁸⁸, qui comporte de superbes images

d'ouvrières d'usine, de travailleuses, de chômeuses, de grévistes, d'entrepreneuses, de femmes politiques. « *C'est grâce au travail bénévole de quatre personnes, trois photographes et moi-même, que les Archives de Wallonie ont pu déployer leurs ailes* »⁸⁹. En 1984, l'association est reconnue comme centre d'éducation permanente. Elle obtient un (léger) subside et peut engager du personnel⁹⁰.

Une collection qui témoigne d'une région

Les premiers ouvrages édités par les Archives de Wallonie sont, tout naturellement, consacrés aux secteurs qui ont fait la richesse de la région : le verre, le fer, le charbon. *Verreries en Wallonie* (1983) repose presque totalement sur des enquêtes faites pour *Voyelles*⁹¹. Jeanne, qui a réuni les interviews et rédigé un aperçu de la situation économique, coordonne et préface l'ouvrage, placé sous la direction artistique de Georges Vercheval. *Les sidérurgistes* (1984 ; rééd. 1989), (« *un livre de violence et de tendresse qui défie l'oubli* »⁹²) associe de même le travail du couple Vercheval : la coordination à Jeanne, la direction artistique à Georges, le tout sur fond d'histoire sociale car « une photographie n'est pas seulement une œuvre d'art. Elle est aussi une pratique sociale. Elle est tout autant une recherche de la vérité »⁹³. Quant au *Roton, dernier charbonnage de Wallonie* (1985), il associe Rosalba Baras-Comando.

L'histoire des charbonnages fait bien entendu partie des préoccupations⁹⁴, axée sur ses drames (la catastrophe du Bois du Cazier, 1956), sur le métier qui change, « *l'évolution des conditions de vie des mineurs, bassin par bassin, du carnet de travail obligatoire à l'euphorie de l'après-guerre, avec la 'bataille du charbon' pour en terminer par les combats contre les fermetures* »⁹⁵. L'histoire familiale de Jeanne y transparaît, en filigrane, au détour de la silhouette du grand-père Vervoort, photographié en 1927 par Emile Chavepeyer alors qu'il était devenu surveillant de terrils⁹⁶. L'évolution de la main-d'œuvre amène naturellement à évoquer l'immigration italienne⁹⁷, dans un ouvrage qui combine photographies récentes et images anciennes recueillies dans les familles et confiées aux photographes (dont la plupart sont fils d'anciens mineurs, comme Franco Meraglia). Au total, le livre se présente comme « un vaste travail de mémoire n'occultant ni les brimades ni les inhumaines conditions de vie de ces immigrés débarquant en terre belge alors peu accueillante (...). Un ensemble d'images qui en dit bien plus que les plus longs discours »⁹⁸.



Illustration 56. Jeanne fait un reportage aux usines Boël, vers 1983.

Au fil des publications, les thèmes se diversifient⁹⁹, poursuivant « *un travail concerté dont le but est d'établir de manière systématique, mais accessible, une documentation visuelle sur l'activité des différents secteurs de l'économie en Wallonie (...). L'enquête que nous avons menée est essentiellement photographique* »¹⁰⁰. Conçues comme autant de pièces d'un puzzle qui devait préfigurer « un livre de photographie sur la Wallonie qui ne soit pas passéiste »¹⁰¹, les publications des Archives de Wallonie se succèdent, une vingtaine au total, coordonnées par Jeanne, et accompagnées le plus souvent d'expositions. La prédominance du social, du vécu, des injustices sociales se retrouve dans tous les ouvrages, déclinant progressivement leur propre mythologie, « *comme un feuilleton, avec des héros, des victimes, des gagnants et des perdants, des nobles et des manants, des barons d'industrie, une aristocratie ouvrière et des chevaliers du travail* »¹⁰².

Des ouvrages publiés pendant près de quinze ans, deux seuls concernent prioritairement une femme : *Emilienne Brunfaut. Entretiens avec Anne-Marie Lizin* (Archives de Wallonie, 1987) et *Julia Piroette : une photographe dans la résistance* (Musée de la photographie, 1994)¹⁰³. Certains secteurs sont évidemment peu propices aux photos de femmes, comme la sidérurgie qui demeure un métier exclusivement masculin et où seules quelques silhouettes féminines apparaissent par le biais de manifesta-

tions¹⁰⁴. Mais ailleurs, les femmes ne sont pas oubliées ! Elles sont omniprésentes dans *La Révolution alimentaire à l'aube du marché européen* (1991) et les *Travailleurs de la santé* (1998). Elles apparaissent dans le monde du travail. Et dans la rue, les écoles, les services sanitaires, les petits métiers, les commerces et bien sûr – ce n'est pas inattendu – sur les photos de famille ! Et *Le Pays de Charleroi* (1998) s'ouvre emblématiquement sur une photo de hiercheuse et se clôture par un portrait de carmélite dans le cloître du couvent qui deviendra plus tard le Musée de la photographie.

A posteriori, étant donné le succès de ces publications, il est malaisé de se rendre compte de la difficulté à se lancer dans l'édition de beaux livres, dont l'impression est par définition fort coûteuse. C'est la symbiose avec le Musée de la photographie en 1987, dont Jeanne exerce la codirection jusqu'en 2000, qui scelle de manière définitive la trajectoire du couple.

Le Musée de la photographie à Charleroi

Considéré, sauf par les photographes, comme « une lubie » du couple Vercheval, le Musée de la photographie incarne le rêve de Georges, un rêve concocté au temps où il était photographe au Musée de Mariemont. La réalisation est l'affaire du couple, soudé par une même conviction de l'importance de la photographie comme document d'histoire¹⁰⁵. Le projet a pu sembler inaccessible, mais Jeanne et Georges y ont cru dur comme fer et y sont arrivés, avec peu de moyens et beaucoup d'inventivité. On ne peut s'empêcher de mettre ce volontarisme en parallèle avec celui du père de Jeanne, qui répétait : « *ce que vous voulez, vous pouvez* » ...

Le projet du musée démarre en 1979 avec la création d'une asbl, Photographie ouverte, qui réunit quelques amis photographes ainsi que Robert Rousseau, directeur du Palais des Beaux-arts de Charleroi, et des représentants de la Ville. Après le succès de la Première Triennale internationale en 1981, Georges Vercheval ouvre, dans le centre de Charleroi et avec le soutien de la Ville, la Galerie du Musée de la photographie. Le nom à lui seul devait « clairement indiquer que c'était un lieu provisoire à partir duquel on allait construire un musée »¹⁰⁶. De 1981 à 1987, une soixantaine d'expositions sont présentées à la Galerie, tandis que le projet de musée progresse en parallèle.



Illustration 57. Des tartes géantes illustrent la convivialité des vernissages organisés par Georges et Jeanne Vercheval et leur équipe au Musée de la photographie à Charleroi.

Le défi est énorme. Georges Vercheval y travaille d'arrache-pied, bénévolement, avec une équipe restreinte dans un premier temps, puis secondé heureusement par Jeanne. À chaque occasion, il n'hésite d'ailleurs pas à rappeler combien c'est le tandem qui fut gagnant, et combien son épouse, jamais à court d'énergie, a permis de débloquent des situations épineuses. « Ce qui a été réalisé au Musée de la photographie, je n'aurais pu le faire sans l'imagination et le concours de Jeanne »¹⁰⁷. En 1983, Jeanne Vercheval confie à Marie Denis : « *Le manque de temps m'angoisse un peu ... Je dois aider Georges à mettre sur rails le côté gestion du futur musée. Il est noyé de travail et de responsabilités. Il manque d'expérience. J'ai, grâce à Voyelles, des méthodes, des réflexes gestionnaires* »¹⁰⁸.

Il s'agit aussi de trouver un lieu pour accueillir le musée. Le choix se fixe d'abord sur la maison du photographe Léonard Misonne¹⁰⁹. Elle est grande, mais pas suffisamment, ce qui suppose de construire un bâtiment annexe. L'échevin de la Culture

et ancien bourgmestre de Mont-sur-Marchienne, Jean-Pol Demacq¹¹⁰, propose le Carmel désaffecté de Mont-sur-Marchienne, un lieu idéal ... mais totalement délabré. Les travaux de rénovation risquent d'être lourds. On s'enlise dans les méandres administratifs. En proie à des difficultés financières, la Ville de Charleroi renonce finalement à soutenir le projet. Georges et Jeanne se tournent alors vers la Communauté française, qui rachète le Carmel à la Ville de Charleroi. À partir de là, les choses prennent forme. La Communauté française confirme son appui et des subventions sont accordées, qui serviront à accroître les collections. Jeanne a l'idée de recourir massivement aux CST (cadres spéciaux temporaires), engageant non seulement photographes et documentalistes, mais aussi des menuisiers, des maçons, des peintres, ... Très motivée, cette équipe sauve le bâtiment de la ruine. Cependant, l'autorisation d'ouvrir le musée est sans cesse reportée ... Georges et Jeanne tentent alors un coup de force. Organisant une partie de la Troisième Triennale internationale de photographie à l'ancien Carmel, ils obtiennent de pouvoir y exposer « temporairement » une partie de leurs collections ... Puis, « Jeanne et moi y sommes restés ! On a littéralement squatté. On y a installé une chambre, une cuisine/une douche et on a appelé la presse pour dire : voilà, c'est ici ! »¹¹¹.

Inauguré officiellement et ouvert en 1987, le musée exigera encore treize ans et d'autres importants travaux de rénovation avant de présenter son profil actuel. Quelques lettres éparses de Jeanne à Marie Denis témoignent de la lourdeur du travail de gestion, des budgets toujours trop serrés, de la fatigue qui s'accumule. « *Nous avons vécu la construction du musée comme une bataille à gagner, contre une kyrielle de gens bien ou mal intentionnés ... Mais une fois le musée 'installé', Georges avait son outil de travail, qui lui permettait de produire. Il a fait des miracles. C'est normal dans un carmel ... Quant à moi, j'avais hérité de l'entretien de l'outil, de la gestion des finances et du personnel ...* »¹¹². Les Archives de Wallonie et le Musée de la photographie se rejoignent alors, unissant leurs efforts. À partir de 1987, les images réalisées pour les publications sont confiées au Musée¹¹³. Avec l'aide de nombreux photographes associés aux différents ouvrages, la collection s'enrichit : en 1988, quelques dizaines de milliers de photographies sur la vie en Wallonie et à Bruxelles, surtout sur l'industrie mais pas seulement (le regard se porte également sur l'agriculture, l'alimentation, le secteur de la santé) ont été récoltées. Et le musée devient en quelques années un musée unique, une référence mondiale, avec ses expositions, avec sa collection de 80.000 photographies et trois millions de négatifs (en 2011).



Illustration 58. Georges et Jeanne à Arles, en compagnie de Christine Denaeyer et Marc Vausort, conservateurs au Musée de la photographie, 1995.



Illustration 59. À l'occasion du 10^e anniversaire du Musée de la photographie, l'exposition audacieuse et impertinente *Dérision et Raison* réunit des artistes de différents pays pour dénoncer injustices sociales et conformisme artistique. Jeanne Vercheval au vernissage.

Retour « aux sources » : l'histoire des femmes en Belgique

Dégagée de la cogestion du musée en 2000, année où Georges prend sa retraite, Jeanne revient à ses projets d'antan. Depuis longtemps, elle souhaite publier une histoire des femmes en Belgique. Mais quelle forme lui donner ? Dès après l'échec de *Voyelles*, elle avait envisagé « une sorte d'encyclopédie des femmes francophones d'hier et d'aujourd'hui » avec la documentation réunie pour le magazine : « *Le journal fini, il faut se servir de nos acquis pour sortir un condensé de ce que Voyelles aurait sorti sur les femmes, leurs vies, leurs aspirations, leur région – si nous en avons les moyens financiers* »¹¹⁴. Mais les soucis entraînés par la liquidation du magazine et « l'effilochage » de l'équipe semblent avoir eu raison d'une idée pourtant déjà en chantier.

L'année suivante, il est à nouveau question d'un livre : « *Je voudrais bien réaliser ce travail sur les femmes et c'est vrai que cela presse. Nous devrions le faire ensemble, toi [Marie], Suzanne et moi. Nous sommes tellement 'complémentaires' pour ce genre de démarche* »¹¹⁵. Pourtant Jeanne ne participe pas à la première évocation historique du néoféminisme, *Le féminisme est dans la rue*, publiée en duo par Marie Denis et Suzanne Van Rokeghem en 1992. Ce n'est pas l'envie qui lui manque mais à cette époque, elle est littéralement débordée de travail pour les Archives de Wallonie. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle abandonne le projet d'écrire. Il mûrit, simplement, à l'arrière-plan des activités multiples qu'elle assume.

Une opportunité se présente lorsque, invitée au Conseil des femmes francophones de Belgique (CFFB) qui se prépare à fêter le centenaire de la création du CNFB en 2005, Christiane Labarre, vice-présidente du CFFB, interpelle Jeanne, l'incitant à publier pour l'occasion une galerie de portraits : « Cent femmes pour les 100 ans du CNFB ». Jeanne souhaite y associer Suzanne Van Rokeghem ; elle confesse qu'elle est « *timide par rapport à l'écriture ... Suzanne ne me passe rien, et cela me rassure, avec elle j'ai l'impression de faire une bonne équipe* »¹¹⁶. Mais ces cent portraits n'enthousiasment pas vraiment Jeanne. Le projet est trop convenu et dépourvu de souffle social : « *Où est mon cœur à gauche là-dedans ?* » se demande-t-elle¹¹⁷. C'est Luc Pire, approché pour l'édition, qui suggère : « Et pourquoi pas une histoire de Belgique des femmes qui sortirait pour le 175^e anniversaire de l'indépendance ? ». Jeanne désire y associer Jacqueline Aubenas qu'elle appelle en renfort. Marie Denis les encourage, leur prodigue des conseils, en dépit d'une santé chancelante (elle meurt en 2006 quelques semaines avant la sortie du livre).

Ce livre, un très bel ouvrage, est une réussite et un succès de librairie. Il vulgarise autant la documentation réunie par les auteures que les acquis de la recherche scientifique. Tel quel, il illustre superbement l'histoire des femmes en Belgique et traduit avec bonheur la persévérance avec laquelle Jeanne Vercheval a rassemblé les pièces de son projet.

Par ailleurs, 2006 est une année faste pour Jeanne Vercheval qui, ayant obtenu le prix Bologne-Lemaire pour l'ensemble de ses travaux, est proclamée Wallonne de l'année. Clin d'œil de Jeanne qui, lors de la remise du prix, le dédie à l'égalité entre les sexes et en profite pour lancer, avec son franc-parler, une petite « pique » à l'égard des antiféministes : « *La misogynie wallonne existe, je voudrais que ce prix serve la cause de celles qui se battent contre cela* »¹¹⁸.

- ¹ Interview JVV, 28/10/2010.
- ² Idem.
- ³ Idem.
- ⁴ Interview JVV par C. Jacques, 10/8/1993.
- ⁵ Interview JVV, 28/10/2010.
- ⁶ Archives privées JVV. Notes et correspondances diverses.
- ⁷ S. Van Rokeghem, « 'Voyelles'. Née de père inconnu et de mères multiples » dans : L. Courtois, F. Rosart et J. Pirotte (dir.) *Femmes des années 80 ...*, op. cit., p. 217.
- ⁸ M. Rémy, *Comment les femmes sont vues*, Bruxelles, GERFeS-ULB, 1994, p. 7.
- ⁹ S. Van Rokeghem, « 'Voyelles' ... », op. cit., p. 217.
- ¹⁰ M. Rémy, op. cit., p. 17.
- ¹¹ Archives privées JVV. Correspondances. Suzanne Van Rokeghem séjourne environ trois ans en Angleterre, où son mari poursuit un stage de spécialisation en médecine.
- ¹² Françoise Magis, née le 15 mai 1942, épouse de Paul Vercheval. Encore étudiante, elle a animé un ciné-club et des conférences-débats au club de jazz fondé par son mari et a participé activement à la maison communautaire de la rue Gillon. Devenue ensuite productrice de films, cinéma et télévision, elle apporte un concours significatif dans la mise sur pied de *Voyelles*.
- ¹³ Nous reviendrons sur l'aide apportée par Willy Claeys.
- ¹⁴ Interview JVV par C. Jacques, 10/8/1993.
- ¹⁵ Licenciée en sciences sociales de l'ULB, Anne-Marie Trekker a consacré son mémoire de licence aux mères célibataires (publié sous ce titre à Vie ouvrière en 1972). De 1975 à 1981, elle est rédactrice en chef de l'hebdo *4 Millions 4* et collabore à *La Revue nouvelle* et au *Ligueur*. Conseillère en communication au Ministère de la Région de Bruxelles-capitale (1989), elle se consacre depuis sa retraite à l'écriture personnelle, au sein d'une association, *Traces de vie* (2004).
- ¹⁶ Les renseignements sont tous issus des archives privées de JVV.
- ¹⁷ Statuts de l'asbl l'Une et l'Autre, *Annexe au Moniteur belge*, 1/6/1978.
- ¹⁸ Archives privées JVV. CST, Formulaire d'introduction. Projet Centre de documentation féminin, 1979.
- ¹⁹ Mesures prises par le ministre de l'Emploi socialiste Guy Spitaels (1977) pour résorber le chômage.
- ²⁰ S. Van Rokeghem, « 'Voyelles' ... », op. cit., p. 217.
- ²¹ Archives privées D. Meeüs. Lettre de JVV à Marie Denis, [1979-1980].
- ²² S. Van Rokeghem, « 'Voyelles' ... », op. cit., p. 216.
- ²³ Idem, p. 217. On y relève ainsi des pleines pages pour la BBL et la CGER, pour la Sabena, pour différentes marques de voitures, pour quelques produits « de luxe » : parfums Carven, cosmétiques Lancôme.

- ²⁴ Idem. La publicité pour cigarettes apparaît dès le n° 6, quelques produits d'entretien font une timide incursion, de même que des publicités de margarine.
- ²⁵ Interview JVV, 30/11/2010.
- ²⁶ Sur Willy Claeys (1904-1990) : V. Pouillard, *La publicité en Belgique (1850-1975). Des courtiers aux agences internationales*, Bruxelles, Académie royale, 2005, p. 159 ; article nécrologique de Willy Claeys, *Le Soir*, 20/2/1990.
- ²⁷ Archives privées JVV. Coupure de presse non identifiée. Créé en 1976, *Pub* est le premier magazine professionnel consacré entièrement à la publicité.
- ²⁸ *Media Marketing*, n° 251, 2009 (en ligne www.mm.be).
- ²⁹ C. Jacques et al., *Répertoire des sources pour l'histoire des femmes en Belgique. Répertoire de la presse féminine et féministe en Belgique, 1830-1994. T.1*, Bruxelles, Ministère de l'Emploi et du Travail, 1995, p. 218.
- ³⁰ Archives privées JVV. Document dactylographié « Voyelles : historique ».
- ³¹ Interview de Suzanne Van Rokeghem dans *Pour*, n° 276.
- ³² Idem.
- ³³ Interview JVV, 28/10/2010.
- ³⁴ Fille de l'industriel René Boël et d'Yvonne Solvay, mais aussi petite-fille de Marthe Boël, une ardente féministe qui a présidé le CNFB et le Conseil international des femmes dans l'entre-deux-guerres.
- ³⁵ La famille Le Hodey est une puissante famille d'industriels qui s'est illustrée dans l'exploitation des tramways en Russie. Elisabeth, épouse de Philippe le Hodey, est la fille aînée du baron Evence Coppée, riche administrateur de nombreuses sociétés industrielles (chimie et électricité).
- ³⁶ Directrice puis présidente de la prestigieuse maroquinerie Delvaux, Solange Schwennincke sera également à la tête du Groupe Dujardin (vêtements d'enfants) et de sociétés immobilières.
- ³⁷ Interview JVV, 18/4/2011.
- ³⁸ Véronique Vercheval quitte en effet son emploi à la Ville de La Louvière (pour le futur Centre de la Gravure), de même qu'elle renonce à un poste de photographe au Musée royal de Mariemont.
- ³⁹ Archives privées JVV. « En tout état de cause ... », texte de JVV, vers 2002.
- ⁴⁰ Editorial de S. Van Rokeghem, *Voyelles*, n° 1, sept. 1979, p. 5.
- ⁴¹ Discours reproduit dans *Journal et Indépendance*, Charleroi, 9/9/1979.
- ⁴² *Voyelles*, n° 1, sept. 1979, p. 68.
- ⁴³ J. Vercheval, « Les féministes aujourd'hui », *Voyelles*, n° 3, nov. 1979, p. 62-63.
- ⁴⁴ Archives privées D. Meeùs. Lettre de JVV à Marie Denis, s.d.

- ⁴⁵ Qui se concrétisera en 2006 : S. Van Rokeghem, J. Vercheval-Vervoort et J. Aubenas, *Des femmes dans l'histoire en Belgique depuis 1830 ... op. cit.*
- ⁴⁶ Rol en Samenleving, Bibliotheek, documentatiecentrum en archief voor gelijke kansen, féminisme en vrouwenstudies.
- ⁴⁷ Archives privées JVV. Communiqué de l'Une et l'Autre asbl, Bruxelles, 2/11/1981.
- ⁴⁸ Le monde de la bande dessinée reste très masculin et les dessinatrices éprouvent des difficultés à se faire publier. En France, la première tentative date d'octobre 1976, avec *Ah ! Nana*, premier trimestriel de bande dessinée « fait par des femmes et pour des femmes », mais s'arrête dès septembre 1978 : V. Talet, « Le magazine *Ah ! Nana* : une épopée féministe dans un monde d'hommes », *Clio*, n° 24, 2006, p. 251-272. À Paris, *F-Magazine* publie les dessins de Claire Brétécher.
- ⁴⁹ Archives privées JVV. Document dactylographié, Charleroi, mars 1979.
- ⁵⁰ *Voyelles*, déc. 1978. Maquette 0, p. 3.
- ⁵¹ Archives privées JVV. « L'Une et l'Autre asbl. Pour la sortie d'une nouvelle revue féminine *Voyelles* », signé S. Van Rokeghem, M. Denis, J. Vercheval, A.-M. Trekker.
- ⁵² *Voyelles*, n° 5, janv. 1980, p. 41-45.
- ⁵³ *Idem*, p. 46-51.
- ⁵⁴ *Voyelles*, n° 28, mars 1982, p. 57.
- ⁵⁵ *Voyelles*, n° 4, déc. 1979, p. 24.
- ⁵⁶ Interview JVV, 18/4/2011.
- ⁵⁷ *Voyelles*, n° 7, mars 1980, p. 44-67.
- ⁵⁸ Archives privées JVV.
- ⁵⁹ *Voyelles*, n° 4, déc. 1979.
- ⁶⁰ Jeanne Vercheval milite en même temps dans une association pour la défense des terrils, cf. plus loin.
- ⁶¹ J. Vercheval, « 39 heures d'usine : des ouvrières parlent », *Voyelles*, n° 11, sept. 1980, p. 74.
- ⁶² *Voyelles*, n° 17, mars 1981, p. 21, 23. Sur Photographie ouverte, voir plus loin.
- ⁶³ *Voyelles*, n° 23, oct. 1981, p. 46.
- ⁶⁴ Archives privées JVV. *Vers l'avenir*, coupure de presse, s.d.
- ⁶⁵ *Voyelles*, n° 23, oct. 1981, p. 46.
- ⁶⁶ Archives privées JVV.
- ⁶⁷ Archives privées JVV. *Voyelles*, Comptes.
- ⁶⁸ Archives privées JVV. Copie d'une lettre à M., 23/3/1982.
- ⁶⁹ Archives privées JVV. Sur les Archives de Wallonie, voir plus loin.
- ⁷⁰ Archives privées JVV.
- ⁷¹ « Editorial », *Voyelles*, n° 31, juin-juil. 1982.

- ⁷² Archives privées D. Meeùs.
- ⁷³ S. Van Rokeghem, « 'Voyelles' ... », *op. cit.*, p. 218. Le comité de gestion était composé à l'origine de Dominique Estenne, Nadine Hirsch, Malou Julin, Suzanne Van Rokeghem et Jeanne Vercheval. Les collaborations, elles, ont été diverses au fil de la publication.
- ⁷⁴ S. Van Rokeghem, « 'Voyelles' ... », *op. cit.*, p. 219.
- ⁷⁵ Idem.
- ⁷⁶ Archives privées JVV. Lettre non datée qui devait être discutée à une réunion du Conseil d'administration de la société coopérative de *Voyelles*.
- ⁷⁷ Il est revendu au groupe Hachette-Filipacchi en 1983, qui lui impose une nouvelle direction et un nouveau mot d'ordre : « Le fric, c'est le chic » !
- ⁷⁸ Interview JVV par C. Jacques, 10/8/1993.
- ⁷⁹ Interview JVV par Hugues Danze, *Le Soir*, 20/6/2007.
- ⁸⁰ Idem.
- ⁸¹ Interview JVV, 28/10/2010.
- ⁸² Archives privées JVV. « En tout état de cause ... », *op. cit.*
- ⁸³ *Terrils*, Bruxelles, *Vie ouvrière*, 1978, p. 208.
- ⁸⁴ Interview de JVV par Françoise Raes, *La Libre Belgique*, 19/8/2005.
- ⁸⁵ Archives privées JVV. « En tout état de cause ... », *op. cit.*
- ⁸⁶ Le tirage de 4.000 exemplaires a été épuisé en quelques mois.
- ⁸⁷ *L'héritage des gueules noires, de l'histoire au patrimoine industriel*, Charleroi, Archives de Wallonie, 1994.
- ⁸⁸ Qui, lui-même, avait conservé des dossiers antérieurs, réunis au début des années 1970 pour le *Petit livre rouge des femmes* (1972).
- ⁸⁹ Archives privées JVV. « En tout état de cause ... », *op. cit.*
- ⁹⁰ Dès ce moment, elle diffuse une feuille trimestrielle (*Le Soir*, 23/12/1988).
- ⁹¹ Archives privées JVV. Réunion du 10/2/1983.
- ⁹² *Les sidérurgistes*, Charleroi, Archives de Wallonie, rééd. 1989, p. 5.
- ⁹³ *Les sidérurgistes*, Charleroi, Archives de Wallonie, 1^{ère} éd. 1984 : « Introduction » par Georges Vercheval, p. 3.
- ⁹⁴ *Bois du Cazier, Marcinelle, 1956*, Charleroi, Archives de Wallonie, 1993 ; *L'héritage des gueules noires ... op. cit.*
- ⁹⁵ *L'héritage des gueules noires ... op. cit.*, p. 6.
- ⁹⁶ Idem, p. 120 ; *Pays de Charleroi, mémoire photographique, 1950-2000*, Charleroi, Archives de Wallonie, 1998, p. 137.
- ⁹⁷ *Italiens de Wallonie*, Charleroi, Archives de Wallonie, 1996.
- ⁹⁸ *Le Soir*, 8/8/1996.

- ⁹⁹ Entre autres : *Agriculture ou l'histoire photographiée des gens de la terre*, Charleroi, Archives de Wallonie, 1987 ; *La révolution alimentaire à l'aube du marché européen*, Charleroi, Archives de Wallonie, 1991.
- ¹⁰⁰ J. Vervoort-Vercheval, « Introduction », *La révolution alimentaire ... op. cit.*, p. 3.
- ¹⁰¹ Archives privées JVV. « En tout état de cause ... », *op. cit.*
- ¹⁰² J. Vervoort-Vercheval, « Introduction », *Pays de Charleroi ... op. cit.*, p. 5.
- ¹⁰³ D'origine polonaise, juive, Julia Pirotte (1907-2000) s'est réfugiée à Bruxelles grâce au Secours rouge. Elle épouse en 1935 un militant ouvrier. Réfugiée à Marseille pendant la Seconde Guerre mondiale, elle entre dans la résistance et fixe sur la pellicule des témoignages remarquables et souvent uniques de la Libération du sud de la France en 1944 (cf. F. Thébaud, Compte-rendu dans *Clio*, n° 5, 1997, p. 256-257).
- ¹⁰⁴ *Les sidérurgistes* (1984) : Anne-Marie Lizin (p. 26), lors de grèves (p. 62), dans les services sociaux de l'entreprise (p. 63).
- ¹⁰⁵ G. Vercheval, « La photo, art actuel et document de l'Histoire », oct. 1987 (mis en ligne sur le site wallonie-en-ligne-net).
- ¹⁰⁶ Interview G. Vercheval par J.-M. Wynants, *Le Soir*, 31/5/2008.
- ¹⁰⁷ Interview G. Vercheval, *Le Soir*, 3/12/2001.
- ¹⁰⁸ Archives privées D. Meeùs. Lettre de JVV à M. Denis, 17/11/1983.
- ¹⁰⁹ Interview JVV, 18/4/2011.
- ¹¹⁰ Jean-Pol Demacq avait été membre de Photographie ouverte.
- ¹¹¹ Interview G. Vercheval par J.-M. Wynants, *Le Soir*, 31/5/2008.
- ¹¹² Archives privées JVV. « En tout état de cause ... », *op. cit.*
- ¹¹³ *Pays de Charleroi ... op. cit.*, p. 191.
- ¹¹⁴ Archives privées D. Meeùs. Lettre de JVV à M. Denis, 2/9/1982.
- ¹¹⁵ Archives privées D. Meeùs. Lettre de JVV à M. Denis, 17/11/1983.
- ¹¹⁶ Interview JVV, 18/4/2011.
- ¹¹⁷ Idem.
- ¹¹⁸ Allocution reproduite dans *Le Soir*, 20/6/2007, p. 4.

CONCLUSION





Illustration 60. Jeanne Vercheval à l'inauguration d'une exposition sur les femmes photographes au Musée de la photographie de Charleroi.

« Le boulot qu'on a fait était indispensable à l'époque où on l'a fait.
C'était une vague normale, presque ordinaire ...
L'histoire nous avait tracé un chemin et on l'a pris »¹.

Tout au long de sa vie, Jeanne Vercheval a contesté. Depuis le moment où elle quitte l'école à 14 ans, jusqu'au moment où elle reçoit le prix Bologne-Lemaire à 67 ans, plus d'un demi-siècle de militantisme s'est écoulé. Un demi-siècle qui s'inscrit en faux contre l'image stéréotypée de la militante androgyne, rébarbative, sans attache familiale, moquée souvent par les antiféministes.

Elle s'est mariée jeune, a été une jeune mère puis une jeune grand-mère et aujourd'hui une jeune arrière-grand-mère. Le parcours professionnel, lui, est plutôt chaotique. Constitué de « jobs » successifs, il répond ponctuellement aux exigences matérielles. L'ouvrage n'en a pas suivi systématiquement tous les détours, sauf à souligner que certains ont ouvert à Jeanne les portes de quelques usines, l'ont mise en contact avec d'autres ouvrières. Et que ce parcours reflète aussi la solidarité dans le couple et un partage non traditionnel des apports de subsistance. L'histoire n'aurait en effet pu s'écrire sans larmes si elle n'avait pas été le projet d'un couple. Il existe peu d'ouvrages qui traitent de la vie intime du militant et de la gestion du quotidien, considérées comme secondaires au regard des grandes causes défendues. Un coin du voile est néanmoins soulevé ici, même s'il serait intéressant et utile d'approfondir le partage des tâches et l'acceptation réciproque des risques du militantisme.

À aucun moment Jeanne n'est détournée de ses aspirations militantes. Animée d'une révolte personnelle d'abord, collective ensuite, elle participe aux grands courants contestataires de l'après-guerre : le communisme et ses multiples déchirements internes, le pacifisme, le néoféminisme et ses divisions, les mouvements sociaux dans une région qui subit de plein fouet le déclin économique.

Durant ses premières années de lutte, la question des femmes demeure pour elle assimilée à la question sociale. Par exemple, quand elle soutient la fameuse grève des femmes de la FN de Herstal en 1966, elle y voit un *mouvement social*, indépendamment du sexe des grévistes. Elle appuie une lutte – qu'elle juge *normale* – des travailleuses contre le patronat. Puis elle découvre la spécificité des problèmes féminins au détour d'un drame, celui d'un avortement clandestin qui tourne mal. Convaincue dès lors que les femmes subissent des discriminations qui leur sont propres, elle s'engage dans le néoféminisme, avec fougue, détermination et mépris du qu'en dira-t-on. Ses motivations reposent sur des coups de cœur, des émotions fortes, une empathie avec la cause qu'elle défend. Les modes d'action des néoféministes sont faits pour lui plaire : provocation, dérision, invasion ludique et bruyante de l'espace public. Le mouvement prend l'allure d'une joyeuse révolution, en rupture avec le réformisme du féminisme antérieur et des mouvements de masse féminins. C'est ce qui la séduit.

La défense du droit au travail des femmes, l'intégrité de leur corps et leur épanouissement deviennent alors les moteurs fondamentaux de son action. Les Marie Mineur, comme les Dolle Mina qui les ont engendrées, affirment qu'une société qui ne consacre pas l'égalité des hommes et des femmes n'est pas démocratique : c'est donc la société qu'il faut changer. Cet objectif s'accorde parfaitement avec la sensibilité politique de Jeanne. Quarante ans plus tard, si l'on relit le *Petit livre rouge des femmes* auquel elle a beaucoup contribué, on peut constater combien l'ouvrage a non seulement gardé toute sa fraîcheur et sa spontanéité mais encore sa raison d'être. Les revendications qu'il contient n'ont reçu de réponse que partielle. La contraception et le droit (relatif) à l'avortement, le droit au travail, le partage des tâches ménagères, l'égalité salariale restent des thèmes d'actualité, même si les néoféministes ont bousculé bien des tabous et ont fait progresser la situation. Mais Jeanne n'oublie jamais la question sociale, son défi restant d'insuffler une dynamique féministe aux conflits sociaux. Ce qu'elle appelle aujourd'hui le « romantisme révolutionnaire des Marie Mineur » revendique l'égalité

sociale autant que celle des sexes. C'est dans ce double cadre que se déroulent ensuite ses efforts pour préserver la mémoire ouvrière d'un passé industriel dont les femmes font également partie.

Envisagé de manière superficielle, le parcours de Jeanne peut sembler entrecoupé de ruptures, passant de l'engagement politique à l'engagement féministe, pour se concentrer *in fine* sur la défense et l'illustration d'une région en déclin. Ce cheminement n'est syncopé qu'en apparence car toutes les activités se confortent les unes les autres, formant des strates cumulées d'expériences reliées par un même fil rouge : la lutte contre les injustices, le souci de témoigner pour le futur. Ainsi l'engagement politique des débuts, même s'il a laissé des souvenirs très amers, l'a formée au militantisme, aux manifestations de rue, a fourni une grille de lecture pour décrypter les dominations et les rudiments pour gérer des outils de propagande.

Ces acquis sont approfondis lors de la phase néoféministe, qui propulse Jeanne dans de nouveaux milieux sociaux, parfois très éloignés du sien, où, paradoxalement, elle lie des amitiés solides. L'amitié avec Marie Denis en est un exemple frappant, l'admiration qu'elle nourrit pour Marthe Van de Meulebroeke en est un autre. Si Jeanne Vercheval se défend d'être une théoricienne (« *Je ne suis pas une théoricienne du féminisme, juste une militante* » dit-elle²), les discussions échangées aux *Cahiers du GRIF*, les lectures des textes fondamentaux du néoféminisme ont alimenté ses réflexions. Elle personnifie dès lors un féminisme d'opinion mais qui refuse de verser dans une théorisation éloignée du concret, un féminisme pragmatique (souvent lourd et exigeant, qu'elle taxe parfois « *d'assistanat social* »).

Au terme de ces différents projets, Jeanne Vercheval a diversifié considérablement ses rencontres : milieux politiques, médicaux, artistiques, féministes, milieux des affaires si l'on songe à l'aventure de *Voyelles* ... Ce panel extrêmement large accompagne un militantisme de plus en plus structuré, où le féminisme reste toujours bien présent. Aujourd'hui, il s'exprime notamment dans l'écriture. Incapable de rester inactive, Jeanne Vercheval prépare une biographie de Cécile Douard (1866-1941). Personnalité attachante, dotée d'une grande force de caractère, cette artiste peintre a représenté les hiercheuses et les ouvrières sur leurs lieux de travail. Devenue aveugle à la suite d'un accident en 1899, elle ne se laisse pas abattre, s'adonne à la musique, la sculpture, l'écriture et, de 1926 à 1937, préside

la Ligue Braille (1926-1937). Voilà bien une existence qui a tout pour retenir l'attention de Jeanne : le réalisme social de ses peintures et l'ancrage hennuyer d'une artiste d'origine française, dont les toiles sont autant de documents du travail des femmes dans les charbonnages.

Des questions, des doutes ont surgi au cours des entretiens, sur le passé comme sur le présent, mais Jeanne demeure toujours aussi passionnée par ce que font les femmes. Attentive à leur condition, elle ne peut cependant réprimer une certaine inquiétude face à la situation actuelle. Si la position des femmes s'est considérablement améliorée dans de nombreux pays, l'égalité n'est toujours pas atteinte, en dépit du long chemin parcouru. Et dans d'autres pays, le sort des femmes subit au contraire une dégradation angoissante. « *On en est encore à avoir peur de dire 'je suis féministe'. C'est incroyable ! ... Ce qu'il faudrait, c'est que le chemin qu'on a pris soit suivi ... Je suis en colère pour le moment, c'est une colère de tous les jours ... Nous vivons dans une société sans ambition ... où est l'avant-garde ? Parfois, on a l'impression que le féminisme est une lutte de riches. Mais quand on voit comme les femmes bougent dans les pays pauvres ! C'est important* »³. Alors Jeanne ne désespère pas de la relève ...

¹ Interview JVV, 18/4/2011.

² Interview de JVV par Hugues Danze, *Le Soir*, 20/6/2007.

³ Interview JVV, 18/4/2011.

BIBLIOGRAPHIE

I. Archives

Inventaires

- Carhop, *Archives du Service syndical féminin de la CSC : papiers Miette Pirard (1967-1982)*. Inventaire n° 30a, Bruxelles, Carhop, 1998.
- DE CONINCK, R., *Stortingslijst van het archief van Chantal De Smet (1916-1952, 1962-1995)*, n° 108, Gand, Amsab - Institut d'Histoire Sociale, 1998.
- HEMMERIJCKX, R., *Stortingslijst 156. Marthe Van de Meulebroeke*, Gand, Amsab - Institut d'Histoire Sociale, 1993.

Fonds

- Archives privées Jeanne Vervoort-Vercheval.
- Archives privées Dominique Meeùs : correspondance de Jeanne Vercheval avec Marie Denis.
- Amsab - Institut d'histoire sociale. Archives Emilienne Brunfaut ; Chantal De Smet ; Marthe Van de Meulebroeke.
- Carcob - Archives du Parti communiste. Archives Fédération bruxelloise du Parti communiste ; Rochette.
- Carhop. Archives Miette Pirard ; Jeanne Vervoort-Vercheval.
- Centre d'archives pour l'histoire des femmes (Carhif). Dossiers biographiques / Archives Lydia Deveen ; De Vreught-Ley ; Johanna Guilliams ; Luce Hautier ; Régine Karlin-Orfinger ; Hedwige Peemans-Poullet ; Luciane Tourtier ; Ghislaine Verlaeck ; Josine Vermoesen ; Groupement belge de la porte ouverte ; Women Organisation for Equality.

II. Interviews

- Interview de Marlise Ernst-Henrion par Catherine Jacques, 6/3/1993 (Carhif).
- Interview de Jeanne Vercheval par Catherine Jacques, 10/8/1993 (Carhif).
- Interview de Christiane Rigomont par Catherine Jacques, 14/9/1993 (Carhif).
- Interview de Suzanne Van Rokeghem par Catherine Jacques, 14/9/1993 (Carhif).
- Interview de Jeanne Vercheval et de Chantal De Smet par Claudine Marissal, Bruxelles, 9/9/2010 (Carhif).
- Interview de Jeanne Vercheval par Claudine Marissal, La Louvière, 28/10/2010 (Carhif).
- Interview de Jeanne Vercheval par Eliane Gubin et Claudine Marissal, La Louvière, 18/4/2011 (Carhif).
- Intervention de Jeanne Vercheval à la Semaine d'études de Vie féminine, « L'art de militer », séance plénière, 3/7/2010.

III. Sources imprimées

- *Action pour la paix et l'indépendance des peuples. Mensuel*, Bruxelles, 1965-1967.
- *Bécassines en lutte*, Bruxelles, 1976-1977.
- *Bulletin du Conseil national des femmes belges*, Bruxelles, 1970-1976.
- *Cahiers du GRIF*, Bruxelles, 1973-1978 ; 1983-1987.
- « Ce que nous, les femmes, nous pensons », *Cahier des féministes*, n° 1, La Louvière, avril 1973.
- *La condition féminine*, numéro thématique des *Cahiers du Libre Examen*, Bruxelles, mai 1972.
- DENIS, M., *Dis, Marie, c'était comment, rue du Méridien, 79 ?*, Bruxelles, Voyelles, 1980.
- *Et ta sœur ?*, Bruxelles, 1973-1974.
- *De Grote Kuis*, Gand, 1973-1980.
- 'Marie Mineur' : *Mouvement de libération de la femme. 1^{ère} année*, La Louvière, [1971].
- *Naissance de la femme*, numéro thématique de *La Revue nouvelle*, 30^e année, t. 59, n° 1, janvier 1974.
- *Notre corps, nous-mêmes, écrit par des femmes pour des femmes*, Paris, Albin Michel, 1977. [En néerlandais : *Je lichaam, je leven. Het lijf-boek voor vrouwen door het vrouwengezondheidscollectief uit Boston en bewerkt door Anja Meulenbelt*, Amsterdam, Bert Bakker, 1977].

- *Le Petit livre rouge des femmes*, Bruxelles, Vie ouvrière, 1972.
- VERCHEVAL, J. et R. HARVENGT, *Livre blanc sur le chômage des femmes*, s.l., Marie Mineur, 1977.
- VERCHEVAL, J., « Actions féministes en milieu ouvrier », dans Fl. DEGAVRE (dir.), *Diversité des féminismes*, Bruxelles, Université des femmes, 2008, p. 35-44.
- *La Voix du peuple : hebdomadaire des communistes de Belgique*, Bruxelles, 1964-1965.
- *Voyelles*, Bruxelles, 1978-1982.

IV. Publications sur le patrimoine social et industriel de la Wallonie

(coord. Jeanne Vervoort-Vercheval)

- *Terrils*, Bruxelles, Vie ouvrière, 1978.
- *Verreries en Wallonie : photographies d'hier et d'aujourd'hui*, Charleroi, Archives de Wallonie, 1983 (2^e éd. en 1984).
- *Les sidérurgistes*, Charleroi, Photographie ouverte / Archives de Wallonie, 1984 (2^e éd. en 1989).
- *Le Roton, dernier charbonnage de Wallonie, 1985*, Charleroi, Photographie ouverte / Archives de Wallonie, 1985.
- *Jeanloup Sieff 'Borinage' 1959*, Charleroi, Musée de la photographie / Archives de Wallonie, 1986.
- *Emile Chavepeyer, 1893-1959*, Charleroi, Musée de la photographie / Archives de Wallonie, 1987.
- *Agriculture ou l'histoire photographiée des gens de la terre*, Charleroi, Archives de Wallonie, 1987 (2^e éd. en 1988).
- *Bois du Cazier, Marcinelle, 1956*, Charleroi, Archives de Wallonie, 1987 (plusieurs rééditions).
- *Emilienne Brunfaut. Entretien avec A.-M. Lizin*, Charleroi, Archives de Wallonie, 1987.
- *Gilles et marcheurs*, Archives de Wallonie, 1988.
- *La révolution alimentaire à l'aube du marché européen*, Charleroi, Archives de Wallonie, 1991.
- *L'héritage des gueules noires, de l'histoire au patrimoine industriel*, Charleroi, Archives de Wallonie, 1994.
- *Julia Pirotte : une photographe dans la Résistance*, Charleroi, Archives du Musée de la photographie, 1994.

- *Italiens de Wallonie*, Charleroi, Archives de Wallonie, 1996 (en coll. avec les Archives de la Ville de Charleroi).
- *Dérision et raison : catalogue de l'exposition réalisée à l'occasion du 10^e anniversaire du Musée de la photographie à Charleroi*, Charleroi, Musée de la photographie, 1997.
- *Travailleurs de la santé*, Charleroi, Archives de Wallonie, 1998.
- *Pays de Charleroi, mémoire photographique, tome 1*, Charleroi, Archives de Wallonie, 1998.
- *Pays de Charleroi, mémoire photographique, 1950-2000*, Charleroi, Archives de Wallonie, 1999.
- *Les photographies de Simenon*, Charleroi, Musée de la photographie, 1999.
- *Vol au-dessus de la Wallonie, Marilyn Bridges*, Charleroi, Musée de la photographie / Renaissance du livre, 1999.

V. Orientation bibliographique

Sélection de quelques publications relatives au néoféminisme belge et aux différents thèmes traités dans ce livre.

- *1960-1965. Petites fleurs rouges de la grande grève : contributions à l'histoire du PCB*, numéro thématique des *Cahiers marxistes*, Bruxelles, n° 222, juin-juillet 2002.
- *Avortement et contraception*, Bruxelles, ULB, 1972.
- *L'avortement*, numéro spécial de *La Revue nouvelle*, Bruxelles, 29^e année, t. 58, n° 1, janvier 1973.
- ADANT, J., *Le Baron rouge. Antoine Allard : de Stop War à Oxfam*, Charleroi, Couleur livres, 2009.
- *Les associations féminines en Belgique*, numéro thématique du *Courrier hebdomadaire du CRISP*, Bruxelles, n° 621-622, 16 nov. 1973.
- AUBENAS-BASTIE, J., « 68-78 : dix ans de féminisme en Belgique » dans : M.A. Macciocchi, *Les femmes et leurs maîtres*, Paris, Chr. Bourgeois, 1978, p. 309-330.
- BRAU, J., « Au cœur du féminisme des années 1970 : le Groupe de recherche et d'information féministes (GRIF), 1972-1978 », *Sextant*, Bruxelles, n° 23-24, 2007, p. 227-252.
- CELIS, K., *Abortus in België 1880-1940*, Mém. lic. inédit., Hist., KULeuven, 1994.

- CELIS, K., « Wij waren de eersten. IJveren voor de liberalisering van voorbehoedsmiddelen en abortus 1945-1980 » dans : D. De Weerd (éd.), *De dochter van Marianne. 75 jaar SVW*, Gand, Amsab - Institut d'Histoire Sociale / Hadewijch, 1997, p. 268-283.
- COENEN, M.-Th., *La grève des femmes de la FN en 1966 : une première en Europe*, Bruxelles, POL-HIS, 1991.
- COENEN, M.-Th. (dir.), *Corps de femmes: sexualité et contrôle social*, Bruxelles, De Boeck Université, 2002.
- COENEN, M.-Th., « Et si on se passait des patrons ? Des grèves aux luttes auto-gestionnaires en Belgique (1966-1985) », *Sens public*, n° 5, 2009.
- COLLIN, Fr., « Un autre rapport au langage : note sur l'expérience des Cahiers du GRIF » dans : M.A. Macciochi, *Les femmes et leurs maîtres*, Paris, Chr. Bourgeois, 1978, p. 331-344.
- COLLIN, F. et V. DE GRAEF, « Néoféminisme » dans : L. Courtois, F. Rosart et J. Piroette (dir.), *Femmes des années 80 : un siècle de condition féminine en Belgique, 1889-1989*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1989, p. 203-204.
- *Dames werden feministen : PAG*, Markante vrouwen, n° 4, Bruxelles, RoSa, 2004.
- DEGEE, J.-L., *L'évolution des luttes ouvrières en Belgique*, Liège, Fondation André Renard, 1980.
- DE KEYZER, D., *De schaamte en de schrik, goesting en genot. Vier generaties vrouwen vertellen*, Louvain, Van Halewyck, 2004.
- DE KEYZER, D., *De engeltjesmaaksters. Abortus toen hiet niet mocht*, Louvain, Van Halewyck, 2009.
- DENIS, M. et S. VAN ROKEGHEM, *Le féminisme est dans la rue (Belgique, 1970-1975)*, Bruxelles, POL-HIS, 1992.
- DE SMET, Ch., « Roos Proesmans, Prima (Dolle) Mina (1943-2002) », *Brood en Rozen*, Gand, 2002, n° 4, p. 37-41.
- DE SMIT, K., *Hoe dol was Dolle Mina ? Een geschiedenis van de Dolle Mina's in Vlaanderen*, UGent, Rapporten van het Centrum voor Genderstudies, n° 4, 2006.
- DESOLRE, G. et Ch. JONCKHEERE sous la dir. de R. GUBBELS, *Instruments pour l'élaboration d'indicateurs sociaux sur l'égalité de traitement des hommes et des femmes dans l'emploi : étude statistique entreprise à la demande du Ministre de l'Emploi et du travail. Secrétariat de la Commission du travail des femmes*, CERSE, [1978].
- DE WAELE, J.-M., « Un cas de peur du rouge chez les rouges ? Les réactions dans le parti communiste de Belgique face à la scission grippiste » dans : P. Delwit et J. Gotovitch. (dir.), *La peur du rouge*, Bruxelles, ULB, 1996, p. 137-145.

- DHONDT, J., « Les femmes et la Première Internationale en Belgique », *Mélanges offerts à Guillaume Jacquemijns*, Bruxelles, ULB, 1968, p. 239-250.
- DREYFUS-ARMAND, G., R. FRANK, M.-Fr. LEVY et M. ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *Les années 68 : le temps de la contestation*, Bruxelles, Complexe, 2000.
- FLAMANT Fr., *À tire d'elles : itinéraires de féministes radicales des années 1970*, Rennes, PUR, 2007.
- GUBIN, E. et V. PIETTE, « Femmes et militance » dans : J. Gotovitch et A. Morelli (dir.), *Militantisme et militants*, Bruxelles, EVO, 2000, p. 91-104
- GUBIN, E., C. JACQUES, V. PIETTE et J. PUISSANT, *Dictionnaire des femmes belges, XIXe-XXe s.*, Bruxelles, Racine, 2006.
- GUBIN, E., C. JACQUES, F. ROCHEFORT, B. STUDER, F. THEBAUD et M. ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *Le Siècle des féminismes*, Paris, L'Atelier, 2004.
- GUBIN, E. et L. VAN MOLLE (dir.), *Femmes et politique en Belgique*, Bruxelles, Racine, 1998.
- HELLEMANS, S. et M. HOOGHE (dir.), *Van 'mei 68' tot 'Hand in Hand' : nieuwe sociale bewegingen in België, 1965-1995*, Louvain, Garant, 1995.
- HEMMERIJCKX, R., « Mai 68 et le monde ouvrier en Belgique » dans : A. Morelli et J. Gotovitch (dir.), *Contester dans un pays prospère : l'extrême-gauche en Belgique et au Canada*, Bruxelles, Peter Lang, 2007, p. 138-142.
- HUART, Fr. et S. PEREIRA, *Rassemblement des femmes pour la paix : un mouvement, une histoire, des engagements*, Bruxelles, Université des femmes, 2009.
- IVG : 20 ans après, *Chronique féministe*, Bruxelles, n° 105, janv.-juin 2010.
- JACQUES, C., *Le féminisme en Belgique de la fin du 19^e siècle aux années 1970*, numéro thématique du *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2012/2013, 2009.
- JACQUES, C., « Emilienne Brunfaut (1908-1986) : du syndicalisme au féminisme ? », *Sens public, Revue internationale – International Web Journal*, mai 2009.
- JACQUES, C., « Les féministes belges et la sexualité : un combat moral » dans : R. Beauthier, V. Piette et B. Truffin (réd.), *La modernisation de la sexualité, 19^e-20^e siècles*, Bruxelles, ULB, 2010, p. 99-111.
- JULEMONT, G., *Femmes prévoyantes socialistes. Des combats d'hier aux enjeux de demain*, Bruxelles, FPS, 2008.
- KNIEBIEHLER, Y., *La sexualité et l'histoire*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- McLAREN, A., *Histoire de la contraception*, Paris, Noësis, 1996.
- MARQUES-PEREIRA, B., *L'avortement en Belgique : de la clandestinité au débat politique*, Bruxelles, ULB, 1989.

- MICHEL-WOLFROMM, H., *Cette chose-là. Les conflits sexuels de la femme française*, Paris, Grasset, 1970.
- NEUVILLE, J. et J. YERNA, *Le choc de l'hiver 60-61. Les grèves contre la loi unique*, Bruxelles, POL-HIS, 1990.
- NEVEN, M. et M. ORIS, *Bibliographie. Histoire de la population, de la famille, de la santé*, Bruxelles, FUSL, Cahiers d'histoire moderne et contemporaine, n° 5, 1995.
- PEEMANS-POULLET, H. et M. PIRARD, « La participation à la vie syndicale : tendances actuelles » dans : *Femmes et structures sociales, Recherches sociologiques*, Louvain, 1976, 7/1, mars, p. 23-36.
- PEEMANS-POULLET, H., « Vingt ans de féminisme : le renouveau du féminisme en Belgique », *Cahiers des sciences familiales et sexologiques*, Louvain, n° 16, oct. 1992, p. 163-175.
- PEREIRA, S., « Entretien avec Chantal De Smet », *Chronique féministe*, Bruxelles, n° 105, janv.-juin 2010, p. 36-38.
- PICQ, Fr., *Libération des femmes : les années mouvement*, Paris, Seuil, 1993.
- *Le PCB et la scission 'grippiste' de 1963*, Documents présentés et annotés par M. (E.) RIKIR, Bruxelles, Carcob, 2002.
- SOHN, A.-M., « Le corps sexué » dans : A. Corbin, J.-J. Courtine et G. Vigarello (dir.), *Histoire du corps*, t. 3, Paris, Seuil, 2005, p. 93-127.
- THEBAUD, Fr. et G. DERMENJIAN, *Quand les femmes témoignent : histoire orale, histoire des femmes, mémoire des femmes*, Paris, Publisud, 2009.
- THIRY, M., *Violences conjugales : évolutions d'une lutte*, Bruxelles, Labor, 2004.
- VAN DE LOO, V., *De vrouw beslist : de tweede feministische golf in Nederland*, Amsterdam, Inmerc-IIAV, 2005.
- VANDENBROEKE, Ch., *Vrijen en trouwen : van de middeleeuwen tot heden. Seks, liefde en huwelijk in historisch perspectief*, Bruxelles/Amsterdam, Elsevier, 1986.
- VAN LIERDE, J., « Les mouvements de la paix en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, Bruxelles, n° 240, avril 1964.
- VAN LOON, H., *De impact van het Vrouwen Overleg Komitee (VOK) op het Vlaamse feminisme : een monografie van een overlegorgaan van de nieuwe vrouwenbeweging (1972-1992)*, Mém. lic. inédit, Hist., VUB, 2004.
- VAN MECHELEN, R., *Uit eigen beweging : balans van de vrouwenbeweging in Vlaanderen, 1970-1980*, Louvain, Kritak, 1979.
- VAN MECHELEN, R., *De meerderheid, een minderheid. De vrouwenbeweging in Vlaanderen: feiten, herinneringen en bedenkingen omtrent de tweede golf*, Louvain, Van Halewyck, 1996.

- VAN MOLLE, L., « De nieuwe vrouwenbeweging in Vlaanderen : een andere lezing », *Belgisch tijdschrift voor nieuwste geschiedenis / Revue belge d'histoire contemporaine*, Gand, t. 34, fasc. 3, 2004, p. 359-397.
- VAN ROKEGHEM, S., « 'Voyelles': née de père inconnu et de mères multiples » dans : L. Courtois, F. Rosart et J. Pirotte (dir.), *Femmes des années 80 : un siècle de condition féminine en Belgique, 1889-1989*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1989, p. 215-219.
- VAN ROKEGHEM, S., J. VERCHEVAL-VERVOORT et J. AUBENAS, *Des femmes dans l'histoire en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, Luc Pire, 2006.
- VERBEKEN, P., *La Terre promise. Flamands en Wallonie*, Bruxelles, Castor Astral, 2010 [traduit de : VERBEKEN, P., *Arm Wallonië : een reis door het beloofde land*, Anvers/Amsterdam, Meulenhoff/Manteau, 2007].
- VERTOMMEN, S., « Hoe de KPB het feminisme links liet liggen : de emancipatiegraad van de vrouw in de Kommunistische partij van België, 1921-1991 », *Brood & Rozen*, Gand, n° 3, 2008, p. 27-47.

ICONOGRAPHIE

- Couverture. © Georges Vercheval
Illustration 1. Coll. J. Vercheval
Illustration 2. Coll. J. Vercheval
Illustration 3. Coll. J. Vercheval
Illustration 4. Coll. J. Vercheval
Illustration 5. © Georges Vercheval
Illustration 6. Coll. J. Vercheval
Illustration 7. © Bernard Gilles
Illustration 8. © Georges Vercheval
Illustration 9. © Georges Vercheval
Illustration 10 et 4^e de couverture. © Georges Vercheval
Illustration 11. Coll. Carhif
Illustration 12. © Jean Guyaux
Illustration 13. Coll. J. Vercheval
Illustration 14. Coll. Amsab-Institut d'histoire sociale
Illustration 15. © Georges Vercheval
Illustration 16. © Rose-Marie François (www.rosemariefrancois.eu)
Illustration 17. Coll. Carhif
Illustration 18. Coll. Carhif
Illustration 19. © Georges Vercheval
Illustration 20. Coll. IHOES
Illustration 21. © Georges Vercheval
Illustration 22. © Georges Vercheval
Illustration 23. Coll. Carhif
Illustration 24. © Rose-Marie François (www.rosemariefrancois.eu)
Illustration 25. © Jean Guyaux
Illustration 26. Coll. Françoise Collin
Illustration 27. Coll. Carhif
Illustration 28. Coll. Carhif
Illustration 29. Coll. Carhif
Illustration 30. Coll. Carhif
Illustration 31. Coll. Carhif
Illustration 32. © Georges Vercheval ; Coll. IHOES
Illustration 33. Coll. IHOES

Illustration 34. © Georges Vercheval ; Coll. IHOES
Illustration 35. Coll. Mouvements des femmes 29 rue Blanche
Illustration 36. Coll. Carhif
Illustration 37. © Véronique Vercheval
Illustration 38. © Véronique Vercheval
Illustration 39. Coll. J. Vercheval
Illustration 40. © Véronique Vercheval
Illustration 41. © Véronique Vercheval
Illustration 42. © Véronique Vercheval
Illustration 43. Coll. Carhif
Illustration 44. © Véronique Vercheval
Illustration 45. Coll. Carhif
Illustration 46. Coll. Carhif
Illustration 47. Coll. Mouvements des femmes 29 rue Blanche
Illustration 48. © Véronique Vercheval
Illustration 49. © Véronique Vercheval
Illustration 50. © Georges Vercheval
Illustration 51. © Véronique Vercheval
Illustration 52. © Paul Vercheval
Illustration 53. © Véronique Vercheval
Illustration 54. © Véronique Vercheval
Illustration 55. © Véronique Vercheval
Illustration 56. © Véronique Vercheval
Illustration 57. © Véronique Vercheval
Illustration 58. © Rosy Verheirstraeten
Illustration 59. © Véronique Vercheval
Illustration 60. © Charles Henneghien

Les droits relatifs aux photographies ont été réglés conformément aux prescriptions légales. Les détenteurs de droits qui n'auraient pas pu être approchés sont invités à prendre contact avec l'éditeur.

Jeanne Vercheval

Un engagement social et féministe



Au début des années 1970, un nouveau féminisme défraie la chronique en Belgique comme dans d'autres pays occidentaux. Des femmes contestent joyeusement et bruyamment les inégalités de sexe et rêvent d'une société fondée sur l'égalité pour toutes et tous. Elles écrivent, s'associent, manifestent et organisent des actions médiatiques qui attirent l'attention du grand public sur les inégalités.

Jeanne Vercheval est parmi elles. Après avoir milité dans des organisations communistes et pacifistes, elle se lance avec ardeur dans l'action féministe. Initiatrice des Marie Mineur en Wallonie, elle participe au *Petit livre rouge des femmes*, à l'organisation de la première journée F qui rassemble des milliers de femmes à Bruxelles, à la lutte pour la dépénalisation de l'avortement. Confrontée au quotidien à la crise et aux fermetures d'entreprises, elle défend avec fougue les droits des travailleuses et des chômeuses. À la fin des années 1970, son militantisme adopte de nouvelles formes d'expression : elle participe activement à *Voyelles*, un magazine féminin-féministe qui fait l'expérience d'un autre journalisme, et embraie avec son mari dans l'action culturelle avec la création des Archives de Wallonie et du Musée de la photographie de Charleroi.

Centré sur le militantisme, cet ouvrage revient sur le féminisme des années 1970 et sur des revendications qui, quarante ans plus tard, gardent toute leur raison d'être.

